Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12483 – 4,20 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 19 MARS 1985

Brûlures franco-polonaises

Après quarante-huit heures de garde à vue et d'interrogatoire dans un commissariat de Cracovie qui se soldent par une décision d'expulsion, un libraire français est mis par les policiers dans un autobus qui le conduit en dehors de la ville. Là, des « inconnus », qui de toute évidence le suivaient, s'emparent de lui, le font entrer de force dans une voiture noire, le contraignent à s'agenouiller sur le plancher du véhicule, le frappent et, avec le plus grand calme, le brûlent avec des cigarettes, avant de l'éjecter de la voiture.

Les faits parlent d'eux-mêmes et rappellent immanquablement d'autres affaires, certes beaucoup plus graves, mais de même nature, et en tout premier lieu l'enlèvement par trois officiers de la police politique du Père Popieluszko – qui, lui, fut battu à mort. On songe aussi à divers incidents plus ou moins mystérieux et restés impunis au cours desquels des sympathisants de Solidarité ont été enlevés, brutalisés et menacés – sans même parler de divers décès plus que suspects.

L'aventure – heureusement plus bénigne – que vient de vivre le libraire parisien, qui avait sans doute eu des contacts avec les milieux de l'opposition de Cracovie, comporte un élément nouveau. Son « héros » est pour la première fois un étranger, et de plus un Français. L'incident survient à un moment où les autorités de Varsovie déploient les plus grands efforts pour alimenter, y compris au moyen de procédés grossiers, une campagne destinée à présenter les protestataires comme des agents stipendiés de l'« impérialisme ». Et aussi alors que les relations franco-polonaises restent au plus bas.

Les dirigeants actuels de Varsovie n'ont jamais pardonné à la France – aussi bien au gouvernement qu'à l'opinion – d'avoir manifesté clairement sa sympathie à Solidarité et surtout d'avoir occupé une position en pointe dans la politique de sanctions prises par les Occidentaux après le coup de force du général Jaruzelski. Un certain mieux semblait en passe de s'esquisser dans le courant de 1984, mais les quelques perspectives encourageantes ne se sont pas concrétisées. Aucun responsable gouvernemental français ne s'est depuis lors rendu en Pologne, et la France reste, dans tous les discours officiels, y compris ceux du général Jaruzelski lui-même, l'objet de remarques aigres et parfois offensantes.

De là à affirmer que la mésaventure du libraire français a été planifiée en haut lieu, il y a un pas. Mais un certain climat a été créé qui suffit à expliquer ce qui, dans la meilleure des hypothèses, n'a peut-être été qu'une initiative locale de policiers désireux de donner un bonne leçon à ces Français si entichés de Solidarité.

L'incident place Paris dans une situation délicate. Les responsables français soulignent volontiers qu'ils sont l'objet de pressions insistantes de la part des autres pays ouest-européens qui souhaitent accélérer le processus de normalisation des relations, tant politiques qu'économiques, avec la Pologne. D'autre part, la France se trouve actuellement sans ambassadeur à Varsovie, l'ancien titulaire ayant été nommé à Moscou, et le Quai d'Orsay attend avec impatience l'agrément d'un nouveau représentant. Paris, qui se doit de marquer le coup après cet incident inadmissible, se trouve donc au même moment en position de demandeur, ce qui peut l'inciter à peser soigneusement sa réaction. Certains, à Varsovie ou à Cracovie, ont peut-être pensé que le moment et l'occasion étaient favorables pour marquer un point. Mais c'est un jeu bien dangereux.

(Lire nos informations page 23.)

L'opposition est majoritaire dans 69 départements

• La gauche a mieux résisté que prévu, mais elle doit perdre trois présidences de région

• La droite met en garde le chef de l'Etat contre l'introduction de la proportionnelle aux législatives



Le second tour des élections cantonales, dimanche 17 mars, permet à l'opposition, créditée de 53,51 % des suffrages exprimés dans les mille deux cent trente et un cantons à pourvoir, d'emporter dix départements jusqu'alors détenus par la gauche (parmi ces derniers, deux d'entre eux, l'Oise et la Corrèze, avaient changé de camp avant le scrutin, et la Corse-du-Sud était détenue par le MRG, au bénéfice de l'âge). La gauche, qui obtient 46,28 % des suffrages exprimés, enlève la Guadeloupe et la Guyane à l'opposition, mais perd 248 cantons, tandis que la droite en gagne 381 et l'extrême droite 1.

Ces résultats doivent permettre à l'opposition de prendre le contrôle des conseils régionaux d'Aquitaine, de Poitou-Charentes et de Picardie.

La porte étroite

par JEAN-MARIE COLOMBANI

1986 n'est pas joué. Cette affirmation, qui pouvait passer pour militante ou folklorique il y a à peine un an, n'est plus hors de saison.

En dépit de la nette victoire de l'opposition, les élections cantonales viennent de montrer que le jeu politique, fermé par les européennes de juin 1984, est de nouveau ouvert. Leurs résultats, et surtout les sondages qui les accompagnent, s'inscrivent à l'évidence dans un mouvement électoral qui tend à réduire l'amplitude des mouvements du balancier droite-gauche. Ce constat est d'importance pour les conseillers de M. Mitterrand, qui, depuis plusieurs mois, se demandent si le président pourra se maintenir au pouvoir après 1986, comment et à quelles conditions.

L'enjeu, pour les socialistes, est historique. Que la gauche soit balayée en 1986, et l'on imagine mal – comme l'observe justement M. Barre – que M. Mitterrand ait une autre issue que de se démettre. Même s'il assure à ses visiteurs – d'opposition – que, dans un tel cas de figure, il se soumettrait.

(Lire la suite page 3.)

Le pouvoir face à ses tentations

par ANDRÉ FONTAINE

Discret au premier tour, le frémissement est un peu plus perceptible au second. Ce n'est pas la « déroute » annoncée par certains. La gauche demeure une composante essentielle du paysage politique national.

Le résultat n'était pas garanti au départ : la combinaison de l'austérité et du chômage ne constitue pas un programme électoral particulièrement attirant, surtout lorsqu'on se réclame du socialisme. De surcroît, l'union de la gauche, dont l'existence, même dans ses plus belles heures, a toujours été quelque peu sujette à caution, s'est brisée l'été dernier. Le PCF partage équitablement désormais ses attaques entre la majorité et l'opposition.

Il est vrai que, au lendemain du premier tour, il a prêché ce que l'on est convenu d'appeler la « discipline républicaine » : c'était le prix à payer pour conserver un maximum de ses sièges. Mais il est non moins vrai que le cœur n'y était pas. Or, dans l'ensemble, les voix communistes se sont bien reportées sur les candidats socialistes demeurés en lice. Les consignes de la direction du parti ne suffisent pas à l'expliquer : comme en 1981, une proportion non négligeable de l'électorat du PCF demeure plus unitaire qu'elle.

Le mouvement inverse est moins net. Plus d'un candidat communiste a été battu parce que des électeurs socialistes n'ont pas voulu voter pour lui. L'intéressant est qu'on peut faire la même constatation à propos des reports entre la droite parlementaire et le Front national. A de rares exceptions près, les partisans de Jean-Marie Le Pen ont voté massivement, comme il le leur demandait, pour les amis de Jacques Chirac et de Valéry Giscard d'Estaing.

(Lire la suite page 3.)

L'aggravation de la guerre irano-irakienne

Tandis que la « guerre des villes » se poursuit sans relâche, l'Irak et l'Iran revendiquent chacun la *« victoire »* dans les combats qui se sont déroulés ces derniers jours dans une région marécageuse, dans le sud de la République baasiste. Bagdad a demandé au Conseil de sécurité d'instaurer une trêve qui ouvrirait la voie à des négociations de paix.

Il a d'autre part invité les compagnies aériennes à ne plus survoler le territoire iranien, en raison des risques que les bombardements feraient courir aux avions civils.

Tandis que la capitale irakienne célébrait en liesse ce lundi 18 mars la *« grande victoire »* remportée dans les marais du Sud, une forte explosion a secoué le centre de la ville, provoquant la panique. C'est la troisième explosion à Bagdad depuis trois jours.

A chacun ses calculs

par ERIC ROULEAU

La rapidité fulgurante avec laquelle s'est étendue et intensifiée la « guerre des villes », après des mois d'une relative accalmie, donne à penser que les deux belligérants l'avaient prévue, préparée, voire souhaitée, chacun des deux escomptant qu'elle tournerait à son avantage.

Si les calculs de l'Iran ne sont pas, à première vue, évidents, ceux de l'Irak vont de soi, tant la supériorité de ses moyens paraît incontestable. Bien que numériquement inférieures, les forces de Bagdad étaient parvenues à dominer tous les théâtres d'opérations grâce, notamment, aux armements lourds reçus d'URSS et de France. Elles avaient, dès mars dernier, contenu puis brisé le déferlement des fantassins islamiques dans le sud de l'Irak ; depuis, elles ne cessaient de pilonner les pétroliers se dirigeant vers les côtes iraniennes.

Les quelque cinq cents avions de combat, les stocks de missiles soviétiques d'une redoutable efficacité, face à la soixantaine d'appareils iraniens présumés en état de marche, étaient donc théoriquement suffisants pour infliger de lourdes pertes à l'adversaire, le contraindre soit à déclencher prématurément sa « grande offensive », tant de fois claironnée puis différée, soit à y renoncer définitivement. L'armée irakienne aurait eu alors le loisir de bouter hors de son territoire les unités islamiques qui s'étaient inscrustées, au printemps dernier, dans la région marécageuse des îles Majnoun, à une quinzaine de kilomètres de la frontière.

Ainsi espérait-on, à Bagdad, en finir avec une insupportable guerre d'usure que les Iraniens avaient intérêt à prolonger jusqu'au jour où ils se seraient donné les moyens de s'emparer de l'axe routier Bagdad-Bassorah, dont le contrôle leur permettrait de couper la République baasiste en deux avant d'en occuper la partie méridionale, peuplée de chiites.

Plutôt que de faire avorter la stratégie irakienne, en refusant de s'engager dans la « guerre des villes », la République islamique a curieusement relevé le défi avec célérité, allant jusqu'à accélérer l'escalade, comme si elle escomptait, elle aussi, tirer profit de la confrontation.

Les dirigeants de Téhéran ont peut-être misé sur deux ou trois atouts : la haute compétence des pilotes iraniens, dont beaucoup ont été formés dans des académies américaines à l'époque du Chah ; la vulnérabilité des villes irakiennes, en raison de leur proximité de l'artillerie ou des bases aériennes islamiques tandis que les principales cités iraniennes, comme Téhéran ou Ispahan, sont situées à des centaines de kilomètres de la force de frappe de la République baasiste ; enfin, le recours inattendu aux missiles sol-sol, d'origine inconnue, dont l'Iran a pu se doter dans des conditions qui demeurent mystérieuses. Il est douteux, malgré tout, que les dirigeants de Téhéran aient pris le pari de gagner la « guerre des villes », leurs atouts ayant une valeur toute relative, comme l'a démontré l'évolution des hostilités. Les missiles irakiens – Frog, Scud, SS-12 (ces derniers d'une portée de 600 à 700 kilomètres) – ont atteint les cités, proches ou lointaines.

(Lire la suite page 23.)

AU JOUR LE JOUR

Résultats

Cela fait une succession fâcheuse de mauvais résultats. D'abord il y eut, au niveau de la compétition européenne, une grande déception. Suivirent les batailles hexagonales, rudes secousses pour l'équipe dominante. Echec douloureux, même s'il était prévisible.

Faut-il pour autant parler de désastre et sombrer dans la mélancolie ? Les vainqueurs ont le succès modeste. Sans doute redoutent-ils quelque manœuvre de l'arbitre. Ils ont raison d'être prudents : l'équipe de football de Bordeaux n'a peut-être pas dit son dernier mot.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

Le second tour

Le succès de l'opposition, la résistance de la gauche

« C'est un succès, ce n'est pas un triomphe » : cette formule de M. François Léotard restera, car elle rend compte parfaitement des résultats du second tour des élections cantonales. Succès pour l'opposition, qui avait marqué son avantage au premier tour par un écart plus que confortable (58 % contre 42 %). Au *second tour, dans les 1 231 cantons* non pourvus, la droite s'est maintenue à 53,51 % (53,98 % au premier tour), la gauche passant de 44,72 % à 46,28 %. Cet avantage s'est immédiatement traduit par un gain assez considérable en sièges, compte tenu de l'effet amplificateur du scrutin uninominal majoritaire à deux tours. La gauche est passée de 67 % à 44 % des sièges, le PS perdant, grosso *modo, le* quart des sièges qu'il détenait (il en perd 155), le PC, le tiers (il en perd 80) (1). Avec ces sièges gagnés, l'opposition conquiert dix départements jusqu'alors contrôlés par la gauche : l'Oise, la Gironde, le Var, l'Indre, l'Isère, la Charente-Maritime, les Alpes-de-Haute-Provence, dont la présidence était détenue par le PS, la Corse-du-Sud et l'Eure-et-Loir, à dominante MRG, la Corrèze (présidence PC). A l'inverse, en mars 1979, la gauche, gagne la Guyane et la Guadeloupe. La balance est presque identique à celle des élections cantonales de *1979* : la gauche, alors dans l'opposition, avait gagné neuf départements et en avait perdu deux.

Cette situation aggrave le déséquilibre local au profit de la droite, qui contrôle désormais 69 départe*ments, contre 26 pour* la gauche. En 1979 la gauche détenait 44 départements, la droite 51. Qui plus est, ces résultats entraînent *ipso facto,* la perte, pour la gauche, de trois conseils régionaux : l'Aquitaine, le Poitou-Charente et la Picardie. Ce sont bien sûr autant de points d'appui pour la conquête ou la reconquête des régions, et des circonscriptions, qui feront défaut au pouvoir, en vue de l'échéance de 1986.

Ces résultats sont toutefois insuffisants pour constituer un *« triomphe »*. Les départements conquis re*présentent, en effet, le seuil le plus* bas qui était espéré par la droite et redouté par la gauche. L'Oise et la Corrèze ayant changé de camp avant le scrutin, les conquêtes véritables se limitent à huit, et ne concernent que trois des symboles attendus par l'opposition : la Gironde, l'Indre (dont le président du *conseil général est M. André Laignel)* et surtout l'Isère, dirigée depuis 1976 par M. Louis Mermaz. Manquent à l'appel des symboles de la déroute attendue de la gauche, les deux bastions socialistes que sont les Bouches-du-Rhône et surtout le Nord ; et, comme aux élections mu*nicipales de 1983, le* Territoire de Belfort. Dans ces deux derniers départements, ainsi que dans le Puy-de-Dôme, la gauche a bénéficié d'un véritable sursaut, provenant la plupart du temps des abstentionnistes du premier tour.

Les socialistes ont aussi sauvé, grâce à de parfaits reports des voix de gauche, notamment communistes, la Drôme, la Dordogne et le Vaucluse. Le Puy-de-Dôme illustre d'autant mieux la qualité des reports à *gauche que* le PC avait *longtemps* laissé planer la menace d'un refus de désistement. Le PC lui, du fait des reports corrects des voix socialistes, a gardé le Val-de-Marne qui était menacé. Enfin, dernier sujet de satisfaction : tous les membres du gouvernement en ballottage ont été élus *ou réélus.*

Les reports, certes, n'ont pas été *parfaits partout : une fois de plus,* les électeurs socialistes se sont montrés plus réticents que les électeurs communistes dans certains cantons répartis dans une douzaine de départements (notamment les Hautes-Pyrénées, la Charente-Maritime, le Pas-de-Calais, les Côtes-du-Nord, *les Yvelines). Les proportions* de ces mauvais reports ne sont guère plus importantes qu'à l'accoutumée.

Mais, et c'est là le troisième enseignement de ce second tour, la bipolarisation est toujours là. Après un quart de siècle de scrutin d'arrondissement, tout se passe comme si les comportements électoraux avaient été durablement structurés. Les électorats à gauche, comme à droite, sont unitaires. Celui de la droite classique, ou « parlementaire », l'est à coup sûr. Celui de l'extrême droite aussi, puisque les exemples abon*dent de candidats RPR, UDF ou* divers élus grâce aux voix du Front national.

En revanche, pour le parti de M. Le Pen, la leçon, pour être aussi claire, n'en est pas moins dure : le Front national n'emporte qu'un seul siège, à Marseille, dans une « triangulaire », aux dépens d'un député RPR, M. Hyacinthe Santoni. C'est dire que se trouve confirmée la loi *selon laquelle* le scrutin majoritaire lamine les extrêmes, et cet extrême-là ne convient guère aux électeurs de la droite modérée. Les électeurs qui se réclament de celle-ci n'ont nulle part volé au secours des candidats de M. Le Pen, là où ils avaient, au vu du premier tour, une chance. La droite a, comme le dit M. Le Pen, *« trahi »*, notamment à Roubaix, à Avignon, à Montpellier *et à Marseille.*

Ainsi la leçon que les socialistes *voulaient* administrer à l'occasion de ces élections cantonales ne l'est que partiellement : sans doute les candidats *de droite* ont-ils *parfois eu* besoin des voix de l'extrême droite, mais il n'est pas vrai qu'avec le scrutin majoritaire par le jeu des alliances, le Front national doit obtenir des élus.

Il y a donc peu de chances que l'opposition *« parlementaire »* remette en cause ses mots d'ordre nationaux de refus d'alliance avec M. Le Pen, son électorat ayant avalisé cette attitude, bien que M. Le Pen accuse les *« états-majors »* et les soupçonne de vouloir s'engager dans une voie *« social-démocrate ».* Il y a au contraire fort à parier qu'elle maintiendra ce cap et parlera sur tous les tons de l'union de la *droite classique. Les plus réticents* aux propositions d'accord du gouvernement formulées par M. Jacques Toubon, et approuvées par MM. Léotard et Lecanuet, pourraient se laisser convaincre de la nécessité d'accélérer le processus. Ainsi l'opposition pense-t-elle déjouer les *« pièges »* du pouvoir, ceux de l' *« alliance honteuse »*, de la *« connivence »*, et de la réforme du mode de scrutin. Déjà, ses principaux orateurs mettent en garde le président de la République.

Au-delà, cependant, de ces joutes prévisibles, et probablement vigoureuses, l'électorat se montre, à travers les sondages, sensible essentiellement à *l'évolution du chômage.* C'est en fonction de cette donnée qu'il affirme vouloir déterminer son vote en 1986. Les socialistes, qui aujourd'hui mettent en avant les in*dices et demandaient* à être jugés sur leur gestion, devraient être bientôt servis.

J.-M. C.

(1) En outre, le MRG perd 13 sièges et les divers gauche en gagnent 4.

Le PS a davantage mobilisé à gauche que le PCF

Dans l'ensemble des sept cent quatre-vingt-deux cantons métropolitains où le PS était présent au second tour, le total des voix qu'il a *recueillies le 17 mars représente* 104,90 % du total des voix obtenues par la gauche le 10 mars. Pour le PCF, présent dans deux cent trente-quatre cantons, cette proportion est de 96,32 %. Pour le Mouvement des radicaux de gauche, présent dans soixante-neuf cantons, la proportion est de 98,67 %. Les dirigeants communistes sont donc fondés à considérer que leur électorat, une fois de plus, s'est montré plus unitaire que celui du Parti socialiste et celui du MRG.

Les socialistes peuvent observer, pour leur part, que leur parti s'est révélé capable non seulement de rassembler les électeurs de gauche du premier tour, mais aussi de mobiliser des abstentionnistes et de « mor*dre » sur* d'autres *électorats,* écologiste notamment, ce que le PCF, globalement, n'a pas pu faire.

Le Parti communiste, incontestablement, a souffert, dans certains départements, de reports de voix *insuffisants de la part des électeurs* non communistes. Cela a été le cas dans les Hautes-Pyrénées, où il perd deux cantons (dont celui que représentait le maire de Tarbes, M. Erracarret), dans les Côtes-du-Nord, dans les Bouches-du-Rhône, dans l'Allier, surtout, où la présidence du conseil général paraissait à la portée des communistes. Au total, les candidats communistes n'ont enregistré un progrès en pourcentage, par rap*port aux voix de gauche du premier* tour, que dans quatre-vingt-dix-huit cantons, et ils n'ont progressé en voix que dans quatre-vingt-seize cantons sur deux cent trente-quatre.

Le comportement unitaire des électeurs a, toutefois, été suffisant pour permettre au PCF de conserver la présidence du conseil *général du* Val-de-Marne et de demeurer majoritaire à lui seul au conseil général de la Seine-Saint-Denis. Dans le premier de ces deux départements, la progression de la gauche, d'un tour à l'autre, là où elle était représentée par un candidat communiste, semble indiquer que le PCF n'avait pas mobilisé au premier la totalité de son électorat potentiel, que l'enjeu *de la présidence a incité à aller voter* en plus grand nombre au second tour. La gestion communiste *conserverait-elle, auprès d'électeurs* qui n'adhèrent plus à la ligne politique de ce parti, un prestige intact ?

Il est évident, en tout cas, que si le PCF s'est montré capable de résister *là où son rôle d'administrateur et* la personnalité de ses élus prennent le relais d'une influence politique *déclinante, il n'est pas en état de* faire des conquêtes au détriment de la droite. Là où celle-ci pouvait perdre un canton, en Seine-Saint-Denis – celui de Villepinte, – c'est le candidat socialiste qui le lui a enlevé, *après avoir devancé le candidat* communiste au premier tour.

Le PS n'a régressé, au second tour, en pourcentage, que dans le tiers (deux cent quarante-cinq) des cantons où *il était* présent, et *il ne* perd des voix, par rapport au total des voix de gauche au premier tour, que dans cent quatre-vingt treize cantons. La mobilisation à laquelle il est parvenu autour de ses candidats ne lui a pas permis de sauver ses présidences de conseil général les plus menacées.

A la différence du PCF, toutefois, les socialistes ont pu progresser aussi bien hors de leurs fiefs que là où ils sont les plus anciennement implantés. L'effet produit, sur l'électorat de gauche et au-delà, par l'installation du Front national parmi les grandes forces politiques, a sans aucun doute joué un rôle important dans l'esprit des électeurs qui ont donné au PS, *le 17 mars, des voix* qu'ils lui avaient refusées le 10 mars.

PATRICK JARREAU.

Les limites de l'« effet Le Pen »

L'« effet Le Pen » trouve-t-il déjà *ses limites ?* Il est clair, en tout cas, que, quel que soit le cas de figure, les électeurs de droite ne sont pas unanimes, loin de là, à rallier l'extrême droite. Dans aucun des cinquante cantons où il participait, directement ou indirectement, à ce second tour de scrutin, le Front national ne réalise ses espérances. Partout ses scores apparaissent très inférieurs aux reports escomptés et les réticences sont manifestes, que le représentant de M. Jean-Marie Le Pen se soit trouvé en position de duel avec un candidat de gauche, en concurrence avec un porte-drapeau de l'opposition parlementaire ou mêlé à une « triangulaire », en ballottage favorable ou défavorable.

Pour M. Le Pen, le bilan se révèle *donc totalement négatif, sans aucun* rapport avec les 10,44 % des suffrages recueillis au premier tour dans les quelque 1 460 cantons où le Front national était présent ou *représenté. Le chef de file de* l'extrême droite ne peut revendiquer qu'un seul élu alors qu'il en espérait au moins une vingtaine au vu des résultats du premier tour. Encore convient-il de rappeler que M. Jean Roussel, élu conseiller général du quatorzième canton de Marseille, aux dépens du chef marseillais du RPR, M. Hyacinthe Santoni, député des Bouches-du-Rhône, n'était que soutenu par le Front national, dont il n'est pas membre. Son succès s'explique sans doute plus par le ralliement circonstanciel de certains électeurs de gauche, décidés à donner une leçon au deuxième de liste de M. Jean-Claude Gaudin aux dernières municipales, que par une adhésion massive des électeurs au champion local du Front national. Il y a eu, en effet, dans ce canton 1 261 électeurs de moins qu'au premier tour, et M. Roussel n'a obtenu que 999 voix de plus que le dimanche précédent, contre 462 de plus pour M. Santoni.

Le Front national possédait ses meilleures chances dans les six cantons où, après être arrivé en tête de l'opposition le 10 mars, il demeurait confronté, seul, à un sortant socialiste. La déperdition qu'il y subit est moins importante qu'ailleurs mais assez sensible, toutefois, pour qu'il subisse six échecs. Dans le septième canton de Montpellier, où le président régional du mouvement « lepéniste », M. Alain Jamet, savourait *déjà sa victoire (le Monde* du 16 mars), le résultat est particulièrement révélateur. Alors qu'il disposait après le premier tour d'une avance personnelle de 1 715 voix sur *le conseiller socialiste sortant et* d'un potentiel de 62,18 % de suffrages de droite (10 354 voix au total), M. Jamet améliore certes son score de 1 622 voix, mais il perd *15,53 points par rapport à son potentiel* théorique et se retrouve distancé de 462 voix. Comme il n'y a eu que 257 votants de plus, tout laisse à penser que M. Jamet a subi la réac*tion de dépit* d'une bonne partie des 1 440 électeurs modérés qui avaient accordé, au premier tour, leurs suffrages au candidat de l'UDF-PR, M. Jacques Martin, lequel avait été contraint de se retirer, la mort dans l'âme, face à M. Jamet et avait publiquement exprimé son rejet des thèses soutenues par le Front national. Dans ce canton de Montpellier, la droite libérale a fait délibérément obstacle à l'extrême droite.

Un peu plus unitaire mais...

La réaction du corps électoral a été analogue dans les cantons d'Apt et d'Avignon-Sud (Vaucluse), où le candidat du Front national a *été* battu alors qu'il paraissait disposer d'une marge de sécurité, le potentiel des voix de droite y représentant respectivement 54,61 % et 54,76 % des suffrages exprimés (la perte s'est établie à 11,74 et 13,50 points, – 1930 voix dans le premier cas, – 1 345 dans le second). De même dans les cantons de Marseille IX et Marseille XVII (Bouches-du-Rhône), où les conseillers socialiste sortants sont réélus alors que le porte-drapeau du Front national disposait là d'un capital potentiel de *54,05 % et ici de 53,76 %*. Sa perte s'est élevée respectivement à 6,23 et 7,54 points. Enfin, dans le département du Nord, où le parti de M. Le Pen semblait certain de gagner, contre le PS, le canton de Roubaix-Est, sa candidate ne recueille que 41,12 % des suffrages alors que le potentiel des voix de l'opposition s'élevait à 54,05 % au soir du 10 mars, soit une perte de 13,50 points.

L'électorat de droite s'est montré un peu plus unitaire, derrière le Front national, quand celui-ci se trouvait en ballottage défavorable mais avec de sérieuses chances de gagner pour peu qu'il parvînt à mobiliser davantage au second tour. Les candidats de M. le Pen n'ont pas gagné pour autant. C'est dans le canton de Saint-Priest (Rhône) que les reports se sont effectués de la meilleure façon. Le candidat de l'extrême droite n'y a pourtant pas amélioré son score (42,44 % contre un potentiel de 44,66 % au premier tour, soit une déperdition de 2,22 points). Dans l'autre canton du Rhône, où se jouait un duel similaire – celui de Saint-Fons – il a manqué au candidat du Front national 1 015 voix pour récupérer intégralement toutes les voix rassemblées par la droite le 10 mars (38,14 % contre 42,87 %, soit une perte de 4,73 points). De même, dans le canton d'Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), où il a manqué 181 voix au candidat soutenu officiellement par le Front national, qui a recueilli finalement 41,66 % pour un potentiel de 44,65 % (– *2,99* points), et dans le canton de Châtillon-sur-Chalaronne (Ain), où il a manqué 574 voix au représentant de M. Le Pen qui a obtenu 38,23 % des suffrages pour un potentiel de 47,79 % (– 9,56 points).

Ostracisme

Même quand la gauche était absente de la compétition, le Front national a été victime d'un ostracisme certain. A choisir entre un représentant du Front national – fût-il arrivé en tête de l'opposition au premier tour – et un candidat de l'UDF et du RPR, les électeurs de droite ont, pour la plupart, choisi le moins extrémiste. Dans les quatre cantons des Alpes-Maritimes où le parti de M. Le Pen rêvait de tirer son épingle du jeu (Cagnes-sur-Mer, Cannes-Centre, Carros, Mandelieu), la confrontation a tourné à son net désavantage (ses candidats y ont obtenu respectivement 36,31 %; *42,14 % ; 13,40 % ; 43,24 %*).

Idem quand le Front national a entrepris de défier en « triangulaire » un autre candidat de l'opposition – ou de soutenir les défis qui lui étaient lancés par certains rivaux – au risque de faciliter la tâche de la gauche. Ainsi la formation de M. Le Pen n'a-t-elle tiré aucun bénéfice immédiat de ses affrontements avec le RPR et l'UDF dans les Bouches-du-Rhône (*cantons* de La Ciotat, Marseille X, Marseille XIV B) qui ont rendu service deux fois au PC et une fois au PS, ni dans le Var, où sa présence n'a pas empêché *le succès de l'UDF* à Ollioules et à Toulon et du RPR à La Valette-du-Var. Dans ces trois cantons, le Front national a même effacé lui-même l'impact positif de ses scores du premier tour qui l'avaient placé avant ses concurrents directs.

Au total, le Front national recueille plus de 40 % des suffrages exprimés au second tour dans douze cantons, presque tous répartis dans les départements méridionaux où son implantation est la plus forte (Bouches-du-Rhône, Hérault, Alpes-Maritimes, Vaucluse, Var, Pyrénées-Orientales, et Rhône). Dans huit cantons, il obtient entre 30 % et 40 % des voix (seuls les *départements de l'Ain et du Nord* s'ajoutent à la liste) ; dans treize cantons il en obtient entre 20 % et 30 % (s'ajoutent le Haut-Rhin et la Corse-du-Sud) ; dans dix-sept cantons, *il en rassemble entre 10 % et* 20 % (il faut alors ajouter aux départements précités ceux du Lot-et-Garonne, du Jura, de la Seine-et-Marne, du Puy-de-Dôme, du Bas-Rhin).

Dans les cinquante cantons où il participait au deuxième tour, le Front national totalise, selon nos comptes, *141 973 suffrages*, soit 25,76 % du potentiel des suffrages de droite rassemblés au premier tour dans les mêmes cantons. Le pouvoir d'attraction du discours de M. Le Pen n'apparaît donc pas irrésistible au sein de l'opposition dont *certains électeurs modérés* appréhendent, de toute évidence, la compromission avec les thèmes simplistes de l'extrême droite.

Ce constat prend la valeur d'un échec relatif au moment où le Front national se prévaut d'une audience croissante dans l'opinion publique.

ALAIN ROLLAT.

LA FIN DE CAMPAGNE DU PRÉSIDENT DU FRONT NATIONAL

Jean-Marie et Marine

Il était impérial M. Le Pen, dimanche soir, en son salon Napo*léon Ier, loué au grand hôtel* parisien Georges-V. Impérial de bonheur et de certitude, dans ce décor tout de boiseries grand chic, grand genre. Impérial et sacré tel par les médias, aimantés par cet animal politique impeccablement sanglé dans son cos*tume bleu nuit,* la mèche sagement rangée. Impérial mais *« républicain et démocrate »,* bien sûr, sans barguigner...

Cette soirée, ce fut, tout bien pesé, un délice et comme une friandise attendue pour cet opposant de presque toujours. Un *rêve, enfin éveillé, qui n'adoucira* en rien sa verve assassine. De M. Jacques Chirac, il dira en privé : *« C'est l'annonce d'un gouvernement social-démocrate. Le chien retourne à son vomissement ».* A M. Alain Duhamel, il envoie : *« Vous nous prédisez le temps qu'il faisait avant-hier. »* A M. Jean-Pierre Chevènement : *« Qu'avez-vous donc fait pour la France ? Vous êtes un vantard, un matamore. »* Et ainsi de suite. Car le président du Front national *est bon, si l'on peut dire, quand il* s'échauffe, quand il oublie le poster qui le représente détendu, bronzé, en chemise d'été col ouvert, tout miel.

Ce soir, M. Le Pen est à *la ma*nœuvre. Sa soirée est chargée. 20 h-20 h 30 : intervention en direct dans le journal de TF 1. 20 h 30 – 22 heures : déclarations et réparties définitives sur *Europe 1, RTL, RMC, France-Inter.* 22 h 30 : grand débat sur TF 1 avec *« la bande des trois »*, ainsi réduite en raison du forfait communiste. M. Le Pen se prépare. Il a sorti son stylo, il prend des notes. L'élection de *Mme Edith Cresson lui arrache* un sourire, celle de M. Jean-François Deniau, non.

Ce soir, M. Le Pen est aussi un peu nerveux. Impérial et nerveux. *A peine couvert* d'une gloire électorale confirmée, il essuie les inconvénients de l'avidité « médiatique ». Le salon Napoléon se fait petit, trop petit. Les caméras de TF 1 *mangent l'espace, les pro*jecteurs en surchauffe aspirent l'air, les photographes photocopient à tout-va les faits et gestes du « président » : la goutte de sueur qui glisse sur son front, la *mèche qui se* détache. Alors, M. Le Pen s'irrite, prend à partie un paparazzo pugnace : *« Ce qui est important, ce n'est pas que je passe ma main sur le visage ».* dispute le preneur de son d'une radio : *« Vous m'avez cassé les pieds tout le temps »*, repart sur ces photographes, toujours à l'affût du « mauvais » cliché. La vie d'un homme politique serait-elle vraiment une vie de chien ?

Marine, sa fille cadette, seize *ans, n'en croit pas un mot.* Elle pense que la politique récompense les justes. *« Le RPR est enfin en train de commencer sa chute après toutes ses erreurs,* confie-t-elle, *On a un élu sur cinq candidats. C'est évidemment une victoire. »* Elle rayonne : *« Demain, il y aura la queue devant le Front national pour les adhésions ; c'est devenu un des plus grands partis de France, parce que le PC... »*

Elle sourit à son père. Tortionnaire ? *« C'est horrible. Je sais que c'est pas vrai. Bien sûr que je réagis quand j'entends des choses comme ça. Mais on s'y attendait. Ils ont tout essayé. Ils ont essayé Pordea.*

M. Gustace Pordea, député au Parlement européen, accusé par *le Matin de Paris* d'être un agent de la Roumanie, *puis, évidemment, comme papa a fait l'Indochine et l'Algérie, on l'a traité de nazi, de tortionnaire. Cela devient ridicule. Ils devraient s'arrêter ! »*

Martine rejette en arrière ses beaux cheveux blonds. Son père file vers les studios de TF1 avec ses trois hommes de confiance. Ce débat télévisé sera, lui aussi, *un sacre. Le sacre rose* de M. Le Pen, sans l'oppression du salon Napoléon Ier. Un vrai sacre, cinglant pour MM. Jean Lecanuet, Jacques Toubon, Jean Poperen et Yves Cochet – le *« vert »* de service – que les photographes finiront par complètement oublier au profit du président du Front national. Instant savoureux en forme de revanche, qui arrachera à MM. Poperen et Toubon un sourire complice et amer.

LAURENT GREILSAMER.

des cantonales

Le pouvoir face à ses tentations

(Suite de la première page.)

Mais l'inverse ne s'est guère produit. Le gros méchant loup n'aura gagné, en tout et pour tout, qu'un siège. Et c'est parce que la droite traditionnelle l'a préféré au lepéniste que dans un certain nombre de cas le socialiste l'a emporté.

L'attitude de l'électorat confirme ainsi la tendance à surmonter les clivages partisans que mettent en lumière les sondages sur la popularité des personnalités politiques. Dans le climat d'impitoyable compétition économique auquel sont soumises la France et l'Europe, c'est un signe réconfortant.

Ce début de recentrage est facilité par un système électoral qui s'il coupe le pays en deux, et contraint à des alliances contre nature, tend à marginaliser les extrêmes. La proportionnelle, qui serait au demeurant, pour un scrutin cantonal, totalement absurde, engendrerait une tout autre configuration, au sein de laquelle PC et Front national tiendraient une bien plus grande place. L'opposition y laisserait inévitablement des plumes, mais le PS aussi. Cet aspect des choses ne saurait échapper au président de la République qui va devoir maintenant arbitrer le débat depuis longtemps engagé sur la loi électorale à adopter pour les législatives de l'an prochain.

Chacune des solutions envisagées a sa logique, et le choix entre elles relève dans une grande mesure du pari. C'est que les Français se méfient instinctivement, en ce domaine, de ce qui est trop compliqué. Ils y reniflent aisément le parfum de ces magouilles dont ils ont de plus en plus horreur. Ils ne voteront pas en masse pour un parti qui leur donnerait le sentiment de ne changer la règle du jeu que pour se maintenir artificiellement en place.

Mieux vaut donc pour le pouvoir opter pour une solution simple et de nature à rallier le plus grand nombre de Français : soit le maintien du système actuel — moins téméraire peut-être, à voir ce qui s'est passé dimanche, qu'on ne serait porté à le croire, — soit le système, proposé en son temps par Valéry Giscard d'Estaing, qui limite la proportionnelle aux départements les plus peuplés — ce qui constituerait un geste en direction de l'opposition, ou du moins de l'UDF.

Mais le choix d'une loi électorale n'est pas le seul qui se présente aujourd'hui au chef de l'Etat et au gouvernement. A un an du renouvellement de l'Assemblée nationale, la tentation doit être forte de gommer un peu de la rigueur du plan de redressement et de créer, par une politique artificielle de relance, un nombre d'emplois suffisants pour faire que la « majorité » retrouve la majorité. A supposer cependant qu'une telle attitude soit payante sur le plan électoral — ce qui n'est nullement démontré —, il faut bien voir le prix qui devrait être ensuite acquitté : souvenons-nous du tête-à-queue que Pierre Mauroy a dû amorcer dès 1982.

Les Français se déchirent sur beaucoup de points : mais il y en a beaucoup d'autres sur lesquels ils s'entendent plus qu'on ne le croit. La gestion des affaires du pays face à la crise internationale et à l'égoïsme sacré de l'allié américain relève de plus en plus de ce consensus : c'est parce que cette gestion commence à porter ses fruits que s'est produit le léger frémissement que les cantonales, finalement, enregistrent. Ce n'est pas le moment de tourner casaque.

ANDRÉ FONTAINE.

La porte étroite

(Suite de la première page.)

Il serait alors le greffier d'un pouvoir revenu sur la rive droite, à l'Hôtel Matignon (en vertu de cet article 20 de la Constitution qui n'a jamais été vraiment appliqué).

Que l'écart, donc, se maitienne à son niveau du 10 mars — qui est fort proche de celui de juin 1968, — et c'en serait fait de l' « expérience » grandeur nature de la gauche au pouvoir. M. Mitterrand rejoindrait Léon Blum et Pierre Mendès France au cimetière des rêves sans lendemain.

Un Parti socialiste à 30 % au moins sans lequel ne pourrait se construire aucune ambition d'exercice du pouvoir, c'est le rêve déjà ancien de M. Mitterrand. Il a tenté de le réaliser sur les décombres du Parti communiste, stratégie qui portait en germe condamnation d'une union de la gauche conclue pour la seule conquête du pouvoir.

Le PCF s'est marginalisé et son secrétaire général y a mis du sien. L'union de la gauche est morte. Quand au parti socialiste, il n'a ni le poids ni la surface espéré : 25 % des suffrages au premier tour des élections cantonales, c'est mieux que prévu, mais c'est loin du compte.

Comment gagner encore cinq points ? En commençant, évidemment, par n'en point reperdre. Le deuxième tour des élections cantonales présentait, de ce point de vue, un sérieux danger. L'abandon à l'opposition d'une dizaine de présidences de conseils généraux risquait d'être interprété dans l'opinion comme la confirmation du recul précipité d'une gauche en déroute. La défaite appellant la défaite, c'en était fini, peut-être, du « frémissement » du premier tour.

Il a suffi que la gauche sauve à l'arraché quelques départements-symboles — le Nord, le Territoire de Belfort — pour estomper les spectres de l'Isère et de deux cent quarante-huit cantons perdus. Il a fallu aussi, il st vrai, agiter les sondages qui accordent au PS 28 % des intentions de vote aux législatives pour que l'opposition ne considère pas sa victoire d'aujourd'hui comme un « triomphe » assuré pour demain.

Pour les socialistes, il est capital que l'échec des cantonales n'atteigne pas M. Fabius. Il leur faut valider la stratégie de juillet, celle de l'équipe socialiste homogène : gouverner au centre pour s'adapter à la nouvelle solitude du PS certes, mais aussi pour regagner l'électorat flottant qui avait voté à gauche en 1981. L'opposition a d'ailleurs compris qu'il lui faut garder cet électorat-là (qu'elle a récupéré entre 1982 et 1984) mais elle ne s'est réadaptée que tardivement à cette nécessité. D'où sa soudaine fermeté à l'égard du Front national. Quant à la tactique choisie par le pouvoir, elle consiste à ne rien faire qui puisse heurter qui que ce soit, à s'adosser aux indices économiques, pour peu qu'ils s'améliorent. Il restera à prendre les « déçus du socialisme » à témoin que, tous comptes faits, la gauche n'est pas si mal.

En attendant, l'objectif du pouvoir est d'éviter que la droite, forte des succès qu'elle a remportés depuis quatre ans, ne continue sur sa lancée. Le meilleur moyen : transformer les rivalités internes de l'opposition en division de son électorat. En d'autres termes : exploiter « le diable » Le Pen et démontrer à une opinion plutôt barriste qu'une alliance Giscard-Chirac est difficilement crédible, étant donné le passé conflictuel des deux hommes.

Rude tâche pour M. Mitterrand, tant il est clair que l'opposition dans la conquête du pouvoir est nécessairement unitaire. C'est pourtant la seule chance de M. Mitterrand. Une porte étroite dont la clef est évidemment l'introduction à un degré ou à un autre du scrutin proportionnel.

Au-delà des questions subalternes d'opportunité, ce sujet (sur lequel tous les dirigeants ont tenu des propos contradictoires) soulève deux interrogations de fond : les institutions, la place de l'extrême droite.

L'argumentation selon laquelle les institutions seraient *ipso facto* remises en cause par un changement de mode de scrutin fait peu de cas de ce que le général de Gaulle nommait leur « élasticité ». La véritable question est de savoir si le système majoritaire qui engendre la bipolarisation est encore viable. Certes, les cantonales le montrent, il est toujours opérationnel lorsqu'il s'agit des comportements électoraux. Mais, lorsqu'il s'agit du gouvernement, il s'est cassé en 1976, sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, et surtout en 1984, sous celui de M. Mitterrand (1). Ne faut-il pas en prendre acte et donner au jeu politique la souplesse qui lui permettra d'accompagner les évolutions idéologiques d'une partie de la droite et d'une partie de la gauche ?

Reste la place de l'extrême droite. Les socialistes voulaient démontrer que la droite a besoin de l'exrtrême droite : la preuve en est administrée dans tous les cantons — ils sont les plus nombreux — où les reports ont été corrects. Mais, d'une part, on ne peut indéfiniment faire campagne sur le thème « Attention, danger ! » et permettre à ce danger de s'affirmer. Et, d'autre part, la droite parlementaire n'a pas besoin, dans l'état actuel du rapport des forces, du Front national pour obtenir une majorité en sièges à l'Assemblée, quel que soit le mode de scrutin (sauf dans l'hypothèse d'une proportionnelle nationale intégrale).

Subsiste enfin une inconnue : les intérêts du président et ceux du PS sont-ils parfaitement concordants ? Il paraît aller de soi que le président souhaite s'aider de la proportionnelle pour diviser la droite. Mais ce mode de scrutin peut conduire aussi à un éparpillement de la gauche, nuisible au PS lui-même. C'en serait fait alors de ce bel outil de conquête et d'exercice du pouvoir que les sondages créditent de 28 % des intentions de vote.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Juillet 1984 : départ du PC, nomination de M. Fabius qui affirme un mot d'ordre aux contours aussi peu dogmatiques que possible : « *Moderniser la France, rassembler les Français* ».

Trois sondages confirment la meilleure santé de la gauche

Trois enquêtes d'opinion éclairent les résultats des élections cantonales et méritent qu'on s'y arrête. Les deux premières ont été faites par BVA et par l'IFOP à la sortie des urnes (sondages-isoloirs) le 10 mars, c'est-à-dire au premier tour des cantonales. Ils portent sur des intentions de vote législatives *(lire ci-dessous)* et conduisent aux mêmes conclusions, celles-là mêmes que nous avions tirées du premier tour des cantonales, à savoir : resserrement de l'écart droite-gauche, grâce notamment à une meilleure tenue du PS ; confirmation que la droite « parlementaire », n'est pas majoritaire à elle seule, et ne peut l'être qu'avec l'appoint du Front national.

L'étude de la SOFRES a été en revanche réalisée entre les deux tours (du mardi 12 au jeudi 14 mars) auprès de 1230 électeurs de cent cantons-tests. Elle porte sur la façon dont l'opinion a perçu les résultats du 10 mars, et leurs intentions de reports au second tour. Cette enquête fait ressortir les éléments suivants :

1) *Un scrutin politique :* ce caractère apparaît au fait que 52 % des personnes interrogées jugent que les résultats du premier tour des cantonales « *expriment bien l'état d'esprit actuel* » de l'opinion, tandis que 30 % estiment qu'il ne s'agissait, pour celle-ci, que d'un vote de défoulement ; de même, 52 % des personnes interrogées qualifient de « *politique* » ce scrutin, 39 % préfèrent y voir une consultation « *locale* ». Parmi les thèmes qui ont déterminé le comportement des électeurs, les personnes interrogées citent dans l'ordre : le chômage (40 %) ; les problèmes du canton (28 %) ; la hausse des prix (22 %) ; les problèmes du département (14 %) ;

2) *Un scrutin qui engage peu le gouvernement :* ici, la comparaison avec les réponses aux mêmes questions formulées à l'occasion du scrutin européen est significative. 14 % affirment avoir exprimé leur soutien au gouvernement ; 27 % leur mécontentement ; 44 % affirment n'avoir pas tenu compte, en votant, de leur point de vue à l'égard du gouvernement. En juin 1984, les résultats étaient respectivement les suivants : 21 % de soutien, 41 % de mécontentement, et 27 % ne tenant pas compte de leur sentiment à l'égard du gouvernement. M. Fabius n'est donc pas atteint par ce scrutin, alors que M. Mauroy l'était fortement par les élections européennes ;

3) *Un vote d'opposition relativement homogène :* la catégorie des « divers droite », que le RPR et l'UDF avaient annexée au soir du premier tour, mais dans laquelle M. Le Pen pensait pouvoir puiser, se répartit comme suit : 14 % de ses électeurs se réclament de la gauche, 29 % de l'écologie, 35 % de l'UDF, 31 % du RPR, 1 % de l'extrême droite et 17 % ne se situent eux-mêmes dans aucune catégorie. 87 % de ces électeurs des « divers droite » affirment qu'ils reporteront leurs suffrages sur le candidat de l'opposition « parlementaire » le mieux placé.

4) *Des éléments positifs pour la gauche :* elle regagne un peu de terrain dans les catégories sociales qui lui sont traditionnellement hostiles (elle passe à 27 % chez les agriculteurs et gagne 5 points par rapport aux européennes ; elle obtient 34 % chez les petits commerçants, soit un gain de 12 points par rapport à juin 1984) ; la gauche progresse également chez ceux des électeurs qui se classent au centre (elle passe de 22 à 28 %, toujours par rapport au scrutin européen), et chez ceux que l'on classe dans le « marais » (de 32 % à 42 %). La gauche reste en outre majoritaire chez les vingt-cinq-trente-quatre ans (51 %), les ouvriers (54 %) et les salariés (50 %). En revanche, la gauche reste minoritaire chez les jeunes (dix-huit-vingt-quatre ans) avec 43 % et chez les cadres moyens (45 %), deux catégories qui avaient fait la prospérité électorale du PS en 1981.

5) *L'effet le Pen :* la fermeté des états-majors du RPR et de l'UDF, refusant l'accord avec le Front national, est largement approuvée, par 53 % des électeurs du RPR (contre 22 % qui leur donnent tort), par 58 % des électeurs UDF (contre 21 %). Parmi les électeurs de M. Le Pen, 50 % se réclament de l'extrême droite, 21 % de la droite classique, 12 % du centre, 15 % de la gauche ou de l'extrême gauche. Ces électeurs-là sont fortement mobilisés par deux thèmes principaux : l'insécurité (citée par 47 % des électeurs de M. Le Pen) et les immigrés (cités par 35 % de ces électeurs) ;

6) *La bipolarisation imparfaite :* en cas de duels entre le PS et l'opposition « parlementaire », les électeurs communistes affirmaient vouloir se reporter à 71 % sur le PS, à 7 % sur l'opposition, et à 22 % sur l'abstention ; les électeurs de M. Le Pen étaient 73 % à vouloir se reporter sur la droite classique, 13 % sur le PS et 14 % étaient favorables à l'abstention ;

7) *Une certaine indécision :* si 66 % des personnes interrogées affirment ne pas vouloir changer d'avis avant les élections législatives de 1986, 11 % pensent au contraire qu'elles peuvent changer d'avis, et 23 % ne le savent pas (parmi cette dernière catégorie, on ne compte pas moins de 18 % de personnes qui se réclament de l'opposition). A la question de savoir ce qui pourrait les faire changer d'avis, 61 % répondent : l'évolution du chômage ; 44 % l'évolution du pouvoir d'achat ; 27 % l'insécurité et l'immigration ; 22 % le sort des acquis sociaux.

J.-M. C.

Selon le sondage de l'Institut Bull-BVA, diffusé sur Antenne 2, les résultats d'élections législatives qui auraient eu lieu le 10 mars auraient donné les chiffres suivants, selon les réponses fournies par les électeurs du premier tour des cantonales :

	%
Extrême gauche	1,6
PCF	10,8
PS-MRG	28
Divers gauche	1,5
Ecologistes	2,9
UDF	17,6
RPR	25,5
Divers droite	4,9
Front national	7,2

Selon le sondage de l'IFOP publié par RTL, les résultats auraient été les suivants en cas d'élections législatives :

	%
Extrême gauche	2
PCF	11
PS	28
MRG	2
Ecologistes	5
UDF	19
RPR	24
Front national	9

SIMULATION IFOP - RTL - *LE POINT*
en nombre de sièges en cas de scrutin législatif

	Scrutin majoritaire à deux tours	Proportionnelle intégrale	Proprotionnelle départementale système IVe République	Système Giscard Seuil 540000 habitants
Parti communiste	13	52	31	27
Divers gauche		– 18 –	–	
Parti socialiste	128	134	158	150
Ecologistes		–	23	–
UDF / RPR	333	205	264	269
Front national		– 18	42	18

LE SECOND TOUR

SELON LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

LE BILAN EN SIÈGES DES DEUX TOURS

FORMATIONS	SORTANTS	ÉLUS	BALANCE
Extrême gauche	2	1	– 1
PCF	229	149	– 80
PS	579	424	– 155
MRG	70	57	– 13
Divers gauche	55	59	+ 4
Ecologistes	0	2	+ 2
RPR	245	400	+ 155
UDF	423	525	+ 102
Divers opposition	301	425	+ 124
Extrême droite	1	2	+ 1
TOTAL	1 905	2 044	+ 139

LE BILAN CHIFFRÉ DU SECOND TOUR

(métropole et outre-mer)

INSCRITS 12365502
VOTANTS 8190772
ABSTENTIONS .... 4174730 (33,76 %)
EXPRIMÉS 7803909

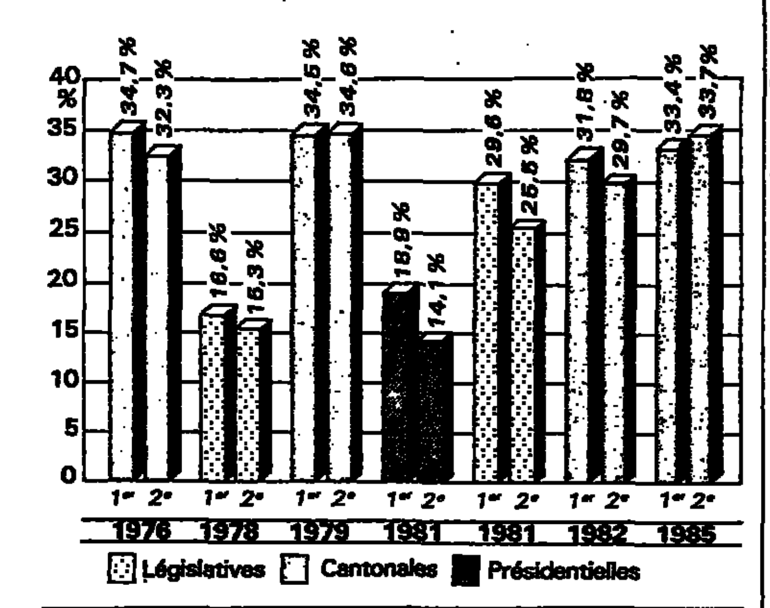
Formations	Nombre de Voix	% par rapport aux suffrages exprimés
Extrême gauche	5020	0,06
PC	882735	11,31
PS	2436351	31,21
MRG	139979	1,79
Divers gauche	139266	1,78
Ecologistes	2805	0,03
RPR	1650834	21,15
UDF	1387129	17,77
Divers opposition	1017846	13,04
Extrême droite	142144	1,82

LE SECOND TOUR EN MÉTROPOLE SELON NOS STATISTIQUES

INSCRITS 12193255
VOTANTS 8102213
ABSTENTIONS .... 4091042 (33,55 %)
EXPRIMÉS 7712641

	Nombre de Voix	Pourcentage
Extrême gauche	1227	0,01
PC	877715	11,38
PS	2456815	31,85
MRG	148765	1,92
Divers gauche	85337	1,10
UDF	1519311	19,69
RPR	1633159	21,17
Divers opposition	832642	10,79
FN	141973	1,84
Divers	15697	0,20

LES ABSTENTIONS DEPUIS 1976



Le sort des parlementaires ...

● **Députés réélus au premier tour :**

MM. Charles Millon (UDF, Ain) ; Daniel Chevallier (PS, Hautes-Alpes) ; Jacques Médecin (RPR, Alpes-Maritimes) ; Régis Perbet (RPR, Ardèche) ; Régis Barailla (PS, Aude) ; Jacques Godfrain (RPR, Aveyron) ; Jean Rigal (app. PS, Aveyron) ; Louis Philibert (PS, Bouches-du-Rhône) ; François d'Harcourt (app. UDF, Calvados) ; Pierre Raynal (RPR, Cantal) ; Jean-Guy Branger (non inscr., Charente-Maritime) ; Jean de Lipkowski (RPR, Charente-Maritime) ; Jean-Paul de Rocca-Serra (RPR, Corse-du-Sud) ; Gilbert Mathieu (app. UDF, Côte-d'Or) ; Roland Vuillaume (RPR, Doubs) ; Maurice Dousset (UDF, Eure-et-Loir) ; Jean Royer (non inscr., Indre-et-Loire) ; Roger Duroure (PS, Landes) ; Roger Corrèze (RPR, Loir-et-Cher) ; Jean Proriol (UDF, Haute-Loire) ; Joseph-Henri Maujoüan du Gasset (UDF, Loire-Atlantique) ; Adrien Durand (UDF, Lozère) ; Maurice Ligot (app. UDF, Maine-et-Loire) ; Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne) ; Charles Fèvre (UDF, Haute-Marne) ; François d'Aubert (UDF, Mayenne) ; Roger Lestas (UDF, Mayenne) ; Henri de Gastines (RPR, Mayenne) ; Jean Bernard (PS, Meuse) ; Jean-Charles Cavaillé (RPR, Morbihan) ; Aimé Kerguerss (UDF, Morbihan) ; Raymond Marcellin (UDF, Morbihan) ; Charles Paccou (RPR, Nord) ; Francis Geng (UDF, Orne) ; Jean-Claude Bois (PS, Pas-de-Calais) ; Valéry Giscard d'Estaing (UDF, Puy-de-Dôme) ; Michel Inchauspé (RPR, Pyrénées-Atlantiques) ; André Durr (RPR, Bas-Rhin) ; François Grussenmeyer (RPR, Bas-Rhin) ; Adrien Zeller (app. UDF, Bas-Rhin) ; Charles Haby (RPR, Haut-Rhin) ; Pierre Gascher (non inscr., Sarthe) ; François Fillon (RPR, Sarthe) ; Michel Barnier (RPR, Savoie) ; Jean-Brocard (UDF, Haute-Savoie) ; Michel Péricard (RPR, Yvelines) ; François Léotard (UDF, Var) ; Pierre Métais (PS, Vendée) ; Roland Nungesser (RPR, Val-de-Marne) ; Marcel Esdras (app. UDF, Guadeloupe).

● **Député élu au premier tour :**

M. Jean Briane (UDF, Aveyron).

● **Députés battus au premier tour :**

MM. Bernard Villette (PS, Charente) ; Jacques Roger-Machart (PS, Haute-Garonne).

● **Député non sortant non élu au premier tour :**

M. Michel Sapin (PS, Indre).

● **Députés non sortants s'étant retirés après le premier tour :**

MM. Michel Cartelet (PS, Aube), Jean-Jacques Benetière (PS, Loire), Umberto Battist (PS, Nord), Jean Beaufils (PS, Seine-Maritime).

● **Députés réélus au second tour :**

MM. Noël Ravassard (PS, Ain), Jean-Pierre Balligand (PS, Aisne), Marius Masse (PS, Bouches-du-Rhône), Jean-Claude Cassaing (PS, Corrèze), Nicolas Alfonsi (app. PS, Corse-du-Sud), Jean-Paul Luisi (app. PS, Haute-Corse), Charles Josselin (PS, Côtes-du-Nord), Michel Suchod (PS, Dordogne), Freddy Deschaux-Beaume (PS, Eure), Alain Journet (PS, Gard), Gérard Bapt (PS, Haute-Garonne), Pierre Ortet (PS, Haute-Garonne), Jean laborde (PS, Gers) ; Raoul Bayou (PS, Hérault), Clément Théaudin (PS, Ille-et-Vilaine), Alain Brune (PS, Jura), Jacques Badet (PS, Loire) ; René Haby (UDF, Meurthe-et-Moselle), Bernard Derosier (PS, Nord), Gérard Haesebroeck (PS, Nord), Jean-Pierre Braine (PS, Oise) ; Roland Florian (PS, Oise) ; Michel Lambert (PS, Orne) ; André Delehedde (PS, Pas-de-Calais) ; Dominique Dupilet (PS, Pas-de-Calais) ; Michel Sergent (PS, Pas-de-Calais) ; Maurice Adevah-Pœuf (PS, Puy-de-Dôme) ; Jacques Lavédrine (PS, Puy-de-Dôme) ; Henri Prat (PS, Pyrénées-Atlantiques) ; Jean-Marie Caro (UDF, Bas-Rhin) ; Jean-Jack Queyranne (PS, Rhône) ; André Billardon (PS, Saône-et-Loire) ; Roger Leborne (PS, Saône-et-Loire) ; Maurice Mathus (PS, Saône-et-Loire) ; Jean-Claude Bateux (PS, Seine-Maritime) ; Paul Dhaille (PS, Seine-Maritime) ; Michel Couillet (PC, Somme) ; Jacques Fleury (PS, Somme) ; André Borel (PS, Vaucluse) ; Raoul Cartraud (PS, Vienne) ; Roland Mazoin (PC, Haute-Vienne) ; Marcel Mocœur (PS, Haute-Vienne) ; Christian Pierret (PS, Vosges) ; Léo Grézard (PS, Yonne) ; Roger Lassalle (PS, Yonne) ; Yves Tavernier (PS, Essonne) ; Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis) ; Gilbert Bonnemaison (PS, Seine-Saint-Denis) ; Laurent Cathala (PS, Val-de-Marne) ; Wilfrid Bertile (PS, La Réunion.

● **Députés élus au second tour :**

MM. Jean Zuccarelli (app. PS, Haute-Corse) ; Didier Chouat (PS, Côtes-du-Nord) ; Rodolphe Pesce (PS, Drôme) ; René Bourget (PS, Isère) ; Jacques Mellick (PS, Pas-de-Calais) ; Yves Sautier (UDF, Haute-Savoie) ; Marc Massion (PS, Seine-Maritime) ; Pierre Mauger (RPR, Vendée) ; Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine) ; Charles Deprez (UDF, Hauts-de-Seine).

● **Députés battus au second tour :**

MM. Gilles Charpentier (PS, Ardennes) ; Hyacinthe Santoni (RPR, Bouches-du-Rhône) ; Yves Dollo (PS, Côtes-du-Nord) ; Mme Nelly Commergnat (PS, Creuse) ; MM. Guy Bêche (PS, Doubs) ; Alex Raymond (PS, Haute-Garonne) ; Amédée Renault (PS, Indre) ; Jean Proveux (PS, Indre-et-Loire) ; Jean-Michel Testu (PS, Indre-et-Loire) ; Maurice Rival (PS, Isère) ; Jean-Pierre Santa Cruz (PS, Jura) ; Jean-Jacques Barthe (PC, Pas-de-Calais) ; Mme Renée Soum (PS, Pyrénées-Orientales) ; MM. Jean Oehler (PS, Bas-Rhin) ; Jean-Pierre Worms (PS, Saône-et-Loire) ; Robert Le Foll (PS, Seine-et-Marne) ; Guy Durbec (PS, Var).

● **Députés candidats non élus au second tour :**

M. Robert de Caumont (PS, Hautes-Alpes) ; Mme Colette Chaigneau (app. PS, Charente-Maritime) ; MM. Luc Tinseau (PS, Eure) ; Bernard Poignant (PS, Finistère) ; Klébert Haye (PS, Gironde) ; Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne) ; Job Durupt (PS, Meurthe-et-Moselle) ; Yvon Tondon (PS, Meurthe-et-Moselle) ; Paul Bladt (PS, Moselle) ; Robert Malgras (PS, Moselle) ; Nicolas Schiffler (PS, Moselle) ; Guy Vadepied (PS, Oise) ; Roland Bernard (PS, Rhône) ; Michel Bérégovoy (PS, Seine-Maritime) ; Pierre Bourguignon (PS, Seine-Maritime) ; Jean Le Gars (PS, Yvelines) ; Bernard Schreiner (PS, Yvelines).

● **Sénateurs réélus au premier tour :**

MM. Jacques Pelletier (Gauche dém., Aisne) ; Jean Cluzel (Un. cent., Allier) ; Bernard Laurent (Un. cent., Aube) ; Louis Lazuech (RI, Aveyron) ; Jacques Descours-Desacres (RI, Calvados) ; Jean-Marie Girault (RI, Calvados) ; Michel Alloncle (RPR, Charente) ; Pierre Lacour (Un. cent., Charente) ; Henri Belcour (RPR, Corrèze) ; François Giacobbi (Gauche dém., Haute-Corse) ; Bernard Barbier (RI, Côte-d'Or) ; Michel Moreigne (PS, Creuse) ; André Rouvière (PS, Gard) ; Gilbert Beaumet (non inscr., Gard) ; Jean Peyrafitte (PS, Haute-Garonne) ; Raymond Brun (app. RPR, Gironde) ; Philippe Madrelle (PS, Gironde) ; André-Georges Voisin (app. RPR, Indre-et-Loire) ; Jean Faure (Un. cent., Isère) ; Pierre Brantus (Un. cent., Jura) ; Charles Beaupetit (Gauche dém., Loir-et-Cher) ; Luc Dejoie (ratt. adm. RPR, Loire-Atlantique) ; Charles Jolibois (ratt. adm. RI, Maine-et-Loire) ; Jacques Machet (Un. cent., Marne) ; Albert Vecten (Un. cent. Marne) ; Georges Berchet (Gauche dém., Haute-Marne) ; Jacques Delong (RPR, Haute-Marne) ; René Ballayer (Un. cent., Mayenne) ; Henri Le Breton (ratt. adm. Un. cent., Morbihan) ; Claude Prouvoyeur (ratt. adm. RPR, Nord) ; Hubert d'Andigné (RPR, Orne) ; Guy Malé (Un. cent., Pyrénées-Orientales) ; Daniel Hoeffel (Un. cent., Bas-Rhin) ; Pierre Louvot (RI, Haute-Saône) ; Jacques Chaumont (RPR, Sarthe) ; Roland du Luart (RI, Sarthe) ; Jean-Pierre Blanc (Un. cent., Savoie) ; Roger Rinchet (PS, Savoie) ; Charles Ferrant (Un. cent., Seine-Maritime) ; Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne) ; Louis Brives (Gauche dém., Tarn) ; Maurice Janetti (PS, Var) ; René Monory (Un. cent., Vienne) ; Jean Chamant (RPR, Yonne) ; Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine) ; Pierre Salvi (Un. cent., Val-d'Oise) ; Paul Bénard (app. RPR, La Réunion) ; Louis Virapoullé (Un. cent., La Réunion).

● **Sénateur non sortant non élu au premier tour :**

M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne).

● **Sénateurs réélus au second tour :**

MM. Jacques Braconnier (RPR, Aisne) ; Jacques Rayband (gauche dém., Alpes-Maritimes) ; Josy Moinet (gauche dém., Charente-Maritime) ; Michel Manet (PS, Dordogne) ; Gérard Gaud (PS, Drôme) ; Raymond Poirier (Un. cent., Eure-et-Loir) ; Georges Lombard (Un. cent., Finistère) ; Jules Faigt (PS, Hérault) ; Marcel Vidal (PS, Hérault) ; Louis de La Forest (RI, Ille-et-Vilaine) ; Philippe Labeyrie (PS, Landes) ; Lucien Neuwirth (RPR, Loire) ; Marcel Costes (PS, Lot) ; Claude Huriet (ratt. adm. Un. cent., Meurthe-et-Moselle) ; Noël Berrier (PS, Nièvre) ; Robert Guillaume (PS, Nièvre) ; Roland Grimaldi (PS, Nord) ; Michel Darras (PS, Pas-de-Calais) ; François Abadie (gauche dém., Hautes-Pyrénées) ; Hubert Peyou (gauche dém., Hautes-Pyrénées) ; Jacques Durand (PS, Tarn) ; Edouard Soldani (PS, Var) ; Robert Laucournet (PS, Haute-Vienne) ; Jacques Carat (PS, Val-de-Marne) ; Mmes Hélène Luc (PC, Val-de-Marne) ; Marie-Claude Beaudeau (PC, Val-d'Oise) ; M. Georges Dagonia (PS, Guadeloupe).

● **Sénateurs élus au second tour :**

MM. Jean-Paul Chambriard (RI, Haute-Loire) ; Jean-Luc Bécart (PC, Pas-de-Calais) ; Roger Quilliot (PS, Puy-de-Dôme) ; Franck Sérusclat (PS, Rhône) ; Jacques Mossion (un. cent., Somme) ; Raymond Tarcy (app. PS, Guyane).

● **Sénateurs battus au second tour :**

MM. Stéphane Bonduel (Gauche dém., Charente-Maritime) ; René Regnault (PS, Côtes-du-Nord) ; Maurice Pic (PS, Drôme) ; Alphonse Arzel (Un. cent., Finistère) ; Marcel Fortier (RPR, Indre-et-Loire) ; Jean-Pierre Masseret (PS, Moselle) ; Camille Vallin (PC, Rhône).

● **Sénateurs ne se représentant pas :**

M. Roland Ruet (RI, Ain) ; Mme Irma Rapuzzi (PS, Bouches-du-Rhône) ; MM. Bernard Legrand (g. dém., Loire-Atlantique) ; Jacques Bialski (PS, Nord) ; Arthur Moulin (RPR, Nord) ; Jan Natali (RPR, Oise) ; Jacques Ménard (RI, Deux-Sèvres) ; Henri Duffaut (PS, Vaucluse) ; Paul Guillaumot (RI, Yonne) ; Jean Ooghe (PC, Essonne) ; Michel Giraud (RPR, Val-de-Marne).

● **Députés ne se représentant pas :**

MM. Jean-Paul Desgranges (PS, Allier) ; Firmin Bédoussac (PS, Cantal) ; Jean-Louis Goasduff (RPR, Finistère) ; Louis Maisonnat (PC, Isère) ; Edmond Massaud (PS, Lot) ; Christian Laurissergues (PS, Lot-et-Garonne) ; Charles Metzinger (PS, Moselle) ; Albert Denvers (PS, Nord) ; Paul Duraffour (app. PS, Saône-et-Loire) ; Lucien Couqueberg (PS, Territoire-de-Belfort).

581 « SORTANTS » RÉÉLUS ET 616 NOUVEAUX ÉLUS EN MÉTROPOLE AU SECOND TOUR

Selon nos statistiques, 581 des conseillers généraux sortants en ballottage en métropole après le premier tour ont été réélus : 88 PC et 1 app. ; 234 PS et 3 app. ; 33 MRG ; 12 div g. ; 19 UDF et 1 app. ; 32 UDF-CDS ; 2 UDF-PSD ; 15 UDF-RAD ; 41 UDF-PR ; 56 RPR et 1 app. ; 38 div. opp. ; 4 CNIP ; 1 bonapartiste.

Les 616 nouveaux élus se répartissent ainsi : 36 PC ; 100 PS et 2 PS dissidents ; 11 MRG ; 9 div. g. ; 1 MD ; 1 div ; 39 UDF et 1 app. ; 37 UDF-CDS ; 3 UDF-PSD ; 20 UDF-RAD ; 59 UDF-PR ; 166 RPR ; 122 div. opp. ; 2 FAR ; 6 CNIP ; 1 sout. FN.

Au total, la gauche a obtenu 530 sièges et la droite 666.

... des présidents de conseil général ...

Cinquante-quatre présidents de conseil général étaient élus de cantons soumis à élection les 10 et 17 mars. Trente-deux ont été réélus dès le premier tour et quinze au second. Trois ont été battus – quatre ne sollicitaient pas le renouvellement de leur mandat.

RÉÉLUS au premier tour : MM. Jacques Boyon, RPR (Ain) ; André Godart, CNIP (Aisne) ; Marcel Lesbros, UDF (Hautes-Alpes) ; Jacques Médecin, RPR (Alpes-Maritimes) ; Bernard Laurent, UDF-CDS (Aube) ; Robert Capdeville, PS (Aude) ; Louis Philibert, PS (Bouches-du-Rhône) ; Pierre Raynal, RPR (Cantal) ; Pierre-Rémi Houssin, RPR (Charente) ; François Giacobbi, MRG (Haute-Corse) ; Robert Poujade, RPR (Côte-d'Or) ; Michel Moreigne, PS (Creuse) ; Georges Gruillot, RPR (Doubs) ; Gilbert Baumet, ex-PS (Gard) ; Philippe Madrelle, PS (Gironde) ; André-Georges Voisin, app. RPR (Indre-et-Loire) ; Pierre Brantus, UDF-CDS (Jura) ; Albert Vecten, UDR-CDS (Marne) ; Pierre Niederberger, UDF-PR (Haute-Marne) ; René Ballayer, UDF-CDS (Mayenne) ; Raymond Marcellin, UDF-PR (Morbihan) ; Julien Schvartz, RPR (Moselle) ; Hubert d'Andigné, RPR (Orne) ; Guy Malé, div. opp. (Pyrénées-Orientales) ; Daniel Hoeffel, UDF (Bas-Rhin) ; Michel Barnier, RPR (Savoie) ; René Monory, UDF-CDS (Vienne) ; Jean Chamant, RPR (Yonne) ; Paul-Louis Tenaillon, UDF-CDS (Yvelines) ; Paul Graziani, RPR (Hauts-de-Seine) ; Pierre Salvi, UDF-CDS (Val-d'Oise) ; Younoussa Bamana, MPM (Mayotte).

Réélus au second tour : MM. Henri Coque, UDF-CDS (Allier) ; Jean-François Deniau, UDF-PR (Cher) ; Jean-Dominique Césari, MRG (Corse-du-Sud) ; Charles Josselin, PS (Côtes-du-Nord) Bernard Bioulac, PS (Dordogne) ; Gérard Saumade, PS (Hérault) ; Lucien Neuwirth, RPR (Loire) ; Claude Huriet, div. opp. (Meurthe-et-Moselle) ; Noël Berrier, PS (Nièvre) ; Hubert Peyou, MRG (Hautes-Pyrénées) ; Charles Pleindoux, UDF-RAD (Saône-et-Loire) ; Jacques Durand, PS (Tarn) ; Edouard Soldani, PS (Var) ; Jean-Garcin, PS (Vaucluse) ; Christian Proust, PS (Territoire-de-Belfort).

Battus au second tour : MM. Maurice Pic, PS (Drôme) ; Robert Huwart, MRG (Eure-et-Loir) ; Henri Bonan, PS (Oise).

Ne se représentaient pas : MM. Héloïs Castor, PS (Alpes-de-Haute-Provence) ; André Saint-Paul, PS (Ariège) ; Albert Denvers, PS (Nord) ; Emmanuel Bellony, RPR (Guyane).

... ET DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Tous élus ou réélus

Le premier tour n'avait vu la réélection que d'un seul membre du gouvernement, M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé des retraites et des personnes âgées, dans le Val-de-Marne. Le second tour s'est soldé par le succès des neuf autres membres du gouvernement qui étaient en lice.

Cinq sont réélus : Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, dans la Vienne ; MM. André Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, dans les Pyrénées-Atlantiques ; Louis Mexandeau, ministre délégué chargé des PTT, dans le Calvados ; Raymond Courrière, secrétaire d'Etat chargé des rapatriés, dans l'Aube ; Guy Lengagne, secrétaire d'Etat chargé de la mer, dans le Pas-de-Calais.

Quatre sont élus : MM. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, dans la Nièvre ; Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures, dans le Tarn-et-Garonne ; René Souchon, secrétaire d'Etat chargé de l'agriculture et de la forêt, dans le Cantal ; et Roland Carraz, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique, dans la Côte-d'Or.

DES ÉLECTIONS CANTONALES

EN ILE-DE-FRANCE

● Le PC a moins de voix mais plus de sièges que le PS
● L'opposition conforte sa domination

Heureusement pour les socialistes, les prochaines élections régionales auront lieu à la proportionnelle ; cela leur évitera d'être en effectifs réduits au futur conseil régional d'Ile-de-France. Depuis 1982, ils le savaient, mais aujourd'hui, ils en ont une confirmation flagrante : dans les sept départements qui enserrent Paris, le scrutin majoritaire leur est particulièrement défavorable. Avec 21,47 % des suffrages exprimés le 10 mars, ils n'ont au soir du deuxième tour que 19 élus sur 162 sièges à pourvoir, soit 11,73 %... Et comme la même mésaventure leur était arrivée aux élections cantonales de 1982, ils sont dans cette situation paradoxale de n'avoir que 36 conseillers généraux en banlieue parisienne alors qu'ils y ont 25 députés et 6 sénateurs.

Décidément, le PS n'arrive pas à s'implanter localement, d'ailleurs aucun de ses députés qui tentaient ici d'acquérir un nouveau siège de conseiller général n'y est parvenu. Signe plus inquiétant — mais que les municipales avaient déjà laissé entrevoir — les villes nouvelles qui devaient être, pour lui, des points d'appui solide, lui échappent de plus en plus : il échoue à Torcy, à Savigny-le-Temple, à Plaisir, à Saint-Ouen-l'Aumône, chez M. Alain Richard ; il ne sauve Cergy-Sud et Conflans-Sainte-Honorine, la ville de M. Rocard, que d'extrême justesse.

Les responsables socialistes ne peuvent pas pour autant se reprocher d'avoir choisi de mauvais candidats. La campagne électorale a porté ses fruits : le PS a gagné près de trois points sur les européennes de l'an dernier (18,56 % des suffrages exprimés). Au vu des résultats des municipales et des européennes, il était en difficulté dans seize cantons : ce sont ceux-là qu'il a perdus, ou qu'il n'a pas réussi à conquérir malgré ses espoirs, à quelques exceptions près, comme Conflans ou Les Lilas. Ainsi, il a, le 17 mars, gagné cinq cantons où il était pourtant en situation difficile une semaine plus tôt, et même un presque inespéré (Villepinte), sans en perdre un seul de ceux qui devaient lui revenir. Ce qui lui manque, ce sont des fiefs : faire partout aux alentours de 20 % des suffrages exprimés (entre 19,21 % dans les Hauts-de-Seine et 25,43 % en Seine-et-Marne) ne suffit pas dans un scrutin majoritaire. Ainsi, malgré la création de trente nouveaux cantons, le PS se retrouve avec exactement le même nombre de conseillers qu'à la veille des élections.

Des fiefs : ce sont eux qui ont sauvé le PC. S'il semble avoir fait une croix sur les quatre départements de la grande couronne parisienne où il n'a obtenu, le 10 mars, en moyenne, que 13,11 % des suffrages exprimés, il s'accroche au Val-de-Marne (21,80 %) et surtout à la Seine-Saint-Denis (24,68 %), ce qui lui permet de sauver ses deux présidences (la seconde sans même avoir besoin des voix des conseillers socialistes). Et s'il ne détient plus que trente-six cantons au lieu de quarante-trois en Ile-de-France, ses gains, là où il est fort, lui ont permis de compenser — en partie — ses pertes, et donc d'avoir plus de conseillers que les socialistes avec au total moins de voix. Mais à l'exception de Sarcelles, il n'a obtenu que les sièges qui lui étaient acquis d'avance.

La droite a donc toutes les raisons d'être satisfaite. Il est bien loin le temps où elle était minoritaire en voix et majoritaire en sièges. Aux cantonales d'il y a six ans — donc dans les mêmes cantons, — elle était devancée par la gauche dans les sept départements de la banlieue parisienne, n'obtenant globalement que 40,79 % des suffrages exprimés. Cette fois, la droite classique obtient 43,53 % et n'est devancée par la gauche qu'en Val-de-Marne et en Seine-Saint-Denis. Résultat : grâce aux mécanismes du scrutin majoritaire, elle est la grande gagnante en sièges (106, soit 65,43 % de ceux qui étaient en jeu).

Le RPR en profite légèrement plus que l'UDF puisqu'il avait quatre sortants de moins que l'UDF et qu'il fait maintenant exactement jeu égal avec elle. Il s'est particulièrement renforcé dans l'Essonne, où il détient la présidence, et en Seine-et-Marne, où le président du conseil général, M. Paul Séramy, sénateur CDS, devra plus que jamais compter avec les chiraquiens qui ont plus de conseillers que l'UDF et les divers droite réunis.

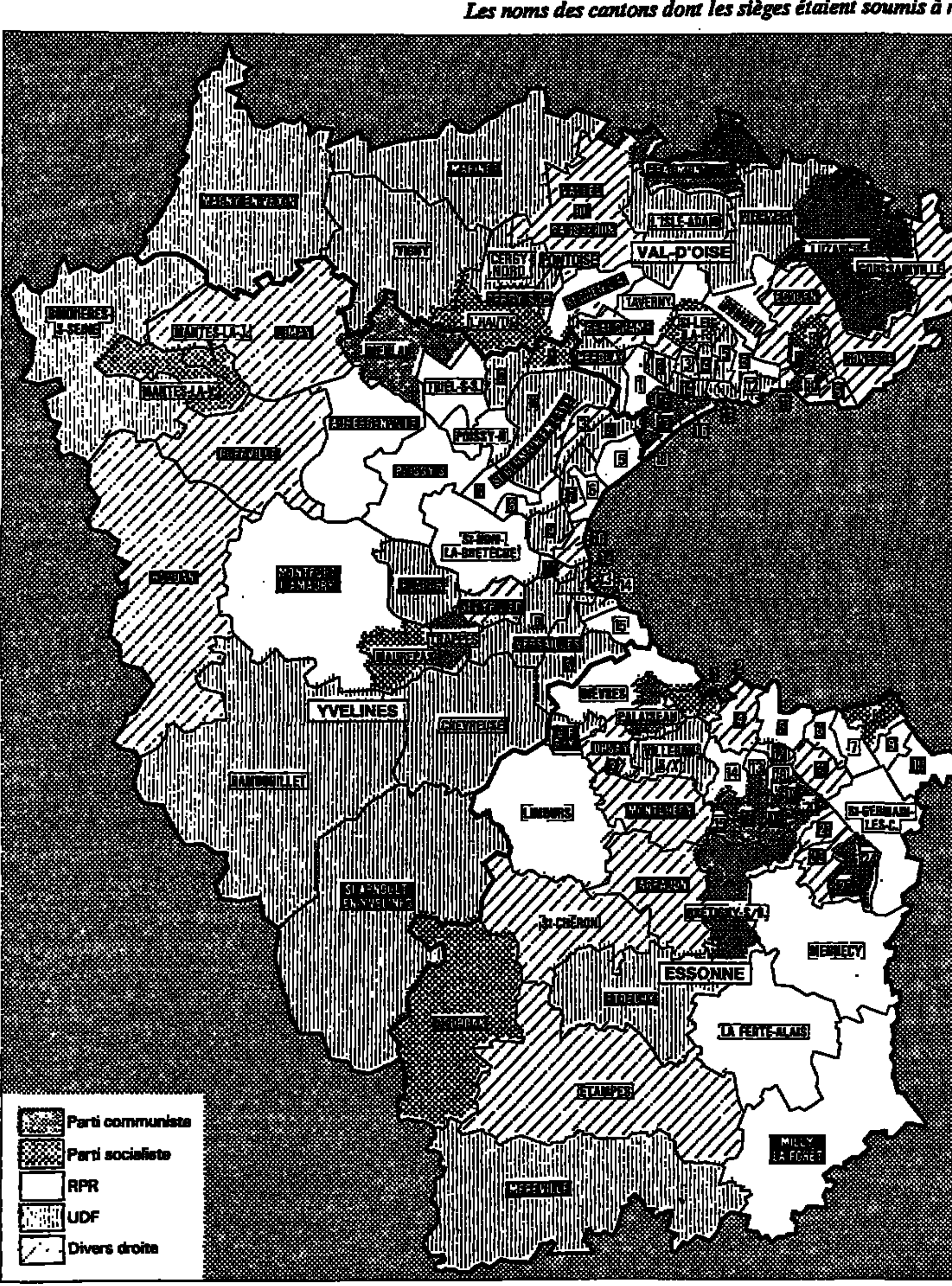
Le RPR pouvait pourtant espérer mieux, puisqu'il avait gagné cinquante primaires, contre trente-quatre pour les giscardo-barristes.

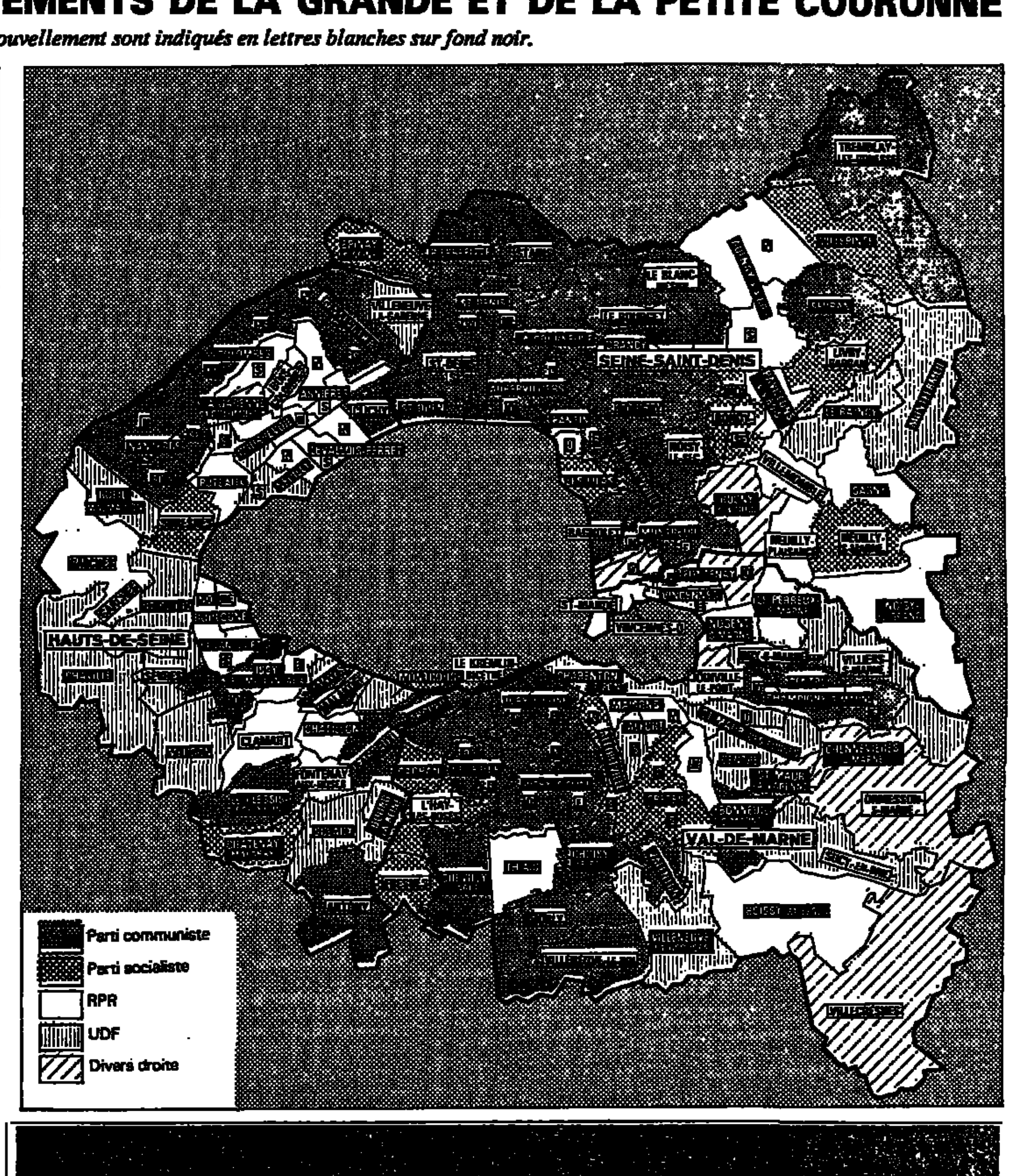
Si RPR et UDF peuvent voir venir sans trop d'inquiétudes des élections régionales à la proportionnelle, ils savent que, dans un scrutin majoritaire, il leur faudra tenir compte du Front national. Quinze élus de droite l'ont été grâce aux voix de M. Le Pen. Celui-ci, nul ne peut en douter, saura le rappeler... D'autant que cinq cantons, où le total droite classique plus droite extrême dépassait 50 % des suffrages exprimés au premier tour, ont finalement été remportés par la gauche. Les voix du Front national ne sont pas acquises d'avance. Elles sont solides dans leurs choix puisque, malgré le caractère local de la bataille, elles ne sont passées que de 14,53 % aux européennes à 13,49 % le 10 mars 1985. Or, dans six départements (les Yvelines font exception), la droite en a besoin pour franchir la barre des 50 %. La droite classique qui n'a totalisé au premier tour de ces cantonales en Ile-de-France — hors Paris bien entendu — que 43,53 % face aux 38,72 % de la gauche, devra compter avec un voisin remuant.

THIERRY BREHIER.

LES NOUVELLES CARTES CANTONALES DES DÉPARTEMENTS DE LA GRANDE ET DE LA PETITE COURONNE

Les noms des cantons dont les sièges étaient soumis à renouvellement sont indiqués en lettres blanches sur fond noir.





VAL-D'OISE. — 1. Cormeilles-en-Parisis ; 2. Franconville ; 3. Ermont ; 4. Eaubonne ; 5. Soisy-sous-Montmorency ; 6. Montmorency ; 7. Sarcelles-Nord-Est ; 8. Villiers-le-Bel ; 9. Garges-lès-Gonesse-Est ; 10. Garges-lès-Gonesse-Ouest ; 11. Sarcelles-Sud-Ouest ; 12. Enghien-les-Bains ; 13. Saint-Gratien ; 14. Sannois ; 15. Argenteuil-Nord ; 16. Argenteuil-Est ; 17. Argenteuil-Ouest ; 18. Bezons.

YVELINES. — 1. Conflans-Sainte-Honorine ; 2. Andrésy ; 3. Maisons-Laffitte ; 4. Sartrouville ; 5. Houilles ; 6. Chatou ; 7. Le Vésinet ; 8. Le Pecq ; 9. Marly-le-Roi ; 10. La Celle-Saint-Cloud ; 11. Le Chesnay ; 12. Versailles-Nord-Ouest ; 13. Versailles-Nord ; 14. Viroflay ; 15. Vélizy-Villacoublay.

ESSONNE. — 1. Massy-Ouest ; 2. Massy-Est ; 3. Les Ulis ; 4. Chilly-Mazarin ; 5. Athis-Mons ; 6. Vigneux-sur-Seine ; 7. Montgeron ; 8. Yerres ; 9. Brunoy ; 10. Epinay-sur-Sénart ; 11. Draveil ; 12. Juvisy-sur-Orge ; 13. Savigny-sur-Orge ; 14. Longjumeau ; 15. Saint-Michel-sur-Orge ; 16. Sainte-Geneviève-des-Bois ; 17. Morsang-sur-Orge ; 18. Viry-Châtillon ; 19. Grigny ; 20. Ris-Orangis ; 21. Evry-Nord ; 22. Evry-Sud ; 23. Corbeil-Essonnes-Ouest ; 24. Corbeil-Essonnes-Est.

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

Dans la région parisienne

HAUTS-DE-SEINE (16 + [9])

1er TOUR : 8 ÉLUS
(1 UDF ; 3 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 3 RPR)

ASNIÈRES-SUR-SEINE-NORD
M. Cornic, c.s., RPR, 7 417 .... *RÉÉLU.*
Mme Buchner, PS, 4 065 ; M. Rolinat, FN, 14.

• CHATENAY-MALABRY
M. Vons, c.s., m., PS, 4 487 .... *RÉÉLU.*
M. Hasbrouck, RPR, 4 437.

• CHATILLON-SOUS-BAGNEUX
M. Schosteck, m., RPR, 5 326 .... *ÉLU.*
M. Legros, PS, 3 803.

• COLOMBES-NORD-EST
Mme Fritsch, PC, 4 378 . *ÉLUE.*
Mme Goueta, RPR, 3 209.

• COLOMBES-NORD-OUEST
M. Sotura, c.s., PC, 3 995 .... *RÉÉLU.*
Mme Le Guillou, RPR, 3 115.

COURBEVOIE-SUD
M. Deprez, dép., m., UDF-PR, 5 689 .... *ÉLU.*
M. Pronnier, PS, 3 268.
M. Guérin, c.s., PC, a été éliminé.

LA GARENNE-COLOMBES
M. Catrin, m., div. opp., 3 493 .... *ÉLU.*
MM. Suchet, c.s., RPR, 2 222 ; Begaud, PS, 2 067.

• GENNEVILLIERS-NORD
M. Brunhes, dép., PC, 3 801 .... *ÉLU.*
M. Ecorcheville, RPR, 2 167.
M. Lanternier, c.s, m., PC, n.s.r.p. Dix candidats divers ont obtenu zéro voix.

• GENNEVILLIERS-SUD
M. Muzeau, PC, 3 307 .... *ÉLU.*
MM. Duriez, UDF-PSD, 1 519 ; Senaud, FN, 1.

ISSY-LES-MOULINEAUX-EST
M. Pin, c.s., RPR, 5 526 *RÉÉLU.*
M. Viora, PS, 3 061.

LEVALLOIS-PERRET-NORD
Mme de Coster, PR, 6 721 *ÉLUE.*
Mme Uzan, c.s., PC, 5 075.

MEUDON
M. Wolf, c.s., UDF, 8 301 .... *RÉÉLU*
Mme Saint-Criq, PS, 5 855.

• NANTERRE-SUD-EST
M. Le Pors, a. min., PC, 2 248 .... *ÉLU*

• NANTERRE-SUD-OUEST
M. Saudmont, c.s., m., PC, 4 636 .... *RÉÉLU*
M. Montillot, FAR, 4 412.

LE PLESSIS-ROBINSON
M. Gelly, c.s., m., PC., 7 935 .... *RÉÉLU*
M. Rafin, RPR, 6 863.

• SCEAUX
M. Ringenbach, UDF-CDS, 6 137 .... *ÉLU*
Mme Maria, PS, 2 490.

VANVES
M. Aveneau, c.s., UDF-CDS, 5 230 .... *RÉÉLU*
M. Denian, PS, 3 407.

La droite renforce ses positions dans les Hauts-de-Seine en ravissant les cantons de Courbevoie et de Levallois-Nord au parti communiste. Mais celui-ci conserve de justesse le canton de Nanterre-Sud-Ouest où M. Montillot, le candidat « barriste » n'a pas réussi à détrôner M. Yves Saudmont, maire de la ville. Ayant recensé une centaine d'enveloppes excédentaires dans un bureau de vote, M. Montillot demande l'annulation du scrutin.

Le seul socialiste renouvelable, M. Jean Vons, à Châtenay-Malabry, sauve difficilement son canton avec seulement cinquante voix d'avance sur son concurrent RPR. Une petite réserve d'abstentionniste et une main tendue en direction des écologistes – 4,9 % au premier tour, – expliquent ce résultat. A la Garenne-Colombe, le maire M. Catrin – UDF, mais non soutenu officiellement par son parti, – bat le sortant RPR en partie, semble-t-il, grâce à un report massif des voix du Front national sur son nom. Dans l'ensemble, les reports des voix se sont beaucoup mieux effectués à gauche, même des socialistes vers les communistes, qu'à droite où en général le candidat resté en lice n'a pu obtenir le total des voix de droite du premier tour.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Paul Graziani, RPR) : 13 PC ; 2 PS ; 3 UDF ; 6 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 17 RPR ; 1 div. opp.

SEINE-SAINT-DENIS (20)

1er TOUR : aucun ÉLU

AUBERVILLIERS-EST
Mme Cathalifaud, c.s., PC, 5644 .... *RÉÉLUE*
M. Boyer, RPR, 3623.

AULNAY-SOUS-BOIS-NORD
M. Gaudron, RPR, 6322 .. *ÉLU*
Mme Dalleret, c.s., PC, 5905.
M. Viarengo, FN, 49.

LA COURNEUVE
M. Tavernier, c.s., PC, 4871 .... *RÉÉLU*
M. Monssarat, div.opp., 3027.

DRANCY
M. Renard, c.s., PC, 6023 .... *RÉÉLU*
Mme Anton, RPR, 4090.

ÉPINAY-SUR-SEINE
M. Bonnemaison, c.s., dép., PS, 7451 .... *RÉÉLU*
M. Copin, RPR, 6273.

GAGNY
M. Teulet, c.s., RPR, 7436 .... *RÉÉLU*
M. Favretto, PC, 5022.

LES LILAS
M. Bartoloné, c.s., dép., PS, 5531 .... *RÉÉLU*
M. Keller, RPR, 5499.

MONTFERMEIL
M. Corlin, c.s., UDF, 5652 .... *RÉÉLU*
Mme Ferry, PS, 4157.

MONTREUIL-SOUS-BOIS-OUEST
M. Robert, CNIP, 4067 ... *ÉLU*
M. Périllaud, c.s., PC, 3703.

NOISY-LE-GRAND
Mme Richard, m., RPR, 7434 .... *ÉLUE*
M. Pajon, PS, 6990.
Mme Adam, c.s., PC, s'est retirée.

PANTIN-OUEST
M. Oudot, RPR, 2917 .... *ÉLU*
M. Isabet, c.s., m., PC, 2303.

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS
M. Courtois, c.s., RPR, 3606 .... *RÉÉLU*
M. Portel, PS, 2526.

PIERREFITTE-SUR-SEINE
M. Boursier, c.s., PC, 4959 .... *RÉÉLU*
M. Doll, RPR, 3871.

LE RAINCY
M. Nège, c.s., m., UDF, 6832 .... *RÉÉLU*
M. Dechamps, PC, 3591.

ROMAINVILLE
M. Clément, PC, 4361 .... *ÉLU*
M. Trasi, RPR, 2894.
M. Merino, c.s., PC, n.s.r.p.

ROSNY-SOUS-BOIS
M. Pernes, m., div. opp., 6771 .... *ÉLU*
M. Daviet, c.s., PC, 5120.

SAINT-DENIS-NORD-OUEST
Mme Mitolo, c.s., PC, 3687 *RÉÉLUE*
M. Lallier, UDF, 2826.

SAINT-OUEN
M. Heinen, c.s., PC, 3312 .... *RÉÉLU*
M. Delarochette, UDF, 3064.

SEVRAN
M. Vergnaud, c.s., PC, 5767 .... *RÉÉLU*
M. Fleury, RPR, 5331.

VILLEPINTE
M. Mejsak, PS, 3702 .... *ÉLU*
M. Lefort, c.s., m., RPR, 3422.

Le Parti communiste conserve la majorité au conseil général, mais il perd, comme prévu, cinq cantons. Le Parti socialiste résiste mieux. A Épinay, le maire et député, M. Gilbert Bonnemaison, vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance, conserve son siège, en partie au moins grâce à un apport de voix écologistes du premier tour. Aux Lilas, M. Claude Bartoloné, député, doit sa réélection à une forte augmentation des voix de gauche par rapport au premier tour, tandis que son adversaire se situe, dans la même proportion, très au-dessous du total des suffrages réunis par la droite et par l'extrême droite il y a une semaine. Le PS, enfin, réussit même à prendre au RPR le canton de Villepinte, où il avait devancé le PCF au premier tour et où M. Jean-Claude Mejsak bat M. Roger Lefort, maire de la ville depuis 1983.

Dans les cinq cantons qu'elle prend au PCF, la droite n'améliore le résultat qu'elle avait obtenu, avec l'extrême droite, au premier tour, qu'à Aulnay, à Pantin et à Rosny. Elle l'emporte à Montreuil (avec M. Alain Robert, CNIP, ancien dirigeant d'Ordre nouveau) et à Noisy-le-Grand, malgré une importante déperdition des voix de l'opposition parlementaire et du Front national au premier tour. Plus généralement, dans quinze cantons sur vingt, le candidat de l'opposition au second tour ne retrouve pas le total des voix de droite au premier tour. Il ne progresse fortement qu'à Sevran, où il échoue, malgré un report imparfait des voix de gauche sur le conseiller sortant communiste.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Mons, PC) : 21 PC ; 7 PS ; 2 UDF ; 8 RPR, 1 CNIP ; 1 div. opp.

VAL-DE-MARNE (9 + 21)

1er TOUR : 12 ÉLUS
(4 PC ; 2 PS ; 3 UDF-PR ; 3 RPR)

• ARCUEIL
M. Trigon, m., PC, 6 598 .. *ÉLU*
M. Gerus, UDF-CDS, 3 356 ;
Mme Mathieu, c.s., PC, , n.s.r.p.

• BOISSY-SAINT-LÉGER
M. Bessière, RPR, 4 819 .. *ÉLU*
M. Guillemard, PS, 4 143.

CACHAN
M. Carat, c.s., m., sén., PS, 4 669 .... *RÉÉLU*
M. Grellier, UDF-PR, 3 474.

• CHAMPIGNY-SUR-MARNE-CENTRE
M. Ouzoulias, PC, 4 279 .. *ÉLU*
M. Monnier, UDF-PR, 3 631.

• CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
M. Lafaille, m., div. opp., 3 037 .... *ÉLU*

• CHEVILLY-LARUE
M. Pettenati, c.s., PC, 4 128 .... *RÉÉLU*
M. Donzel, RPR, 2 830.

CHOISY-LE-ROI
Mme Luc, c.s., sén., PC, 6 219 .... *RÉÉLUE*
M. Dupouy, RPR, 5 550.

• CRÉTEIL-OUEST
M. Sève, PS, 3 923 .... *ÉLU*
M. Attuel, UDF, 3 478.

• CRÉTEIL-SUD
M. Cathala, c.s., m., dép., PS, 4 974 .... *RÉÉLU*
M. Guillou, RPR, 3 543.

• SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS-CENTRE
M. Julien, UDF-RAD, 8 261 .... *ÉLU*
Mme Nitemberg, PS, 3 236 ;
M. Vincens, c.s., div. opp., s'est retiré.

• SAINT-MAUR-LA-VARENNE
M. Lanier, a. préfet, div. opp., 5 190 .... *ÉLU*
M. Martin, PS, 1 830.

• SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS-OUEST
M. Bouchet, c.s., UDF-PR, 4 266 .... *RÉÉLU*
MM. Delanoé, PS, 2 740 ; Bousquet, div. opp., 2 146.

• THIAIS
M. Dell'Agnola, m., RPR, 4 865 .... *ÉLU*
M. Cornette, PS, 3 087.

• VALENTON
M. Lamy, c.s., PC, 3 595 .... *RÉÉLU*
M. Husson, RPR, 2 654.

• VILLEJUIF-EST
M. Laterrasse, PC, 4 814 .. *ÉLU*
M. Couturier, UDF, 2 685.
M. Cosnier, c.s., PC, se présentait à Villejuif-Ouest.

• VILLEJUIF-OUEST
M. Cosnier, PC, 5 151 .... *ÉLU*
M. Morillon, RPR, 2 693.

• VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
M. Faisse, UDF-PSD, 3 559 .... *ÉLU*
M. Planche, PC, 3 034.

• VITRY-SUR-SEINE-NORD
Mme Hulot, PC, 5 171 ... *ÉLUE*
M. Prudhomme, UDF-CDS, 3 288.

« L'événement politique de première importance » *qu'aurait été le changement de majorité dans le Val-de-Marne, selon les termes de M. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional, n'a pas lieu. La gauche conserve la majorité et le Parti communiste sauve sa présidence.*

La discipline de vote a joué pleinement à gauche, les candidats socialistes (à Créteil, surtout) et, plus encore, ceux du PCF, améliorent les résultats de la gauche au premier tour. Les reports de voix au sein de la droite et entre l'extrême droite et l'opposition parlementaire ont été moins bons. L'opposition recule, par rapport au total des droites au premier tour, dans dix cantons sur dix-huit, notamment à Cachan, à Choisy-le-Roi, à Saint-Maur-Centre et à Saint-Maur-la-Varenne (elle n'en est pas moins largement majoritaire dans ces deux cantons).

Plusieurs résultats sont contestés par l'opposition, particulièrement à Champigny, à Valenton et à Choisy-le-Roi.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Germa, PC) : 19 PC ; 7 PS ; 1 UDF ; 1 UDF-RAD. ; 2 UDF-CDS ; 1 UDF-PSD ; 4 UDF-PR ; 8 RPR ; 2 CNIP ; 4 div. opp.

Election contestée à Choisy-le-Roi

Chaque scrutin est marqué, dans le Val-de-Marne, par des incidents. Cette fois, c'est Choisy-le-Roi qui a tenu la vedette. Mme Hélène Luc, conseiller sortant, président du groupe communiste du Sénat, a obtenu 52,84 % des voix. Elle distance M. Patrick Dupouy (RPR), son unique adversaire, de 669 voix. Ce résultat, annoncé tard dans la nuit du 17 au 18 mars, est contesté par l'opposition. En effet, des bulletins portant une croix de Lorraine imprimée auraient été panachés avec les bulletins de M. Dupouy et, lors du décompte, déclarés nuls, au prétexte que cette croix était un signe distinctif. Les assesseurs de l'opposition, majoritaire dans un bureau, ont refusé de transmettre les résultats de ce bureau, ce qui n'a pas empêché la proclamation de l'élection de Mme Luc.

A 1 h 30 environ, M. Louis Luc (PCF), maire de Choisy-le-Roi et époux de la candidate, ainsi que M. Dupouy et les amis de ce dernier se sont rendus chez le préfet avec les procès-verbaux des différents bureaux de vote et les bulletins déclarés nuls. Ces documents ont été mis sous scellés et ils pourront être consultés pendant cinq jours.

M. Dupouy, par l'intermédiaire de ses avocats, pourra intenter une action auprès du tribunal administratif pour demander que le décompte de ces bulletins lui soit rapporté. Il semblerait que le nombre des bulletins nuls non comptabilisés lors de leur dépôt en préfecture soit inférieur à l'écart des voix séparant Mme Luc de M. Dupouy.

F. G.

ESSONNE (12 + [12])

1er TOUR : 2 ÉLUS
(1 UDF-PR ; 1 div. opp.)

ARPAJON
M. Clausier-Demannoury, div. opp., 6676 .... *ÉLU*
M. Saint Etienne, c.s., PC, 4787.

ATHIS-MONS
M. L'Helguen, c.s., RPR, 7139 .... *RÉÉLU*
M. Bouvier, PS, 4569.

• BRUNOY
M. Béteille, RPR, 5351 ... *ÉLU*
M. Moignon, PS, 2947.

CHILLY-MAZARIN
M. Bigot, c.s., div. opp., 6465 .... *RÉÉLU*
M. Funès, PS, 4497.

• CORBEIL-ESSONNES-OUEST
M. Combrisson, a. dép., PC, 3842 .... *ÉLU*
M. S. Dassault, PL, 2990.

DOURDAN
M. Tavernier, c.s., dép., m., PS, 3098 .... *RÉÉLU*
M. Echaroux, RPR, 2788.

• ÉPINAY-SOUS-SÉNART
M. Lobry, c.s., RPR, 4700 .... *RÉÉLU*
Mme Moulinier, PS, 3442.

ÉTRÉCHY
M. Sergent, c.s., UDF, 4434 .... *RÉÉLU*
M. Lefebvre, PS, 2568.

• ÉVRY-NORD
M. Olivier, RPR, 3499 .... *ÉLU*
M. Briantais, PS, 3 183.

• ÉVRY-SUD
M. Marcille, div. opp., 4450 .... *ÉLU*
M. Jeanlin, c.s., PS, 3736.

• GRIGNY
M. Rodriguez, PC, 2822 .. *ÉLU*
M. Barroux, RPR, 2370.

• JUVISY-SUR-ORGE
M. Petit, UDF-PR, 4197 .. *ÉLU*
M. Bussery, m., PS, 4121.

• MASSY-EST
Mme Lienemann, c.s., dép. ass. eur., PS, 3802 .... *RÉÉLUE*
M. Charlas, RPR, 3483.

• MASSY-OUEST
M. Mélenchon, PS, 2865 .. *ÉLU*
M. Quaghebeur, RPR, 2588.

MÉRÉVILLE
M. Allaire, UDF, 3446 ... *ÉLU*
M. Lefranc, c.s., PC, 2645.

MILLY-LA-FORÊT
M. Boussaingault, RPR, 2380 .... *ÉLU*
MM. Lachenait, sout. CNIP, 1964 ; Delattre, PS, 1214.
M. de Ganay, c.s., div. opp., n.s.r.p.

MONTLHÉRY
M. Picard, sout. UDF, 5430 .... *ÉLU*
M. Coulareau, PS, 3477.
M. Vuillemey, c.s., div. opp., n.s.r.p.

• MORSANG-SUR-ORGE
Mme Rodriguez, c.s., m., PC, 4219 .... *RÉÉLUE*
M. Delame, RPR, 3808.

• ORSAY
M. Lochot, sout. UDF, 5021 .... *ÉLU*
M. Laurent, 4569.
M. Bonneville, c.s., PS, n.s.r.p.

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
M. Mazet, PC, 4850 ..... *ÉLU*
M. Jean Doghe, c.s., sén., m., n.s.r.p.

• LES ULIS
M. Loridant, m., PS, 3355 . *ÉLU*
Mme Marhuenda, RPR, 2688.

VIGNEUX-SUR-SEINE
M. Rémond, RPR, 4346 .. *ÉLU*
M. Besson, PC, 3657.
Mme Lakota, c.s., PC, n.s.r.p.

Le RPR de l'Essonne a maintenant autant de conseillers généraux que la gauche. Il a ainsi réussi à se renforcer face au reste de la droite à l'assemblée départementale. Globalement, la droite a gagné cinq cantons jusque-là tenus par la gauche, deux au PS, trois au PC. En plus, elle s'est adjugée trois des sept cantons nouvellement créés.

Dans les deux camps, les reports se sont en général passés correctement. Toutefois, quelques électeurs MRG semblent ne pas avoir pu voter pour un candidat communiste. Restent trois cantons que l'on disait taillés sur mesure pour le PS et qui lui ont échappé : Evry-Nord, composé d'une partie d'Evry – commune dirigée par le député socialiste M. Jacques Guyard, – et de Courcouronnes, dont le maire est le candidat socialiste Guy Briantais ; il ne réussit pas malgré quelques pertes dans les reports à droite, alors que lui augmente le score de la gauche du premier tour : Evry-Sud, où un sortant socialiste n'a pas récupéré toutes les voix de gauche alors que son adversaire faisait le plein à droite ; Juvisy, où la partie s'est jouée à 76 voix en faveur de l'UDF, le maire socialiste du chef-lieu a pourtant dépassé le plein de la gauche alors qu'il a manqué quelques voix, sans doute du Front national, à son adversaire.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Jean Simonin, RPR) : 9 PC, 5 PS, 4 UDF, 2 UDF-PR, 14 RPR, 8 div. opp.

Le second tour des élections cantonales, dimanche 17 mars, visait à pourvoir les sièges, restés en ballottage à l'issue du premier tour, de 1 231 conseillers généraux : 1197 en métropole, où tous les départements étaient concernés à l'exception de Paris (les conseillers généraux, qui sont également les conseillers municipaux de la capitale, ont été élus en mars 1983 et ne seront soumis à renouvellement qu'en 1989) ; 30 dans quatre des cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion) et 4 dans la collectivité territoriale de Mayotte.

Huit cent treize sièges ont été pourvus dès le premier tour : 757 en métropole ; 51 dans les départements d'outre-mer et 5 dans la collectivité territoriale de Mayotte.

En regard du nom de chaque département figure entre parenthèses le nombre de cantons appartenant à la série renouvelable et dont les limites n'ont pas été modifiées. Dans les départements affectés par le dernier remodelage cantonal, le nombre des nouveaux cantons (qu'ils aient été créés ou modifiés) apparaît, à l'intérieur de la parenthèse, entre crochets.

Le nom des cantons créés ou modifiés est précédé du signe •. Le nom des cantons vacants (par suite de décès, de démission ou d'invalidation) et n'appartenant pas à la série renouvelable est précédé du signe ■. Lorsqu'un canton vacant a été affecté par le redécoupage, son nom est précédé des signes ■ et •.

En tête de chaque département, figure la répartition politique des élus du premier tour. Nous indiquons ensuite, pour tous les cantons où le premier tour s'est soldé par un ballottage, le nombre des voix recueillies au second tour par chacun des candidats restés en lice, en ordre décroissant. Nous précisons, le cas échéant, si le conseiller sortant présent au premier tour s'est retiré où s'il a été éliminé.

Nous publions, après les résultats de chaque département et du commentaire qui les accompagne, la nouvelle composition politique du conseil général précédée du nom et de l'étiquette du président sortant.

ABRÉVIATIONS

I. – TITRES

a. dép. : ancien député.
a. m. : ancien maire.
a. min. : ancien ministre.
a. prés. c. g. : ancien président du conseil général.
a. prés. c. rég. : ancien président du conseil régional.
a. sén. : ancien sénateur.
c. s. : conseiller sortant.
dép. : député.
dép. ass. eur. : député à l'Assemblée européenne.
m. : maire.
min. : ministre.
prés. c. g. : président du conseil général.
prés. c. rég. : président du conseil régional.
sec. E. : secrétaire d'Etat.

II. – ETIQUETTES

app. : apparenté.
bonap. : bonapartiste.
CDS : Centre des démocrates sociaux.
CNIP : Centre national des indépendants et paysans.
diss : dissident (n'a pas reçu l'investiture de son parti).
div. : divers.
div. g. : divers gauche.
div. opp. : divers opposition nationale.
écol. : écologiste.
ext. d. : extrême droite.
ext. g. : extrême gauche.
FAR : Fédérations pour l'avenir et le renouveau (fédérations de clubs d'opposition).
FN : Front national.
IA : Initiative alsacienne (proche de l'UDF).
MD : Mouvement des démocrates (Michel Jobert).
Mouv. nor. : Mouvement normand.
MRG : Mouvement des radicaux de gauche.
n.s.r.p. : ne se représentait pas.
PC : Parti communiste.
PFN : Parti des forces nouvelles.
PL : Parti libéral (Serge Dassault).
PR : Parti républicain.
PS : Parti socialiste.
PSD : Parti social-démocrate (Max Lejeune).
Rad. : Parti radical.
RPR : Rassemblement pour la République.
sout. : soutien.
UCR : Union centriste et républicaine (Olivier Stirn).
UDB : Union démocratique bretonne.
UDF : Union pour la démocratie française.
UPC : Union du peuple corse (autonomistes corses).

Dans la région parisienne

LE SECOND TOUR

SEINE-ET-MARNE (16 + [5] + 1)

1er TOUR : 3 ÉLUS (1 UDF-PR ; 2 div. opp.)

• CHAMPS-SUR-MARNE
M. Hurtebize, c.s., PC, 3095 .... *RÉÉLU*
M. Molle, sout. UDF, 2811.

LE CHATELET-EN-BRIE
M. Le Guen, div. opp., 3128 .... *ÉLU*
Mme Noël, c.s., PS, 2322.

LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE
M. Bonnefoy, c.s., RPR, 4162 .... *RÉÉLU*
MM. Thiercelin, PS, 2930 ; Courtois, FN, 1451.

LAGNY-SUR-MARNE
M. Avisse, m., RPR, 7959 . *ÉLU*
MM. Triquet, PS, 4838 ; Cornand, FN, 2072.
M. Hanrot, c.s., PS, n.s.r.p.

LIZY-SUR-OURCQ
M. Meutey, c.s., div. opp., 3319 .... *RÉÉLU*
M. Casiers, PS, 2016.

MEAUX-NORD
M. Quillet, RPR, 6700 ... *ÉLU*
M. Le Foll, c.s., dép., PS, 5603.

La droite renforce ses positions au conseil général. Le rapport de force, qui était de 23 sièges contre 14 à la gauche, passe à 29 contre 11, malgré la création de trois cantons dont deux ont été acquis par le PS (Roissy-en-Brie et Noisiel).

Battu à Provins, le PC ne conserve plus que deux sièges, la moitié de son effectif initial. Il a même dû laisser le canton de Vaires-sur Marne à un socialiste qui se présentait tout seul au second tour.

Le PS a bénéficié, semble-t-il, de bons reports des voix communistes et réalise dans certains cantons des scores supérieurs au total des voix de gauche du premier tour. C'est le cas de Montereau, où M. Alain Dreze, premier secrétaire de la fédération du PS, talonne le conseiller général sortant M. Claude Eymard-Duvernay (RPR) et à Pontault-Combault, où le maire, M. Jacques Heuclin (PS), a été très facilement élu.

Malgré ce « frémissement », le PS perd le Chatelet-en-Brie et abandonne deux cantons importants : Meaux-Nord, que détenait M. Robert Le Foll député, et Savigny-le-Temple, qui passe au RPR après la démission de M. Jacques Roynette, ancien haut-commissaire en Nouvelle-Calédonie, nommé récemment préfet des Côtes-du-Nord.

Le sénateur M. Paul Seramy, CDS, retrouvera sans doute son siège de président, mais il se trouve désormais à la tête d'une majorité où le RPR est largement dominant.

NOUVEAU CONSEIL : (prés. sort. : M. Paul Seramy UDF-CDS, sén., m. de Fontainebleau, a. dép.) : 2 PC ; 8 PS ; 1 MRG ; 3 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 15 RPR ; 9 div. opp.

L'opposition manque de peu le « grand chelem » dans les Yvelines. La seule candidate de gauche à avoir été élue est Mme Odile Vadot à Conflans-Saint-Honorine, la ville de M. Rocard. Mais il lui a fallu mobiliser des abstentionnistes du premier tour et obtenir un bon report des voix communistes pour l'emporter de 212 voix alors que le 7 mars la droite avait totalisé plus de 50 % des suffrages exprimés. Les communistes sont les grands vaincus de ces cantonales puisqu'ils perdent les trois cantons qu'ils détenaient.

A Plaisir, le bon report des voix de gauche n'a pas suffi au candidat socialiste alors même que celui de la droite en perdait par rapport à ce qu'il pouvait espérer, comme d'ailleurs dans la plupart des autres cantons. En revanche les voix socialistes se sont mal reportées sur le candidat communiste à Saint-Cyr-l'Ecole. A Sartrouville, aussi. Alors que la participation a été plus importante que le 7 mars, il manque quelque 148 voix de gauche à M. Hilsum, rédacteur en chef de l'Humanité Dimanche.

M. Wetzel (CDS). l'homme qui avait mis en cause l'attitude de Marcel Paul dans un camp de concentration, l'emporte donc dans une ville communiste depuis soixante ans, alors qu'aux municipales il n'avait obtenu que 49 %. Mais il a bénéficié d'un report parfait des voix, y compris, apparemment de celles du Front national ; il est vrai que participant à un meeting de ce mouvement il avait déclaré : « L'essentiel est de battre les communistes au second tour ».

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Tenaillon, UDF-CDF) : 2 PC ; 4 PS ; 1 UDF-RAD ; 5 UDF-CDS ; 8 UDF-PR ; 11 RPR ; 8 div. opp.

VAL-D'OISE (12 + 9)

1er TOUR : 4 ÉLUS (1 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 1 div. opp.)

• ARGENTEUIL-NORD
M. Groult, c.s., PC, 3 962 .... *RÉÉLU*
M. Gallois, CNIP, 3 143.

• ARGENTEUIL-OUEST
M. Ouvrard, PC, 4 649 .. *ÉLU*
Mme Meunier-Quinsac, UDF-CDS, 3 941.

BEAUCHAMP
M. Carric, c.s., div. opp., 5 100 .... *RÉÉLU*
M. Vallade, PC, 2 469.

BEAUMONT-SUR-OISE
M. Lebastard, c.s., PC, 5 077 .... *RÉÉLU*
Mme Pinson, RPR, 4 469.

CERGY-SUD
Mme Gillot, PS, 3 686 ... *ÉLUE*
M. Chatsonnière, RPR, 3 667.

EAUBONNE
M. Bonnet, c.s., UDF-CDS, 5 574 .... *RÉÉLU*
M. Guenneteau, PS, 2 960.

• ÉCOUEN
M. Gigoi, c.s., div. opp., 4 997 .... *RÉÉLU*
M. Angels, PS, 3 269.

• GARGES-LÈS-GONESSE-EST
Mme Olin, div. opp., 2 327 . *ÉLUE*
M. Bur, PC, 1 826.

GONESSE
M. Février, c.s., div. opp., 5 490 .... *RÉÉLU*
M. Blazy, PS, 3 182.

HERBLAY
M. Barat, c.s., UDF-RAD, 5 268 .... *RÉÉLU*
M. Melet, PS, 3 253.

MARINES
M. Gernigon, c.s., UDF-PR, 2 652 .... *RÉÉLU*
M. Gir, PS, 1 338.

MONTMORENCY
M. Longchambon, RPR, 6 031 .... *ÉLU*
M. Pierot, c.s., PS, 3 049.

• SAINT-GRATIEN
M. Scellier, UDF-RAD, 4 114 .... *ÉLU*
M. Schreiber, PS, 2 753.
M. Combe, c.s., PC, s'est retiré.

• SAINT-OUEN-L'AUMONE
M. Bardet, RPR, 3 572 .. *ÉLU*
M. Linquette, PS, 3 284.
Mme Dominique Gillot, c.s., PS, se présente dans le canton de Cergy-Sud.

• SANNOIS
M. Paternotte, UDF-PR. 4 359 .... *ÉLU*
Mme Bailly, PS, 2 785.

• SARCELLES-NORD-EST
Mme Beaudeau, c.s., sén., PC, 3 211 .... *RÉÉLUE*
M. Urviez, UDF-CDS, 3 173.

• SARCELLES-SUD-OUEST
M. Lamontagne, c.s., m., div. opp., 3 639 .... *RÉÉLU*
M. Espiasse, PS, 3 399.

La gauche a limité les dégâts dans le Val-d'Oise, surtout le PC qui conserve 9 sièges au conseil général. Mme Marie-Claude Beaudeau, sénateur communiste qui semblait battue à Sarcelles au soir du premier tour, a dépassé de 38 voix son challenger UDF. Mais ici, comme ailleurs, les reports de voix ont été très mauvais à droite.

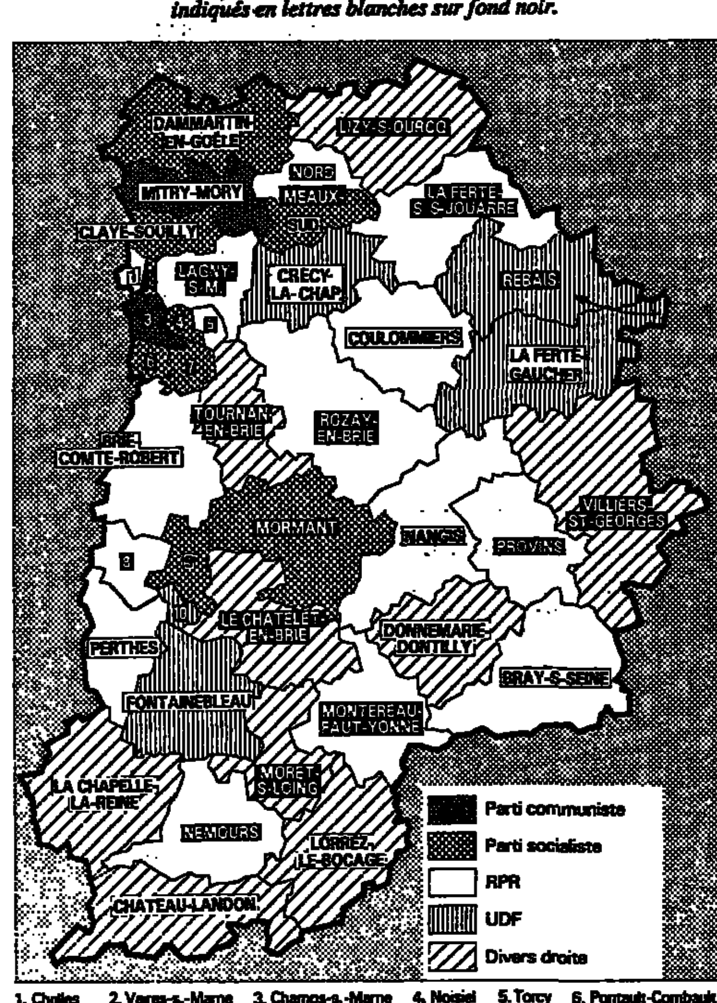
Surprise aussi côté PS, avec la réélection à Cergy-Sud de Mme Dominique Gillot qui ne l'emporte que de 19 voix. Elle a bénéficié à la fois d'un réveil d'abstentionnistes, de toutes les voix de gauche, alors que la droite en perdait par rapport au premier tour.

En revanche, le PS échoue dans le canton de Saint-Ouen-l'Aumône qui comprend pourtant essentiellement la ville, dont le maire est Alain Richard, député socialiste. Il y a pourtant eu là aussi un bon rapport à gauche et un mauvais à droite. Le PC est battu dans le nouveau canton de Garges-lès-Gonesse, jusqu'à présent fief communiste, mais il peut se plaindre de ne pas avoir obtenu toutes les voix socialistes du premier tour. L'opposition gagne donc cinq cantons, dont trois des quatre nouveaux.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Pierre Salvi, sén., UDF-CDS : 9 PC ; 3 PS ; 1 MRG ; 3 UDF ; 2 UDF-RAD ; 3 UDF-CDS ; 6 UDF-PR ; 5 RPR ; 7 div. opp.

LA NOUVELLE CARTE CANTONALE DE SEINE-ET-MARNE

Les noms des cantons dont les sièges étaient soumis à renouvellement sont indiqués en lettres blanches sur fond noir.



1. Chelles 2. Vaires-s.-Marne 3. Champs-s.-Marne 4. Noisiel 5. Torcy 6. Pontault-Combault 7. Roissy-en-Brie 8. Savigny-le-Temple 9. Melun-Nord 10. Melun-Sud

MELUN-SUD
M. Tabourot, c.s., UDF-CDS, 4682 .... *RÉÉLU*
M. Bodin, PS, 1832.

MONTEREAU-FAUT-YONNE
M. Eymard-Duvernay, c.s., m., RPR, 6085 .... *RÉÉLU*
M. Drèze, PS, 5912.

MORET-SUR-LOING
M. Dagnaud, c.s., div. opp., 6458 .... *RÉÉLU*
M. Bravo, PS, 4382.

MORMANT
M. Bareyre, c.s., MRG, 3815 .... *RÉÉLU*
M. Legrand, RPR, 3031.

NEMOURS
M. Hochart, RPR, 5468 .. *ÉLU*
M. Sarteau, PS, 4221.
M. Ruet, c.s., RPR, n.s.r.p.

• NOISIEL
M. Vachez, PS, 2286 ..... *ÉLU*
M. Morel, RPR, 1840.

• PONTAULT-COMBAULT
M. Heuclin, c.s., m., PS, 4065 .... *RÉÉLU*
M. Rey, RPR, 2516.

PROVINS
M. Depret, RPR, 4126 .... *ÉLU*
M. Valentin, c.s., PC, 3599.

• ROISSY-EN-BRIE
M. Reboul, PS, 5416 ..... *ÉLU*
M. Vincenti, RPR, 4499.

ROZAY-EN-BRIE
M. Picart, c.s., RPR, 4505 .... *RÉÉLU*
M. Marciset, PS, 2368.

• SAVIGNY-LE-TEMPLE
M. Le Mouellic, RPR, 7571 .... *ÉLU*
M. Mouton, PS, 6924.
M. Jacques Roynette, c.s., a. prés. c.g., a. haut commissaire en Nouvelle-Calédonie, PS, a démissionné.

• TORCY
M. Burlet, RPR, 2643 .... *ÉLU*
M. Mathe, PS, 2517.

VAIRES-SUR-MARNE
M. Chambon, PS, 3945 ... *ÉLU*
M. Brunel, c.s., PC, s'est retiré.

YVELINES (18 + [2])

1er TOUR : 11 ÉLUS (2 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 4 RPR ; 3 div. opp.)

• ANDRÉSY
M. Cardo, UDF-PR, 4 354 . *ÉLU*
M. Magnin, PS, 2 640.

AUBERGENVILLE
Mme Rodi, c.s., RPR, 5 760 .... *RÉÉLUE*
MM. Pierre, PS, 3 769 ; Porcherot, FN, 12.

• CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Mme Vadot, c.s., PS, 5 789 *RÉÉLUE*
Mme Blondeau, RPR, 5 577.

GUERVILLE
M. Amouroux, c.s., div. opp., 4 100 .... *RÉÉLU*
MM. Savina, PS, 1 817 ; Martinet, FN, 11.

LIMAY
M. Samitier, c.s., div. opp., 7 188 .... *RÉÉLU*
M. Schreiner, dép., PS, 4 250.

PLAISIR
M. Paumier, UDF-PR, 6 703 .... *ÉLU*
M. Ferlus, PS, 6 093.
Mme Thomas-Florès, c.s., PC, a été éliminée.

SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES
M. Dobremelle, UDF-PR, 3 851 .... *ÉLU*
M. Barth, c.s., PS, 3 244.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE
Mme Le Pivain, div. opp., 8 068 .... *ÉLUE*
M. Ferrenbach, PC, 5 064.
M. Gaston, c.s., PC, n.s.r.p.

SARTROUVILLE
M. Wetzel, UDF-CDS, 8 289 .... *ÉLU*
M. Hilsum, c.s., PC, 6 495.

LES RÉACTIONS

Adieu, cantonales ; bonjour, législatives !

Qui a donc dit que la décentralisation était « la grande affaire du septennat » ? Au soir d'un scrutin qui a donné à l'opposition une écrasante majorité dans la gestion des départements, les hommes politiques, toutes tendances confondues, ont été bien muets sur les conseils généraux. Les esprits étaient ailleurs. On pensait déjà aux législatives. A haute voix.

De M. Marchais à M. Le Pen, en passant par le porte-parole des « verts », sans oublier les autres débatteurs habituels de nos écrans, les Lecanuet, Toubon, Poperen (qui ne se renouvellent guère...), il n'a été question que de cela. La proportionnelle : c'est oui ? A quelle dose ? Quand nous l'annonce-t-on ? Le PS, par cette réforme de la loi électorale, *« sauvera-t-il les meubles »* (Mme Veil) ou va-t-il *« voler aux Français leur victoire »* (M. Toubon) ?

Les socialistes ont aussi joué ce jeu, qui ont répété toute la soirée que *« la droite n'est majoritaire qu'avec l'extrême droite »*. Et d'essayer de pousser les représentants de l'opposition parlementaire à se démarquer du Front national. Ce que ceux-ci font d'autant plus volontiers qu'ils justifient du même coup le maintien du mode de scrutin actuel. A leur tour de tancer leurs adversaires : vous qui vous alliez avec vos frères ennemis (les communistes), vous n'allez pas *« faire la morale »* et *« donner des leçons »*...

On a un peu haussé le ton, mais à peine. On a tourné en rond. On a répété les débats du dimanche précédent. M. Le Pen lui-même avait perdu de sa faconde. Le *« croquemitaine »* (M. Lecanuet) ou *« Raminagrobis »* (M. Marcel Debarge, PS) de la vie politique a joué les martyrs. On ne le voit pas assez à la télé. Lui qui est élu et en règle avec la justice, pourquoi le boude-t-on ? Va-t-on enfin lui accorder un débat sur les thèses du Front national ? Un vrai procès ? M. Lecanuet ne lui adressera la parole que pour s'excuser d'avoir qualifié son mouvement de *« frange »* : *« Ce n'est pas un terme insultant, c'est une constatation mathématique. »* Il sera pourtant moins aimable à l'égard des socialistes : *« Vous êtes des tricheurs ! »*, conclura-t-il la soirée sur TF 1. Sans excuses.

YVES AGNÈS.

A GAUCHE

• M. LIONEL JOSPIN, premier secrétaire du Parti socialiste : la droite a besoin de l'extrême droite. *« Je note un progrès de la gauche par rapport au premier tour. Il s'explique par une mobilisation plus forte et un désistement correct. S'il y a eu un très bon report des voix de l'extrême droite sur la droite, en revanche l'électorat modéré a hésité à voter pour l'exprême droite. Il paraît confirmé que la droite classique ne peut être majoritaire en France san l'extrême droite. »*

• JEAN POPEREN (PS) : notre politique n'est pas désavouée. *« Tous les ministres candidats sont élus ou réélus : la politique du gouvernement n'est pas désavouée par le pays »*, a déclaré le numéro deux du Pari socialiste.

Il a dénoncé *« les combines dans toute une série de départements »*, entre droite parlementaire et extrême droite. *« Mais, au fur et à mesure que nos explications progresseront, ces électeurs ne voudront plus de ces combines. Nous sommes en train de remonter. Nous constatons que plus les Français votent, plus ils votent du côté de la gauche. Au fur et à mesure que nous tirons les Français de l'abstention, cela se confirme. »*

• M. GEORGES MARCHAIS, secrétaire du PCF : le scrutin actuel serait catastrophique pour la gauche aux législatives. *« Les électeurs communistes ont répondu à l'appel de netre parti et le report des voix s'est effectué dans de bonnes conditions. Le report des voix socialistes a été inégal »*, a déclaré le secrétaire général du PCF, qui a rejeté toute idée de remonte au sommet PC-PS. *« J'espère bien que le gouvernement et l'Assemblée nationale vont engager un débat sérieux pour le scrutin proportionnel. Si on allait aux législatives prochaines avec le système actuel, je crois que ce serait catastrophique pour les partis de gauche. Maintenant, la droite et l'extrême droite, c'est des formules dépassées... Barre, Chirac, Giscard et Le Pen, voilà la bande des quatre.*

» La signification du scrutin c'est l'existence d'un fort mécontentement dans le pays. Je vois d'énormes possibilités pour notre parti et la remontée de son influence. Le Pen, ila mangé son pain blanc, je pense que les communistes ont mangé leur pain noir. »

A DROITE

• M. JACQUES TOUBON, secrétaire général du RPR : proportionnelle, la tricherie. – *« Au second tour, nous avons transformé l'essai. L'opposition va détenir environ les trois quarts des départements. Nous voulons rassembler autour de nous l'ensemble des Français pour faire une politique de renouveau. Nous ne faisons aucune exclusive et nous n'avons l'intention de récuser aucun électeur que ce soit. Il y a avec le parti d'extrême droite des divergences importantes qui nous interdisent d'avoir un accord.*

» Seule une modification du mode de scrutin, qui serait une tricherie, pourrait nous empêcher de garder cette majorité aux élections législatives. Les socialistes vont-ils, en trafiquant le scrutin, voler aux Français leur victoire ? La majorité à l'Assemblée nationale, c'est indispensable pour gérer la France, surtout aujourd'hui. Il faut prendre des risques. On ne le fait pas avec un mode de scrutin qui peut avoir pour conséquence de faire tomber le gouvernement tous les trois mois. »

• M. ALAIN JUPPÉ, secrétaire national du RPR : alliance avec l'UDF seulement. – *« La sanction est particulièrement claire. Le score est net et sans bavure. Nous ne gouvernerons ni avec le PS ni avec le Front national, ses idées ne sont pas les nôtres. Ce que nous voulons, c'est gouverner ensemble, RPR et UDF, nous récusons toute autre alliance. Nous pourrons le faire si le mode de scrutin n'est pas modifié. »*

• M. JEAN LECANUET, président de l'UDF : contradiction PS-PC. *« C'est un très beau succès. »* S'adressant aux socialistes : *« Vous faites vos alliances avec ceux qui condamnent votre politique et vous n'avez pas honte ! Vous osez vous allier à ce parti-là et vous donnez des leçons. Combien de temps arriverez-vous à tromper les Français ? L'année prochaine cette contradiction éclatera. »*

• Mme SIMONE VEIL, ancienne présidente de l'Assemblée européenne (UDF) : les socialistes n'ont plus de majorité. *« C'est un grand succès pour la droite parlementaire. On est en train de chercher le scrutin qui pourra sauver les meubles pour le PS. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait la première ou la seconde année* [du septennat] *? J'ai pris position pour qu'il y ait un peu de proportionnelle* [aux législatives], *il y a une très grande distance avec la proportionnelle intégrale.*

» Les socialistes ont encore fait, cette semaine, alliance avec le Parti comuniste. Même si, depuis 1983, ils ont complètement changé de programme, ils se réclament d'un programme de gouvernement avec les communistes. Quand les socialistes sont-ils crédibles ? Les électeurs savent que tout cela n'a plus de sens, que les socialistes n'ont plus la possibilité d'avoir la majorité. »

• M. PIERRE MÉHAIGNERIE, présient du CDS : une majorité stable. *« Les vrais problèmes du pays n'ont pas été réellement abordés au cours de ces élections. Nous allons assister de la part du pouvoir à des tentatives désespérées d'exploiter tout ce qui peut faire douter l'opposition. Nous ne tomberons pas dans ce piège et saurons par notre gestion et par nos actes entraîner une confiance et une adhésion encore plus fortes de nos compatriotes.*

» L'opposition républicaine a, ce soir, avec elle la clarté et la morale. Que veut le pays ? Une majorité stable. M. Mitterrand est devant l'histoire face à ses responsabilités. »

• M. ANDRÉ ROSSINOT, président du Parti radical : préparer l'alternance. *« Les Français ont condamné sévèrement l'expérience socialiste et donné mandat à l'opposition républicaine et parlementaire pour préparer et assumer l'alternance. L'opposition doit approfondir son succès, son union et son combat pour transformer une large majorité d'opposition en majorité d'adhésion. Le Parti radical valoisien sera l'avant-centre républicain de l'opposition. »*

• M. LE PEN, président du Front national : l'opposition est trahie. *« Dans beaucoup de circonscriptions un certain nombre d'élus socialistes peuvent dire ce soir merci monsieur Chirac, merci monsieur Lecanuet. C'est l'opposition qui est trahie, c'est le pays qui est trahi. Si M. Chirac et M. Lecanuet avaient donné des consignes de désistement en faveur des partis de l'opposition quels qu'ils soient, d'une opposition aussi républicaine et aussi démocratique que la leur, ce soir la défaite de la gauche serait une déroute. Si elle est limitée, c'est la responsabilité qu'ont prise ces dirigeants. M. Chirac en a l'habitude. Il avait fait la même chose à l'égard de M. Giscard d'Estaing en 1981, et en 1974 à l'égard de M. Chaban-Delmas. Le pays s'étonne de voir que la fermeté de M. Chirac s'exerce contre nous, mouvement qui est pourtant nécessaire pour faire la majorité de demain. A moins que M. Chirac ait déjà l'arrière-pensée de faire un autre gouvernement que celui auquel aspirent les Français et qu'il se mette à faire une espèce de social-démocratie. En quelque sorte M. Chirac retournerait à ses amours de jeunesse.*

» Qu'on me dise en quoi notre mouvement n'est pas démocratique et républicain. Nous nous sommes sacrifiés parce qu'au-delà des légitimes ressentiments, il fallait penser à la France et à l'avenir. Il n'y a pas de majorité sans le Front national.

» Il est nécessaire que s'exprime l'opinion du peuple, davantage que l'opinion de ceux qui le représentent professionnellement et qui, depuis vingt-cinq ans de Ve République, bénéficient d'un monopole qui est celui de la bande des quatre. »

CITATIONS

Trop d'immigrés à Marseille. Une politique de l'immigration trop laxiste. M. Jean-Paul Stirbois, responsable du Front national et maire adjoint de Dreux, se dit d'accord avec les citations des tracts qu'il exhibe devant les caméras d'Antenne 2. Des tracts signés RPR et UDF, s'empresse-t-il d'ajouter, pour mieux s'en prendre à ces deux partis qui *« trompent leurs électeurs »*.

Quelques instants plus tard, sur TF1, cette fois, M. Jean Poperen (PS) cite un candidat du Front national à Montpellier : *« Travail, famille, patrie, pourquoi pas ? Alors que liberté, égalité, fraternité, ça ne veut plus dire grand-chose »*. M. Le Pen tentera mollement de faire valoir que les deux formules, celle des révolutionnaires de 1789 et celle de Vichy, n'étaient pas incompatibles.

Deux citations. Xénophobie et idéaux pétainistes. Il n'y a pas eu de débat. Des choses bien banales. Ou banalisées.

Y. A.

• M. YVES COCHET (Verts) : chiche, Mitterrand ! *« Sur les deux cents cantons « verts » où nous avions des candidats au premier tour, nous avons obtenu 6 % des voix en moyenne. J'espère qu'avec la loi électorale pour les élections législatives de 1986, il n'y aura pas de barrage par l'argent. Il y a des gens qui refusent la dichotomie droite-gauche (...) Avec la proportionnelle, il n'y aurait pas ce balancement tout à droite, tout à gauche. M. Mitterrand est en mal de référendum : alors, chiche, Mitterrand, fais un référendum sur la loi électorale ! »* M. Cochet, porte-parole des « verts », a lancé un appel *« à la convergence des forces alternatives et écologistes »* et annoncé une réunion nationale à l'automne.

DES ÉLECTIONS CANTONALES

DANS LA PRESSE PARISIENNE

Bipolarisation et proportionnelle

M. Mitterrand parviendra-t-il à faire sortir les socialistes de la nasse dans laquelle ils sont bloqués ? C'est la première question que posent les éditorialistes des quotidiens parisiens au lendemain du second tour des élections cantonales.

« M. Mitterrand a bâti sa stratégie sur le thème : le clivage gauche-droite est une vieille lune dépassée en France, la solution c'est le « recentrage » (...) Les élections montrent à l'évidence que le choix des citoyens entre le libéralisme et le collectivisme est fait. C'est une leçon majeure à la veille des élections législatives. La campagne commence aujourd'hui », écrit Max Clos dans *le Figaro*.

Pour Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, le scrutin des 10 et 17 mars marque *« le triomphe de la bipolarisation »* et donc *« l'échec de M. Mitterrand »* dans sa tentative pour *« casser le jeu politique français »*. Philippe Tesson estime pourtant que le chef de l'Etat *« a trop dit qu'il fallait instiller de la proportionnelle dans notre système électoral pour renoncer à le faire. Il va donc le faire tout à fait à contretemps »*.

Le *« réflexe gauche contre droite »* a donc joué une nouvelle fois. Guy Claisse dans *le Matin* le souligne lui aussi. Cela montre, selon lui, *« à quel point toute possibilité d'évolution reste bloquée par le mode de scrutin. Tant qu'il ne sera pas modifié, la France demeurera vouée aux alternances brutales, aux éternelles revanches et à la guerre civile verbale. (...) Le vote d'hier devrait inciter François Mitterrand à instaurer la proportionnelle pour sortir de cette logique »*.

Il a déjà réussi à embarrasser l'opposition, si l'on en croit Gérard Dupuy, qui écrit, dans *Libération* : *« Le RPR et l'UDF doivent trouver un arrière-goût amer à leur champagne. C'est une cruelle situation que d'être menacé d'une majorité introuvable quand on se sent si évidemment majoritaire. Pour la droite, la « reconquête » se présentait naguère comme une promenade de santé ; elle est devenue un parcours d'obstacle. »*

Tout le monde pense aux élections législatives de 1986. Tout le monde sauf, apparemment, l'éditorialiste de *l'Humanité*. Sa perspective ne paraît pas s'embarrasser de telles contingences. Il a l'histoire pour lui et un autre combat à mener. *« Pour les militants communistes*, écrit Claude Cabanes, *le combat décisif pour l'avenir du pays et de son peuple continue. Sa cible ? la crise ! Ses acteurs ? Tous ceux qui la refusent. Son objectif ? La formation d'un nouveau rassemblement populaire majoritaire. Ses armes ? les idées du 25ᵉ congrès qui s'est tenu il y a à peine cinq semaines. Et qui a tout l'avenir devant lui »*.

LA CHUTE DE L'ISÈRE, FIEF DE M. MERMAZ

Malgré tant d'efforts...

De notre correspondant

Grenoble. – Président du conseil général de l'Isère pendant neuf ans, le député socialiste et maire de Vienne, M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale depuis 1981, n'aura pas pu endiguer la progression des forces de l'opposition dans son département. Celles-ci ont entrepris depuis 1982 la reconquête de l'Isère, devenue l'un des bastions de la gauche grâce au « raz de marée rose » de juin 1981. Les socialistes avaient alors remporté six des sept sièges de député de l'Isère, le dernier étant détenu par un communiste.

La chute du maire socialiste de Grenoble, M. Hubert Dubedout, aux élections municipales de 1983 et le contrôle de plusieurs villes importantes du département (Voiron, Saint-Marcellin, Sassenage) devaient constituer pour l'opposition et son chef RPR, M. Alain Carignon, le tremplin nécessaire à la reconquête du département. Déjà en 1983, la droite reprenait à la gauche les sièges de sénateur qu'elle détenait, tandis qu'elle allait bénéficier du quatrième siège nouvellement créé.

Le « tombeur » de M. Dubedout, M. Carignon, élu en 1984 député européen, allait, avec ses amis, s'attaquer ensuite à la «forteresse» que constituait, dans l'Isère, M. Mermaz. Sa majorité au conseil général était sortie affaiblie du scrutin de 1982 puisque, sur les cinquante conseillers généraux, vingt-sept seulement étaient de gauche (16 PS, 9 PC, 1 MRG et 1 app. soc.), mais le président du conseil général avait entre ses mains de nombreux atouts.

Tout d'abord, le prestige que lui confère sa fonction de troisième personnage de l'Etat et d'homme capable de «remuer des montagnes» pour satisfaire la population de son département.

Tweed

C'est ainsi qu'il parvint, en quelques mois, à amener à Grenoble l'appareil européen de rayonnement synchrotron promis pourtant aux Strasbourgeois; qu'il réussit à faire arriver avec dix-huit mois d'avance le train à grande vitesse en gare de Grenoble; qu'il fit inscrire au programme du IXᵉ Plan l'autoroute Grenoble-Valence attendue depuis vingt ans; qu'il décida EDF à construire sur l'Isère deux nouveaux barrages hydroélectriques...

Au cours des six derniers mois, l'Isère reçut ainsi une multitude de «cadeaux» que vint confirmer ou rappeler pendant la récente campagne un défilé de ministres, et le premier d'entre eux, M. Laurent Fabius, lui-même précédé par le chef de l'Etat.

M. Mermaz mena sa propre campagne avec vigueur et détermination. Chaque canton, chaque grosse bourgade reçut sa visite. Il lança dans tout le département un grand colloque intitulé « L'Isère en tête », relayé par une campagne d'affichage évaluée par ses adversaires à plus de 3 millions de francs.

Conseillé par un professionnel de la communication, M. Claude Marti, M. Mermaz porta, jusqu'au dernier jour de sa campagne, une veste de tweed destinée à lui donner une allure moins sévère.

Le rédécoupage cantonal, qualifié d'*« abominable charcutage »* par l'opposition, n'a pas eu l'efficacité attendue. En créant sept nouveaux cantons qui semblaient largement favorables à la gauche pour au moins six d'entre eux, le président du conseil général pensait trouver le rempart adéquat pour contenir la percée prévisible de l'opposition. Finalement, ce ne sont que quatre cantons sur les sept nouvellement créés qui ont été obtenus par la gauche.

M. Mermaz aura enfin en face de lui un autre « adversaire » redoutable : le journal *le Dauphiné libéré*, qui, selon le président de l'Assemblée nationale, *« a fait allégeance au RPR »* depuis sa reprise par M. Robert Hersant.

« Finalement, c'est le culte du pouvoir solitaire et le sectarisme qui ont été rejetés par les Isérois », soulignait, dimanche soir, M. Jean Faure, conseiller général CDS et l'un des prétendants à la succession de M. Mermaz. Le maire de Grenoble, M. Carignon, qui figure parmi les favoris pour cette succession, n'a, de son côté, cessé de répéter que l'Isère serait, en cas de victoire de la droite, *« gérée avec tolérance »*.

CLAUDE FRANCILLON.

L'union régionale avec Chaban

De notre correspondant

Bordeaux. – La perte par le Parti socialiste du conseil général de la Gironde devrait avoir des conséquences importantes pour l'Aquitaine, où majorité et opposition se retrouvent à égalité de sièges. Une telle situation était envisageable dès le premier tour des élections cantonales qui laissait prévoir un basculement à droite de la Gironde. A égalité au conseil régional, majorité et opposition pourraient être acculées à choisir comme président du conseil régional le doyen d'âge. Mais cette éventualité était déjà jugée peu satisfaisante par le RPR et le PS avant même les élections (*le Monde* du 19 février).

Pour sa part, M. Philippe Madrelle, président sortant du conseil général de la Gironde et du conseil régional d'Aquitaine, a fait savoir, dès dimanche soir, qu'il se considérait comme en disponibilité des deux assemblées. Quant à M. Jacques Chaban-Delmas, redevenu virtuellement maître du jeu, il a affirmé :

« Nous devons éviter la course au doyen d'âge et, pourquoi pas, celle au centenaire. Elle serait dégradante. Une mélasse de paralysie. Nous devons penser à l'Aquitaine et trouver une formule de neutralisation politique agissante qui nous permette de passer un an en attendant l'élection au suffrage universel. Une telle solution, dans le climat actuel trouvera j'espère, son chemin. » Le maire (RPR) de Bordeaux a précisé : *« Je n'ai aucune opinion à formuler sur les hommes. Nous devons simplement en discuter et trouver la bonne formule dans les jours qui viennent. »*

M. Jacques Chaban-Delmas pourrait proposer aux socialistes une formule de gestion paritaire identique à celle qui avait été mise en place en 1977 pour la communauté urbaine de Bordeaux. Il restera à trouver un président. Il est peu probable que les candidats soient très nombreux un an avant l'élection au suffrage universel. M. Jacques Valade, « dauphin » de M. Jacques Chaban-Delmas a, quant à lui, déjà fait son choix : c'est le département de la Gironde qu'il préfère.

PIERRE CHERRUAU.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

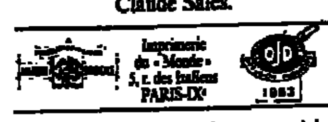
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 330 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 85 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 315 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

AIN (19 + [3])

1er TOUR : 10 ÉLUS
(1 UDF ; 1 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 2 RPR ; 3 div opp.)

BAGÉ-LE-CHATEL
M. Pernin, c.s., CNIP, 3 384 *RÉÉLU*
M. Josserand, div. g., 1 477.

BELLEGARDE-SUR-VALSERINE
M. Armand, c.s., RPR, 2 958 .... *RÉÉLU.*
M. Berthet, m., PC, 2 543.

CHATILLON-SUR-CHALARONNE
M. Ravassard, c.s., dép., PS, 3 823 .... *RÉÉLU*
M. Barret, FN, 2 367.

MIRIBEL
M. Beaufort, c.s., UDF-PR, 3 027 .... *RÉÉLU*
M. Girma, PS, 2 290.

MONTLUEL
M. Cormorèche, UDF-CDS, 2 820 .... *ÉLU*
MM. Guillot, MRG, 2 175 ; Alix, FN, 5.
M. Boissy, c.s., PS, n.s.r.p.

NANTUA
M. Ferry, RPR, 2 285 .... *ÉLU*
M. Drut, PS, 925.
M. Pernod, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

PONT-DE-VEYLE
M. Rullière, c.s., RPR, 1 938 .... *RÉÉLU*
M. Pelletier, div. opp., 1 702.

SEYSSEL
M. Gache, c.s., PS, 1 255 .... *RÉÉLU*
M. Lerges, UDF-PR, 894.

• TRÉVOUX
M. Desmonceaux, RPR, 2 506 .... *ÉLU*
M. Raymond, PS, 2 150.

VILLARS-LES-DOMBES
M. Duperrier, c.s., RPR, 1 667 .... *RÉÉLU*
M. Lancon, div. g., 1 413.

• VIRIAT
M. Fromont, div. g., 2 640 . *ÉLU*
M. Rety, RPR, 2 580.

VIRIEU-LE-GRAND
M. Ouzoulias, c.s., PC, 1 022 .... *RÉÉLU*
M. Dufour, RPR, 852.

Pas de surprise dans les douze cantons de l'Ain soumis à ballottage. la poussée de l'opposition (déjà majoritaire) est accentuée mais la majorité a cependant réussi à sauver les sièges de Virieu-le-Grand, grâce à M. Ouzoulias (PC) et de Seyssel, grâce à M. Gache (PS). De même, à Châtillon, M. Noël Ravassard, conseiller sortant, député PS, a facilement conservé son siège avec 61,76 % des voix, alors qu'au premier tour la gauche ne totalisait que 51,10 %. Manifestement, les voix de la droite classique ont hésité à se porter sur M. Barret, candidat soutenu par le Front national. Dans le canton de Trévoux, la gauche gagne plus de 500 voix par rapport au premier tour, le candidat RPR l'emporte avec un déficit équivalent par rapport au total théorique de la droite et de l'extrême-droite. (Au premier tour, le candidat du Front national avait obtenu 699 voix.)

M. Pierre Cormorèche, CDS, reprend à la majorité le siège de Montluel qu'il avait perdu, il y a six ans.

Sur les trois cantons nouveaux, deux (Peronnas et Trévoux) sont allés à Lopposition et un (Viriat) à la majorité. Finalement, l'opposition conforte sa position dominante en passant de 32 sièges sur 41 sièges en 1982 à 36 sièges sur 43, la majorité passant, elle, de 9 à 7 sièges.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Beyon, RPR) : 1 PC ; 3 PS ; 2 MRG ; 1 div. g. ; 2 UDF ; 1 UDF-Rad ; 2 UDF-CDS ; 11 UDF-PR ; 12 RPR ; 1 CNIP ; 7 div. opp.

AISNE (21)

1er TOUR : 6 ÉLUS
(2 UDF-RAD ; 3 RPR ; 1 CNIP)

BOHAIN-EN-VERMANDOIS
M. Rojo, c.s., PC, 4 564 .*RÉÉLU*
M. Van Maele, UDF-CDS, 4 336.

CHATEAU-THIERRY
M. Maingon, UDF, 5 368 . *ÉLU*
MM. Krabal, div. g., 3 493 ; Rousseau, PC, 2 456.
M. Lemret, c.s., PC, n.s.r.p.

CHAUNY
M. Brinon, c.s., UDF-PSD, 6 361 .... *RÉÉLU*
M. Lanouilh, PC, 3 785.

CRAONNE
Mme Curtil, c.s., PS, 1 650 *RÉÉLUE*
Mme Bick, RPR, 1 346.

FÈRE-EN-TARDENOIS
M. Hurmane, c.s., PC, 2 198 .... *RÉÉLU*
M. Brodin, div. opp., 2 173.

LAON-NORD
M. Lemoine, RPR, 3 273 . *ÉLU*
M. Poulet, c.s., PS, 3 163.

MARLE
M. Daudigny, PS, 2 369 .. *ÉLU*
M. Bolin, div. opp., 2 139.
M. Loncq, c.s., UDF-RAD., s'est retiré.

NEUFCHATEL-SUR-AISNE
M. Thouraud, RPR, 2 245 *ÉLU*
M. Macadre, c.s., PS, 1 958.

LE NOUVION-EN-THIÉRACHE
M. Duroisel, c.s., RPR, 2 341 .... *RÉÉLU*
Mme Dumant, PS, 1 597.

RIBEMONT
M. Bochard, c.s., UDF-CDS, 2 828 .... *RÉÉLU*
M. Collet, PS, 2 290.

SAINT-QUENTIN-CENTRE
M. HÉNOQUE, sout. UDF, 5 039 .... *ÉLU.*
M. Leroux, c.s, PC, 3 612.

SAINT-QUENTIN-NORD
M. Braconnier, c.s., sén., m. Saint-Quentin, RPR, 5 655 .... *RÉÉLU.*
M. Bailleul, PS, 4 879.

VAILLY-SUR-AISNE
M. Sudolski, c.s., PS, 2 876 .... *RÉÉLU.*
M. Morin, div. opp., 1 697.

VERMAND
M. Delaplace, RPR, 2 820 *ÉLU*
M. Trocmé, c.s., PC, 2 090.

VERVINS
M. Balligand, c.s., dép., PS, 2 788 .... *RÉÉLU.*
M. Jaluzot, div. opp., 2 369.

Comme il était prévisible au soir du premier tour, l'opposition asseoit sa majorité au conseil général, majorité qu'elle détenait depuis 1979 au bénéfice de l'âge. Elle prend l'avantage dans les cantons de Laon-Nord et de Neufchâtel au détriment du PS et dans ceux de Château-Thierry (où le conseiller sortant communiste ne se représentait pas), Saint-Quentin-Centre et Vermand aux dépens du PCF. Le RPR est le principal bénéficiaire de ces gains.

De son côté, le PS réalise une bonne opération en gagnant le canton de Marle où le conseiller sortant radical s'était retiré entre les deux tours. Les consignes de désistement ont été respectées dans tous les cantons à l'exception de celui de Château-Thierry où une triangulaire a permis au candidat UDF de remporter le siège face à un communiste (qui n'a pas retrouvé les voix du PS) et un « divers gauche ». Dans le canton de Saint-Quentin-Centre, le candidat soutenu par l'UDF a pu prendre l'avantage sur le conseiller sortant communiste grâce au bon report des voix qui s'étaient portées sur le Front national au premier tour.

Rien n'est décidé en ce qui concerne la présidence de l'assemblée départementale.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Godart, CNIP) : 5 PC ; 11 PS ; 4 UDF ; 1 app. UDF ; 4 UDF-RAD ; 1 UDF-CDS ; 1 UDF-PSD ; 14 RPR et app. ; 1 CNIP.

ALLIER (15 + [3])

1er TOUR : 5 ÉLUS
(2 PC ; 2 UDF-CDS ; 1 div opp.)

CERILLY
M. Deriot, UDF, 2 323 .... *ÉLU*
M. Gulon, c. s., PC, 1 998.

CHANTELLE
M. Maupoil, c. s., UDF-RAD, 1 788 .... *RÉÉLU*
M. Lhomel, PC, 1 172.

• CUSSET-NORD
M. Hamaide, RPR, 3 139 . *ÉLU*
M. Bardet, c. s., PC, 3 135.

• CUSSET-SUD
M. Copet, div. opp., 3 366 . *ÉLU*
M. Moran, PC, 3 101.

DOMERAT-MONTLUÇON-NORD-OUEST
M. Desgranges, PC, 3 343 . *ÉLU*
M. Perrier, UDF-PR, 2 111.
M. Guichon, c. s., PC, , n.s.r.p.

DOMPIERRE-SUR-BESBRE
M. Colcombet, PS, 3 060 .. *ÉLU*
Mme Huriel de Bartillat, c. s., UDF-PR, 2 425.

ESCUROLLES
M. Dubessay, RPR, 4 632 .. *ÉLU*
M. Corniou, c. s., MRG, 4 427.

HERISSON
M. Faureau, c. s., div. opp., 3 193 .... *RÉÉLU*
M. Roussat, PC, 2 734.

JALIGNY-SUR-BESBRE
M. Gonard, c. s. PS, 1871 .... *RÉÉLU*
M. Livrozet, UDF, 1492.

LE MAYET-DE-MONTAGNE
M. Lacoste, div. opp., 1787 *ÉLU*
M. Fayet, c.s., div. opp., 1351.

MONTLUÇON-OUEST
M. Michard, UDF-PSD, 3459 .... *ÉLU*
Mme Picandet, c.s., PC, 3313.

SOUVIGNY
M. Coque, c.s., prés. c. g. UDF-CDS, 2050, ... *RÉÉLU*
M. Lafleuriel, PC, 1695.

YZEURE
M. Chambefort, PS, 4253, *ÉLU*
M. Sanchez, div. opp., 3818;
M. Desgranges, c. s., dép., PS, n.s.r.p.

L'opposition fait mieux que conforter sa position : elle devient nettement majoritaire. Dans la précédente assemblée départementale, elle ne disposait en effet que d'une courte avance : elle avait obtenu la présidence au bénéfice de l'âge, puis une élection cantonale partielle lui avait donné la majorité en octobre dernier. Elle détient désormais 22 sièges au lieu de 18. La gauche n'en compte plus que 13, contre 16 précédemment. M. Jean Cluzel, sénateur (UDF), réélu au premier tour, pourrait briguer la présidence qu'il a occupée de 1970 à 1976.

Le PC perd 3 cantons, dont celui de Cusset-Nord (de 4 voix seulement) que la droite emporte grâce à une forte mobilisation de ses électeurs puisqu'elle totalisait — Front national compris — 2 425 voix au premier tour et en recueille 3 139 au deuxième. De même, à Montluçon-Ouest, où elle avait obtenu 2 761 voix au premier tour (également avec le Front national), elle rassemble au deuxième 3 459 suffrages. Dans ce canton, le total des voix de gauche approchait 4 000 au premier tour ; or la candidate sortante, Mme Picandet, communiste, n'en recueille que 3 313 au deuxième. Les socialistes ont la consolation de prendre à l'UDF le siège de Dompierre-sur-Besbre où M. François Colcombet, directeur de l'éducation surveillée au ministère de la justice, est élu.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Coque, UDF-CDS) : 6 PC ; 6 PS ; 1 MRG ; 1 UDF ; 1 UDF-RAD. ; 3 UDF-CDS ; 1 UDF-PSD ; 2 UDF-PR ; 6 RPR ; 1 app. RPR ; 7 div. opp.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (14 + [2])

1er TOUR : 5 ÉLUS
(1 PS ; 1 UDF ; 1 RPR ; 2 div opp.)

BANON
M. Adrian, PS, 685, ... *ÉLU*
MM. Reniet, UDF-PR, 571 ; Métailler, div. g., 321
M. Castor, c.s., prés. c. g., P.S., n.s.r.p.

BARCELONNETTE
M. Chabre, RPR, 1209, ... *ÉLU*
MM. Lequette, c.s., UDF-PR, 843 ; Gilly, PS, 722.

BARRÊME
M. Dho, c.s., PC, 419 .. *RÉÉLU*
M. Gibelin, div. opp., 335

CASTELLANE
M. Boniface, c. s., div. opp., 593 .... *RÉÉLU*
M. Leth, PS, 584.

• MANOSQUE-NORD
M. Honde, c. s., MRG, 2871, ... *RÉÉLU*
M. Raffali, RPR, 2511.

• MANOSQUE-SUD-EST
M. Rocca, PC, 1 933 ..... *ÉLU.*
M. Leytier, UDF-PR, 1 498.

MÉZEL
M. Arnaud, c.s., PC, 482 .... *RÉÉLU.*
M. Leclercq, RPR, 409.

REILLANNE
M. André, c.s., UDF, 874 .... *RÉÉLU.*
M. Alliaud, PC, 807.

SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES
M. Boetti, UDF, 498 ..... *ÉLU.*
M. Honnorat, MRG, 449.
M. Raybaud, c.s., PS, s'est retiré.

VALENSOLE
M. Chaupin, UDF, 1 360 . *ÉLU.*
M. Demol, c.s., PS, 1 310.

VOLONNE
M. Risso, RPR, 2 782 .... *ÉLU.*
M. Escanez, c.s., PS, 2 767.

Majoritaire en voix à l'issue du premier tour (50,92 % des suffrages exprimés), l'opposition l'est en sièges après le second. Le conseil général passe donc à droite après quarante années de présidences radicales et socialistes.

A gauche, le PS est le grand perdant de ce scrutin : il perd trois élus sur cinq sortants. En revanche, le PC et le MRG retrouvent la totalité de leurs sièges.

Le report des voix, à droite comme à gauche, s'est effectué partout correctement, à l'exception du canton de Reillanne, où le PC n'a pas recueilli toutes les voix socialistes, alors que le candidat UDF gagnait 100 voix, sur l'ensemble des voix de droite et d'extrême droite. A Manosque-Nord, Malgré de bons reports à droite, le RPR est battu par le MRG, qui recueille plus de voix sur l'ensemble des candidats de gauche au premier tour.

A Valensole, un report mathématique des voix de gauche (qui ne s'est pas tout à fait produit) aurait assuré l'égalité (1 360 voix), avec le candidat UDF, qui a probablement bénéficié d'une partie des voix du candidat div. gauche.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Castor, PS) : 4 PC ; 8 PS ; 1 MRG ; 7 UDF ; 7 UDF-PR plus 1 décédé (le siège détenu par Jean Andrieu, décédé le 8 mars, est vacant), 4 div. opp.

HAUTES-ALPES (15)

1er TOUR : 8 ÉLUS
(3 PS ; 1 UDF ; 2 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 1 RPR)

L'ARGENTIÈRE
M. Disdier, div. opp., 1 490 *ÉLU*
M. Giraud, c. s., sout. UDF, 1 140.

LA BATIE-NEUVE
M. Achard, UDF-CDS, 977 *ÉLU*
M. Hernandez, PS, 837 ;
M. Aubin, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

BRIANÇON-NORD
M. Chabas, c. s., RPR, 1 163 .... *RÉÉLU*
M. de Caumont, dép., PS, 648.

CHORGES
M. Margaillan, c. s., MRG, 1 178 .... *RÉÉLU*
M. Arnaud, UDF, 896.

LE MONÊTIER-LES-BAINS
M. Kouyoumdjian, c. s., PS, 1 007 .... *RÉÉLU*
M. Zebrowski, sout. UDF, 835.

SAINT-BONNET
M. Para, RPR, 1 890 ..... *ÉLU*
M. Davin, c.s., PS, 1 801.

SERRES
M. Linossier, c. s., PS, 811 .... *RÉÉLU*
M. Gougne, sout. UDF, 793.

Les résultats du premier tour laissaient prévoir un scrutin de ballottage défavorable à la gauche. Or celle-ci n'a perdu qu'un siège, celui de Saint-Bonnet, et encore de justesse. Dans ce canton, au premier tour, le PC et le PS obtenaient 37 % des suffrages, au deuxième tour, le candidat du PS en totalise 48,8 %. Les candidats socialistes et radicaux de gauche augmentent, partout, les résultats de la gauche au premier tour. Mais ces gains de voix n'empêchent pas M. Robert de Caumont, député et maire de Briançon, de subir une nouvelle défaite dans sa ville.

Le conseil général comporte seulement trois nouveaux élus : le docteur Jean Para (RPR), qui a battu le conseiller général sortant socialiste, ainsi que M. Jean-Marie Achard (UDF) et M. Max Disdier (div. dr.), tous deux succédant à des élus aux mêmes étiquettes.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Lesbros, UDF, M. de La Saulce) : 8 PS ; 4 MRG ; 2 UDF ; 7 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 5 RPR ; 1 div. opp.

ALPES-MARITIMES (16 + [12] + 1)

1er TOUR : 7 ÉLUS
(3 RPR ; 4 div. opp.)

• ANTIBES-CENTRE
M. Bunoz, UDF-RAD, 5 971 .... *ÉLU*
M. Scannapieco, FN, 3 030.

• CAGNES-SUR-MER-CENTRE
M. Audibert, sout. UDF, 5 219 .... *ÉLU*
M. Meny, FN, 2 976.

• CANNES-CENTRE
M. Dozol, RPR, 6 193 .... *ÉLU*
M. Peyron, FN, 4 512.

• CARROS
M. Jaboulet, PS, 2 596 .... *ÉLU*
MM. Lepoivre, sout. UDF, 1 222 ; Ripoll, FN, 591.

COURSEGOULES
M. Mascarelli, sout. UDF, 622 .... *ÉLU*
M. Gastaud, PS, 621.
M. Salvadori, c.s., div. opp. n.s.r.p.

L'ESCARÈNE
Mme Corniglion, c. s., PC, 2 186 .... *RÉÉLUE*
Mme Lottier, div. opp., 2 057.

• GRASSE-NORD
M. Richelme, UDF-PR, 4 532 .... *ÉLU*
M. Magerand, FN, 1 882.

• GRASSE-SUD
M. de Fontmichel, c.s., m. UDF-RAD, 5 075 .... *RÉÉLU*
M. Vassallo, PC, 3 060.

LANTOSQUE
M. Thaon, UDF-PR, 919 .. *ÉLU*
M. Cardix, c.s., PS, 737.

LEVENS
M. Raybaud, c.s., sén., UDF-RAD, 3 942 .... *RÉÉLU*
MM. Malaussena, PC, 1 944 ; Dufayet, FN, 928.

MANDELIEU-CANNES-OUEST
M. Blanc, c. s., UDF-PR, 5 791 .... *RÉÉLU*
M. Boulangeot, FN, 4 412.

• NICE III
M. Icart, c. s., UDF-PR, 6 898 .... *RÉÉLU*
M. Borry, PS, 4 756.

NICE VIII
M. Estrosi, div. opp., 6 945 *ÉLU*
M. Le Gat, PS, 2 528.
M. Dumas-Lairolle, c.s., UDF-PR, s'est retiré.

NICE IX
M. Guilland, c.s., UDF-RAD, 5 767 .... *RÉÉLU*
MM. Knecht, PS, 3 649 ; Gost, FN, 1 682.

NICE XII
M. Pastorelli, div. opp., 5 042 .... *ÉLU*
M. Caressa, c.s., PC, 2 890.

• NICE XIV
M. Martin, c. s., RPR, 3 712 .... *RÉÉLU*
MM. Pinto, PS, 2 951 ; Peyrat, FN, 2 378.

PUGET-THÉNIERS
M. Astier, c. s., PC, 1 007 .... *RÉÉLU*
M. Laugier, PS, 850.

SAINT-MARTIN-VÉSUBIE
M. Franco, div. opp., 720 .. *ÉLU*
M. Chomicki, c.s., PS diss., s'est retiré.

SAINT-VALLIER-DE-THIEY
M. Capponi, c. s., RPR, 3328 .... *RÉÉLU*
M. Ducru, FN, 1248.

• VALLAURIS-ANTIBES-OUEST
M. Donnet, c.s., sout. UDF, 6732 .... *RÉÉLU*
M. Crépin, FN, 3 700.

VILLARS-SUR-VAR
M. Gilly, sout. UDF, 1037 . *ÉLU*
M. Malaussena, PC, 585.
M. Robini, c.s., sén., UDF-RAD, est décédé.

VILLEFRANCHE-SUR-MER
M. Vestri, RPR, 4776 .... *ÉLU*
MM. Dunan, c.s., div. opp., 2917 ; Gazut, FN, 1850.

Dans les sept cantons où il s'était maintenu à l'issue du premier tour (il arrivait en tête du ballottage dans trois d'entre eux, Cagnes-Centre, Cannes-Centre et Mandelieu-Cannes-Ouest), le Front national a été battu. Le report des voix des candidats éliminés le 10 mars s'est fait largement sur celui qui pouvait barrer la route aux amis de M. Le Pen.

La composition politique du conseil général évolue peu. La droite se renforce, à la faveur de quatre victoires remportées dans quatre des cinq cantons nouvellement créés. le PC perd un siège et n'a plus que cinq représentants. Le PS conserve deux élus, puisque le conseiller sortant de Lantosque est numériquement remplacé par l'élu du nouveau canton de Carros.

A Coursegoules, une seule voix sépare le candidat de l'UDF, qui n'a pas fait le plein des scrutins de droite, du candidat socialiste. A Grasse-Nord le candidat de l'UDF a bénéficié de voix de gauche face à celui du Front national, de même qu'à Saint-Vallier, à Villefranche et dans Nice alors qu'à Levens, ce dernier n'a pas retrouvé tous ses suffrages du 10 mars.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. M. Jacques Medecin dép. RPR) : 5 PC ; 1 PS ; 18 UDF ; 15 RPR ; 12 div. opp.

ARDÈCHE (16)

1er TOUR : 8 ÉLUS
(2 UDF ; 2 UDF-PR ; 2 RPR ; 2 div. opp.)

ANNONAY-NORD
M. Chambon, div. opp., 4173 .... *ÉLU*
M. Parizet, PS, 2814.
M. Levrault, c.s., RPR, s'est retiré.

ANTRAIGUES
M. Teston, c. s., PS, 1035 .... *RÉÉLU*
M. Berthon, div. opp., 898.

JOYEUSE
M. Guilhaumon, UDF-CDS, 2486 .... *ÉLU*
M. Lacour, PS, 2100.
M. Vannière, c.s., PS, , n.s.r.p.

MONTPEZAT-SOUS-BAUZON
M. Gardes, c. s., RPR, 860, ... *RÉÉLU*
M. Teyssier, div. g., 793.

SAINT-PIERREVILLE
M. Chirouze, RPR, 1234 .. *ÉLU*
M. Dessus, c.s., PS, 1181.

LES VANS
M. Roux, div. opp., 2631 .. *ÉLU*
M. Faucuit, c.s., PC, 2100.

VIVIERS
M. Alignol, div. opp., 3521 *ÉLU*
M. Lavis, c.s., PS, 3130.

LA VOULTE-SUR-RHONE
M. Laréal, c. s., PS, 3423 .... *RÉÉLU*
M. Gourdol, UDF, 2755.

L'opposition détenait déjà la majorité du conseil général avec 18 sièges contre 15, mais elle se retrouve désormais nantie de 23 sièges contre 10.

Au cours de ce second tour le Parti communiste a perdu le siège de Vans détenu par M. Faucuit au profit de M. Roux, maire de Vans. Le PS perd celui de Viviers, où le Dr Alignol confirme son succès du premier tour, en particulier au Teil, dont le maire n'est autre, pourtant, que M. Robert Chapuis, maire et député socialiste. Le PS perd aussi le siège de Saint-Pierreville (M. Dessus — que le PC n'a pas soutenu efficacement) au profit d'un RPR.

Le PS ne garde donc que deux cantons, celui de La Voulte, où M. Laréal a obtenu



DES ÉLECTIONS CANTONALES

de bons reports de voix communistes et celui d'Antraigues où M. Taxton l'a emporté malgré un mauvais report PC. M. Chambon (UDF), à Annonay, remplace M. Lewault (RPR). Dans le canton de Montpezat, M. Gardez (RPR) sauve son siège de 67 voix. Les reports ont été globalement plus sûrs à droite qu'à gauche.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Henri Torre, UDF-PR, sén.) : 2 PC ; 6 PS ; 1 div. g. ; 12 UDF : 5 RPR ; 7 div. opp.

ARDENNES (18)

1er TOUR : 6 ÉLUS
(1 PS ; 1 UDF ; 1 UDF-PR ; 2 RPR ; 1 CNIP)

FUMAY
M. Auburtin, RPR, 1 835 .. *ÉLU*
M. Ridrimont, PS, 1 823
M. Sacrez RPR, , n.s.r.p.

MONTHERMÉ
M. Visse c.s., a. dép., PC, 3 613, RÉÉLU
Me Vaucher, RPR, 2 680

MONTHOIS
M. Merlhes, c.s., UDF-PR, 759 *RÉÉLU*
MM. Soudant, div. opp., 471 ; Aubry, PS, 350.

NOUZONVILLE
M. Fuzellier, c. s., PS, 2660 *RÉÉLU*
M. Charbonnelle, RPR, 1 336

OMONT
M. Chevalier, UDF-CDS, 730 *ÉLU*
M. Bertrand, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

RAUCOURT-ET-FLABA
M. Guillaume, sout. UDF, 1 255 *ÉLU*
M. Zebert, c.s., PS, 1 018.

RENWEZ
Mme Vastine, RPR, 1 734 .. *ÉLU*
M. Drumel, c.s., PS, 1 655

RUMIGNY
M. Dervin, c. s., PS, 1 488 *RÉÉLU*
Mme Helder, UDF-CDS, 1 320

SEDAN-EST
M. Rongère, UDF, 3405 ... *ÉLU*
M. Charpentier, c.s., dép., PS, 2 160.

SEDAN-NORD
M. Jacquemin, RPR, 2 444 . *ÉLU*
M. Dromby, c.s., PS, 1 808

TOURTERON
M. Erhard Bouvry, UDF-CDS, 554 .... *ÉLU*
M. Lenoble, div. opp., 284.
M. Bégé, c.s., div. opp., , n.s.r.p.

VOUZIERS
M. Marquet, c.s., div. opp., 2 212 *RÉÉLU*
M. Baudier, PS, 1 380.

Le Parti socialiste est le grand perdant de ce scrutin. Il avait sept sortants, il perd quatre sièges. Le conseil général des Ardennes était, depuis 1982, déjà largement acquis à l'opposition nationale ; celle-ci sort donc encore confortée. La défaite est particulièrement sévère pour M. Gilles Charpentier, député socialiste, qui défendait son siège à Sedan-Est. Il ne réussit qu'à rassembler 38,81 % des suffrages. En revanche, les sortants socialistes de Rumigny et de Nouzonville conservent leur siège avec une confortable avance. A Renwez, M. Drumel, conseiller socialiste sortant, n'a perdu cette élection qu'avec un écart de 79 voix et M. Michel Ridrimont, maire socialiste de Fumay, a failli, à 12 voix près, ravir un siège à la droite. Ce qui tendrait à montrer que le report des voix à droite s'est effectué avec quelques difficultés dans ces deux cantons.

Le seul sortant communiste, M. René Visse, a conservé sans problème son siège à Monthermé en totalisant 57,41 % des suffrages.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Jacques Sourdille, RPR, prés. c. rég., a. min., a. dép.) : 3 PC ; 7 PS ; 5 UDF ; 2 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 10 RPR ; 1 CNIP ; 7 div. opp.

ARIÈGE (9 + [3])

1er TOUR : 4 ÉLUS
(4 PS)

● FOIX-RURAL
M. Destrem, PS, 2 128 ... *ÉLU*
M. Maury, div. g., 1 745.

LE FOSSAT
M. Massat, PS, 1 638 .... *ÉLU*
M. Bordier, c. s., div. opp., 1 225.

LAVELANET
M. Caux, PS, 3 378 ...... *ÉLU*
M. Marty, UDF-CDS, 2 812.
M. Alzieu, c. s., PS, n.s.r.p.

LE MAS-D'AZIL
M. Poujol, PS, 1 201 ..... *ÉLU*
M. Loubet, PS diss., 1 143.
M. Saint-Paul, c. s., PR, c. g., n.s.r.p.

● PAMIERS-EST
M. CAUMEIL, PS, 2 832 *ÉLU*
M. Clanet, RPR, 2 196.

● PAMIERS-OUEST
M. Legrand, UDF, 2 558 . *ÉLU*
M. Seguela, c. s., PC, 2 535.

SAINT-GIRONS
M. Ousset, PS, 3 477 ..... *ÉLU*
M. Laurent, c. s., UDF-PR, 2 826.

TARASCON-SUR-ARIÈGE
M. Naudi, PS, 2 460 ..... *ÉLU*
M. Liorca, RPR, 2 031.
M. Rousse, c. s., PS, n.s.r.p.

Les socialistes, qui disposaient déjà de la majorité absolue au sein de l'assemblée départementale, accentuent encore leur emprise puisqu'ils enlèvent quatre sièges supplémentaires et détiennent désormais vingt sièges sur vingt-deux, contre un seul au MRG et un seul aussi à l'opposition, représentée par le nouveau conseiller (UDF) du canton de Pamiers-Ouest, vainqueur du conseiller communiste sortant avec 23 voix d'avance. Pour l'opposition, réduite à la portion congrue, cette victoire compense la perte du siège de Saint-Girons, où le conseiller UDF-PR sortant a été battu par le candidat du PS.

Le successeur de M. André Saint-Paul (PS) à la présidence de l'assemblée départementale sera donc un autre socialiste. Dans le canton du Mas-d'Azil, où M. Saint-Paul ne se représentait pas, le duel entre le socialiste investi par le parti, M. Poujol, et le socialiste dissident, M. Loubet, a tourné à l'avantage du premier.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Saint-Paul, PS) : 20 PS, 1 MRG, 1 UDF.

AUBE (16 + [2])

1er TOUR : 7 ÉLUS
(2 UDF-RAD ; 1 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 2 RPR ; 1 div opp.)

ARCIS-SUR-AUBE
M. Piat, c. s., UDF, 2 007 .... *RÉÉLU*
MM. Lardin, RPR, 1 268 ; Liechty, PS, 753.

BOUILLY
M. Daragon, c. s., UDF-PR, 2 429 .... *RÉÉLU*
M. Peslherbe, PS, 1 457.

BRIENNE-LE-CHATEAU
M. Rahon, c. s., PC, 2 219 .... *RÉÉLU*
M. Ogier, UDF-PR, 2 180.

● LA CHAPELLE-SAINT-LUC
M. Dujeancourt, UDF-RAD, 1 905 .... *ÉLU*
M. Pitois, PS, 1 529.

ESTISSAC
M. Raphanaud, UDF- RAD, 1 451 *ÉLU*
M. Boudin, c. s., PS, 1 128.

MUSSY-SUR-SEINE
M. Deroin-Thevenin, div. opp., 1 092 .... *ÉLU*
M. Colin c. s., PS, 1 029.

■ ● ROMILLY-SUR-SEINE I
M. Granet, UDF-RAD, 2 529 .... *ÉLU*
M. Camuset, PC, 1 863.
M. Paul Granet, c.s., UDF-RAD, a démissionné.

ROMILLY-SUR-SEINE II
M. Didier, c.s., PC, 2 964 .... *RÉÉLU*
M, Bouland, RPR, 2 213.

SOULAINES-DHUYS
M. Roche, div. g., 840 .... *ÉLU*
M. Pacquetet, div. opp., 606.
M. Thierry, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

TROYES VII
M. Rigaud, RPR, 3 202 ... *ÉLU*
M. Pieds, c.s., PS, 2 184.

VILLENAUXE-LA-GRANDE
M. Chevrier, c.s., PS, 927 .... *RÉÉLU*
M. Waibel, div. opp., 730.

Le recul du parti socialiste est symbolisé par la défaite de M. Pieds, ancien député et président du groupe PS au conseil général, qui est nettement battu dans le canton de Troyes III.

A droite comme à gauche, les consignes de report des voix ont été bien suivies, notamment celles du Front national qui appelait à voter en faveur de l'opposition. Cette discipline a joué en faveur de M. Paul Granet (UDF-RAD), ancien député et ancien secrétaire d'Etat, qui retrouve le siège dont il avait démissionné.

La gauche sort très affaiblie de ces élections. Sa représentation au conseil général comporte désormais seulement deux PC et deux PS sur trente-trois conseillers.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Bernard Laurent, UDF-CDS, Sén.) : 2 PC ; 2 PS ; 1 div. g. ; 1 UDF ; 11 UDF-RAD ; 1 UDF-CDS ; 7 UDF-CDS ; 6 RPR ; 2 div. opp.

AUDE (17)

1er TOUR : 7 ÉLUS
(6 PS ; 1 RPR)

ALZONNE
M. Courrière, c.s., sec. E., PS, 2 299 .... *RÉÉLU*
M. Larrat, div. opp., 1 862.

AXAT
M. Vidal, PS, 806 .... *ÉLU*
M. Raynaud, c.s., PS, est décédé.

CARCASSONNE I
M. Bertrand, PS, 3 722 ... *ÉLU*
M. Sampietro, RPR, 2 951
M. Martin, c.s., PC, s'est retiré.

CASTELNAUDARY-NORD
M. Grocelle, c.s., PS, 2 663 .... *RÉÉLU*
M. Embry, RPR, 2 242.

COURSAN
M. Visneacov, PS, 3 762 .. *ÉLU*
MM. Pla, c. s., PC, 3 649 ; Bertrand, RPR, 1 369.

LAGRASSE
M. Angelvy, c. s., PS, 1 226 .... *RÉÉLU*
M. Pech, RPR, 728.

LÉZIGNAN-CORBIÈRES
M. Soucaille, c. s., m., PS, 5 315 .... *RÉÉLU*
M. Fabry, RPR, 3 830.

NARBONNE-EST
M. Pujau, c. s., UDF-PSD, 4 069 .... *RÉÉLU*
M. Mendoza, PS, 2 734.

PEYRIAC-MINERVOIS
M. Cazanave, c. s., PS, 4 028 .... *RÉÉLU*
M. Durand, RPR, 2 457.

TUCHAN
M. Mounié, PS, 723 ..... *ÉLU*
M. Astruc, div. g., 633.
M. Azeau, c. s., PS, n.s.r.p.

Le Parti socialiste sort renforcé du scrutin. Alors qu'il pouvait en craindre l'issue, il gagne en effet deux sièges supplémentaires, résultat inespéré qui rend plus écrasante encore sa majorité au sein de l'assemblée départementale. La crise viticole, la perte de la ville de Carcassonne aux dernières municipales, le sensible effritement de son électorat au fil des élections qui ont suivi 1981, rien n'y a fait : l'Aude reste l'un des derniers bastions roses vraiment solides du Midi (61,79 % des voix pour la gauche au deuxième tour contre 38,20 % pour la droite).

Malgré une campagne dynamique, la droite ne s'est vraiment illustrée que dans les fiefs qu'elle détenait déjà, à Belpech et à Narbonne-Est. Dans le canton d'Alzonne, elle a seulement réussi à mettre en ballottage le secrétaire d'État aux rapatriés, M. Raymond Courrière, réélu au deuxième tour avec 55,25 % des suffrages. Elle aurait pu l'emporter dans un seul canton : Castelnaudary-Nord, où, au premier tour, avec 49,13 % des voix, elle menaçait sérieusement le conseiller socialiste sortant, M. Henri Grocelle. Ce dernier l'a pourtant nettement emporté en améliorant de plus de 4 points le pourcentage de la gauche du 10 mars. Dans la plupart des cantons, les reports se sont bien opérés à gauche, avec toutefois une légère défection à Lézignan (près de 3 points) et surtout à Carcassonne-Est, où le socialiste, M. Roger Bertrand, qui avait distancé le conseiller sortant communiste, M. Maurice Martin, au premier tour, ne retrouve pas toutes les voix de la gauche.

Le duel le plus attendu était celui qui opposait, à Coursan, le candidat socialiste M. Michel Visneacov, arrivé en tête au premier tour, au conseiller communiste sortant, M. Gilbert Pla, qui avait refusé de se désister. Ce duel a finalement été remporté par le socialiste, qui améliore nettement son score, alors que le candidat du RPR n'a bénéficié ni des suffrages du Front national ni de l'augmentation du nombre de votants.

Les grands perdants sont, en définitive, les communistes, qui n'ont plus qu'un seul représentant au conseil général.

NOUVEAU CONSEIL : (prés. sort. : M. Capdeville, PS) : 1 PC, 27 PS, 1 UDF-PSD, 4 RPR, 1 div. opp.

AVEYRON (22)

1er TOUR : 17 ÉLUS
(1 app. PS ; 1 MRG ; 3 UDF ; 3 UDF-CDS ; 7 UDF-PR ; 1 RPR ; 1 div opp.)

CAMPAGNAC
M. Blanquet, div. opp., 735 *ÉLU*
M. Ginisty, div. opp., 668.
M. Pujol, c.s., RPR, n.s.r.p.

ESTAING
M. Bessière, c.s., UDF-PR, 1 155 .... *RÉÉLU*
M. Palobart, div. opp., 869.

LAISSAC
M. Bonnefous, c.s., UDF-PR, 1 385 .... *RÉÉLU*
M. Sudres, div. opp., 1 309.

MARCILLAC-VALLON
M. Périé, c.s., div. opp., 2 332 .... *RÉÉLU*
MM. Retournard, div. opp., 1 487 ; Morel, PS, 676.

MILLAU-OUEST
M. Lagarde, RPR, 4 200 .. *ÉLU*
M. Deruy, c.s., PS, 4 152.

Le maire de Millau, M. Deruy (PS) est battu à Millau-Ouest, de 48 voix. Plus qu'à un mauvais report des voix, cette défaite semble due à une mobilisation des électeurs d'opposition (il y a eu 800 suffrages exprimés de plus qu'au premier tour). Il s'agit du seul siège perdu par la gauche.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Jean Puech, UDF-PR, sén., m. de Rignac) : 1 app. PC ; 9 PS ; 1 app. PS ; 1 MRG ; 3 UDF ; 6 UDF-CDS ; 17 UDF-PR ; 4 RPR ; 4 div. opp.

BOUCHES-DU-RHONE (23)

1er TOUR : 2 ÉLUS
(1 PC ; 1 PS)

AIX-SUD-OUEST
M. Picheral, c. s., PS, 6 954 .... *RÉÉLU*
Mme Chelini, UDF-CDS, 6 928 ; Lemeray, FN, 3 195.

ALLAUCH
M. Bertrand, RPR, 6 646 .. *ÉLU*
MM. Masse, c.s., a. dép., PS, 5 623 ; Dufay-Dupar, FN, 64.

ARLES-OUEST
M. Perrot, c. s., PC, 5 521 .... *RÉÉLU*
M. Jouve, RPR, 4 586.

BERRE-L'ÉTANG
M. Lecler, RPR, 7 781 .... *ÉLU*
MM. Guion, c.s., PC, 7 504 ; Jestin, FN, 6.

LA CIOTAT
M. Tillet, c. s., PC, 8 558 .... *RÉÉLU*
MM. Rastoin, RPR, 7 979 ; Perdomo, FN, 7 739.

EYGUIÈRES
M. Conte, c. s., PS, 4 041 .... *RÉÉLU*
MM. Savornin, UDF-PR, 3 033 ; Ory, FN, 68.

LAMBESC
M. Pauriol, c. s., app. PS, 4 580 .... *RÉÉLU*
MM. Onoratini, UDF-PR, 3 955 ; Lucciardi, FN, 39.

MARIGNANE
M. Deleuil, div. opp., 15 077 .... *ÉLU*
M. D'Attilio, c.s., PS, 14 554.

MARSEILLE II
M. Roussel, sout. FN, 6 043 *ÉLU*
M. Santoni, c.s., dép., RPR, 5 729.

MARSEILLE VI
M. Blum, c. s., UDF-PR, 6 643 .... *RÉÉLU*
MM. Rocca-Serra, PS, 3 669 ; Juramy, FN, 15.

MARSEILLE VII
M. Mattei, UDF-PR, 7 942 *ÉLU*
Mme Gallix, PS, 4 157 ; M. Canavesio, sout. FN, CNIP, 3.
M. Rapuzzi, c.s., sén., PS, n.s.r.p.

MARSEILLE IX
M. Decamps, PS, 4 357 ... *ÉLU*
M. Gimbert, FN, 3 994.
Mme Chauvin, c.s., PC, s'est retirée.

MARSEILLE X
M. Coulomb, PS, 4 650 ... *ÉLU*
MM. Chelini, UDF-CDS, 4 557 ; Bardini, FN, 3 249.
M. Heyraud, c.s., PS, n.s.r.p.

MARSEILLE XI
M. Villani, RPR, 7 876 ... *ÉLU*
M. Massias, PS, 6 588 ; Mme Plet, FN, 12.
M. Biaggini, c.s., PC, s'est retiré.

MARSEILLE XIV-B
M. Caccinttolo, c. s., PC, 3 702 .... *RÉÉLU*
MM. Isoardo, FN, 2 813 Gallo, RPR, 1 912.

MARSEILLE XVII
M. Masse, c. s., dép., PS, 9 411 .... *RÉÉLU*
M. Pantaleo, FN, 8 091.

MARSEILLE XIX
M. Grolleau, UDF-PR, 9 189 .... *ÉLU*
MM. Ansellem, c.s., PS, 8 080 ; Perche, FN, 3.

MARSEILLE XX-B
M. Teissier, c.s., UDF-PR, 11 142 .... *RÉÉLU*
Mme Quintana, PS, 5 048 ; M. Mailhes, FN, 10.

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE
M. Pampaloni, UDF, 3 782 .*ÉLU*
M. Richaud, c.s., app. PC, 3 479.

TARASCON
M. Lalauze, c.s., PS, 3 408 .... *RÉÉLU*
Mme Ailiaud, div. opp., 3 305 ; M. Pommer, FN, 634.

TRETS
M. Samat, c.s., PS, 5 032 .... *RÉÉLU*
M. Ferraud, UDF-PR, 4 347 ; Mme Falque de Bezaure. FN. 50.

La gauche limite les dégâts en ne cédant que sept sièges à l'opposition, alors qu'elle était en ballottage défavorable dans la plupart des 21 cantons restant à renouveler. Ce rétablissement est dû pour une part à une meilleure mobilisation des électeurs et, d'autre part, au maintien du Front national dans 5 cantons, dont 3 (Marseille X, Aix-Sud-Ouest et Tarascon) sont sauvés par le PS et 2 (Marseille XIV B et La Ciotat) par le PC d'une manière inespérée. Le PC est cependant le grand perdant de ce scrutin puisque 4 des ses élus sortants sont battus. Le PS abandonne pour sa part 3 sièges. Les 7 sièges conquis par l'opposition se répartissent entre le RPR (3), l'UDF (2) les divers droites (1) et l'extrême droite (1).

Les reports de voix au sein de la gauche se sont opérés d'une manière très satisfaisante du PC vers le PS et relativement bien du PS vers le PC, sauf à Arles-Ouest où il manque plus de 700 voix et près de 8 points à M. Jacques Perrot, qui est néanmoins réélu.

Les électeurs de l'opposition ont, en revanche, rechigné à voter pour l'extrême droite dans les deux cantons de Marseille IX et XVII. Il manque respectivement 8,79 et 8,04 points par rapport au total des voix de droite et d'extrême droite du premier tour aux deux candidats du Front national qui restaient seuls en lice face à la gauche. Ce mauvais report de voix a empêché MM. Gilbert Victor et Gilles Pantaleo de l'emporter. Dans l'autre sens, il y eu peu de défaillances, sauf peut-être à Allauch (moins 4,15 %) et à Marseille XIX (moins 3,89 %).

Dans le deuxième canton de Marseille, le candidat soutenu par le Front national, M. Jean Roussel (ex-PR) a pris le siège du député (RPR) M. Yacinthe Santoni. Celui-ci s'est estimé victime d'un « règlement de compte ». Plusieurs membres du RPR, dont M. Joseph Comiti, ancien ministre, avaient en effet appelé publiquement à voter pour le Front national. Le candidat socialiste éliminé – comme celui du PC – au premier tour avait recommandé l'abstention. En fait la gauche avait obtenu 3 634 voix au premier tour et il n'y a eu que 2 216 suffrages exprimés en moins au deuxième tour, et la répartition des suffrages laisse supposer que des électeurs de gauche ont voté pour le candidat du Front national.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Philibert, dép., PS, maire de Puy-Sainte-Réparade) : 12 PC ; 18 PS ; 1 app. PS ; 1 UDF ; 1 UDF-rad. ; 6 UDF-PR ; 5 RPR ; 2 div. opp. ; 1 sout. FN.

CALVADOS (21 + [2])

1er TOUR : 13 ÉLUS
(6 UDF-PR ; 2 RPR ; 2 CNIP 2 div opp. ; 1 mouv. nor.)

LE BÉNY-BOCAGE
M. Lerebourg, c.s., UDF-CDS, 2 305 .... *RÉÉLU*
M. Lepilleur, UCR, 1 338.

BOURGUÉBUS
M. Garrec, UDF-PR, 3 861 *ÉLU*
M. Lepeltier, c.s., PS, 3 367.

BRETTEVILLE-SUR-LAIZE
M. Simon, c.s., RPR, 3 089 .... *RÉÉLU*
M. Barbey, PS, 2 907.

CAEN IV
Mme Le Brethon, RPR, 2 185 .... *ÉLUE*
M. Paysant, c.s., PS, 2 119.

CAEN V
M. Mexandeau, min., PS, 2 430 .... *ÉLU*
M. Hoinville, UDF-PR, 1 488.
M. Geindre, c.s., PS, n.s.r.p.

CAEN X
M. Pinson, c.s., PS, 3 283 .... *RÉÉLU*
M. Godey, RPR, 3 021.

CONDÉ-SUR-NOIREAU
M. Picard, c.s., div. opp., 2 648 .... *RÉÉLU*
M. Bouillère, PS, 1 720.

● LISIEUX-II
M. Triqueneaux, UDF-PR, 2 664 .... *ÉLU*
M. Vacher, c.s., PS, 2 178.

LIVAROT
M. Prado, div. opp., 1 807 . *ÉLU*
M. Rioult de Neuville, c.s., div. opp., 1 687.

PONT-L'ÉVÊQUE
M. Lessard, c. s., UDF-PR, 1 768 .... *RÉÉLU*
M. Mosagna, div. opp., 1 683.

Le second tour a confirmé la poussée de l'opposition nationale qui s'était déjà manifestée le 10 mars. La gauche ne sera plus représentée que par 9 élus socialistes contre 14 auparavant, le PC, pour sa part, ne comptant plus d'élu à l'assemblée départementale depuis le décès, en 1984, de M. Lenormand (Dozulé).

Trois des quatre conseillers généraux sortants du PS, qui étaient en ballottage à l'issue du premier tour ont été battus. A Bourguebus, M. Lepeltier a été victime d'un mauvais report des voix de gauche. Dans ce canton la gauche régresse de 51 % à 46,5 % des suffrages exprimés. A Lisieux II, M. Vacher laisse son siège à M. Trinqueneaux (UDF-PR). Et à Caen IV, M. Paysant n'a pu réduire l'écart qui le séparait de Mme Le Brethon (RPR) et s'est incliné pour 66 suffrages. Seul M. Pinson garde son siège à Caen X.

A Caen V, l'élection de M. Mexandeau était attendue. Avec 62 % des suffrages, le ministre des PTT réalise un score plus qu'honorable, mais néanmoins inférieur de 4 points au total des suffrages obtenus au premier tour par la gauche et l'extrême gauche.

La nouvelle assemblée départementale, au sein de laquelle l'UDF reste dominante, accueille deux nouveaux membres du RPR, parmi lesquels M. Fanton, ancien ministre, élu le 10 mars.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Michel d'Ornano, UDF-PR, dép., prés. c. rég., a. min.) : 9 PS ; 1 UCR ; 3 UDF-CDS ; 23 UDF-PR ; 6 RPR ; 2 CNIP ; 4 div. opp. ; 1 mouv. norm.

CANTAL (13 + [1])

1er TOUR : 11 ÉLUS
(6 RPR ; 2 CNIP ; 3 div opp.)

ARPAJON-SUR-CÈRE
M. Coussain, div. g., 2497 . *ÉLU*
M. Destannes, PS, 1 615
M. Meyronneinc, c.s., div. g., s'est retiré.

● AURILLAC I
M. Souchon, sec. E., m., PS, 2186 .... *ÉLU*
M. Liandier, RPR, 2041.

MAURS
M. Laurens, CNIP, 2 500 .. *ÉLU*
M. Cipière, c. s., PC, 2 242.

Le succès de l'opposition (11 sièges déjà pourvus lors du premier tour) s'est accentué au second tour. Seul M. Souchon, secrétaire d'Etat et maire d'Aurillac (PS), remporte à gauche le nouveau canton d'Aurillac I avec 145 voix d'écart sur M. Liandier (RPR). Dans les deux autres cantons restant à pourvoir, le mauvais report des voix de gauche a conduit à l'échec le conseiller sortant, M. Cipière (PC), à Maurs. Le PC et le PS totalisaient au premier tour 55,31 %. Avec une participation supérieure de 4 points, le conseiller sortant n'obtient que 47,28 % et cède donc le seul siège du PC au conseil général à M. Laurens (CNIP). De même, à Arpajon-sur-Cère, le maire, M. Destannes (PS), qui bénéficiait du désistement du conseiller sortant, M. Meyronneic (div. g.), et du soutien du candidat du PC, a-t-il été battu par M. Caussain (div. d.), celui-ci recueillant 60,72 % des suffrages, alors que les voix de gauche totalisaient 53,67 % au premier tour.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Raynal, RPR, dép., m. de Chaudes-Aigues) : 3 PS, 1 UDF, 1 UDF-PR, 9 RPR, 4 CNIP, 9 div. opp.

CHARENTE (18)

1er TOUR : 9 ÉLUS
(3 UDF-RAD ; 1 UDF-CDS ; 4 RPR 1 div. opp.)

ANGOULÊME-EST
M. Ratier, c. s., RPR, 2451 .... *RÉÉLU*
M. Poujol, PS, 2155.

ANGOULÊME-NORD
M. Troger, PS, 2 831 ..... *ÉLU*
M. Pouret, c.s., UDF-PR, 2650.

ANGOULÊME-OUEST
M. Jabalot, CNIP, 3213, .. *ÉLU*
M. Brunet, c.s., PS, 3083.

CONFOLENS-NORD
M. Enixon, div. opp., 1602, *ÉLU*
M. Lévy, c.s., PS, 1516.

CONFOLENS-SUD
M. Festal, UDF-PR, 2498, *ÉLU*
M. Leraud, PC, 1980.
M. Peyraud, c. s., div. opp., n.s.r.p.

HIERSAC
Mme Michaud, RPR, 2 509 .... *ÉLUE*
M. Léonard, c.s., MRG, 2 290.

JARNAC
M. Voiron, UDF-CDS, 3 370 .... *ÉLU*
M. Lambert, PS, 2 227.
M. Marcilhacy, c.s., div, g., n.s.r.p.

SAINT-CLAUD
M. Barral, c. s., PC, 3 265 .... *RÉÉLU*
M. Gras, div. opp., 3 156.

SEGONZAC
M. Hitier, div. opp., 2 641 . *ÉLU*
MM. Cointreau c.s., UDF-RAD, 2 183 ; Ferrand, PS, 1 456.

La majorité départementale RPR-UDF sort renforcée du second tour : elle détient au total 25 sièges sur 35, contre 21 dans la précédente assemblée ; 9 conseillers généraux, tous d'opposition, avaient été élus dès le premier tour. L'opposition était en ballottage favorable dans 5 cantons sur 9 : elle en enlève 7.

A gauche, les reports ont très mal fonctionné, en direction du PC comme du PS, sauf à Angoulême où l'union de la gauche reste une réalité municipale. En revanche, l'électorat du FN semble avoir rallié sans problème le camp de l'opposition traditionnelle malgré quelques frictions dans le canton d'Angoulême-Ouest.

Les trois sortants socialistes, MM. Villette, Lévy et Brunet, sont battus, ainsi que le président départemental du MRG, M. Léonard, tandis que le siège de Jarnac, laissé vacant par M. Marcilhacy, revient logiquement au maire de la ville, M. Voiron, CDS. Seul M. Troger sauve la mise du PS en enlevant le canton d'Angoulême-Nord, sociologiquement le plus à gauche de la ville. Le seul conseiller général sortant communiste, M. Barral, conserve de justesse son siège de Saint-Claud, devant un candidat qu'il avait déjà battu en 1979.

Dans ces conditions, la réélection à la présidence du conseil général de M. Pierre-Rémy Houssin (RPR) ne semble faire aucun doute.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Houssin, RPR) : 2 PC : 8 PS ; 3 UDF-RAD ; 4 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 9 RPR ; 1 CNIP ; 7 div. opp.

CHARENTE-MARITIME (18 + [11])

1er TOUR : 6 ÉLUS
(1 MRG ; 1 UDF-PR ; 2 RPR ; 2 div. opp.)

AIGREFEUILLE-D'AUNIS
M. Moinet, c.s., sén., ex-MRG, 2 141 .... *RÉÉLU*
M. Galtier, UDF-PR, 1 598.

ARCHIAC
M. Gendron, c.s., PS, 1 861 .... *RÉÉLU*
M. Bouche, div. opp., 1 730.

BURIE
M. Cheneau, PS., 1 703 ... *ÉLU*
M. Audinet, sout. RPR, 1 485.
M. Boucher, c.s., PC., n.s.r.p.

LOULAY
M. Furgier, PS, 1 639 .... *ÉLU*
M. Castagnet, URF-CDS, 1 478.
M. Coussot, c.s., PS, n.s.r.p.

MARANS
M. Bouchereau, div. opp., 2 160 .... *ÉLU*
M. Jardonnet, MRG, 1 790.
M. Le Bigot, c.s., MRG, n.s.r.p.

MARENNES
M. Hay, c.s., div. opp., 3 151 .... *RÉÉLU*
M. Boyard, MRG, 1 930.

MONTENDRE
M. Augier, div. opp., 1 792 *ÉLU*
M. Rousset, c.s., PS, 1 591.

● ROCHEFORT-NORD
M. Tessier, RPR, 2588 ... *ÉLU*
M. Fort, PS, 2039.

● ROCHEFORT-SUD
M. Candau, div. opp., 2324 *ÉLU*
Mme Billot-Zeller, PS, 1 268.
M. Michel Fort, c. s., PS, se présente dans le canton de Rochefort-Nord.

(Lire la suite page 12.)

Les résultats dans les départements

LE SECOND TOUR

(Suite de la page 11.)

• LA ROCHELLE I
Mme Renouard, MRG, 1943 .... ÉLUE
M. Duriaud, RPR, 1 638.

• LA ROCHELLE II
M. Miaud, PS, 1 476 ..... ÉLU
M. Pierard, RPR, 1 301.

• LA ROCHELLE III
M. Jaume, RPR, 1 636 .... ÉLU
Mme Chaigneau, dép., MRG, 1516.
M. Crépeau, c.s., min., m., MRG, n.s.r.p.

• LA ROCHELLE V
Mme Veyrac, RPR, 2 919 ÉLUE.
M. Dubosc, c. s., MRG, 2 622.

• LA ROCHELLE VI
M. Garang, RPR, 1 965 .. ÉLU.
M. Chabrerie, PS, 1 808.

• LA ROCHELLE VIII
M. Rogeon, MRG, 1 941 . ÉLU.
Mme Clerc, UDF-RAD, 1 679.

ROYAN-EST
M. Bussereau, UDF-PR, 4 480 .... ÉLU.
M. Merle, PS, 2 360.
M. Papeau, c. s., PC, n.s.r.p.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
M. Chanu de Limur, RPR, 4 384 .... ÉLU.
M. Burger, PS, 3 886.
M. Tarin, c. s., PS, n.s.r.p.

SAINT-MARTIN-DE-RÉ
M. Gendre, sout. RPR, 1 915, ... ÉLU.
MM. Laidet, MRG, 1 498 ; Vergnaud, c. s., div. opp., 1 037.

SAINT-PIERRE-D'OLÉRON
M. Peyry, div. opp., 3 028 . ÉLU.
M. Moquay, PS, 2 386.
M. Chailloneau, c. s., PS., n.s.r.p.

• SAINTES-EST
M. de Roux, UDF, 3 207, . ÉLU.
M. Lonceint, PS, 3 081.

• SAINTES-OUEST
M. Bougeret, UDF-RAD, 3 187 .... ÉLU.
M. Vanneaud, c. s., PS, 2 945.

SAUJON
M. Brillouet, c. s., RPR, 3 873 .... RÉÉLU.
M. Dubois, PS, 3 031.

TONNAY-BOUTONNE
M. Rochet, UDF-PR, 1 010 .... ÉLU.
M. Bonduel, c. s., sén., MRG, 903.

Malgré une mobilisation sensiblement supérieure de près de cinq points de l'électorat et malgré des reports de voix correctement effectués, la gauche enregistre une sévère défaite en Charente-Maritime. Elle perd la présidence qu'elle détenait depuis quarante ans. Le RPR, avec 13 élus, devient le premier groupe politique dans la nouvelle assemblée. L'échec est particulièrement lourd dans la circonscription électorale de La Rochelle, où Mme Colette Chaigneau, député MRG, est battue dans le canton où M. Michel Crépeau, maire de La Rochelle et ministre du commerce et de l'artisanat, ne s'était pas représenté. La gauche perd, dans la même circonscription, Marans, Saint-Martin-de-Ré et La Rochelle-VI.

Echec, également, des sortants socialistes à Saintes-Ouest, à Saint-Pierre-d'Oléron, à Montendre et à Saint-Jean-d'Angély. Mais la défaite de M. Stéphane Bonduel, sénateur MRG, élu de Tonnay-Boutonne depuis 1959, battu par un jeune candidat, peut apparaître comme le symbole du recul de la gauche dans un département qui rejoint maintenant les trois autres départements de la région Poitou-Charente dans le camp de l'opposition gouvernementale.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Philippe Marchand, dép. PS) : 13 RPR; 9 UDF; 10 div. opp.; 11 PS; 4 MRG; 3 div. g.; 1 PC.

CHER (18)

1er TOUR : 8 ÉLUS
(1 UDF-PR ; 2 RPR ; 5 div. opp.)

BOURGES IV
M. Deniau, c.s., prés. c.g., UDF-PR, 3 726 .... RÉÉLU
M. Picard, PC. 2 581.

BOURGES V
M. Michel, c.s., UDF, 2 235 .... RÉÉLU
M. Camuzat, PC, 2 126.

LA CHAPELLE-D'ANGILLON
M. Heuclin, div. opp., 988 . ÉLU
M. de Saporta, c.s., UDF-CDS, 541.

CHARENTON-DU-CHER
M. P. de Bonneval, RPR, 1 123 .... ÉLU
M. Boutillon, PC, 915.
M. G. de Bonneval, c.s., div. opp., n.s.r.p.

CHAROST
M. Jacquet, c.s., PC, 3 374 .... RÉÉLU
M. Chabin, RPR, 3 281.

LEVET
M. Signargout, c. s., UDF, 2 209 .... RÉÉLU
M. Truchot, PC, 1 708.

LIGNIÈRES
M. Menot, div. opp., 1 050 . ÉLU
MM. Grillon, PC, 972 ; Pinaud, RPR, 772.
M. Nardet, c.s., PS, , n.s.r.p.

VAILLY-SUR-SAULDRE
M. Rabineau, PS diss., 1 205 .... ÉLU
M. Doucet, c.s., div. opp., 1 171 ;
M. Imbert, PS, s'est désisté avant le 1er tour.

VIERZON I
M. Micouraud, c. s., m., PC, 4 319 .... RÉÉLU
M. Miedouge, RPR, 3 227.

VIERZON II
M. Coulon, c. s., PC, 4 562 .... RÉÉLU
M. Ageny, UDF, 4 281.

Six cantons pour la droite et quatre pour la gauche lors du deuxième tour des cantonales dans le Cher. Ces élections n'auront pas changé beaucoup le conseil général, bien que l'opposition nationale ait gagné 5 points sur 1979 en suffrages exprimés. La droite gagne, certes, le canton de Lignières, mais le retrait du conseiller sortant socialiste laissait prévoir cette issue. La surprise est venue de Vailly avec l'élection d'un dissident socialiste qui devance de 34 voix le sortant de droite (c'est par erreur que nous avons indiqué, en publiant les résultats du premier tour, que le siège appartenait à un socialiste). Il semble qu'un certain nombre d'électeurs RPR du premier tour ait préféré un homme de gauche au sortant. À La Chapelle-d'Angillon, le candidat « divers opposition » a plus profité que le sortant UDF-CDS de l'absence de la gauche au second tour. Un recours a déjà été déposé contre les résultats du canton de Bourges V où il y a une contestation.

NOUVEAN CONSEIL (prés. sortant : M. Jean-François Deniau, UDF-PR) : 8 PC, 1 PS, 1 PS diss., 3 UDF, 2 UDF-PR, 4 RPR, 16 div. opp.

CORRÈZE (16 + [3])

1er TOUR : 12 ÉLUS
(1 PC ; 1 UDF-CDS ; 10 RPR)

• BRIVE-NORD-OUEST
M. Cassaing, c.s., dép., PS, 2352, ... RÉÉLU
M. Chapoulie, RPR, 2267.

JUILLAC
M. Crouzillat, c. s., PC, 1848 .... RÉÉLU
M. Champagne, RPR, 1797.

LAPLEAU
M. Gourhand, PS, 889 .... ÉLU
M. Vidal, RPR, 886.
M. Clair, c.s., PS, n.s.r.p.

LARCHE
M. Auger, div. opp., 2438 . ÉLU
M. Tronche, c.s., PC, 2173.

MALEMORT-SUR-CORRÈZE
M. Bourzat, FAR, 3019 ... ÉLU
M. Le Panse, c.s., PS, 3019.

LA ROCHE-CANILLAC
M. Pougetoux, RPR, 1364, ÉLU
M. Pranchère, c.s., a.dép., dép. ass. eu. PC, 1287.

UZERCHE
M. Larivière, RPR, 2945 .. ÉLU
M. Lamiche, c.s., PC 2579.

Ces cantonales ont définitivement levé l'ambiguïté qui régnait sur le conseil général de la Corrèze présidé par un communiste, M. Boucheteil, qui n'était pas renouvelable, alors que la majorité (20 contre 16) appartenait à l'opposition. Cette situation venait du fait que les dernières élections (1982) avaient mis la gauche et la droite dos à dos (18-18). La mort de deux conseillers généraux PC en 1983 entraînait l'élection de deux candidats de l'opposition. Mais le président communiste, élu au bénéfice de l'âge, continua à diriger l'assemblée départementale jusqu'à l'expiration de son mandat. La Corrèze avait donc déjà basculé à droite depuis 1983. Ce mouvement est aujourd'hui accentué. L'opposition gagne six sièges, le PS en perd deux et le PC trois. Symbole de cet effacement communiste, le député européen, M. Pierre Pranchère, ancien député à l'Assemblée nationale, est battu dans son canton de La Roche-Canillac. Les désistements entre communistes et socialistes se sont, toutefois, faits dans les sept cantons en ballottage d'une façon tout à fait satisfaisante.

La Corrèze n'en a peut-être pas fini avec les élections. Dans le canton de Malemort, où M. Daniel Bourzat (opposition) a été élu au bénéfice de l'âge au détriment de son adversaire du PS, Jean Le Panse, en raison d'une égalité parfaite (3019 voix chacun) et dans le canton de Lapleau où M. Gourhand (RPR) l'emporte de trois voix seulement sur les socialistes, les résultats risquent d'être contestés.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Boucheteil, PC) ; 7 PC ; 4 PS ; 1 UDF-CDS ; 23 RPR ; 1 div. opp. ; 1 FAR.

CORSE-DU-SUD (11)

1er TOUR : 3 ÉLUS
(1 MRG ; 1 RPR ; 1 div. opp.)

AJACCIO I
M. Baldocchi, c.s., Bonap., 1 659 .... RÉÉLU.
M. Luciani, FN, 449.

AJACCIO III
M. Marcangeli, div. opp., 1 776 .... ÉLU.
M. Predali, c.s., div. g., 885.

AJACCIO IV
M. Rossi, c.s., UDF-PR, 1 281 .... RÉÉLU.
M. Pozzo Di Borgo, PS, 859.

AJACCIO V
M. Borelli, c.s., PC, 1 675 .... RÉÉLU.
M. Martinetti, UDF-CDS, 1 337.

BASTELICA
M. Porri, c.s., div. g., 1 251 .... RÉÉLU.
M. Biggi, URF-PR, 1 166.

BONIFACIO
M. Lantieri, UDF-PR, 844 . ÉLU.
M. Serafino, c.s., div. g., 828.

LES DEUX-SEVI
M. Alfonsi, c.s., dép., MRG, 1 730 .... RÉÉLU.
M. Ceccaldi, div. opp., 1 255.

OLMETO
M. Cesari, c.s., prés. c. g., MRG, 2 012 .... RÉÉLU.
M. Mocchi, RPR, 1 721.

Le second tour a confirmé le premier, mais la gauche a perdu la présidence sur le fil : à Bonifacio, M. Xavier Serafino, maire de la ville, conseiller sortant soutenu par la gauche, a été battu par son premier adjoint, M. Jean-Baptiste Lantieri (UDF), candidat de l'opposition, et l'écart n'est que de 16 voix sur 1 717 votants.

Dans le département les reports se sont faits dans des conditions normales tant à gauche qu'à droite. Il faut observer que la droite classique et le Front national avaient souscrit un code de bonne conduite avant le premier tour, d'une part, et, d'autre part que M. Paul Borelli, seul candidat communiste au second tour, a réuni sans hiatus tous les suffrages de la gauche et a été réélu avec une majorité significative à Ajaccio V. Egalement réélu, dans des conditions plus difficiles qu'à l'accoutumée, M. Nicolas Alfonsi, député MRG, dans les Deux-Sevi.

La question se pose maintenant de savoir qui succédera au président du conseil général, M. Césari (MRG). L'opposition n'a pas révélé le nom de son candidat avant le scrutin, mais on a de bonnes raisons de penser qu'il pourrait s'agir de M. José Rossi (UDF), confortablement réélu à Ajaccio IV, qui serait, dès lors, conduit à renoncer à la première vice-présidence de l'Assemblée de Corse en raison de la règle du non-cumul. Mais la candidature de M. Louis-Ferdinand de Rocco-Serra (CNIP) pourrait brouiller les cartes.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Césari, MRG) : 1 PC ; 3 PS ; 1 div. g. ; 5 MGR ; 2 UDF ; 2 UDF-PR ; 2 RPR ; 1 CNIP ; 2 Bonap. ; 3 div. opp.

HAUTE-CORSE (14)

1er TOUR : 1 ÉLU
(1 MRG)

ALTO-DI-CASACONI
M. Albertini, c.s., MRG, 1 646 .... RÉÉLU.
M. de Peretti, RPR, 1 385.

BASTIA I
M. Zuccarelli, dép., MRG, 1 708 .... ÉLU.
M. Chiarelli, CNIP, 1 402.
M. Giudicelli, c.s., PC, n.s.r.p.

BASTIA III
M. Poggi, c.s., MRG, 633 .... RÉÉLU.

BELGODÈRE
M. Patriarche, UDF-PR, 1 939 .... ÉLU.
M. Argenti, c.s., MRG, 1 555.

CAMPOLORO-DI-MORIANI
M. Bonaccorsi, sout. UDF, 1 940 .... ÉLU.
M. Lovisi, c.s., MRG, 1 495.

LA CONCA-D'ORO
M. Sabini, MRG, 1 535 .. ÉLU.
M. Olmeta, div. opp., 1 383.
M. Dominici, c.s., div. opp., n.s.r.p.

CAPOBIANCO
M. Franzoni, c.s., MRG, 1 386 .... RÉÉLU.
MM. Mattei, div. opp., 560 ; Cervoni, UPC, 434.

CASTIFAO-MOROSAGLIA
M. Filippi, c.s., MRG, 1 604 .... RÉÉLU.
M. Cognetti, div. opp., 795.

CORTE
M. Lapina, UDF-PR, 1 392 ÉLU.
M. Sialelli, MRG, 1 303.
M. Collona, c.s., RPR, n.s.r.p.

L'ILE-ROUSSE
M. Fondacci, RPR, 1 662 ÉLU.
M. Savelli, c.s., MRG, 1 634.

NIOLU-OMESSA
M. Luisi, c.s., dép., MRG, 1 904 .... RÉÉLU.
M. Castellani, CNIP, 1 810.

PRUNELLI-DI-FIUMORBO
M. Poli, c.s., MRG, 2 038 .... RÉÉLU.
M. Pieri, div. opp., 1 310.

SAGRO-DI-SANTA-GIULIA
M. Motroni, c.s., PS, 1 541 .... RÉÉLU.
M. Pesce, div. opp., 1 045.

Malgré une forte poussée de l'opposition, qui gagne six points par rapport au premier tour, et enlève trois cantons détenus jusqu'alors par le MRG, la gauche conserve la majorité avec près de 54 % des suffrages exprimés. Cet avantage a sa traduction en sièges : M. François Giacobbi, sénateur MRG, président sortant, est assuré de retrouver son fauteuil avec une majorité de 17 voix contre 13 à l'opposition, si la discipline de parti joue convenablement dans les deux camps.

Si le MRG reste fort à Bastia-ville et dans l'arrondissement de Corte, en revanche, les deux cantons de Balagne, renouvelables, ont basculé à droite, comme cela avait été le cas pour les deux autres cantons de l'arrondissement de Calvi, en mars 1982.

Les reports de voix se sont bien effectués des deux côtés, à l'exception de quelques situations locales qui ont précipité la chute de deux conseillers généraux sortants, dans les cantons de Belgodère et de Campoloro Moriani. Le mot d'ordre d'abstention lancé par les nationalistes n'a pas empêché une très forte participation (74 %) égale à celle du premier tour. Mais la mobilisation de l'électorat s'est faite aussi à travers un important volet de procurations dont le poids a été jugé excessif par M. Max Siméoni, leader de l'Union du peuple corse.

NOUVEAU CONSEIL (pré. sort : M. Giacobbi, MRG, sén.) : 1 PC ; 1 PC diss. ; 2 PS ; 12 MRG ; 4 UDF ; 2 UDF-PR ; 6 RPR ; 2 div. opp.

COTE-D'OR (21)

1er TOUR : 6 ÉLUS
(4 UDF-PR ; 2 RPR)

ARNAY-LE-DUC
M. Gobbo, div.g., 1903 ... ÉLU
M. Menevaut, RPR, 1 482.
M. Meunier, c.s., div.g., n.s.r.p.

AUXONNE
M. Hugon, c. s., MRG, 2979 .... RÉÉLU
M. Rochet, RPR, 2889.

BEAUNE-NORD
M. Petitjean, c. s., UDF-PR, 3658 .... RÉÉLU
M. Vernizeau, PS, 1 541.

BLIGNY-SUR-OUCHE
M. Desfaits, sout. UDF, 981 .... ÉLU
M. Chevallier, div.g., 792.
M. Lacaille, c.s., div.opp., n.s.r.p.

DIJON IV
M. Carraz, sec. É., PS, 3805 .... ÉLU
M. Charrière, RPR, 3387.
M. Fourrier, c.s., PS, n.s.r.p.

DIJON V
M. Barbier, RPR, 4976 ... ÉLU
M. Peretti, c.s., PS, 3034.

GEVREY-CHAMBERTIN
M. Robert, c. s., PS, 3 327 .... RÉÉLU
M. Legrand, sout. UDF, 3 198.

GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
M. Roussel, RPR, 419 .... ÉLU
MM. Garnier, c.s., PS, 401 ; Jacob, div. opp., 2.

IS-SUR-TILLE
M. Constant, RPR, 2 617 .. ÉLU
M. Laroze, PS, 2 135.
M. Burande, c.s., PS, n.s.r.p.

MIREBEAU-SUR-BÈZE
M. de Broissia, div. opp., 2 063 .... ÉLU
M. Vignier, PS, 1 814.
M. Binet, c.s., PS, n.s.r.p.

MONTBARD
M. Protte, RPR, 3 450 .... ÉLU
M. Garcia, c.s., m., PC, 3 278.

MONTIGNY-SUR-AUBE
M. d'Harcourt, UDF, 904 . ÉLU
M. Périn, div. g., 824.
M. Jurien de La Gravière, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

PONTAILLER-SUR-SAONE
M. Karpouzopoulos, RPR, 1 951 .... ÉLU
M. Dumas, div, g., 1 729.
M. Burner, c.s., PS, n.s.r.p.

SAINT-JEAN-DE-LOSNE
M. Freitag, c.s., PS, 2 906 .... RÉÉLU
M. Mignot, RPR, 2 010.

SAINT-SEINE-L'ABBAYE
M. Metin, c.s., UDF-PR, 895 .... RÉÉLU
M. Bernard, div. opp., 729.

Minoritaire avant le 10 mars au conseil général, dix-neuf sièges contre vingt-quatre, la gauche en aura perdu six lors de ces cantonales dont cinq au détriment du PS et un enlevé au PCF, le seul que détenaient les communistes. Cinq de ces six sièges vont au RPR.

En règle générale, les reports de voix se sont faits normalement à droite et à gauche. Le phénomène le plus intéressant s'est produit à Gevrey-Chambertin. Au vu des résultats du premier tour, M. Legrand (soutenu par l'UDF) paraissait en mesure de l'emporter dans ce canton, avec l'apport des voix de la candidate du Front national, Mme Dumont. Ces voix d'extrême droite n'ont pas manqué à M. Legrand, mais la plus forte participation des électeurs au second tour a bénéficié à M. Robert (PS), qui a été réélu avec 50,98 % des suffrages exprimés, alors que lui-même et le candidat du PCF, M. Holin, n'en avaient recueilli ensemble que 49,42 % au premier tour.

C'est une des rares satisfactions pour la gauche, avec la réélection dans le canton de Dijon-IV de M. Roland Carraz, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique et technologique, qui obtient 52,90 % des suffrages exprimés.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort., M. Robert Poujada, RPR, m. de Dijon, a.m., a.dép.) : 5 PS ; 1 div.g. ; 7 MRG ; 1 UDF + 1 app. UDF ; 7 UDF-PR ; 11 RPR ; 2 app. RPR ; 8 div. opp.

COTES-DU-NORD (26 + 1)

1er TOUR : 9 ÉLUS
(4 PS ; 2 UDF ; 1 UDF-CDS ; 2 div. opp.)

■ BELLE-ISLE-EN-TERRE
M. L'Hélias, UDF, 2 289 . ÉLU.
M. Cornanguer, PC, 1 738.
M. Coantiec, c. s., PS, est décédé.

BOURBRIAC
M. Bourges, sout. UDF, 1 624 .... ÉLU.
M. Le Bahers, c. s., PC, 1 570.

LA CHÈZE
M. Angoujard, c. s., PS, 3 099 .... RÉÉLU.
M. Piton, RPR, 2 900.

DINAN-OUEST
M. Grignon, UDF, 5 646 .. ÉLU.
M. Regnault, c. s., sén., PS, 5 454.

LANGUEUX
M. Lesage, c. s., PS, 5 140 .... RÉÉLU.
M. Marteil, RPR, 4 283.

LOUDÉAC
M. Chôuat, dép., PS, 4 420 ÉLU.
M. Ropers, sout. RPR, 3 661.
M. Etienne, c. s., div. opp., n.s.r.p.

MAEL-CARHAIX
M. Le Coent, c. s., PC, 2 066 .... RÉÉLU.
M. Pennec, RPR, 1 934.

MONCONTOUR
M. Bizien, c. s., PS, 3 616 .... RÉÉLU.
M. Labbé, div. opp. 3 273.

PAIMPOL
M. Conan, c. s., PS, 5 427 .... RÉÉLU.
M. Vitel, sout. UDF, 5 292.

PERROS-GUIREC
M. Lemerdy, div. opp. 6 895 .... ÉLU.
M. Berre, c. s., PS, 6 077.

PLÉRIN
M. Auffray, div. opp. 4 769 ÉLU.
M. Quemper, c. s., PC, 3 735.

PLESTIN-LES-GRÈVES
M. Rioual, PC, 3 075 .... ÉLU.
M. Cresseveur, RPR, 2 999.
Mme Diguerher, c. s., PC, n.s.r.p.

PLOUBALAY
M. Josselin, c. s., prés. c. g., PS, 2 916 .... RÉÉLU.
M. Leroy, UDF-CDS, 2 499.

PLOUHA
M. Derrien, PS, 2 254 .... ÉLU.
M. Parlier, RPR, 2 039.
M. Lanno, c. s., PS, n.s.r.p.

PONTRIEUX
M. Le Roux, c.s., PS, 2 349 .... RÉÉLU
M. Le Mouer, UDF-PR, 2 314.

ROSTRENEN
M. Radenac, div. opp., 3 381 .... ÉLU
M. Quillion, PS, 3 232 ;
M. Le Caroff, c.s., PC, , n.s.r.p.

SAINT-BRIEUC-OUEST
M. Joncour, RPR, 3 790 .. ÉLU
M. Dollo, c.s., dép., PS, 3 656.

SAINT-NICOLAS-DU-PÉLEM
M. Le Rudultier, sout. UDF, 1 746 .... ÉLU
M. Velly, PC, 1 622 ;
M. Le Coent, c.s., PC, , n.s.r.p.

Ce n'est plus un avertissement : c'est un sévère reflux pour la gauche. L'opposition reste minoritaire, mais elle conquiert huit sièges. Les résultats du premier tour ne laissaient pas prévoir un el gain pour l'opposition. Le fort recul du PC, qui avait fragilisé les positions socialistes, ainsi que les mauvais reports de voix socialistes sur les candidats communistes ont amplifié l'érosion de l'ensemble de la gauche observée le 10 mars.

Le taux de participation ne s'est pourtant guère élevé, en moyenne, entre les deux tours. Partout il a manqué des voix aux candidats communistes, même là où le PC était bien implanté, si bien que le parti de M. Marchais, qui paraissait en mesure de pouvoir maintenir ses positions, perd quatre cantons. Les candidats socialistes, en revanche, ont bénéficié partout de bons reports. Mais à part la surprise de Loudéac, où le député socialiste, M. Chouat, profite des divisions de la droite pour faire basculer à gauche son canton, le PS perd cinq cantons et non des moindres, puisque figurent parmi ces pertes les sièges de MM. Dollo, député, et Regnault, sénateur. Les socialistes perdent donc la majorité absolue. Les Côtes-du-Nord demeurent néanmoins le seul département de gauche du Grand-Ouest.

NOUVEAU CONSEIL (pr. sortant : M. Josselin, PS) : 7 PC, 23 PS, 10 UDF, 2 UDF-CDS, 1 UDF-PR, 2 RPR, 7 div opp.

CREUSE (13)

1er TOUR : 7 ÉLUS
(4 PS ; 1 UDF-PR ; 1 RPR ; 1 div. opp.)

BONNAT
M. Le Caignec, div. opp., 2 369 .... ÉLU
Mme Commargnat, c.s., dép., PS, 1936.

BOURGANEUF
M. Neyret, P.S., 2 201 .... ÉLU
Mme Lavergne, RPR, 2 137.
M. André Chandernagor, premier prés. Cour des comptes, a. min, a. dép., a. prés. c. rég., a.p. c. g., n.s.r.p.

CHAMBON-SUR-VOUEIZE
M. Aucouturier, c.s., PC, 1 501 .... RÉÉLU
M. Niel, UDF, 1 375.

CHATELUS-MALVALEIX
M. Gaudin, div. opp., 1 537 ÉLU
M. Monteiller, c.s., PS, 1 525.

GUÉRET-SUD-EST
M. Viennois, RPR, 1 728 .. ÉLU
M. Bachelart, PS, 1 556.
M. Triclot, c. s., PC, s'est retiré.

SAINT-SULPICE-LES-CHAMPS
M. Chandernagor, PS, 956, ÉLU
M. Brignolas, div. opp., 869.
M. Lefort, c.s., PS, n.s.r.p.

Depuis longtemps majoritaire dans le département, la gauche garde l'avantage, mais elle perd du terrain. Deux sièges échappent aux socialistes, un aux communistes. Le PS n'est plus majoritaire à lui seul. Mme Nelly Commergnat, député socialiste, qui fut la première femme à siéger à l'assemblée départementale, est battue.

Il semble que les abstentionnistes du premier tour ont fait la différence, ainsi que quelques mauvais reports des voix de gauche, notamment dans le canton de Guéret-Sud-Est où le conseiller sortant communiste, M. Bernard Triclot, avait déjà été devancé par le candidat socialiste. A Chatelus-Malvaleix, une mobilisation accrue des électeurs de l'opposition est fatale au conseiller sortant socialiste, le docteur Montellier.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort., M. Moreigne, PS, sén.) : 2 PC ; 13 PS ; 1 UDF-PR ; 3 RPR ; 8 div. opp.

DORDOGNE (26)

1er TOUR : 5 ÉLUS
(1 UDF ; 3 RPR ; 1 div.)

BEAUMONT-DU-PÉRIGORD
M. Testut, c. s., PS, 1326 .... RÉÉLU
M. Dutour, div. opp., 970.

BERGERAC I
M. Manet, c. s., SEN, PS, 5523 .... RÉÉLU
Mme. Traissac, UDF-CDS, 5454.

BERGERAC II
M. Chagneau, c. s., PS, 4092 .... RÉÉLU
M. Mary, RPR, 3 549.

BRANTOME
M. Villechanoux, MRG, 2163 .... ÉLU
M. Rocher, RPR, 1 895.
M. François, c. s., PS, s'est désisté.

BUSSIÈRE-BADIL
M. Bioulac, c.s., prés. c. g., PS, 1669 .... RÉÉLU
M. Degorce-Dumas, div. opp., 1203.

LA FORCE
M. Lasternas, c. s., PS, 2787 .... RÉÉLU
M. Guichard, a.dép., UDF-PR, 2669.

HAUTEFORT
M. Queyrot, c. s., MRG, 1769 .... RÉÉLU
M. Barnier, div. opp., 1 529.

JUMILHAC-LE-GRAND
M. Laleu, RPR, 2 094 .... ÉLU
M. Besse, c.s., PC, 2 024.

LALINDE
M. Suchod, c. s., dép. PS, 2 653 .... RÉÉLU
MM. Gouzot, div. g., 2 516 ; Coicaud, RPR, 13.

LANOUAILLE
Mme Lataste, UDF, 2 326 ÉLUE
M. Claud, PC, 1 954.
M. Pironon, c.s., div. g., n.s.r.p.

MONTAGRIER
M. Lacour, UDF-RAD, 1 572 .... ÉLU
M. Delahaye, c.s., PS, 1 556.

MONTIGNAC-SUR-VÉZÈRE
M. Burg, c.s., PS, 2 835 RÉÉLU
M. Faure, RPR, 2 534.

NONTRON
M. Dutin, c. s., PC, 3 680 .... RÉÉLU
M. Ducourtieux, div. opp., 2 756.

PÉRIGUEUX-NORD-EST
M. Lachaud, RPR, 4 593 .. ÉLU
M. Colbac, c.s., PC, 3 701.

PÉRIGUEUX-OUEST
M. Dasseux, PS, 4 924 .... ÉLU
M. Chabanne, UDF-CDS, 4 552.
M. Gorse, c.s., PC, s'est désisté.

SALIGNAC-EYVIGNES
M. Fournier, PS, 1 244 .... ÉLU
M. Muzac, c.s., RPR, 1 188.

SARLAT-LA-CANÉDA
M. Delmon, c.s., m., PC, 4 282 .... RÉÉLU
M. de Peretti, RPR, 4 038.

SAVIGNAC-LES-ÉGLISES
M. Rebière, c.s., PS, 2 711 .... RÉÉLU
M. Gaillard, RPR, 1 931.

SIGOULÈS
M. Bourgeois, c.s., PS, 2 544 .... RÉÉLU
M. Colombet, UDF-RAD, 1 735.

VERGT
M. Moulinier, div. opp., 1 819 .... ÉLU
M. Saint-Amand, PS, 1 698.
M. Lavergne, c.s., PS, n.s.r.p.

VERTEILLAC
M. Etourneaud, div. opp., 1 804 .... ÉLU
M. Meyssignac, c.s., MRG, 1 719.

Vingt-neuf pour la majorité, 21 pour l'opposition : c'est le nouveau rapport des forces à l'intérieur du conseil général de la Dordogne, contre 35 à 15 dans la précédente assemblée. Le recul de la gauche n'est donc pas suffisant pour empêcher la réélection de M. Bernard Bioulac (PS) à la présidence.

C'est le Bergeracois, où l'effritement de l'influence socialiste avait été le plus net lors du premier tour, qui, paradoxalement, a permis à la majorité de tenir bon. Cela à cause des réélections de MM. Michel Manet à Bergerac I, Jean Chagneau à Bergerac II et surtout Michel Suchod, vice-président de l'Assemblée nationale, à Lalinde. Grâce, notamment, à l'excellent report des voix communistes. En revanche, dans l'opposition et à Bergerac I en particulier, ce report n'a pas joué pleinement en faveur de Mme Catherine Traissac.

L'autre enseignement de ce second tour, c'est la disparition du PC dans la ceinture de Périgueux. M. Roger Gorse, secrétaire fédéral de la Dordogne, est remplacé à Périgueux-Ouest par M. Michel Dasseux (PS) et M. Francis Colbac, vice-président du conseil général, voit lui succéder à Périgueux-Nord-Est un RPR, M. Lachaud. En revanche, MM. Louis Delmon à Sarlat, et Robert Dutin à Nontron, ont su préserver 4 des 7 sièges que le PC détenait jusqu'au premier tour.

Au rayon des surprises, compte tenu de l'audience et de l'implantation des sortants : la défaite de MM. André Meyssignac (MRG), conseiller général de Verteillac depuis 1955, Jean Delahaye (PC) à Montagrier, ou celle de Louis Muzac (opposition) à Salignac.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sortant : M. Bioulac, PS, m. de Saint-Barthélemy) ; 4 PC ; 19 PS ; 6 MRG ; 2 div. ; 3 UDF ; 1 UDF-Rad. ; 7 RPR ; 9 div. oppo.

DES ÉLECTIONS CANTONALES

Les résultats dans les départements

DOUBS (18)

1er TOUR : 6 ÉLUS
(6 RPR)

BESANÇON-NORD-OUEST
M. Verdot, c. s., RPR, 2 197 .... RÉÉLU
M. Frachebois, PS, 1 858.

BESANÇON-OUEST
M. Helvas, c. s., UDF-PR, 3 603 .... RÉÉLU
M. Fousseret, PS, 3 102.

MONTBÉLIARD-EST
M. Kuster, RPR, 5 208 ... ÉLU
M. Vieille, PS, 4 068.
M. Helias, c. s., PS, n.s.r.p.

MONTBÉLIARD-OUEST
M. Vernier, RPR, 3 806 ... ÉLU
M. Bèche, c.s., dép., PS, 3 759.

MONTBENOIT
M. Pourchet, c.s., UDF-CDS, 1 470 .... RÉÉLU
M. Jeannier, div. opp., 1 461.

MORTEAU
M. Vermot, RPR, 4 210 ... ÉLU
M. Cuenot, c.s., PS, 3 606.

ORNANS
M. Chapelain, c. s., PS, 3 113 .... RÉÉLU
M. Gros, RPR, 2 534.

PIERREFONTAINE-LES-VARANS
M. Vernerey, c. s., RPR, 2007 .... RÉÉLU
M. Canteneur, div.opp., 1 898.

PONT-DE-ROIDE
M. Tarreinbergue, c. s., PS, 3465 .... RÉÉLU
M. Granjon, RPR, 3394.

PONTARLIER
M. Cuinet, c. s., UDF-PR, 6849 .... RÉÉLU
M. Blondeau, MRG, 4099.

ROUGEMONT
M. Genin, c. s., PS, 1262 .... RÉÉLU
M. De Moustier, UDF-PR, 1 185.

LE RUSSEY
M. Dupas, div.opp., 1 952 . ÉLU
M. Magnin-Feysot, PS, 1 159.
M. Maillot, c.s., RPR, s'est retiré.

Avec le siège d'Etupes perdu dès le premier tour, le Parti socialiste, déjà largement minoritaire au conseil général du Doubs, doit abandonner, au total, quatre mandats départementaux, celui de Morteau, canton de ce Haut-Doubs traditionnellement conservateur, mais surtout les deux cantons de Montbéliard, où le député socialiste, M. Guy Bèche, n'a pu résister à la poussée du RPR. Il est vrai que dans ce secteur de Montbéliard fortement industrialisé, le RPR mène depuis plusieurs années, auprès des salariés de Peugeot, une action offensive qui, autant que les divisions constatées à gauche, bénéficie encore à M. Gérard Kuster, président départemental du RPR et membre du comité central de ce parti. A Montbéliard-Est, ce dernier réunit 56 % des voix en face de M. Michel Vieille, premier secrétaire de la fédération du PS du Doubs.

Dans ces deux cantons de Montbéliard, comme dans les deux cantons renouvelables de Besançon et dans celui d'Ornans, les voix qui, au premier tour, s'étaient portées sur les candidats du Front national ne se sont pas reportées, en totalité, sur les candidats de l'opposition. A Ornans, par exemple, il manque à M. René Gros (RPR), maire d'Ornans, 464 voix (sur 5 647 suffrages exprimés) pour reconstituer le score réalisé par l'ensemble de la droite et de l'extrême droite au premier tour en dépit d'une augmentation de 3 % du nombre des votants.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Gruillot, RPR, m. de Vercel) : 1 PC ; 8 PS ; 3 UDF : 1 UDF-Rad. ; 3 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 16 RPR ; 1 div.

DROME (16 + [3])

1er TOUR : 6 ÉLUS
(2 PS ; 1 RPR ; 1 CNIP ; 2 div. opp.)

BOURG-LÈS-VALENCE
M. Gaud, c. s., sén., PS, 4 383 .... RÉÉLU
M. Schwartzmann, RPR, 3 916.

CHABEUIL
M. Idelon, c. s., div. g., 3 545 .... RÉÉLU
M. Badois, UDF-CDS, 3 044.

CHATILLON-EN-DIOIS
M. Rambaud, c. s., PS, 499 .... RÉÉLU
MM. Vedrines, div. g., 488 ; Grosdidier, UDF-PR, 223.

DIE
M. Rambaud, c. s., PC, 1 735 .... RÉÉLU
M. Gérard, UDF, 1 105.

GRIGNAN
M. Blanc, c.s., UDF-RAD, 1 793 .... RÉÉLU
M. Robert, PC, 1 447.

MONTÉLIMAR I
M. Ayzac, UDF-PR, 3 595 ÉLU
M. Sauvinet, c.s., P.S., 3 569.

MONTÉLIMAR II
M. Cornillet, UDF-Rad., 4 680 .... ÉLU
M. Pic, c.s., prés. c.g., PS, 4 504.

LA MOTTE-CHALANÇON
M. Mourier, c.s., PS, 460 RÉÉLU
Mme Pipard, RPR, 289.

NYONS
M. Montpeyssen, c.s., PS, 3 185 .... RÉÉLU
M. Escoffier, m., RPR, 2 941.

TAIN-L'HERMITAGE
M. Alloncle, c. s., PS, 4 770 .... RÉÉLU
M. Rouveure, div. opp., 3 188.

● VALENCE II
M. Labaune, RPR, 3 328 .. ÉLU
Mme Mazuray, c.s., PS, 3 092.

● VALENCE III
M. Pesce, dép., m., PS, 2 822 .... ÉLU
M. Mariton, UDF-PR, 2 515.

● VALENCE IV
M. Favrat, c. s., PS, 2 533 .... RÉÉLU
M. Rozenac, RPR, 2 454.

La bonne mobilisation de la gauche a fait obstacle au raz de marée espéré par la droite. La gauche reste majoritaire au conseil général avec vingt sièges contre seize à l'opposition.

A Montélimar, le président du conseil général depuis vingt-huit ans, M. Maurice Pic (PS), a été battu dans son fief par son jeune rival UDF, M. Thierry Cornillet. L'autre conseiller sortant socialiste de Montélimar, M. Henri Sauvinet, laisse également son siège à M. Jean-Jacques Ayzac (UDF), à 26 voix près.

Dans ces deux cas, l'électorat du Front national a apparemment bien suivi les consignes de report des voix sur le candidat de l'opposition.

Dans le canton nouvellement créé de Valence-III, le député et maire socialiste de Valence, M. Rodolphe Pesce, est élu avec 307 voix d'avance sur son jeune adversaire, M. Hervé Mariton, qui n'a pas tiré bénéfice de son accord de dernière minute avec le Front national. M. Pesce revient au conseil général après six ans d'absence. Victoire également du conseiller général sortant socialiste, M. Pierre Savrat, qui sauve de justesse son siège et bénéficie, comme M. Pesce, de l'apport des voix des abstentionnistes du premier tour. M. Patrick Labaune, candidat RPR à Valence II, n'a pas laissé cette chance à Mme Anne Mazuray, vice-présidente du conseil général. Il reste maintenant à élire le nouveau président du conseil général. Trois nom sont officieusement avancés : MM. Rodolphe Pesce, Gérard Gaud et Jean-Etienne Lapassat, conseiller général et maire de Romans.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Maurice Pic, PS, sén., m. de Montélimar, a. dép., a. min.) : 2 PC, 17 PS, 1 div. g., 4 UDF, 2 UDF-Rad., 1 UDF-PR, 4 RPR, 2 CNIP, 3 div. opp.

EURE (18 + [5])

1er TOUR : 7 ÉLUS
(1 UDF ; 2 UDF-PR ; 3 RPR ; 1 div. opp.)

LES ANDELYS
M. Tomasini, c. s., RPR, 3665 .... RÉÉLU
Mme Kieffer, sout. UCR, 2158.
M. Naveau, PS, 1446.

BEAUMESNIL
M. Prévost, UDF-PR, 1476 ÉLU
Mme Delabre, c.s., MRG, 866.

● BERNAY-EST
M. Quinton, UDF-PR, 2379 .... ÉLU
M. Lamoureux, PS, 2178.

BEUZEVILLE
M. Pincon, div.opp., 2057 . ÉLU
M. Metral, c.s., UDF-RAD, 1697.

BRETEUIL-SUR-ITON
M. Vittori, PS, 2223 ..... ÉLU
M. Duchaussoy, UDF, 2030.
M. Schiffmacher, c.s., PS, n.s.r.p.

CONCHES-EN-OUCHE
M. Perinelle, RPR, 3012 .. ÉLU
M. Guilband, c.s., a. prés. c.g., MRG, 2992.

ECOS
M. Deschaux-Beaume, c.s., dép., PS, 3048 .... RÉÉLU
M. Le Clair, RPR, 2886.

ÉTRÉPAGNY
M. Quillet, c. s., UDF-RAD, 2223 .... RÉÉLU
M. Beaufils, div.opp., 1681.

ÉVREUX-NORD
M. Blois, c. s., UDF-PR, 4649 .... RÉÉLU
M. Champion, PC, 3320.

ÉVREUX-OUEST
M. Malard, c. s., RPR, 4024 .... RÉÉLU
M. Tinseau, dép., PS, 2643.

● GAILLON
M. Maire, c. s., PS, 1699 .... RÉÉLU
M. Parisot, UDF, 1501.

● GAILLON-CAMPAGNE
M. Chandelier, sout. UDF, 2476 .... ÉLU
M. Nachtergaele, div.g., 2206.

LOUVIERS-NORD
M. Recher, c. s., PS, 2967 .... RÉÉLU
M. Vaur, CNIP, 2707.

MONTFORT-SUR-RISLE
M. Courel, c. s., PC, 2076 .... RÉÉLU
M. Maurey, UDF-PR, 1 326.

NONANCOURT
M. Mary, c. s., MRG, 2060 .... RÉÉLU
M. Pelluard, UDF-PR, 1976.
M. Avon, FN, 4.

● PONT-DE-L'ARCHE
M. Saillot, UDF, 2794 .... ÉLU
M. Cobert, PS, 2684.

Les trois nouveaux cantons, issus du récent découpage, vont tous à la droite, la majorité perd trois sièges (1 PS au premier tour, 2 MRG au second), l'opposition passe de 27 sièges dans le conseil général sortant à 33 dans le nouveau, et la majorité de 13 à 10.

A Conches, le Dr Paul Guilbaud, MRG, élu du canton depuis 1948 et ancien président du conseil général, est battu de 20 voix par un jeune RPR jusqu'ici inconnu, M. Arnaud Périnelle. Autre surprise, la défaite de M. Joseph Metral, maire de Beuzeville et conseiller de ce canton depuis trente et un an, passé récemment du MRG à l'UDF.

A Ecos, une plus forte mobilisation des électeurs et un mauvais report des voix à droite ont permis à M. Deschaux-Beaume, député socialiste, de conserver son siège. Même scénario à Breteuil-sur-Iton pour M. Vittori, conseiller sortant socialiste. En revanche, à Evreux-Ouest, M. Luc Tinseau, autre député socialiste, n'a rien pu contre M. Malard, conseiller sortant, RPR.

A Nonancourt, où le Front national avait réuni 14,83 % des suffrages au premier tour, un léger déficit dans le report de voix à droite, allié à un report parfait à gauche (la majorité fait un petit peu plus que son potentiel théorique), permet à M. Mary (MRG) de l'emporter de quelques dizaines de voix. Le cas de figure est inverse à Pont-de-l'Arche, où un faible déchet à gauche et un excellent report du Front national sur l'UDF font perdre le candidat socialiste, qui était, sur le papier, très légèrement majoritaire.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Collard, UDF, rad., sén.) : 4 PC ; 4 PS ; 2 MRG ; 2 UDF ; 1 sout. UDF ; 2 UDF-rad. ; 16 UDF-PR ; 10 RPR ; 2 div. opp.

EURE-ET-LOIR (13 + [1])

1er TOUR : 4 ÉLUS
(1 MRG ; 1 UDF-PR ; 2 RPR)

BROU
M. Dalavallée, c.s., MRG, 2 659 .... RÉÉLU
M. Granger, div. opp., 2 584.

CHARTRES-NORD-EST
M. Lelièvre, c.s., RPR, 3 648 .... RÉÉLU
M. Rebiffe, PS, 2 597.

CHARTRES-SUD-OUEST
M. Poirier, c.s., sén., div. opp., 6 587 .... RÉÉLU
M. Vallot, PS, 3 015.

DREUX-SUD
M. Legendre, c.s., PS, 3 870 .... RÉÉLU
M. Larsonneur, UDF-PR, 2 586.

ILLIERS-COMBRAY
M. Gillot, c.s., div. g., 2 804 .... RÉÉLU
M. Clément, div. opp., 1 769.

JANVILLE
M. Colon de Franciosi, c.s., PS, 2 421 .... RÉÉLU
M. Doret, sout. UDF, 2 304.

MAINTENON
M. Gallas, UDF, 5 406 ... ÉLU
M. Petit, c.s., PS, 5 069.

MAINVILLIERS
M. Charpentier, c.s., PS, 3 697 .... RÉÉLU
M. Petelet, RPR, 2 530.

NOGENT-LE-ROTROU
M. Hoguet, div. opp., 4 585 ÉLU
M. Huwart, c.s., prés. c.g., MRG, 4 239.

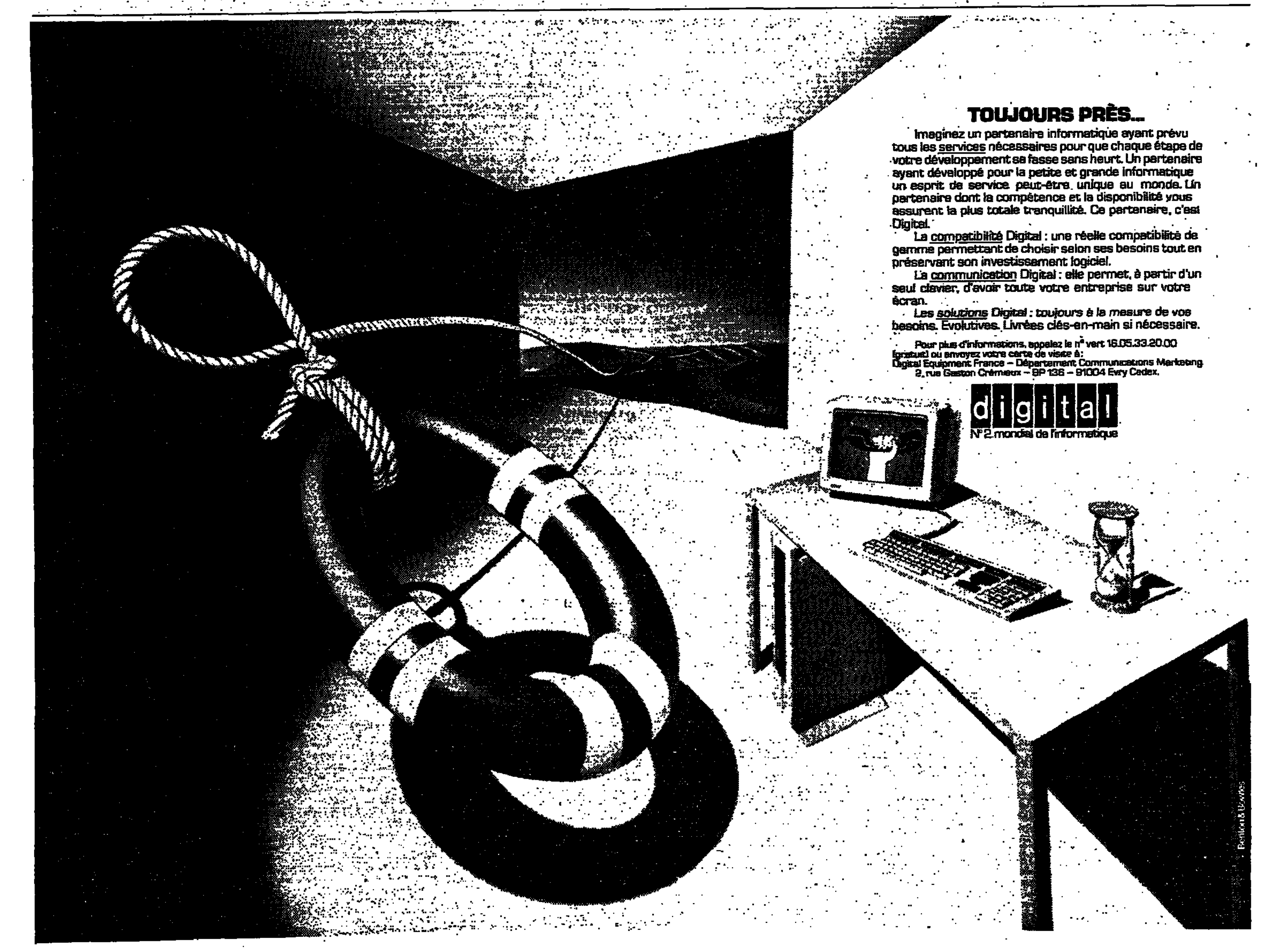
ORGÈRES-EN-BEAUCE
M. Audouin, c.s., PS, 1 755 .... RÉÉLU
M. Cornet, div. opp., 1 613.

M. Robert Huwart (MRG), président du conseil général d'Eure-et-Loir, a été battu dans son canton de Nogent-le-Rotrou par M. Patrick Hoguet (div. opp) qui se présentait pour la deuxième fois contre lui, après avoir tenté en vain de lui ravir la mairie en 1983. L'assemblée départementale compte un autre nouvel élu, M. René Gallas (UDF) qui a mis en échec Mme Jocelyne Petit (PS), dans le canton de Maintenon.

La gauche perd donc deux sièges et la majorité du conseil général. Ainsi prennent fin soixante-quatre années de suprématie radicale. Partout ailleurs dans le département, la prime aux sortants a joué, même à Janville, où la désunion de l'opposition au cours de seules primaires du département a favorisé le socialiste sortant M. de Franciosi.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Robert Huwart, MRG, maire de Nogent-le-Rotrou) : 7 PS ; 1 div. g. ; 5 MRG ; 3 UDF ; 2 UDF-PR ; 7 RPR ; 4 div. opp.

(Lire la suite page 14.)



Les résultats dans les départements

LE SECOND TOUR

(Suite de la page 13.)

FINISTÈRE (22 + [5])

1er TOUR : 6 ÉLUS
(3 UDF-CDS ; 2 RPR ; 1 div. opp.)

ARZANO
M. Dauphin, c.s., PS, 1 586 .... RÉÉLU
M. Balamant, UDF-CDS, 1 393.

BANNALEC
M. Le Bris, PS, 2 929 .... ÉLU
M. Lozachmeur, RPR, 2 151.
M. Boedec, c.s., PS, n.s.r.p.

● BREST I
M. Le Floch, RPR, 5 314 .. ÉLU
Mme Duval, c.s, PS, 4 900.

BREST II
M. Maille, PS, 4 126 .... ÉLU
M. Leclercq, c.s., RPR, 4 090.

BREST IV
M. Lombard, c.s., sén., UDF, 5 493 .... RÉÉLU
M. Hue, PS, 4 763.

● BREST VI
M. Abiven, PS, 3 704 .... ÉLU
M. Rosec, UDF-CDS, 3 374.
Mme Jacqueline Desouches, c.s., PS, se présente dans le canton de Brest-VIII.

● BREST VII
M. Berthelot, m., RPR, 5 520 .... ÉLU
M. Mobian, PS, 4 218.

● BREST VIII
Mme Desouches, PS, 3 186 ÉLUE
M. Le Borgne, UDF-PR, 3 126.

CARHAIX-PLOUGUER
M. Rohou, c.s., div. opp., 5 340 .... RÉÉLU
M. Mahé, PC, 4 032.

CONCARNEAU
M. Le Bris, c.s., PS, 6 491 .... RÉÉLU
Mme Lecroc, div. opp., 6 198.

CROZON
M. Fabien, RPR, 4 802 .. ÉLU
M. Yvenat, c.s., PS, 4 473.

FOUESNANT
M. Le Goff, UDF-CDS, 5 482 .... ÉLU
M. Mevel, PS, 3 749.
M. Le Calvez, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

LE GUILVINEC
M. Draoulec, sout. UDF, 6 362 .... ÉLU
M. Folgoas, c.s., PS, 4 876.

LANMEUR
M. Cadran, c.s., PS, 4 224 .... RÉÉLU
M. Guillou, UDF-CDS, 2 819.

LANNILIS
M. Gueguen, c.s., UDF-PR, 4 144 .... RÉÉLU

PLEYBEN
M. Pirche, RPR, 3 239 ... ÉLU
M. Philippot, c.s., PS, 2 084.

PLOUDALMÉZEAU
M. Talarmin, div. opp., 4 061 .... ÉLU
M. Arzel, c.s., sén., UDF-CDS, 3 856.

PONT-CROIX
M. Cognan, c.s., UDF-CDS, 6 485 .... RÉÉLU
M. Normant, PS, 5 048.

● QUIMPER III
M. Gérard, RPR, 4 971 .. ÉLU
M. Poignant, dép., PS, 4 847.

ROSPORDEN
M. Montfort, c.s., PS, 4 138 .... RÉÉLU
M. Launay, RPR, 3 256.

SAINT-POL-DE-LÉON
M. Kervella, div. opp., 5 079 .... ÉLU
MM. Morvan, UDF-PR, 4 932 ; Pendu, PS, 1 709.
M. Prigent, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Le Parti socialiste s'est mieux comporté au second tour que les observateurs ne le pronostiquaient. Grâce à un sursaut de son électorat et à un bon report des voix communistes, les socialistes ont conservé le canton d'Arzano, Brest VI et se sont même imposés à Brest II, où l'ancien maire de la ville, M. Maille, PS, a battu le sortant M. Leclerq, RPR.

Le RPR, grand vainqueur de la consultation, menace, au sein de la majorité départementale, l'UDF, dont la suprématie était jusqu'à présent et depuis de longues années incontestable. La grande surprise est la défaite de l'une des grandes figures de l'assemblée départementale, le sénateur Alphonse Arzel (CDS) face au contre-amiral Talarmin (RPR).

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Louis Orvoen, UDF-CDS, a. dép.) : 1 app. PC ; 17 PS ; 1 UDF ; 13 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 14 RPR ; 5 div. opp.

GARD (22)

1er TOUR : 8 ÉLUS
(5 PS ; 1 div. g. ; 1 UDF-PR ; 1 div. opp.)

AIGUES-MORTES
M. Mourrut, RPR, 3 691 .. ÉLU
M. Colombani, c.s., PC, 2 837.

ALÈS-NORD-EST
M. Valy, c.s., PC, 5 306 RÉÉLU
M. Roustan-Labouret, UDF-PR, 3 771.

ALÈS-OUEST
M. Balez, c.s., PC, 6 403 .... RÉÉLU
M. Vergnes, RPR, 5 364.

BARJAC
M. Chaulet, c.s., PC, 1 243 .... RÉÉLU
Mme Tassy, RPR, 774.

NIMES III
M. Lapierre, sout. CNIP, 4 361 .... ÉLU
M. Benfredj, PS, 4 222 ;
M. Martin, c.s., PC, n.s.r.p.

NIMES IV
M. Castelnau, c.s., UDF-CDS, 3 969 .... RÉÉLU
MM. Giraud-Audine, PS, 2 279 ; Heyral, FN, 26.

NIMES V
M. Boule, RPR, 2 840 .... ÉLU
M. Dufoix, PS, 2 263 ; Mme Georgina Dufoix, c.s., min., porte-parole du gvt., n.s.r.p.

ROQUEMAURE
M. Mathieu, c.s., PC, 4 634 .... RÉÉLU
M. Tournaire, RPR, 3 970.

SAINT-CHAPTES
M. Carreyron, c.s., PS, 2 619 .... RÉÉLU
M. Rey, div. opp., 1 441.

SAINT-MAMERT-DU-GARD
M. Dumas, c.s., PS, 2 273 .... RÉÉLU
M. Bazin, RPR, 1 792.

SOMMIÈRES
M. Bouet, c.s., ex-PS, 4 259 .... RÉÉLU
M. Cambacérès, PS, 3 555.

UZÈS
M. Chapon, UDF, 4 167 .. ÉLU
Mme Bouyala, PS, 3 579.
M. Rancel, c.s., PS, n.s.r.p.

VÉZÉNOBRES
M. Gras, div. opp., 1 498 .. ÉLU
MM. Burdo, PS, 1 214 ; Joffre, div., 794.
Reboul, c.s., PS, n.s.r.p.

LE VIGAN
M. Journet, c.s., dép., PS, 2 676 .... RÉÉLU
M. Faissat, RPR, 1 655.

La gauche, qui perd cinq sièges, dispose toujours d'une très large majorité au conseil général.

C'est à Nîmes que l'opposition réalise ses plus gros progrès. Tandis que M. Antoine Castelnau (UDF-CDS) conserve aisément son siège dans le quatrième canton de la ville, deux autres adjoints au maire, M. Bousquet, s'imposent : M. Camille Lapierre (sans étiquette), qui arrache de justesse le troisième canton – dont le sortant communiste ne se représentait pas – à M. Léon Benfredj (PS), et M. Alain Boule, RPR, qui, dans le cinquième canton, bat sans difficulté le mari de Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement.

Les socialistes perdent encore deux autres sièges : celui d'Uzès, où Mme Nicole Bouyala est devancée par le maire UDF de la ville, M. Jean-Luc Chapon, et celui de Vezenobres, où le maintien d'un divers gauche coûte la victoire à M. Jacky Burdo au profit de M. Jacques Gras (divers droite).

Sur Alès-Ouest et Alès-Nord-Est, de même que dans les cantons de Barjac et de Roquemaure, le PC se maintient bien. En revanche, M. Colombani, maire d'Aigues-Morte, n'a pu résisté à son collègue du Grau-du-roi, M. Etiene Mourrut (RPR).

Enfin, il faut noter dans le canton de Sommières la réélection inattendue de M. Charles Bouet, qui s'était présenté au premier tour contre le candidat socialiste officiel, M. Jean-Marie Cambacérès, et avait été, en conséquence, exclu du PS. Un succès très net, qui rejaillira sur M. Gilbert Baumet, président du conseil général réélu au premier tour et qui avait personnellement soutenu M. Bouet. Mais une victoire qui, à gauche, sera sévèrement jugée car M. Bouet a été élu grâce aux électeurs de l'opposition qui n'avaient plus de candidat en lice au deuxième tour.

NOUVEAU CONSEIL (pré. sort. : M. Gilbert Baumet, sén. ex-PS, m. de Pont-Saint-Esprit) ; 12 PC ; 16 PS ; 2 ex-PS ; 1 div. g. ; 1 MRG ; 4 UDF ; 1 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 2 RPR ; 1 sout. CNIP ; 4 div. opp.

HAUTE-GARONNE (25)

1er TOUR : 12 ÉLUS
(9 PS ; 1 MRG ; 2 UDF)

BOULOGNE-SUR-GESSE
M. Montastruc, div. opp., 1965 .... ÉLU
M. Martin, PS, 1816.
M. Cayrol, c.s., PS, n.s.r.p.

CASTANET-TOLOSAN
M. Ducert, c.s., PS, 5568 .... RÉÉLU
M. Roux, CNIP, 4159.

CAZÈRES
M. Escudé, c.s., PS, 3255 .... RÉÉLU
M. Monnier, RPR, 2066.

L'ISLE-EN-DODON
M. Baron, c.s., PS, 1839 .... RÉÉLU
M. Ducos, UDF-RAD, 1777.

MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE
M. Séguéla, c.s., UDF-PR, 3196 .... RÉÉLU
M. Casale, PS, 2104.

MURET
Mme Mignon, c.s., PS, 11777 .... RÉÉLUE
M. Douzans, div. opp., 10259.

REVEL
M. Lamarque, c.s., PS, 3710 .... RÉÉLU
M. Astor, UDF-PR, 2367.

SAINT-GAUDENS
M. Ortet, c.s., dép., PS, 5454 .... RÉÉLU
M. Laffargue, RPR, 4253.

TOULOUSE III
M. Dibold, RPR, 5248 .... ÉLU
M. Raymond, c.s., dép., présid. c. rég., PS, 5046.

TOULOUSE VII
M. Bapt, c.s., dép., PS, 4915 .... RÉÉLU
M. Huguenard, RPR, 4699.

TOULOUSE XII
M. Audige, c.s., PS, 7937 .... RÉÉLU
M. Didier, UDF-PR, 7466.

TOULOUSE XIII
M. Vauchère, c.s., PS, 11212 .... RÉÉLU
M. Russier, RPR, 7680.

TOULOUSE XIV
M. Cornac, c.s., PS, 7142 .... RÉÉLU
M. Valdiguié, UDF-CDS, 5717.

A Toulouse, pour le second tour, cinq cantons étaient à pourvoir, dont les sortants étaient tous socialistes ; quatre d'entre eux ont été réélus. Le président du conseil régional de Midi-Pyrénées, M. Alex Raymond, a été battu par M. Jean Diébold (RPR) dans le canton III de la ville. M. Gérard Bapt, député socialiste, est élu dans le canton VII. En position très défavorable après le premier tour, il a bénéficié d'un excellent report de voix communistes et du PSU, engrangeant même au passage les bénéfices d'une bonne participation électorale. Son challenger, M. Robert Huguenard (RPR), n'a pas réuni sur son nom la totalité des voix du Front national.

En règle générale, les reports du Front national sur les candidats de droite les mieux placés ont été inégaux. On constate un très mauvais report dans le canton de Toulouse XIV, où le CDS, M. Michel Valdiguié, est loin du total des voix de tous les candidats de droite au premier tour. A l'inverse, M. Serge Didier, candidat UDF dans le canton de Toulouse XII, a fait le plein des voix du Front national, qui s'est également montré très discipliné dans le canton de Montastruc-la-Conseillère, où il a permis la réélection facile du sortant UDF, M. Jean-Paul Séguéla.

A gauche, les électeurs communistes n'ont pas fait montre d'une très bonne discipline. Si les reports semblent avoir été excellents dans le canton de Toulouse XIV, ils ont été mauvais à Boulogne-sur-Gesse, où le candidat socialiste, M. Raoul Martin, n'a pas retrouvé la totalité des voix PC et MRG. Même réalité à L'Isle-en-Dodon, où le socialiste, M. André Baron, a été réélu de justesse.

Sur les vingt-cinq cantons renouvelables, le Parti socialiste a donc perdu, à l'issue de ces deux tours, trois sièges (deux au profit de l'UDF, un au profit du RPR). Cela n'affecte guère la majorité socialiste du conseil général, qui passe de 38 à 35 sièges sur 50.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Léon Eeckhoutte, PS, sén., m. de Villemur-sur-Tarn) : 35 PS ; 2 div. g. ; 3 MRG ; 3 UDF ; 1 UDF-PR ; 4 RPR ; 2 div. opp.

GERS (16)

1er TOUR : 5 ÉLUS
(1 PC ; 1 PS ; 2 UDF-RAD ; 1 div. opp.)

AUCH-NORD-EST
M. Laborde, c.s., dép., PS, 1 614 .... RÉÉLU
M. Broussy, RPR, 1 386.

AUCH-NORD-OUEST
M. Thomas, UDF-CDS, 2 303 .... ÉLU
M. Lasserre, c.s., PS, 2 041.

CAZAUBON
M. Lamothe, c.s., PS, 1 707 .... RÉÉLU
M. Cardona, RPR, 1 098.

FLEURANCE
M. Gallardo, sout. UDF, 2 834 .... ÉLU
M. Dellac, PS, 2 303.
M. Mességué, c.s., RPR, n.s.r.p.

JEGUN
M. Soumadieu, c.s., UDF-RAD, 852 .... RÉÉLU
MM. Monello, PS, 662 ; Dugros, RPR, 387.

MIRADOUX
M. Monestes, c.s., PS, 723 .... RÉÉLU
M. Dupuy, UDF-PR, 609.

MONTRÉAL-DU-GERS
M. Bezerra, div. opp., 1 741 ÉLU
M. Lalanne, c.s., MRG, 1 625.

PLAISANCE
M. Quereillhac, c.s., PS, 1 434 .... RÉÉLU
M. Pustienne, UDF-CDS, 1 083.

RISCLE
M. Galabert, c.s., PS, 2 526 .... RÉÉLU
M. Eugène, UDF-PSD, 2 063.

SARAMON
M. Tolsau, RPR, 984, ... ÉLU
M. Laffont, div. g., 897.
M. Montastruc, c.s., PS, n.s.r.p.

VALENCE-SUR-BAISE
M. Garcia, c.s., PS, 1 581 .... RÉÉLU
M. Eberhard, div. opp., 937.

La majorité de gauche du conseil général du Gers comptait 22 élus sur 31. Elle dispose désormais de 19 sièges (17 PS et 2 PC). L'opposition a gagné trois cantons dont celui d'Auch Nord-Ouest, que détenait le vice-président (socialiste) du conseil général, M. Pierre Lasserre. M. Jean Laborde, député socialiste et maire d'Auch, en ballottage au premier tour, retrouve son siège de conseiller général d'Auch Nord-Est.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Jean-Pierre Joseph, PS) : 2 PC ; 17 PS ; 3 UDF-Rad. ; 1 UDF-CDS ; 3 RPR ; 5 div. opp.

GIRONDE (31)

1er TOUR : 17 ÉLUS
(2 PS ; 1 app. PS ; 1 UDF ; 1 UDF-RAD ; 1 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 3 RPR ; 4 CNIP ; 2 div. opp.)

AUDENGE
M. Cazalet, c.s., CNIP, 9 115 .... RÉÉLU
M. Berbille, PS, 5 599.

BÈGLES
M. Paris, PC, 5 128 ...... ÉLU
Mme Traissac, div. opp., 3 612.
M. Scipion, c.s., PC, n.s.r.p.

BORDEAUX VI
M. Barran, RPR, 4 400 ... ÉLU
M. Biondini, c.s., PS, 3 381.

BOURG
M. Broy, c.s., PS, 3 078 RÉÉLU
M. Laroche, RPR, 2 934.

CENON
M. Bonnac, c.s., PS, 5 937 .... RÉÉLU
M. Boissieras, RPR, 4 716.

FLOIRAC
M. Darriet, c.s., PS, 3 891 .... RÉÉLU
M. Favroul, RPR, 2 678.

GUITRES
M. Bireau, c.s., UDF-CDS, 3 312 .... RÉÉLU
M. Schwarz, PS, 2 018.

LABRÈDE
M. Lagoueyte, c.s., CNIP, 6 147 .... RÉÉLU
M. Haye, dép., PS, 4 778.

MÉRIGNAC II
M. Favre, UDF-PR, 5 698 . ÉLU
M. Férillot, c.s., PS, 5 397.

SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
M. Picotin, UDF-RAD, 3 390 .... ÉLU
M. Crotte, c.s., PS, 2 658.

SAINT-MACAIRE
M. Lafourcade, c.s., PC, 2 584 .... RÉÉLU
M. Laporte, RPR, 2 069.

SAINT-SYMPHORIEN
M. Lagors, c.s., PS, 1 198 .... RÉÉLU
M. Dutreuilh, CNIP, 571.

TALENCE
M. Cazabonne, UDF-CDS, 6 338 .... ÉLU
M. Buffet, c.s., PS, 5 437.

VILLANDRAUT
M. Cardouat, PS, 1 544 ... ÉLU
M. Lestage, c.s., CNIP, 1 157.

Le deuxième tour confirme le recul du Parti socialiste, qui perd six cantons et en gagne un. Il suffisait de trois cantons pour que le conseil général de Gironde, qui était géré depuis 1976 par un socialiste, M. Philippe Madrelle, bascule dans l'opposition. Ce changement de majorité dans la Gironde pose du même coup la question du devenir de la région Aquitaine, elle aussi présidée par M. Philippe Madrelle.

Le PC, sur l'ensemble du département, tombe à 7,09 % des suffrages, tandis que le PS, avec 41,3 %, reste sans conteste le premier parti de la Gironde. Il semble d'ailleurs qu'il ait bénéficié d'un déplacement de voix communistes et il est permis d'y voir une raison de son maintien. A Bègles comme à Saint-Macaire, où le candidat communiste sortant est réélu, les voix socialistes ne se sont pas reportées complètement sur les candidats communistes. En revanche, les reports de voix du PC sur le PS se sont à peu près normalement effectués dans le reste du département. Avec Mérignac II et Talence, le Parti socialiste perd deux bastions importants dans les zones les plus urbanisées du département. Bordeaux VI bascule également après avoir été considéré comme un secteur communiste, puis socialiste. Même à Senon, sur la rive droite de la Garonne, le candidat socialiste réalise un score bien inférieur à ceux des suffrages précédents. C'est finalement dans les zones urbaines que le PS en Gironde a le moins bien résisté à l'opposition.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. M. Philippe Madrelle, PS, sén., m. de Carbon-Blanc) : 4 PC ; 23 PS ; 1 app. PS ; 2 UDF ; 2 UDF-rad. ; 5 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 10 RPR ; 8 CNIP ; 4 div. opp.

HÉRAULT (16 + [7])

1er TOUR : 2 ÉLUS
(2 PS)

● BÉZIERS III
M. Faigt, c.s., sén., PS, 5 740 .... RÉÉLU
MM. Chevalier, RPR, 3 725 ; Peyre, FN, 1 243.

● BÉZIERS IV
M. Couderc, c.s., UDF-PR, 6 610 .... RÉÉLU
MM. Couquet, PC, 5 568 : Untereiner, FN, 4.

CAPESTANG
M. Nayral, c.s., PS, 4 239 .... RÉÉLU
M. Galindo, UDF-PR, 2 078.

CASTRIES
M. Gibily, UDF-PR, 5 993 ÉLU
M. Colson, PS, 4 851.
M. Brunel, c.s., div. g., s'est retiré.

CLERMONT-L'HÉRAULT
M. Vidal, c.s., sén., PS, 4 677 .... RÉÉLU
M. Lacombe, RPR, 2 649.

GANGES
M. Randon, RPR, 2 454 ... ÉLU
M. Delmas, PS, 2 058.
M. Navarranne, c.s., RPR, n.s.r.p.

LUNEL
M. Barral, PS, 6 674 ..... ÉLU
M. Canitrot, UDF, 6 143.
M. Boissonade, c.s., PC, s'est retiré.

LES MATELLES
M. Saumade, c.s., prés. c.g., PS, 4 002 .... RÉÉLU
M. Bousquet, RPR, 3 870.

MAUGUIO
M. Costes, div. opp., 5 755 . ÉLU
M. Lazerges, PS, 4 111.
M. Lucé, c.s., PS, n.s.r.p.

● MONTPELLIER III
M. Couveinhes, c.s., a. dép., RPR, 8 408 .... RÉÉLU
M. Gueorguieff, PS, 4 580.

MONTPELLIER V
M. Vaillat, UDF-PR, 7 634 ÉLU
MM. Dugrand, c.s., PS, 5 283 ; Aufort, FN, 77.

● MONTPELLIER VII
M. Bosc, c.s., PS, 3 688 RÉÉLU
M. Jamet, FN, 3 226.

● MONTPELLIER IX
M. Vezinhet, PS, 3 533 ... ÉLU
MM. Lodey, UDF-PR, 3 356 : Bezard, FN, 4.
M. Vignau, c.s., PS, n.s.r.p.

● MONTPELLIER X
Mme Santonja, UDF-PR, 5 218 .... ÉLUE
M. Colas, PS, 3 556 ; Mme Banuls, FN, 13 ; M. Simo, RPR, 4.

MURVIEL-LES-BÉZIERS
M. Senegas, c.s., PS, 3 031 .... RÉÉLU
M. Chanoine, RPR, 1 825.

PÉZENAS
M. Guiraud, c.s., PC, 3 843 .... RÉÉLU
M. Palau, RPR, 3 402.

SAINT-CHINIAN
M. Bayou, c.s., dép., PS, 2 721 .... RÉÉLU
M. Morel, RPR, 1 324.

SAINT-GERVAIS-SUR-MARE
M. Roques, c.s., UDF-CDS, 2 375 .... RÉÉLU
M. Oustry, UCR, 2 311.

LA SALVETAT-SUR-AGOUT
M. Sonnier, UDF-RAD, 576 .... ÉLU
M. Guirand, c.s., PS, 566.

SERVIAN
M. Beziat, PS, 2 563 ..... ÉLU
M. Tolosa, RPR, 2 182.
M. Crouzet, c.s., PS, n.s.r.p.

SÈTE II
M. Martelli, c.s., PC, 4 756 .... RÉÉLU
M. Claverie, RPR, 4 601.

Le PS, quelque peu en perdition à l'issue du premier tour, est parvenu à trouver un deuxième souffle. Il conserve des cantons menacés : celui des Matelles, où M. Gérard Saumade, président du conseil général, garde son siège grâce à une diminution du nombre des abstentionnistes ; celui de Montpellier IX, où le candidat PS rassemble plus de suffrages que l'addition des voix de gauche ne le lui laissait espérer au premier tour ; surtout celui de Montpellier VII, où certains électeurs de l'opposition modérée ont provoqué l'échec du candidat du Front national en votant socialiste ou nul (le nombre de bulletins nuls a représenté 8,5 % des suffrages exprimés). Le Front national connaît une deuxième désillusion dans le canton de Béziers III, où son candidat, pourtant arrivé en tête de l'opposition, ne retrouve pas ses voix du premier tour, le RPR lui ayant imposé une élection triangulaire.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. M. Saumade, PS) : 6 PC ; 22 PS ; 1 div. g. ; 1 MRG ; 1 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 6 UDF-PR ; 4 RPR ; 2 div. opp.

ILLE-ET-VILAINE (25)

1er TOUR : 17 ÉLUS
(1 PS ; 6 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 2 RPR ; 1 CNIP ; 1 FAR ; 5 div. opp.)

BÉCHEREL
M. de la Forest, c.s., sén. CNIP, 2 412 .... RÉÉLU
M. Dancé, PS, 1 283.

FOUGÈRES-SUD
M. Nogrix, UDF-CDS, 4 343 .... ÉLU
MM. Roussel, div. opp., 1 932 ; Guichaour, PS, 1 858.
M. Le Lann, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

LIFFRÉ
M. Theaudin, c.s., dép., PS, 3 873 .... RÉÉLU
M. Raulet, div. opp., 3 566.

LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT
M. Derieux, div. opp., 2 394 ÉLU
MM. Boisseau, UDF-CDS, 1 942 ; Genevée, MD, 1 231.
M. de Montigny, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

PLEINE-FOUGÈRES
M. Fantou, div. opp., 2 911 ÉLU
M. Sauvée, PS, 1 575.
M. Dory, c.s., PS, n.s.r.p.

RENNES-SUD-EST
M. Dagorn, UDF-PR, 4 590 ÉLU
M. Philipponneau, c.s., PS, 4 542.

RENNES-LE-BLOSNE
M. Normand, c.s., PS, 3 525 .... RÉÉLU
Mme Grall, RPR, 2 343.

SAINT-BRICE-EN-COGLÈS
M. Malapert, MD, 3 101 .. ÉLU
M. Depince, c.s., CNIP, 2 867.

Le président du conseil général, M. Pierre Méhaignerie, retrouvera, le 20 mars, sans la moindre ambiguïté, son siège de président de l'assemblée départementale où le CDS (17 sièges sur 51) continue de la tailler belle aux dépens des autres composantes de la majorité nationale.

La grande surprise dans ce département est venue de la défaite de M. Michel Philipponneau (PS), battu dans le canton de Rennes-Sud-Est par un jeune loup de l'UDF-PR, M. Jean-Pierre Dagorn, qui a su conquérir avec une courte avance un canton jusqu'alors acquis à la gauche.

La gauche perd 3 sièges, alors qu'elle n'en comptait que 13 contre 48 dans l'ancien conseil.

La disparition de M. Philipponneau constitue davantage qu'un avertissement adressé en premier lieu au secrétaire d'Etat à la santé, M. Edmond Hervé, maire socialiste de Rennes.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Pierre Méhaignerie, UDF-CDS, dép., maire de Vitré, a. min.) : 10 PS ; 17 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 8 RPR ; 3 CNIP ; 9 div. opp ; 1 FAR.

INDRE (10 + [3])

1er TOUR : 3 ÉLUS
(1 PS ; 1 RPR ; 1 div. opp.)

AIGURANDE
M. Courtaud, c.s., PS, 2 792 .... RÉÉLU
M. Pinton, UDF, 2 628.

● CHATEAUROUX-EST
M. Aurillac, a. dép., RPR, 3 887 .... ÉLU
M. Lemoine, c.s., a. dép., PC, 3 799.

● CHATEAUROUX-OUEST
M. Bernardet, m., UDF., 3 884 .... ÉLU
M. Boisard, c.s., PS, 3 133.

ÉCUEILLÉ
M. Louet, RPR, 1 582 .... ÉLU
M. Renault, c.s., dép., PS, 1 581.

ÉGUZON-CHANTOME
M. Blin, PS, 1 601 .... ÉLU
M. Maisongrande, div. opp., 1 432.
M. Fournier, c.s., PS, a démissionné.

● ISSOUDUN-NORD
M. Birtègue, RPR, 3 585 .. ÉLU
M. Augendre, c.s., PS, 3 460.

MÉZIÈRES-EN-BRENNE
M. Camus, div. g., 1 522 .. ÉLU
M. Dissoubray, RPR, 1 209.
M. Coutant, c.s., PS, s'est retiré.

SAINT-CHRISTOPHE-EN-BAZELLE
M. Pinault, RPR, 2 077 ... ÉLU
M. Gabette, c.s., PS, 1 871.

SAINT-GAULTIER
M. Simoulin, c.s., PS, 1 633 .... RÉÉLU
M. Gourdain, div. opp., 1 446.

TOURNON-SAINT-MARTIN
M. Chabot, RPR, 1 799 .. ÉLU
M. Blanco, P.S., 1 274.
M. Mourot, c.s., a. dép., a. sec. E., UDF-PR, n.s.r.p.

M. André Laignel, député (PS), maire d'Issoudun, perd la présidence. On compte, en effet, 15 sièges pour l'opposition, contre 11 à la majorité de gauche – la majorité avait jusqu'alors 17 sièges et l'opposition 9. La majorité perd même l'unique conseiller communiste, M. Marcel Lemoine, un mauvais report des voix PS ayant fait élire de façon inattendue, à Châteauroux-Est, M. Michel Aurillac, ancien député RPR, président du Club 89.

Moins inattendue, en revanche, l'élection facile (55,35 %) de M. Daniel Bernardet (UDF), président de la région Centre, maire de Châteauroux. A noter pour l'anecdote, à Ecueillé, l'unique voix qui sépare le député socialiste, conseiller sortant, M. Amédée Renault, de son successeur, le général Louet, nouvel arrivant de l'opposition sur la scène politique. Un résultat qui amènera sans doute un recours... mais qui n'empêchera pas le passage à droite du conseil général de l'Indre.

La région Centre est désormais entièrement acquise à l'opposition. Alors, de MM. Bernardet (UDF) et Aurillac (RPR) ou d'un outsider imprévisible, qui succédera au trésorier national du PS à la tête du département ?

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. André Laignel, PS, dép.) : 11 PS ; 6 UDF ; 8 RPR ; 1 div. opp.

INDRE-ET-LOIRE (14 + [6])

1er TOUR : 13 ÉLUS
(1 MRG ; 1 UDF-CDS ; 1 RPR ; 1 app. RPR ; 9 div. opp.)

● JOUÉ-LES-TOURS-SUD
M. Plisson, RPR, 2596 .... ÉLU
M. Proveux, c.s., dép., PS, 2422.

● LUYNES
M. Roux, RPR, 3580 ..... ÉLU
M. Blondel, PS, 2276.

● MONTBAZON
M. Le Bescam, div. opp., 4226 .... ÉLU
MM. Paris, PS, 2836 ; Ruel, div. opp., 11.

● MONTLOUIS-SUR-LOIRE
M. Leclerc, div. opp., 3815 ÉLU
M. Filleul, PS, 2605.

RICHELIEU
M. Sigonneau, div. opp., 2301 .... ÉLU
M. Fortier, c.s., sén., RPR, 1744.
M. Rogaume, PS, 871.

TOURS-EST
Mme Romieux, RPR, 3704 ÉLUE
Mme Bosch, c.s., PS, 2842.

TOURS-NORD-OUEST
M. Montaubin, div. opp., 3009 .... ÉLU
M. Testu, c.s., dép., PS, 2479.

Le second tour n'a fait que confirmer le premier. La majorité de droite du conseil général d'Indre-et-Loire est sortie renforcée du scrutin en enlevant les quatre nouveaux cantons. Elle compte, désormais, 32 sièges au lieu de 24. La gauche, elle, est passée de 9 à 5 sièges ; ses 4 sortants socialistes ont été battus, dont deux députés, MM. Jean Proveux et Jean-Michel Testu. Les reports du PC se sont généralement bien faits, mais la mobilisation à gauche n'a pas été assez forte. Les parlementaires ont été victimes de ce scrutin, puisque M. Marcel Fortier, sénateur RPR, à Richelieu, a été battu, dans une triangulaire, comme le laissait prévoir le premier tour, par un candidat de l'opposition, mais sans étiquette partisane. Toutefois, le RPR gagne deux sièges.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. André-Georges Voisin, app. RPR, sén.) : 1 PC ; 3 PS ; 1 MRG ; 1 UDF-RAD. ; 1 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 5 RPR ; 1 app. RPR ; 22 div. opp.

DES ÉLECTIONS CANTONALES

ISÈRE (21 + [11])

1er TOUR : 9 ÉLUS
(2 PS ; 1 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 2 div. opp.)

LE BOURG-D'OISANS
M. Cupillard, RPR, 2 775 .*ÉLU.*
M. Martin, c.s., PS, 2 480.

• BOURGOIN-JALLIEU-SUD
M. Grataloup, FAR, 4 081 .*ÉLU.*
M. Oudot, PS, 3 576.

• ÉCHIROLLES-EST
M. Arvin-Bérod, PC, 2 625 *ÉLU.*
M. Tine, RPR, 1 540.

• EYBENS
M. Guibbaud, PS, 3 129 . .*ÉLU.*
Mme Breyton, PC, 2 823.

• FONTAINE-SASSENAGE
M. Boulard, PC, 4 394 ....*ÉLU.*
M. Valeille, RPR, 3 861.
M. Maisonnat, c.s., dép., PC, n.s.r.p.

• FONTAINE-SEYSSINET
M. Aguiard, div. opp., 4 442 ....*ÉLU.*
M. Détrie, PS, 4 248.

GRENOBLE I
M. Guillemot, UDF-PR, 5 396 ....*ÉLU.*
M. Espagnac, c.s., PS, 4 833.

• GRENOBLE III
M. Destot, PS, 3 783 .....*ÉLU.*
M. Betto, UDF-CDS, 3 003.
Mme Bellot, c.s., PS, n.s.r.p.

• GRENOBLE VI
Mme Deschamps, PS, 3 531 ....*ÉLUE.*
M. de Decker, PL, 2 847.

• L'ISLE-D'ABEAU
Mme Bacci, UDF-PR, 2 370 ....*ÉLUE.*
M. Mauroit, PS, 2 128.

MENS
M. Richard, PS, 1 063 ...*ÉLU.*
M. de Villard, c.s., UDF-CDS, 1 039.

MONESTIER-DE-CLERMONT
M. Puissat, c.s., app. PS, 968 ....*RÉÉLU.*
M. Chabuel, UDF-PR, 918.

MORESTEL
M. Genin, c.s., PS, 4 990 ....*RÉÉLU.*
M. Bonnard, UDF-PR, 4 016.

LA MURE
M. Péquignot, div. opp., 3 315 ....*ÉLU.*
M. Maugiron, c.s., PC, 3 279.

ROUSSILLON
M. Bourget, dép., PS, 8 350 *ÉLU.*
M. Laugt, CNIP, 6 429.
M. Poirier, c.s., PC, s'est retiré.

SAINT-ÉGRÈVE
M. Poirier, RPR, 4 728 ...*ÉLU.*
M. Delahais, PS, 4 456.
M. Balestas, c.s., MRG, s'est retiré.

SAINT-MARCELLIN
M. Bossan, c.s., UDF-CDS, 4 865 ....*RÉÉLU.*
M. Jourdan, PS, 2 815.

• SAINT-MARTIN D'HÈRES-NORD
Mme Barathieu, PC, 2 702 *ÉLUE.*
M. Machefaux, CNIP, 2 210.

TULLINS
M. Zala, c.s., div. opp., 2 240 ....*RÉÉLU.*
M. Vallini, PS, 1 951.

• LA VERPILLIÈRE
M. Ancel, c.s., PS, 2 882 ....*RÉÉLU.*
M. Paoli, RPR, 2 334.

VIENNE-SUD
M. Remiller, UDF-PR, 6 516 ....*ÉLU.*
M. Endeline, c.s., PS, 5 263.

VINAY
M. Carlin, c.s., div. opp., 1 743 ....*RÉÉLU.*
M. Dautricourt, div. opp., 1 039.

VOIRON
M. Hannoun, RPR, 8 062 .*ÉLU.*
M. Rival, c.s., dép., PS, 6 377.

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, a perdu, dimanche, le conseil général de l'Isère. La nouvelle assemblée se compose désormais de 25 socialistes et communistes contre 22 sièges pour l'opposition. Mais les dix conseillers généraux non inscrits détiennent le résultat du vote. A l'exception de deux qui ont quelques affinités avec la gauche, ils devraient apporter leurs suffrages au candidat de la droite, ou à l'un des leurs.

Le remodelage cantonal décrié par la droite n'aura finalement pas apporté autant de sièges nouveaux à la gauche que pouvait en espérer M. Mermaz. Sur les sept nouveaux cantons quatre sont allés à la gauche (2 PS et 2 PC), et trois à des candidats sans étiquette soutenus par l'opposition.

La droite, qui a, semble-t-il, mieux mobilisé son électorat au deuxième tour, a bénéficié d'un bon report de voix des candidats du Front national alors que les amis de M. Le Pen, dans l'Isère, avaient demandé à leurs électeurs de choisir au deuxième tour « en leur âme et conscience ».

Quant aux reports de voix PC-PS, ils se sont bien produits dans l'un et l'autre sens, à l'exception toutefois du canton de La Mûre où le Parti communiste ne recueille pas toutes les voix socialistes.

Une « bavure » s'est produite à Saint-Egrève où les électeurs du conseiller général sortant, M. Jean Balestas (MRG), devancé au premier tour par un socialiste, M. Jean-François Delahais, n'ont pas reporté leurs suffrages massivement à gauche.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Louis Mermaz, PS, dép., président de l'Assemblée nationale) : 9 PC, 15 PS, 1 app. PS, 3 UDF-CDS, 11 UDF-PR, 8 RPR, 9 div. opp., 1 FAR.

JURA (17)

1er TOUR : 4 ÉLUS
(1 UDF-CDS ; 1 RPR ; 2 div. opp.)

ARBOIS
M. Lagnien, div. opp., 2 017 ....*ÉLU*
M. Chauvin, c.s., PS, 1 752.

ARINTHOD
M. Chaix, UDF-CDS, 1 261 ....*ÉLU*
M. Lamard, c.s., PS, 781.

BEAUFORT
M. Vaillard, c.s., app. PS, 1 564 ....*RÉÉLU*
M. Petit-Maire, div. opp., 1 501.

CHEMIN
M. Coron, app. UDF, 2 645 *ÉLU*
M. Vauchez, c.s., PS, 2 485.

DAMPIERRE
M. Giraud, c.s., RPR, 1 420 ....*RÉÉLU*
M. Reynaud, PS, 1 328.

DOLE-NORD-EST
M. Talagrand, UDF, 3 995 *ÉLU*
M. Santa-Cruz, c.s., dép., PS, 3 897.

LONS-LE-SAUNIER-NORD
M. Feit, c.s., UDF, 3 398 ....*RÉÉLU*
M. Paulin, PS, 2 317.

MOIRANS-EN-MONTAGNE
M. Burdeyron, div. opp., 1 362 ....*ÉLU*
M. Favre, c.s., UDF, s'est retiré.

MONTBARREY
Mme Poncet, RPR, 1 309 .*ÉLUE*
M. Mignot, c.s., PS, 1 232.

MOREZ
M. Crestin-Billet, UDF, 2 379 ....*ÉLU*
M. Fleury, PS, 1 223 ;
M. Morel, FN, 541 ;
M. Grenier, c.s., div. opp., n.s.r.p.

NOZEROY
M. Jeunet, c.s., RPR, 978 ....*RÉÉLU*
M. Fumey, div. opp., 763.

SELLIÈRES
M. Brune, c.s., dép., PS, 1 039 ....*RÉÉLU*
M. Pelissard, RPR, 967.

VILLIERS-FARLAY
M. Lèque, RPR, 1 125 ....*ÉLU*
M. Jouffroy, PS, 838 ;
M. Javel, c.s., div. opp., n.s.r.p.

Sur sept candidats socialistes sollicitant un nouveau mandat, deux seulement ont été réélus. Il s'agit de M. Vaillat (apparenté) à Beaufort, qui devance le candidat du RPR de 63 voix et de M. Brune, député, à Sellières. Globalement, le report des voix communistes s'est bien effectué, et le taux d'abstentions n'a guère varié d'un tour à l'autre. En revanche, le report des voix de l'opposition n'a pas été aussi bon, particulièrement à Beaufort, où M. Petit-Maire (RPR), en ballottage favorable, à l'issue du premier tour, n'a pas fait le plein des voix de l'UDF. Pour la première fois dans l'histoire du conseil général du Jura, un siège sera détenu par une femme : à Montbarrey, Mme Nelly Poncet, candidate RPR, qui bat le conseiller socialiste sortant. L'opposition renforce de six sièges la majorité de l'assemblée départementale présidée par M. Pierre Brantus (CDS). Elle compte, au lendemain de ce second tour, 28 sièges sur 34. A Morez, un candidat du Front national, qui avait totalisé 18,49 % des suffrages au premier tour, s'est maintenu en raison de la victoire assurée du candidat UDF. Le Front national y enregistre une perte de cinq points et l'UDF a, semble-t-il, bénéficié des voix du mouvement de M. Le Pen.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. M. Pierre Brantus, UDF-CDS, sén.) : 1 PC ; 4 PS ; 1 app. PS ; 6 UDF ; 1 app.UDF ; 4 UDF-CDS ; 7 RPR ; 10 div. opp.).

LANDES (15)

1er TOUR : 6 ÉLUS
(2 PS ; 1 UDF ; 1 UDF-PR ; 1 RPR ; 1 div. opp.)

AMOU
M. Darmailiacq, div. opp., 2 397 ....*ÉLU*
M. Garbay, div. opp., 2 246.
M. Coudanne, c.s., UDF-Rad., n.s.r.p.

DAX-NORD
M. Lagenèbre, c.s., PS, 4 637 ....*RÉÉLU*
M. Lafitte, RPR, 3 553.

GABARRET
M. Poras, c.s., PS, 1 627 *RÉÉLU*
M. Labat, div. opp., 1 028.

HAGETMAU
M. Dutoya, c.s., MRG, 3 176 ....*RÉÉLU*
M. Lamorère, div. opp., 2 251.

MONT-DE-MARSAN-NORD
M. Labeyrie, c.s., sén., m., PS, 3 954 ....*RÉÉLU*
M. Ollivier, UDF-PR, 3 695.

MONT-DE-MARSAN-SUD
M. Vidaliès, c.s., PS, 6 171 ....*RÉÉLU*
M. Gardera, RPR, 6 004.

PEYREHORADE
M. Siberchicot, c.s., PS, 3 212 ....*RÉÉLU*
M. Cibe, div. opp., 2 723.

SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE
M. Dufau, c.s., PS, 5 349 *RÉÉLU*
M. Dupouy, RPR, 4 008.

TARTAS-EST
M. Garrigues, PS, 1 807 ...*ÉLU*
Mme Dujols, UDF, 1 166.
M. Estivals, c.s., PS, n.s.r.p.

Neuf cantons sur quinze restaient en ballottage. Dans tous ces cantons les reports ont bien fonctionné. Dans aucun cas on n'a assisté à des renversements de la précédente majorité du canton. Dans les cantons Nord et Sud de Mont-de-Marsan, les deux conseillers sortants, M. Labeyrie, sénateur et maire, et M. Vidaliès, vice-président du conseil général, ont cependant été réélus avec difficulté. Les deux représentants du PS ont dû leur élection à l'appoint des communes rurales avoisinantes ; ils étaient en effet minoritaire dans la ville. La gauche reste largement majoritaire au conseil général.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Emmanuelli, PS, sec. E.) 2 PC ; 17 PS ; 1 MRG ; 2 UDF ; 1 UDF-PR ; 1 RPR ; 6 div.opp.

LOIR-ET-CHER (12 + [4])

1er TOUR : 8 ÉLUS
(1 UDF-RAD ; 2 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 2 RPR)

• BLOIS II
M. Eimer, c.s., PS, 2555 ....*RÉÉLU*
M. Verieure, RPR, 2380.

BLOIS III
M. Biot, UDF-CDS, 3013 .*ÉLU*
MM. Pilandon, PS, 1704 ;
Portevin, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

BLOIS IV
Mme Alleaume, div. opp., 1083 ....*ÉLUE*
Mme Buteau, c.s., PS, 1 075.

BRACIEUX
M. Lhommède, c.s., PC, 3502 ....*RÉÉLU*
M. Clément, RPR, 3295.

• ROMORANTIN-LANTHENAY-NORD
M. Hubert, div. opp., 2504 *ÉLU*
M. Bouton, UDF-PR, 1 494,
Mme Ludot, PS, 1372.

• ROMORANTIN-LANTHENAY-SUD
M. Torset, c.s., div. opp, 1984 ....*RÉÉLU*
MM. Gersy, PS, 1869 ; Jouslin, div. opp., 420.

SAVIGNY-SUR-BRAYE
M. Dupiot, UDF-PR, 1395 *ÉLU*
MM. Dubois, c.s., PS, 1385 ;
Veaumorin, div. opp., 313.

VENDOME-II
M. Girond, c.s., PS, 3605 ....*RÉÉLU*
M. Clovis, div. opp., 3057.

Dans ce bastion de l'opposition, qui avait déjà 8 élus sur 10 au premier tour, la gauche a mieux résisté qu'on ne s'y attendait. Elle sauve 3 de ses 5 sièges soumis au vote avec une marge plus confortable que prévu. A Vendôme, comme à Blois II, le PS améliore les résultats de la gauche au premier tour. A Bracieux, c'est le PC qui bénéficie d'excellents reports de voix, gardant ainsi son seul siège en Loir-et-Cher. Les socialistes perdent Blois IV (où les abstentions atteignent près de 56 %) à 8 voix près et Savigny-sur-Braye à 10 voix.

La composition du conseil général ne sera donc guère modifiée. En fait, les criantes désunions de l'opposition en Loir-et-Cher, publiquement aggravées entre les deux tours, ont sans doute provoqué les très mauvais reports de voix constatés presque partout à Blois. A Romorantin, la polémique avait atteint son comble. Battus de peu au premier tour par des proches du CDS, les candidats soutenus par le maire PR démissionnaire, le sénateur Jacques Thyraud, s'étaient maintenus. Ils sont largement distancés. M. Pierre Torset, ex-premier adjoint de M. Thyraud, et son ami M. Jean-Louis Hubert marquent un ultime point capital à une semaine de l'élection municipale qui devrait définitivement régler la crise romorantaise.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Kléber Lousteau, div. opp., m. de Selles-sur-Cher, a. min.) : 1 PC ; 3 PS ; 5 UDF et app. ; 1 UDF-Rad. ; 3 UDF-CDS ; 6 UDF-PR ; 3 RPR ; 8 div. opp.

LOIRE (19 + [2])

1er TOUR : 10 ÉLUS
(1 PS ; 1 UDF-RAD ; 1 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 6 div. opp.)

FEURS
M. Frecon, c.s., PS, 5 669 ....*RÉÉLU*
M. Coquard, sout. UDF, 4 451.

RIVE-DE-GIER
M. Fabrègue, UDF-PR, 5 279 ....*ÉLU*
M. Gery, c.s., PC, 4 662.

ROANNE-NORD
M. Desroches, c.s., PC, 6 817 ....*RÉÉLU*
M. Priolet, RPR, 6 566.

SAINT-BONNET-LE-CHATEAU
M. Fournier, div. opp., 1 844 ....*ÉLU*
M. Fouilloux, c.s., div. opp., 1 628.

• SAINT-CHAMOND-NORD
M. Ducarre, RPR, 4 391 ..*ÉLU*
M. Krikorian, PS, 2 329.

• SAINT-CHAMOND-SUD
M. Badet, c.s., dép., PS, 4 099 ....*RÉÉLU*
M. Chazalon, UDF-CDS, 3 910.

SAINT-ETIENNE-NORD-EST (1)
M. Bail, c.s., div. opp., 4 005 ....*RÉÉLU*
M. Sanguedolce, PC, 3 778.

SAINT-ETIENNE-SUD-EST (3)
M. Thiollière, UDF-RAD, 5 313 ....*ÉLU*
Mme Bost, PS, 3 325 ;
M. Dubanchet, c.s., m., UDF-CDS, n.s.r.p.

SAINT-ÉTIENNE-SUD-OUEST (1)
M. Neuwirth, c.s., prés. c. g., RPR, 2 890 ....*RÉÉLU*
M. Mansuy, PS, 1 569.

SAINT-ÉTIENNE-SUD-OUEST II
M. Giraud, RPR, 3 387 ...*ÉLU*
M. Tomas, c.s., PC, 2 940.

SAINT-HAON-LE-CHATEL
M. Barathon, RPR, 1 982 .*ÉLU*
MM. Bertaud, div. opp., 1 821 ;
Perard, PS, 1 573 ;
Billard, c.s., div. opp., n.s.r.p.

Dans ce département à majorité d'opposition, la droite renforce encore ses positions, cela au détriment du PC et à l'avantage du RPR, dont le nombre de conseillers généraux passe de deux à cinq. Cela devrait permettre une réélection facile à M. Lucien Neuwirth (RPR), le président sortant, qui doit au Front national de n'être pas passé au premier tour. Avec 64,81 % des suffrages exprimés au second tour, M. Neuwirth a bénéficié d'un bon report de voix des sympathisants de M. Le Pen.

De manière générale, les reports de voix se sont effectués à peu près normalement, aussi bien à droite qu'à gauche, hormis dans le canton de Feurs, où M. Coquard, soutenu par l'UDF qui était et bénéficiait théoriquement, au vu du premier tour, d'un potentiel de voix de 54 %, n'en recueille au second que 44 %, laissant M. Frecon (PS) reconquérir facilement son siège.

A l'échelon du département, l'opposition, qui détenait vingt-sept sièges, en a désormais trente, et la majorité, qui en occupait douze, n'en a plus que dix. (Il y a un canton de créé.)

NOUVEAU CONSEIL (prés. sortant : M. Lucien Neuwirth, sén., a. dép., a. min., RPR) : 4 PC ; 6 PS ; 2 UDF-RAD. ; 3 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 5 RPR ; 1 CNIP ; 16 div. opp.

HAUTE-LOIRE (14 + [4])

1er TOUR : 9 ÉLUS
(1 PS ; 3 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 1 div.opp.)

AUZON
M. Gay, c.s., PS, 3 188 .*RÉÉLU*
M. Rinaldi, div. opp., 2 118.

BLESLE
M. Chazelle, c.s., PS, 797 ....*RÉÉLU*
M. Grimault, UDF, 629.

• BRIOUDE-NORD
M. Chambriard, sén., UDF-PR, 1 918 ....*ÉLU*
M. Chapaveire, PS, 1 794.
M. Eyraud, c.s., PS, n.s.r.p.

PRADELLES
M. Allègre, c.s., UDF-PR, 1 461 ....*RÉÉLU*
M. Maurin, div. opp., 800.

LE PUY-EST
M. Prunayre, UDF, 2 276 .*ÉLU*
M. Exbrayat, c.s., P.S, 2 153.

LE PUY-OUEST
M. Accassard, UDF-CDS, 1 754 ....*ÉLU*
M. Dumas, c.s., PS, 1 526.

SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL
M. Parrat, c.s., UDF-CDS, 1 749 ....*RÉÉLU*
M. Alirol, div. g., 1 520.

SAUGUES
M. Vieilledent, c.s., UDF-CDS, 1704 ....*RÉÉLU*
MM. Laurent, div. opp., 1 248 ;
Vacheron, div. g., 371.

TENCE
M. Digonnet, UDF, 1 826 .*ÉLU*
MM. Vincent, div. opp., 1 634 ;
Guilhot, c.s., div. g., 812.

La droite voit sa prééminence s'accroître encore de 3 sièges, pour atteindre un total de 29 contre seulement 6 à la gauche.

Si les reports de voix communistes ont été suffisants pour assurer la réélection de M. Chazelle, ancien sénateur socialiste, ils n'ont pas empêché le succès de justesse du maire de Brioude, M. Chambriard, sénateur (UDF-PR). A Tence, malgré une triangulaire, le candidat sortant de gauche, largement distancé dès le premier tour, doit laisser la place à un UDF. Au Puy-Est, le report des voix du Front national a été déterminant.

NOUVEAU CONSEIL (prés.sort. : M. Jacques Barrot, UDF-CDS, anc. min., dép.) : 1 PC ; 5 PS ; 2 UDF ; 8 UDF-CDS ; 7 UDF-PR ; 3 RPR ; 9 div. opp.

LOIRE-ATLANTIQUE (24 + [7])

1er TOUR : 15 ÉLUS
(1 PS ; 1 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 5 RPR ; 6 div.opp.)

• LA BAULE-ESCOUBLAC
M. Lemaire, RPR, 6 311 ..*ÉLU*
M. Boye, PS, 3 358.

BLAIN
M. Hervy, c.s., div. opp., 3 207 ....*RÉÉLU*
M. Favreau, PS, 2 216.

CARQUEFOU
M. Brasselet, div. opp., 6 547 ....*ÉLU*
M. Lize, PS, 3 390.
M. Stalder, c.s., UDF-CDS, s'est retiré.

DERVAL
M. Hunault, div. opp., 2 177 ....*ÉLU*
M. Colin, c.s., PS, 2 174.

HERBIGNAC
M. Belliot, UDF-CDS, 3 032 ....*ÉLU*
M. Bercegeay, PS, 1 827.
M. Legrand, c.s., sén., UDF-CDS, n.s.r.p.

NANTES III
M. Macquet, c.s., RPR, 3 765 ....*RÉÉLU*
Mme Prou, PS, 2 306.

• NANTES V
Mme Seyse, PS, 2 847, ...*ÉLUE*
M. Moreau, c.s., PC, 2 240.

BATTU PAR LE CHOMAGE

(De notre correspondant.)

Nantes. — M. Joël Batteux, maire socialiste de Saint-Nazaire, battu par M. Etienne Garnier (RPR), chef de file de l'opposition locale, c'est un événement dans une ville où la gauche a remporté toutes les élections depuis soixante ans, sauf en 1958, où le siège de député allait, le temps d'une législature, à un syndicaliste MRP, Nestor Rombeau.

Pourtant, ce résultat n'est pas complètement une surprise dans une ville où le taux de chômage est l'un des plus forts de France (22 % de la population active). Saint-Nazaire est atteinte de plein fouet par la crise de la construction navale. Les Chantiers de l'Atlantique du groupe Alsthom ont encore annoncé, en janvier dernier, une réduction d'effectifs de mille deux cents personnes. La réparation navale, elle aussi, est malade, et les Ateliers français de l'Ouest, qui ont perdu soixante-dix emplois en octobre dernier, doivent faire face à une nouvelle réduction d'effectifs (moins cent neuf emplois). Sans parler des entreprises sous-traitantes. Une partie de l'électorat de gauche, surtout communiste, reprochait aux socialistes de ne pas s'être suffisamment battus pour éviter une telle situation.

Les mécontents ont élu le candidat de l'opposition dans une ville où la gauche était passée au premier tour, en 1979, avec 73,29 % des voix et totalisait 66,06 % des suffrages au premier tour de l'élection présidentielle de 1981.

M. LE TALLEC.

• NANTES VII
M. Marchi, c.s., PS, 3 004 ....*RÉÉLU*
M. Bazin, RPR, 2 585.

NANTES IX
M. Deshayes, CNIP, 4 307 *ÉLU*
M. Mahé, PS, 4 299.
M. Année, c.s., PS, n.s.r.p.

• NANTES XI
M. Mareschal, PS, 3 584 ..*ÉLU*
M. Cueille, UDF-RAD, 3 106.

SAINT-ÉTIENNE-DE-MONTLUC
M. Redor, sout. UDF, 5 941 ....*ÉLU*
M. Mabit, c.s., PS, 5 351.

SAINT-HERBLAIN-EST
M. Gautier, c.s., PS, 4 875 ....*RÉÉLU*
M. Barrault, RPR, 3 834.

SAINT-NAZAIRE-EST
M. Verdy, c.s., PS, 4 367 ....*RÉÉLU*
M. Almazor, div. opp., 4 147.

• SAINT-NAZAIRE-OUEST
M. Garnier, RPR, 4 220 ...*ÉLU*
M. Batteux, PS, 4 035.
M. Richard, c.s., PS, n.s.r.p.

VARADES
M. Baudouin, RPR, 2 084 .*ÉLU*
M. Thareau, c.s., PS, 1 934.

• VERTOU-VIGNOBLE
M. Poignant, sout. RPR, 4 357 ....*ÉLU*
M. Bouteiller, PS, 1 666.

La gauche perd quatre sièges au conseil général, dont les effectifs sont augmentés de trois membres. L'opposition dispose aujourd'hui de 46 sièges sur 59, les 13 autres revenant au seul PS.

La surprise est venue de Saint-Nazaire, où le maire, M. Joël Batteux, a été devancé de 185 voix par le RPR. La mobilisation attendue à gauche s'est produite, au contraire, à droite dans ce canton touché par le chômage et la crise de la construction navale.

Le PC perd son unique siège au conseil général, où il était présent depuis 1973.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Charles-Henri de Cossé-Brissac, UDF-RAD, sén.) 13 PS ; 1 UDF-RAD ; 2 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 13 RPR ; 2 CNIP : 25 div. opp.

LOIRET (20)

1er TOUR : 10 ÉLUS
(1 PS ; 1 UDF ; 1 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 2 RPR ; 1 div. opp.)

ARTHENAY
M. Cardona, c.s., div. g., 2097 ....*RÉÉLU*
M. Terrasse, div. opp., 1 891.

CHALETTE-SUR-LOING
M. Louis, c.s., PC, 4250 *RÉÉLU*
M. Lantourne, RPR, 4118.

CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE
M. Fontenoy, c.s., app. RPR, 4319 ....*RÉÉLU*
M. Daudin, PS, 2160.

CHATILLON-SUR-LOIRE
M. Roblin, c.s., PS, 2031 ....*RÉÉLU*
M. Bolard, RPR, 1165.

FLEURY-LES-AUBRAIS
M. Chene, c.s., PC, 3888 ....*RÉÉLU*

JARGEAU
M. Sorgniard, RPR, 3214 .*ÉLU*
M. Landré, div. opp., 2608.
M. Degraeve, c.s., RPR, n.s.r.p.

MEUNG-SUR-LOIRE
M. Dolige, RPR, 4236 ....*ÉLU*
M. Dumard, PS, 2142.
M. Destouches, c.s., div. opp., RPR, n.s.r.p.

MONTARGIS
M. Brisson, RPR, 3115 ...*ÉLU*
M. Nublat, PC, 2404.
M. Raynaud, c.s., RPR, n.s.r.p.

ORLÉANS-BANNIER
M. Chartier, RPR, 3580 ..*ÉLU*
M. Leclère, PS, 2707.
M. Emonet, c.s., UDF-CDS s'est retiré.

SAINT-JEAN-DE-BRAYE
M. Boutonnet, PS, 3197 ...*ÉLU*
M. Adam, UDF-PR, 3087.
M. Joriot, c.s., PS, n.s.r.p.

C'est la stabilité quasi parfaite pour le Loiret : le conseil général restera acquis à l'opposition avec le même rapport de forces.

La seule modification tient au remplacement de M. Emonet (UDF-CDS) – devancé au premier tour et qui s'est retiré – par M. Chartier (RPR) à Orléans-Bannier.

Le PC conserve ses deux sièges : facilement à Fleury-les-Aubrais, où M. Chêne restait seul en lice ; de justesse à Chalette-sur-Loing, où M. Louis est réélu avec 50,78 % des suffrages.

Du côté socialiste, même résultat : 4 sur les quatre sièges renouvelables ; trois retrouvent leur titulaire tandis que M. Boutonnet devient, après un spectaculaire redressement, puisque le total des voix de gauche du 10 mars n'atteignait pas 46 %, le nouveau conseiller de Saint-Jean-de-Bray, en remplacement de M. Joriot (PS) qui ne se représentait pas. Dans ce canton, où 290 suffrages supplémentaires se sont exprimés au deuxième tour, les reports à droite ont été médiocres puisque le candidat UDF-PR, M. Adam, recueille 162 voix de moins que le 10 mars.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Kléber Malecot, UDF, sén.) : 2 PC ; 7 PS ; 3 UDF ; 1 UDF-CDS ; 11 UDF-PR ; 16 RPR ; 1 div. opp.

LOT (14 + [2])

1er TOUR : 4 ÉLUS
(1 MRG ; 3 RPR)

• CAHORS-NORD-EST
Mme Orliac, MRG, 1 799 .*ÉLUE*
M. Cortvriendt, RPR, 1 352.

• CAHORS-NORD-OUEST
M. Baldy, c.s., PS, 2 464 ....*RÉÉLU*
M. Beuscher, RPR, 1 669.

CAHORS-SUD
M. Mas, UDF-CDS, 2 008 .*ÉLU*
M. Thamier, c.s., PC, 1926.

CAJARC
M. Mirabel, c.s., MRG, 1 123 ....*RÉÉLU*
M. Guilbot sout. UDF, 1 020.

FIGEAC-OUEST
M. Costes, c.s., sén., PS, 2 662 ....*RÉÉLU*
M. Juskiewenski, div. opp., 2 584.

LACAPELLE-MARIVAL
M. Gauzin, RPR, 2 193 ...*ÉLU*
M. Cazard, c.s., PS, 2 000.

LAUZES
M. Baldy, c.s., MRG, 597 ....*RÉÉLU*
Mme Belibio, div. opp., 564.

LUZECH
M. Castagnède, MRG, 1 712 ....*ÉLU*
M. Blanchou, PS diss., 1 674 ;
M. Carle, c.s., RPR, s'est retiré.

MARTEL
M. Requier, MRG, 1 753 ..*ÉLU*
M. Certain, RPR, 1 156 ;
M. Pelissier, c.s., PC, n.s.r.p.

PAYRAC
M. Mespoulet, c.s., MRG, 841 ....*RÉÉLU*
M. Guillard, div. opp., 680.

SAINT-GÉRY
M. Quebré, PS, 653 ......*ÉLU*
M. Parra, RPR, 592 ;
M. Garnal, c.s., app. RPR, n.s.r.p.

SOUSCEYRAC
M. Dumas, RPR, 708 .....*ÉLU*
M. Couderc, c.s., PS, 677.

Le Lot ne changera ni de majorité ni de président, même si l'on a assisté à une poussée de l'opposition, qui enlève deux sièges au PS et un au PC. M. Maurice Faure voit aussi son propre groupe se renforcer de douze à quinze sièges. Le PC perd le siège de M. Henri Dhamier, ancien député et conseiller régional.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Maurice Faure, MGR, sén.) : 2 PC ; 7 PS ; 15 MGR ; 1 UDF-CDS ; 6 RPR.

LOT-ET-GARONNE (18 + [2])

1er TOUR : 7 ÉLUS
(1 MRG ; 1 UDF ; 1 UDF-RAD ; 4 div. opp.)

• AGEN-NORD-EST
M. Fongaro, UDF-RAD, 2 348 ....*ÉLU.*
M. Casteras, PS, 1 618.

• AGEN-SUD-EST
M. Saint-Martin, PS, 2 831 *ÉLU.*
M. Vincent, RPR, 2 357.
M. Laurissergues, c.s., dép., PS, n.s.r.p.

FUMEL
M. Mauvezin, c.s., div. opp., 3 503 ....*RÉÉLU*
M. Gérard, PS, 3 137

HOUEILLÈS
M. Brunet, c.s., PC, 547 ....*RÉÉLU*
MM. Duvignau, UDF-RAD., 248 ; Carraz, div., 167.

(Lire la suite page 16.)

Les résultats dans les départements

LE SECOND TOUR

(Suite de la page 15.)

LAROQUE-TIMBAUT
M. Vidal, c. s., UDF-RAD., 1 107 .... *RÉÉLU*
M. Bousquet, PS, 696.

MARMANDE-EST
M. Larrieu, div. opp., 4 514 *ÉLU*
M. Gouzes, m., dép., PS, 3 525.
M. Guillot, c. s., UDF, n.s.r.p.

MEILHAN-SUR-GARONNE
M. Vigneau, c. s., PC, 1 398 .... *RÉÉLU*
M. Laffargue, UDF, 1 359.

MONFLANQUIN
M. Soulage, UDF, 1 959 .. *ÉLU*.
M. Caumières, PS, 1 866.
M. Balsegur, c. s., UDF, n.s.r.p.

PRAYSSAS
M. Goudable, c. s., UDF, 1 263 .... *RÉÉLU*.
M. Cassany, PS, 1 130.

SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT
M. de Cacqueray, c. s., UDF-RAD., 2 221 .... *RÉÉLU*.
MM. Binet, PS, 1 056 ; Goulinat, div. opp., 674.

TONNEINS
M. Ousty, c. s., PS, 4 089 .... *RÉÉLU*.
M. Guibert, UDF-PR, 3 486.

VILLENEUVE-SUR-LOT-NORD
Mme Dupuet, RPR, 2 525 *ÉLUE*.
MM. Bergon, c. s., PS, 2 499 ; Raphaël-Leygues, div. opp., 2 207.

VILLENEUVE-SUR-LOT-SUD
M. Dubois, c. s., div. opp., 4 102 .... *RÉÉLU*.
MM. Fabre, PS, 2 589 ; Biswang, FN, 863.

Sur les vingt cantons à pourvoir les 10 et 17 mars, en Lot-et-Garonne, la majorité départementale de droite obtient 15 élus, dont 6 au premier tour. Elle renforce ainsi son pouvoir, d'abord en gagnant un siège supplémentaire, ensuite en prenant le canton de Villeneuve-Nord aux socialistes. Ces derniers ne retrouvent ainsi que deux sièges sur trois, et, comme le laissaient prévoir les résultats du premier tour, le député, maire de Marmande, M. Gouzes (PS), n'est pas parvenu à gagner le siège de conseiller général du canton. Le PC conserve, lui, les deux seuls sièges qu'il possédait au sein du conseil général. Dans cette nouvelle assemblée, où siègent en majorité des « poncétistes », M. Jean François-Poncet, ancien ministre, sera réélu sans aucune difficulté président. Une jeune femme, adhérente du RPR, qui l'a emporté sur un socialiste à Villeneuve-sur-Lot-Nord, fera son entrée dans ce conseil.

Ce net succès de la droite doit toujours être nuancé à l'examen des voix et des pourcentages obtenus. On a nettement plus voté au second tour qu'au premier : (+ 4 points) et dans tous les cas où les socialistes étaient candidats uniques de la gauche, ils améliorent légèrement leur score par rapport au premier tour : (de + 1 à + 3,5). En revanche, dans les deux cantons où les communistes restaient en lice, le contraire s'est produit : à Houeillès et à Meilhan, ils sont élus mais sont loin de recueillir la totalité des voix qui s'étaient portées sur le candidat socialiste au premier tour.

A l'extrême droite, le seul candidat du Front national à s'être maintenu dans un canton où la droite ne risquait rien (Villeneuve-sur-Lot-Sud) perd 4,4 points entre les deux tours. Dans les autres cantons les voix du FN semblent s'être bien reportées sur le candidat de l'opposition parlementaire.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Jean François-Poncet, UDF, sén., a. min.) : 2 PC ; 8 PS ; 1 MRG ; 3 UDF ; 4 UDF-rad. ; 3 RPR ; 19 div. opp.

LOZÈRE (12)

1er TOUR : 10 ÉLUS
(1 PS ; 1 UDF-RAD ; 1 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 5 div. opp.)

LANGOGNE
M. Chazal, c. s., div. g., 1 663 .... *RÉÉLU*.
M. Tardieu, div. opp. 1 362.

SAINT-GERMAIN-DE-CALBERTE
M. Hugon, c. s., PS, 1 114 .... *RÉÉLU*.
M. de Lavit, div. opp., 355.

Remarquable stabilité dans le département de la Lozère où l'équilibre politique du conseil général demeure identique (vingt élus de l'opposition et cinq élus de la majorité). Les deux candidats de gauche en ballottage ont été réélus. M. Jean-Claude Chazal, conseiller sortant du canton de Langogne (div. g.), obtient plus de voix que le total des suffrages de gauche au premier tour.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Joseph Caupert, UDF-PR) : 3 PS ; 2 div. g. ; 1 UDF-Rad. ; 2 UDF-CDS ; 8 UDF-PR ; 1 CNIP ; 8 div. opp.

MAINE-ET-LOIRE (18 + [2])

1er TOUR : 5 ÉLUS
(1 UDF ; 1 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 1 RPR ; 1 div. opp.)

ALLONNES
M. Constantin, c.s., UDF, 2451 .... *RÉÉLU*
M. Baudouin, div. opp., 1 732.

ANGERS-OUEST
M. Turc, c.s., UDF-PR, 4421 .... *RÉÉLU*
M. Guihard, PS, 3 081.

● ANGERS-SUD
M. Lardeux, c.s., RPR, 4302 .... *RÉÉLU*
M. Raoul, PS, 3 576.

● ANGERS-TRÉLAZÉ
M. Grimault, c.s., UDF-CDS, 4892, ... *RÉÉLU*
M. Bertholet, m., PC, 4320.

BAUGÉ
M. Salvetat, UDF-CDS, 3051 .... *ÉLU*
M. Chaslerie, c.s., PS, 1 747.

CANDÉ
M. Lefrancq, RPR, 1910 .. *ÉLU*
M. Chevillard, div. opp., 1 864.
M. De Kerautem, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

CHALONNES-SUR-LOIRE
M. Bordereau, UDF-CDS, 2504 .... *ÉLU*
M. Poirier, c.s., div. g., 2213.

CHOLET I
M. Ronsin, c. s., RPR, 4540 .... *RÉÉLU*
M. Gaudichaud, PS, 3 057.

DOUÉ-LA-FONTAINE
M. Touchais, c.s., UDF-CDS, 3390 .... *RÉÉLU*
MM. Cartron, PS, 1 345 ; Guichoux, div. opp., 1 271.

MONTREVAULT
M. De Villoutreys, c.s., UDF-PR, 3964 .... *RÉÉLU*
M. Andouin, div. opp., 2 783.

SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
M. Menan, c.s., UDF-CDS, 4199 .... *RÉÉLU*
M. Bourget, RPR, 2536.

SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE
M. Saint-Bris, RPR, 2257 . *ÉLU*
MM. Fouliard, div. opp., 1317 ; Mercier, PS, 1 196.

SAUMUR-NORD
M. Cousseau, c.s., RPR, 2752 .... *RÉÉLU*
M. Querand, PS, 1 583.

SAUMUR-SUD
M. Hugot, RPR, 6214 .... *ÉLU*
M. Percereau, c.s., PS, 5419.

SEGRÉ
M. Dupuis, c.s., PS, 4536 .... *RÉÉLU*
M. Glemain, UDF-CDS, 4 326.

Après un premier tour qui avait vu réélire cinq conseillers sortants, tous d'opposition (un RPR, un modéré et trois UDF, dont l'ancien ministre, M. Maurice Ligot), le deuxième tour dans quinze cantons du Maine-et-Loire (dont onze détenus par l'opposition nationale et quatre par la majorité présidentielle) a confirmé la position minoritaire de la gauche, qui, éliminée, il est vrai, dès le premier tour dans quatre des quinze cantons, a obtenu globalement moins de 32 % des suffrages exprimés (contre 68,17 % à l'opposition) tout en résistant mieux que prévu dans plusieurs cas.

En sièges, sinon en voix, le gagnant de la consultation est le RPR, qui a retrouvé les trois cantons qu'il détenait et qui en a gagné trois de plus (un sur l'UDF à Candé, un sur les « modérés d'opposition » à Saint-Georges-sur-Loire et un sur le PS à Saumur-Sud, où le maire de Saumur, M. Jean-Paul Hugot, l'a emporté sur le sortant socialiste, M. Jacques Percereau), tandis que la gauche en perdait trois sur quatre (Saumur-Sud et Baugé pour le PS, Chalonnes-sur-Loire pour les divers gauche) et que l'UDF en gagnait deux (Chalonnes et Baugé) tout en conservant les six sièges qu'elle remettait en jeu (notamment celui d'Angers-Trélazé).

Un mauvais report des voix socialistes a permis au sortant, M. Hubert Grimault (UDF-CDS), de l'emporter avec 53,10 % des suffrages exprimés sur le maire communiste de Trélazé, M. Jean Bertholet, dans un canton pourtant « retaillé » aux mesures de la gauche.

Seul succès pour le PS, celui de Segré, où le sortant socialiste, M. Daniel Dupuis, a conservé de haute lutte son siège contre le maire de la commune chef-lieu, M. Antoine Glemain, investi par l'UDF.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Sauvage, UDF-CDS) : 1 PS ; 1 div. g. ; 3 UDF ; 14 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 11 RPR ; 6 div. opp.

MANCHE (26)

1er TOUR : 15 ÉLUS
(1 UDF-CDS ; 6 UDF-PR ; 4 RPR ; 1 app. RPR ; 3 div. opp.)

BEAUMONT
M. Mougenot, div. g., 1 870 *ÉLU*
M. Lecostey, RPR, 1732 ;
M. Gosselin, c.s., div. opp., , n.s.r.p.

BRICQUEBEC
M. Thiebot, c.s., div. opp., 1 827 .... *RÉÉLU*
M. Philippe, div. opp., 1 688.

CHERBOURG-SUD-EST
M. Breton, UDF-PR, 2 547 *ÉLU*
M. Mouchel, PS, 2 069 ;
M. Godefroy, c.s., PS, , n.s.r.p.

COUTANCES
M. Cousin, RPR, 2 488 ... *ÉLU*
M. Quarante, c.s., CNIP, 1 776 ;
M. Pontais, PC, 1 099.

EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. Sébire, c.s., PS, 4 394 .... *RÉÉLU*
M. Tissot, RPR, 4 336.

PERCY
M. Loreille, RPR, 1 725 ... *ÉLU*
Mme Maiza, c.s., UDF-CDS, 1 696.

PÉRIERS
M. Ciubucciu, div. opp., 1 755 .... *ÉLU*
M. Ourry, sout. PS, 1 718 ;
M. Burkart, c.s., RPR, s'est retiré.

PONTORSON
M. Judas, sout. CNIP, 1 462 .... *ÉLU*
M. Vaillant, c.s., PS, 1 397 ;
M. Vamier, RPR, 1 395.

SAINT-JEAN-DE-DAYE
M. Drion, UDF-CDS, 1 827 *ÉLU*
M. Vigot, c.s., PS, 1 626,.

SAINT-LO-OUEST
M. Patounas, m., UDF-PR, 3 139 .... *ÉLU*
M. Dupuis, PS, 2 398 ;
M. Liébard c.s., div. opp., s'est retiré.

LE TEILLEUL
M. Bizet, RPR, 1 378 ..... *ÉLU*
M. Sequard, c.s., UDF-PR, 1 229.

Le Parti socialiste n'a pu limiter les dégâts dans ce département qui n'a jamais été favorable à la gauche. Il perd quatre des sept sièges qu'il détenait à l'assemblée départementale et ne conserve que de 58 voix le bastion d'Equeurdreville-Hainneville où le RPR a failli créer la surprise. Cherbourg-Sud-Est, autre canton favorable à la gauche, est néanmoins passé à l'opposition, mais la décision du conseiller sortant et maire de Cherbourg, M. Godefroy, de ne pas se représenter à la suite d'un désaccord avec M. Maxandeau n'y est pas étrangère.

La surprise est venue du district de La Hague où la victoire d'un jeune médecin « horsain » à classer dans les divers gauche s'explique par les transformations sociologiques entraînées par le grand chantier de l'usine nucléaire qui a placé l'électorat rural en minorité.

Ailleurs dans la Manche, le RPR marque des points sans parvenir à faire basculer la majorité UDF qui restera fidèle au président, M. Léon Jozeau-Marigné, membre du Conseil constitutionnel, ancien sénateur CNIP, l'homme fort du département. La seule femme conseiller général du département, Mme Maiza (UDF-CDS) a été battue à Percy par un RPR.

NOUVEAU CONSEIL : prés. sort. : M. Léon Jozeau-Marigné, CNIP : 3 PS ; 1 div. g. ; 3 UDF ; 1 UDF-Rad ; 4 UDF-CDS ; 11 UDF-PR ; 11 RPR ; 2 CNIP et 16 div. opp.

MARNE (19 + [4])

1er TOUR : 13 ÉLUS
(1 PS ; 5 UDF-CDS ; 6 RPR ; 1 div. opp.)

● CHALONS-SUR-MARNE IV
M. Cames, UDF, 3 388 ... *ÉLU*
M. Berthe, PS, 2 200.

CHATILLON-SUR-MARNE
M. Doyen, c. s., PS, 1 164 .... *RÉÉLU*
M. Charpentier, div. opp., 1 100.

ÉPERNAY I
M. Houdard, c. s., UDF-PR, 3 373 .... *RÉÉLU*
M. Guerlet, PS, 2 045.

ÉPERNAY II
M. Boulonais, RPR, 4 476 . *ÉLU*
M. Perrein, c. s., a. m., PC, 4 209.

FÈRE-CHAMPENOISE
M. Henault, RPR, 1 693 .. *ÉLU*
M. Hardy, c. s., div. opp., 1 591.

● REIMS VIII
M. Fontalirand, c. s., PS, 2 888 .... *RÉÉLU*.
M. Roger, UDF-PR, 2 140.

REIMS IX
M. Laval, c. s., PS, 2 370 .... *RÉÉLU*
M. Ferreira, RPR, 2 154.

SAINTE-MENEHOULD
M. Lecourtier, UDF, 2 796 *ÉLU*
M. Gantier, c. s., m., PS, 2 380.

SÉZANNE
M. Savary, RPR, 3 019 ... *ÉLU*
MM. Bonnotte, PS, 2 459 ; Caurier, c.s., a. dép., RPR, n.s.r.p.

THIÉBLEMONT-FARÉMONT
M. Rapinat, c. s., div. opp., 2 922 .... *ÉLU*
M. Blondeau, PS, 2 073.

L'opposition nationale, qui avait emporté 12 sièges dès le premier tour, reste largement majoritaire dans la Marne, où elle dispose désormais de 35 sièges sur 44, le PS et le PC en comptant respectivement 7 et 2

La coalition UDF-RPR gagne quatre cantons. Elle a conquis les deux cantons nouvellement créés (Reims-X et Châlons-sur-Marne-IV). Elle a repris le canton d'Epernay-II au candidat communiste, M. Perrein, ancien maire de la ville. Dans ce canton, les voix du Front national se sont reportées sur le candidat soutenu par l'opposition, tandis qu'il a manqué au candidat communiste des voix qui avaient rallié la gauche au premier tour. Enfin, l'opposition enlève au PS le canton de Saint-Menehould. Il avait manqué à M. Lecourtier (UDF) 17 voix pour l'emporter au premier tour.

Bonne mobilisation de l'électorat de gauche à Reims, en particulier dans le neuvième canton, où le socialiste sortant, M. Laval, conserve son siège. Dans ce canton populaire, au premier tour, le total des voix PC-PS ne représentait que 47,2 % des suffrages exprimés, mais le nombre des abstentions avait atteint 49 %. Un recours en annulation a été déposé par le candidat de l'union de défense des intérêts locaux, M. Baetche, qui avait obtenu 8,41 % des suffrages au premier tour. Celui-ci affirme que 1 600 cartes d'électeurs n'ont pas été distribuées.

Bonne mobilisation à gauche également à Châtillon-sur-Marne, où le socialiste sortant, M. Doyen, fait le plein des voix, tandis que les électeurs du Front national ont rejoint le camp de M. Charpentier, investi par l'opposition.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. M. Albert Vecten, UDF-CDS, sén.) : 2 PC ; 8 PS ; 3 UDF ; 1 UDF-RAD ; 9 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 14 RPR ; 5 div. opp.

HAUTE-MARNE (16)

1er TOUR : 11 ÉLUS
(3 UDF-RAD ; 2 UDF-PR ; 3 RPR ; 3 div. opp.)

CHATEAUVILLAIN
M. Guyot, c. s., UDF-CDS, 1 185 .... *RÉÉLU*
MM. Genest, MRG, 660 ; Petit, div. opp., 615.

LANGRES
M. Favre, c. s., a. dép., 2 813 .... *RÉÉLU*
MM. Theveneau, PS, 1 702 ; Petit, div. opp., 1 075.

MONTIER-EN-DER
M. Mielle, div. opp., 1 365 . *ÉLU*
M. Trussart, c. s., div. opp., 1 296.

SAINT-DIZIER-CENTRE
M. Gigoux, c. s., RPR, 1 906 .... *RÉÉLU*
M. Lamoriette, RPR diss., 1 606.

SAINT-DIZIER-NORD-EST
M. Leblanc, RPR, 1 878 .. *ÉLU*
M. Cartier, c. s., m., PC, 1 569.

Après l'échec, dès le premier tour, de M. Popko, conseiller sortant socialiste de Vignory, c'est cette fois le maire communiste de Saint-Dizier qui a dû s'incliner dans le canton de Saint-Dizier-Nord-Est devant son jeune adversaire (divers droite), le docteur Gérard Leblanc. Ne bénéficiant plus des voix du quartier populaire du Vert-Bois, séparé de son canton en 1982, M. Cartier, ancien député, n'a pas réussi à mobiliser une partie des abstentionnistes du premier tour et a dû se contenter de l'appoint des voix socialistes. En revanche, le docteur Leblanc a bénéficié du report des voix du Front national.

A Saint-Dizier-Centre, le duel « familial » qui opposait deux candidats RPR a tourné à l'avantage du conseiller sortant, M. Alfred Gigoux, qui a réussi à grignoter quelques voix d'électeurs du Front national qui n'ont pas voulu suivre les consignes de report sur M. Guy Lamoriette.

Dans ce canton, les 60 % d'abstentions montrent que les électeurs de gauche n'ont pas voulu se mêler de cet affrontement.

Le conseiller sortant et maire de Montier-en-Der, M. Georges Trussart (divers droite), est battu, M. Mielle (divers opposition) ayant bénéficié du report des voix RPR et Front national.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Pierre Niederberger, UDF-PR) : 1 PC ; 1 PS ; 1 div. g. ; 3 UDF-Rad. ; 2 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 8 RPR ; 11 div. opp.

MAYENNE (13 + [4])

1er TOUR : 10 ÉLUS
(1 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 2 RPR ; 4 div. opp.)

● CHATEAU-GONTIER-EST
Mme Chiron, div. opp., 2 316 .... *ÉLUE*
MM. Agaesse, UDF-CDS, 1 314 : Hérissé, PS, 496.

● LAVAL-NORD-OUEST
M. Lepine, UDF-Rad, 2 310 *ÉLU*
MM. Martin, PS, 1 974.
Trocherie, c.s. RPR, n.s.r.p.

● LAVAL-SUD-OUEST
M. Patoux, PS, 2 535 ..... *ÉLU*
M. Favelin, UDF-CDS, 2 413.
Mme Buron, c.s., PS, n.s.r.p.

LAVAL-SAINT-NICOLAS
M. Minzière, c.s., PS, 1 789 .... *RÉÉLU*
M. Gouabau, RPR, 1 674.

MAYENNE-EST
M. Scheer, c.s., UDF-PR, 3 152 .... *RÉÉLU*
M. Leblanc, PS, 2 905.

MAYENNE-OUEST
M. Denis, c.s., a. dép., UDF-PR, 2 668 .... *RÉÉLU*
MM. Bachelot, PS, 2 128 ; Vigouroux, div. opp., 1 546.

SAINT-AIGNAN-SUR-ROË
M. Vivien, c.s., div. opp., 2 345 .... *RÉÉLU*
M. Flament, div. opp., 2 168.

Les deux nouveaux cantons créés ont bénéficié à l'opposition. A Laval-Nord-Ouest, amputé de la périphérie rurale c'est un UDF qui l'emporte. A Château-Gontier, Mme Chiron (div. opp.) devance l'adjoint de M. Arthuis, sénateur et maire de la ville (UDF).

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort., M. René Ballayer, UDF-CDS, sén.) : 2 PS ; 1 div. g. ; 1 UDF-Rad. ; 3 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 6 RPR ; 14 div. opp.

MEURTHE-ET-MOSELLE (20 + [1])

1er TOUR : 7 ÉLUS
(2 UDF ; 1 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 2 div. opp.)

AUDUN-LE-ROMAN
M. Devèze, PC, 5 287 ..... *ÉLU*
M. Parachini, RPR, 3 434.
M. Zamichei, c.s., PC, n.s.r.p.

COLOMBEY-LES-BELLES
M. Dinet, c.s., PS, 2 145 *RÉÉLU*
M. Gérard, UDF-PR, 1 725.

CONFLANS-EN-JARNISY
M. Nachbar, UDF-PR, 4 755 .... *ÉLU*
M. Gilles, c.s., PC, 4 654.

HERSERANGE
M. Politanski, c.s., PC, 4 254 .... *RÉÉLU*
M. Braga, UDF-PR, 2 652.

HOMÉCOURT
M. Minella, PC, 3 766 ..... *ÉLU*
Mme Bertrand, c.s., PC, n.s.r.p.

JARVILLE-LA-MALGRANGE
M. Chone, UDF-CDS, 4 535 .... *ÉLU*
M. Holl, PS, 2 482.
M. Bouillon, c.s., PS, n.s.r.p.

LUNÉVILLE-NORD
M. Haby, c.s. a. min., dép., UDF-PR, 2 908 .... *RÉÉLU*
M. Pernot, PS, 2 041.

NANCY-NORD
M. Huriet, c.s., prés. c. g., sén., div. opp., 4 003 .... *RÉÉLU*
M. Le Deaut, PS, 1 799.

● PONT-A-MOUSSON
M. Guy, RPR, 4 117 ..... *ÉLU*
M. Tondon, dép., PS, 3 089.

SAINT-NICOLAS-DE-PORT
M. Aubert, RPR, 5 759 ... *ÉLU*
Mme Pichereau, PS, 3 875.
M. Gasthalter, c.s., PS, n.s.r.p.

THIAUCOURT-REGNIÉVILLE
M. Chaupre, c.s., div. opp., 1 010 .... *RÉÉLU*
M. Gérardin, div. opp., 1 008.

TOMBLAINE
M. Jehl, c.s., UDF, 5 022 *RÉÉLU*
M. Durupt, dép., PS, 4 039.

TOUL-SUD
M. Geoffroy, UDF-RAD, 3 156 .... *ÉLU*
M. Chagnollaud, PS, 1 681.
M. Rollin, c.s., CNIP, n.s.r.p.

VILLERUPT
M. Casoni, PC, 4 117 ..... *ÉLU*
M. Hime, RPR, 3 368.
M. Porcu, c.s., a. dép., PC, n.s.r.p.

L'opposition conforte sa position en enlevant le nouveau canton de Pont-à-Mousson, grâce au maire RPR de la ville et en prenant deux sièges à la gauche. Dans le canton de Conflans-en-Jarnisey, le conseiller général sortant, M. Michel Gilles, communiste, qui était en ballottage difficile, n'a pas bénéficié d'un report suffisant des voix socialistes du premier tour. Chose rare dans le « pays haut », le candidat du PR, M. Philippe Nachbar, conseiller municipal de Nancy, conquiert le siège. L'autre siège pardu est celui de Saint-Nicolas-de-Port : au conseiller général socialiste sortant, M. Jacques Gasthalter, qui ne se représentait pas pour raisons personnelles, succède le maire RPR, M. Gilles Aubert.

Victoire remarquée, en revanche, de la gauche à Colombey-les-Belles : le sortant socialiste, M. Michel Dinet, conserve son siège avec plus de 55 % des voix, face à M. Patrick Gérard, président national des Jeunes Giscardiens, qui avait reçu à ce titre l'appui personnel du général Bigeard et de M. Giscard d'Estaing. Enfin, le face-à-face particulièrement serré qui opposait deux candidats de l'opposition, seuls en lice à Thiaucourt, voit le conseiller général sortant non inscrit, M. Maurice Chaupré, l'emporter avec seulement deux voix d'avance sur son rival.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Claude Huriet, div. opp., sén.) 7 PC ; 4 PS ; 2 div. g. ; 3 UDF ; 4 UDF-RAD. ; 2 UDF-CDS ; 7 UDF-PR ; 6 RPR ; 6 div. opp.

MEUSE (15)

1er TOUR : 9 ÉLUS
(1 PS ; 3 UDF ; 2 UDF-PR ; 2 RPR ; 1 div. opp.)

ANCERVILLE
M. Mourer, c. s., RPR, 2 688 .... *RÉÉLU*
M. Viller, PS, 1 589.

MONTFAUCON
M. Beauguitte, c. s., a. dép., a. min., UDF-PR, 678 ...... *RÉÉLU*
MM. Delandre, div., 461 ; Masson, div. opp., 382.

PIERREFITTE-SUR-AIRE
M. Namy, div. opp., 958 .. *ÉLU*
M. Pancher, UDF-PR, 926.
M. Decheppe, c. s., UDF, n.s.r.p.

SPINCOURT
M. Mayer, c. s., PC, 2 627 .... *RÉÉLU*
M. Petitcolas, div. opp., 2 473.

VAUCOULEURS
M. Lahure, div. opp., 1 630 *ÉLU*
M. Vincent, c. s., UDF, s'est retiré.

VERDUN-OUEST
M. Delamarche, c. s., UDF-PR, 2 558 .... *RÉÉLU*
Mme Lamousse, PS, 1 303.

A Spincourt, où l'électorat s'est davantage mobilisé qu'au premier tour, M. Daniel Mayer (PC) retrouve son mandat en bénéficiant du report des voix du PS. A Verdun-Ouest, M. Maurice Delamarche (UDF) semble avoir bénéficié des voix RPR du premier tour, mais pas de toutes celles du Front national, la participation ayant diminué d'un tour à l'autre. A Vaucouleurs, le conseiller sortant, M. Pierre Vincent (UDF), ayant abandonné après le premier tour son adjoint à la mairie, M. Gérard Lahure, qui se présentait sans étiquette, est élu. A Pierrefitte-sur-Aire, M. Christian Namy bat d'une courte tête le jeune secrétaire départemental du PR, M. Bertrand Pancher, grâce aux voix obtenues au premier tour par M. Michel Ubertelli, qui l'a soutenu au second tour, et à celles de la gauche qui, sans donner formellement de consigne de vote, a voulu faire barrage au PR.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Herment, UDF, sén.) : 1 PC ; 3 PS ; 11 UDF ; 1 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 5 RPR ; 5 div. opp.

MORBIHAN (21)

1er TOUR : 13 ÉLUS
(1 UDF ; 1 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 3 RPR ; 1 CNIP ; 3 div. opp.)

GOURIN
M. Morvant, div. opp., 3 678 .... *ÉLU*
M. Huitorel, sout. PS, 2 945.
M. Le Floch, c.s., UDF, n.s.r.p.

GUÉMÉNÉ-SUR-SCORFF
M. Moec, PS, 2 728 ...... *ÉLU*
M. Querec, c.s., UDF, 2 577.
Mme Guiguen, div. opp., 36.

LANESTER
M. Maurice, c. s., m., PC, 5 445 .... *RÉÉLU*
M. Perico, RPR, 3 332.

LORIENT-NORD
M. Scanvic, c. s., PS, 4 328 .... *RÉÉLU*
M. Bellanger, UDF, 3 935.

PLOEMEUR
M. Godard, div. opp., 4 500 *ÉLU*
MM. Jegouzo, c.s., PS, 3 891 ; Le Coz, UDF, 1 020.

PLUVIGNER
M. Kergueris, c.s., UDF-PR, 4 608 .... *RÉÉLU*
M. Baudic, PS, 1 907.

QUIBERON
M. Kervadec, UDF, 4 990 . *ÉLU*
M. Bertel, PS, 1 497.
M. Texier, c.s., UDF, n.s.r.p.

VANNES-OUEST
M. Pavec, UDF-PR, 4 826 . *ÉLU*
M. Le Rohellec, c.s., PS, 4 229.

Le PS perd au second tour deux sièges, celui de Vannes-Ouest où le sortant M. Le Rohellec est battu par le maire de Vannes, M. Pavec (UDF), et celui de Ploëmeur où M. Georges Jegouzo cède la place au maire de la ville, M. Michel Godard, div. opp. et ce malgré une triangulaire puisque M. Le Coz, UDF, maire de Larmor, s'était maintenu. Toutefois, le PS enlève contre toute attente le canton de Guémené-sur-Scorff. Les deux candidats d'opposition avaient recueilli au premier tour 53,80 % des suffrages. Au second, le conseiller sortant, M. Yvon Quérec, UDF, n'en recueille que 48,24 % et est battu de 151 voix par le jeune maire socialiste, M. Jean Moec. Le PS conserve le canton de Lorient-Nord où Henri Scanvic est réélu avec 52,37 % des suffrages.

A Lanester, M. Jean Maurice, conseiller sortant communiste, et seul élu de ce parti au sein de l'assemblée départementale, est réélu confortablement avec plus de 62 % des suffrages.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Raymond Marcellin, UDF-PR, dép., prés. c. rég., a. min.) : 1 PC ; 5 PS ; 4 UDF ; 1 UDF-CDS ; 9 UDF-PR ; 3 RPR ; 1 CNIP ; 18 div. opp.

MOSELLE (18 + [10])

1er TOUR : 11 ÉLUS
(2 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 5 RPR ; 1 app. RPR ; 1 CNIP)

ALGRANGE
M. Madelaine, c.s., PS, 3846 .... *RÉÉLU*
Mme Simonetto, PC, 2773.

● BEHREN-LÈS-FORBACH
M. Stirnweiss, UDF-CDS, 5557 .... *ÉLU*
M. Bladt, dép., PS, 4002.

CATTENOM
M. Baryga, c. s., PS, 4206 .... *RÉÉLU*
M. Medernach, div, opp., 3984.

FAMECK
M. Wendling, RPR, 3584 . *ÉLU*
MM. Quinqueton, c.s., PS, 3438 ; Jaman, CNIP, 4.

FONTOY
M. Schitz, sout. UDF, 5629 *ÉLU*
M. Filipetti, c.s., PC, 4379.

● FREYMING-MERLEBACH
M. Albert, RPR, 6054 .... *ÉLU*
M. Dumas, PS, 4812.
M. Metzinger, c.s., PS, n.s.r.p.

LORQUIN
M. Chaigneau, RPR, 1794 *ÉLU*
M. Nopre, c.s., app. RPR, 1359.

MAIZIÈRES-LÈS-METZ
M. Lamm, c.s., PC, 5780 .... *RÉÉLU*
M. Demange, RPR, 4925.

● MARANGE-SILVANGE
M. Deramaix, CNIP, 4175 *ÉLU*
M. Schiffler, dép., PS, 3588.

METZ I
M. Ferrari, UDF-CDS, 3573 .... *ÉLU*
M. Delrez, c.s., PS, 2517.

MONTIGNY-LÈS-METZ
M. Dero, RPR, 6366 ..... *ÉLU*
M. Masseret, c.s., sén., PS, 4530.

● SAINT-AVOLD II
M. Nau, UDF, 4608 ..... *ÉLU*

● SARREGUEMINES
M. Faivre, RPR, 5075 .... *ÉLU*
M. Herges, UDF-CDS, 2986.
M. Pax, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

● SARREGUEMINES-CAMPAGNE
M. Roth, div. opp., 4792 .. *ÉLU*
M. Lampert, UDF-CDS, 4019.

● THIONVILLE-OUEST
M. Demange, RPR, 3911 . *ÉLU*
M. Malgras, dép., PS, 3835.

WOIPPY
M. Herment, c.s., app. UDF, 7157 .... *RÉÉLU*
M. Cansell, PS, 3418.

YUTZ
M. Heitz, UDF-PR, 6019 . *ÉLU*
M. Bonnetin, PC, 4524.
M. de Matteis, c.s., PC, n.s.r.p.

La gauche détient désormais 6 sièges, au lieu de 12 précédemment. Le Parti communiste passe de 3 élus à 1. Le Parti socialiste, dont 6 sièges sur 9 étaient renouvelables, en conserve 2. Parmi les sortants, M. Jean-Pierre Masseret, sénateur, est battu. Les trois autres parlementaires socialistes engagés dans la bataille, MM. Paul Bladt, Nicolas Schiffler et Robert Malgras, députés, ont échoué dans des cantons nouvellement créés.

Dans l'opposition, le RPR est le principal bénéficiaire de la consultation. Il gagne cinq cantons, tandis que l'UDF en conquiert trois. L'enjeu du second tour se résumait à la lutte d'influence que se livraient l'UDF et le RPR pour la présidence du conseil général. Ce fauteuil, occupé depuis trois ans par M. Julien Schvartz (RPR), était brigué par M. Jean Seitlinger (UDF), député.

Cinquante cantons seulement sont attribués sur les cinquante et un que compte la nouvelle carte départementale. L'élection, dans le canton de Saint-Avold-II, de M. Armand Nau (UDF) entraînera une partielle dans celui de Saint-Avold-I, qui lui avait été attribué d'office à l'issue du dernier redécoupage.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Schvartz, RPR, m. de Boulay, a. dép.) ; 1 PC ; 5 PS ; 1 UDF et 5 app. UDF ; 9 UDF-CDS ; 7 UDF-PR ; 17 RPR et 2 app. RPR ; 2 CNIP ; 2 div. opp.

DES ÉLECTIONS CANTONALES

Les résultats dans les départements

NIÈVRE (14 + [3])

1er TOUR : 5 ÉLUS
(1 PS ; 4 div. opp.)

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE
M. Guillaume, c. s., sén., PS, 2 848 .... *RÉÉLU*
M. Lengrand, RPR, 1 500.

CORBIGNY
M. Berrier, c. s., prés. c. g., PS, 1 692 .... *RÉÉLU*
M. de Certaines, UDF-CDS, 1 595.

• COSNE-COURS-SUR-LOIRE-SUD
M. Beguin, UDF-PR, 2 512 *ÉLU*
M. Marnières, PS, 2 301.

DONZY
M. Clément, c. s., div. g., 1 408 .... *RÉÉLU*

• IMPHY
M. Perrot, PC, 2 417 ..... *ÉLU*
M. Gauthier, RPR, 1 346.

LA MACHINE
Mme Lavergne, c. s., PC, 2 375 .... *RÉÉLUE*
M. Guillon, RPR, 1 646.

MONTSAUCHE
M. Thenault, div., 1 049 ... *ÉLU*
MM. Joly, PS, 1 033 ; Sarrado, PC, 618.
Mme Thuillier, c. s., PS, n.s.r.p.

• NEVERS-EST
M. Bérégovoy, min., m., PS, 1 695 .... *ÉLU*
M. Devillechaise, div. g., 1 689.
M. Benoist, c. s., a. min., a. m., PS, n.s.r.p.

NEVERS-NORD
M. Harris, c. s., PS, 3 344 .... *RÉÉLU*
M. Suguenot, RPR, 2 813.

NEVERS-SUD
M. Girand, c. s., PS, 3 643 .... *RÉÉLU*
M. de Charette, UDF-PR, 3 519.

SAINT-SAULGE
M. Berthier, c. s., PS, 1 231 .... *RÉÉLU*
M. Aubert, div. opp. 1 060.

TANNAY
M. Grosjean, c. s., PS, 1 029 .... *RÉÉLU*
M. Simeon, sout. UDF, 990.

Six voix seulement ont permis à M. Pierre Bérégovoy d'être, pour la première fois de sa carrière, élu dans un scrutin uninominal. Maire de Nevers, depuis qu'en septembre 1983 M. Daniel Benoist lui avait laissé sa place, le ministre de l'économie, des finances et du budget se retrouvait au second tour face à M. Maurice Devillechaize, maire de la petite commune de Saint-Eloi, qui avait quitté le PS en 1973. Ce dernier, se présentant comme divers gauche, a bénéficié du retrait du candidat unique de l'opposition, qui l'avait devancé au premier tour. M. Bérégovoy gagne 63 suffrages par rapport au total gauche du 10 mars, tandis que son adversaire obtient 2 voix de moins que le total de son propre score additionné à ceux de l'UDF-PR et du FN. Les urnes ont été, dans ce canton, scellées en raison d'une possible contestation.

Les deux autres cantons nouvellement créés sont revenus respectivement au PC (Imphy) et au PR (Cosne-sur-Loire-Sud). A Montsauche, où M. Mitterrand s'était fait élire dès 1949, la triangulaire, qui opposait un communiste, un socialiste (qui n'avait eu l'investiture de son parti qu'après le premier tour) et un «divers», s'est soldée par le succès de ce dernier. Quant à M. de Charette (UDF-PR), il n'a pu empêcher, à Nevers-Sud, la réélection de M. Girand (PS), qui ne disposait, au premier tour, que d'un potentiel de 49,96 % des suffrages exprimés.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort., M. Noël Berrier, sén., PS) : 3 PC ; 16 PS ; 3 div. g. ; 1 UDF-PR ; 1 RPR ; 7 div. opp. ; 1 div.

NORD (38 + [2])

1er TOUR : 4 ÉLUS
(1 UDF-PR ; 2 RPR ; 1 CNIP)

ARLEUX
M. Beauchamp, c.s., m., PC, 5402 .... *RÉÉLU*
M. Sarpaux, RPR, 3494.

ARMENTIÈRES
M. Haesebroeck, c.s., dép., m., PS, 12437 .... *RÉÉLU*
M. Pacaux, UDF-CDS, 12346.

AVESNES-SUR-HELPE-NORD
M. Poyart, RPR, 2729 .... *ÉLU*
M. Willot, PS, 1533.
M. Moulin, c.s., sén., m., RPR, n.s.r.p.

BERGUES
M. Drapié, m., div. opp., 4846 .... *ÉLU*
M. Lepretre, c.s., PS, 4421.

BOUCHAIN
M. Dhollande, PC, 7695 .. *ÉLU*
M. Brisville, RPR, 4391.
M. Vanghelle, c.s., PC, n.s.r.p.

■ BOURBOURG
M. Varlet, PS, 4225 ...... *ÉLU*
M. Bollart, UDF, 3311.
M. Nicolet, div. g., 1836.
M. Varlet, c.s., sén., m., PS, est décédé.

CAMBRAI-EST
M. Pringalle, c.s., a. dép., RPR, 6403 .... *RÉÉLU*
M. Sorriaux, PS, 5312.

CARNIÈRES
M. Cacheux, c.s., PC, 6056 .... *RÉÉLU*
M. Lemaire, div. opp., 5811.

LE CATEAU-CAMBRÉSIS
M. Grimaldi, c.s., sén., PS, 6147 .... *RÉÉLU*
M. Labouré, m., UDF-PR, 4749.

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT
Mme Flecq-Bonnet, c.s., PC, 10115 .... *RÉÉLUE*
M. Prud'homme, RPR, 9402.

COUDEKERQUE-BRANCHE
M. Dewees, RPR, 11369 .. *ÉLU*
M. Delattre, c.s., PS, 10868.

CYSOING
M. Vandelanoitte, c.s., a. dép., div. opp., 6799 .... *RÉÉLU*
M. Caffart, PS, 4723.

DOUAI-OUEST
M. Valette, PC, 14519 .... *ÉLU*
M. Maillard, RPR, 12399.
M. Delattre, c.s., PC, n.s.r.p.

DOUAI-SUD
M. Lefebvre, PC, 11834 .. *ÉLU*
M. Messager, RPR, 9527.
M. Derveaux, c.s., PC, n.s.r.p.

GRANDE-SYNTHE
M. Declercq, PS, 6542 .... *ÉLU*
M. Legras, RPR, 5191.
M. Bialski, c.s., sén., PC, n.s.r.p.

GRAVELINES
M. Fauchoit, PS diss., 6710 *ÉLU*
M. Carpentier, RPR, 4325.
M. Denvers, c.s., prés. c. g., PS, n.s.r.p.

LANDRECIES
M. Dassonville, c.s., PS, 3560 .... *RÉÉLU*
M. Ducarne, RPR, 2933.

LANNOY
Mme Massart, UDF-CDS, 14627 .... *ÉLUE*
M. Provo, PS, 12108.
M. Cossart, FN, 16.
M. Desmulliez, c.s., a. dép., PS, n.s.r.p.

LILLE-EST
M. Derosier, c.s., dép., PS, 5840 .... *RÉÉLU*

LILLE-NORD-EST
M. Peltier, c.s., UDF-CDS, 9624 .... *RÉÉLU*
M. Fremaux, PS, 6498.

LILLE-SUD-EST
M. Laignel, c.s., PS, 10099 .... *RÉÉLU*
M. Bonfils, UDF-PR, 7874.

LILLE-SUD-OUEST
M. Chauvierre, ex-RPR, 5820 .... *ÉLU*
M. Thieffy, c.s., PS, 5178.

■ MARCHIENNES
M. Candelier, PC, 10502 .. *ÉLU*
M. Vanandrewelt, div. opp., 8081.
M. Gérard, c.s., PC, a démissionné.

MAUBEUGE-SUD
M. Fontenelle, c.s., PC, 8043 .... *RÉÉLU*
Mme Hourbette, RPR, 7007.

PONT-A-MARCQ
M. Anselin, c.s., PS, 8 699 .... *RÉÉLU*
M. Droupsy, UDF-PR, 8 218.

LE QUESNOY-EST
M. Raoult, c.s., m., PS, 3 910 .... *RÉÉLU*
M. Bonnin, RPR, 2 209.

ROUBAIX-CENTRE
M. Ghysel, RPR, 7 968 ... *ÉLU*
M. Debouverie, PS, 4 908 ;
M. Phelippeau, FN, 12 ;
M. Bernard Carton, c.s., PS, est candidat dans le canton de Roubaix-Est.

ROUBAIX-EST
M. Carton, PS, 6 470 ..... *ÉLU*
Mme Guillois, FN, 4 519 ;
M. Cailleaux, c.s., PS, , n.s.r.p.

SAINT-AMAND-LES-EAUX-RIVE DROITE
M. Cher, PC, 8 274 ...... *ÉLU*
M. Auburtin, UDF-PSD, 7 360 ;
Mme Lefebvre-Musmeaux, c.s., PC, , n.s.r.p.

SOLESMES
M. Carlier, c.s., PS, 6 707 .... *RÉÉLU*
M. Cattet, UDF-PR, 3 651.

SOLRE-LE-CHATEAU
M. Herbet, c.s., PS, 3 087 .... *RÉÉLU*
M. Lety, UDF-PSD, 2 356.

TOURCOING-NORD
M. Desmedt, div. opp., 14 513 .... *ÉLU*
MM. Odoux, PS, 9 548 ; Nys, FN, 11.
M. Bocktaels, c.s., RPR, est décédé.

TOURCOING-NORD-EST
M. Delnatte, RPR, 8 608 .. *ÉLU*
MM. Balduyck, c.s., PS, 7 814 ; Heuls, FN, 3 675.

VALENCIENNES-EST
M. Marlière, RPR, 12 494 . *ÉLU*
M. Poulain, c.s., PC, 10 129.

VALENCIENNES-NORD
M. Larcanche, UDF-PSD, 7 835 .... *ÉLU*
M. Leleu, c.s., PC, 6 831.

WORMHOUT
M. Deblock, CNIP, 4 226 . *ÉLU*
M. Deldicque, c.s., PS, 3 921.

La gauche demeure majoritaire dans le Nord, avec 42 sièges sur un total de 76, même si elle perd 7 sièges pour le PS sur les 20 qui étaient renouvelables, et 2 sur 9 pour le PC.

Les résultats du premier tour pouvaient laisser attendre un recul plus sévère pouvant aller jusqu'à 12, voire 13 ou 14 sièges, un résultat qui aurait fait basculer la majorité dans le département. Cependant, la gauche a bénéficié d'un bon report de voix, meilleur, comme à l'accoutumée, des communistes sur les socialistes, mais tout de même assez remarquable dans le sens inverse.

En outre, la gauche a pu compter sur un renfort relativement important en provenance des électeurs écologistes et, dans quelques cas, de candidats se présentant au premier tour comme indépendants. C'est notamment le cas à Solre-le-Château où le sortant réélu, M. Herbet, remonte de 15 points son handicap.

Cela permet à la gauche de «sauver» des cantons qui semblaient compromis : Armentières, Pont-à-Marcq, Lille Sud-Est et Grande-Synthe.

Ce sursaut n'a pas suffi pour que le PC garde ses deux cantons de Valenciennes où, notamment, M. Olivier Marlière (RPR), vainqueur dans le canton Est, se voit confirmé comme dauphin de M. Pierre Carous, le sénateur et maire de la ville. Il n'a pas davantage permis au PS de conserver des positions par trop menacées dans l'agglomération lilloise (Lannoy, Roubaix centre, Tourcoing Nord-Est) et dans les Flandres (Workmout, Coudekerque-Branche et Bergues).

A cette liste, il faut ajouter Lille Sud-Ouest où M. Gérard Thieffry (PS), vice-président sortant, doit laisser son siège à M. Bruno Chauvierre. Ce dernier, en rupture de parti avec le RPR, avait devancé au premier tour les candidats «officiels» de l'opposition ; il réussit à s'imposer dans un canton qui représente la moitié de la circonscription où M. Pierre Mauroy fut élu député en 1981. C'est sans doute, de la part de celui qui fut son challenger aux municipales de 1983, un avertissement dont le maire de Lille devra tenir compte.

A Roubaix-Est, autre canton menacé, un autre vice-président sortant, M. Bernard Carton, est «sauvé» par la présence d'un seul candidat du Front national, Mme Guillois. Il a manqué à cette dernière plus de 2 000 voix du premier tour pour faire le plein des suffrages de l'opposition au premier tour. Un millier de ces voix s'est porté au second tour sur M. Carton. A Tourcoing Nord-Est, le candidat du Front national resté en lice contre le RPR et le PS, perd 600 voix qui renforcent la victoire de M. Delnatte (RPR) sur le sortant socialiste.

Enfin, à Lille-Est, M. Bernard Derosier, député socialiste, était seul en lice et devrait goûter une victoire sans partage. Il s'apprête à succéder à M. Albert Denvers à la présidence du conseil général. Mais il devra vraisemblablement retourner devant les électeurs après annulation du scrutin, une erreur ayant été commise dans l'établissement des résultats du premier tour.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Denvers, PS, dép., m. de Gravelines) : 16 PC ; 25 PS ; 1 diss. PS ; 5 UDF-CDS ; 2 UDF-PSD ; 5 UDF-PR ; 14 RPR ; 1 ex. RPR ; 2 CNIP ; 5 div. opp.

OISE (20)

1er TOUR : 7 ÉLUS
(1 UDF-PR ; 3 RPR ; 3 div. opp.)

BEAUVAIS-NORD-EST
M. Gorin, c.s., UDF-RAD, 3 614 .... *RÉÉLU*
M. Meadeb, PS, 2 728.

BEAUVAIS-SUD-OUEST
M. Nehorai, RPR, 4 271 .. *ÉLU*
M. Bonan, c.s., prés. c.g., PS, 3 724.

CHANTILLY
M. Rimbert, RPR, 8 357 .. *ÉLU*
M. Cossin, PS, 3 970.
M. Prader, c.s., a.m., div. opp., n.s.r.p.

CREIL-NOGENT-SUR-OISE
M. Brunet, div. opp., 5 174 *ÉLU*
M. Dheilly, c.s., PS, 4 180.

CRÉPY-EN-VALOIS
M. Massure, c.s., PC, 6 158 .... *RÉÉLU*
M. Sinet, UDF-CDS, 5 508.

CRÈVECŒUR-LE-GRAND
M. Varlet, div. opp., 1 973 *ÉLU*
M. Wallet, PS, 1 537.
M. Natali, c.s., sén., RPR, n.s.r.p.

GUISCARD
M. Coqset, c.s., PS, 1 989 .... *RÉÉLU*
M. Cave, RPR, 1 018.

MOUY
M. Sylla, c.s., c.g., PC, 3 199 .... *RÉÉLU*
M. Vigreux, div. opp., 2 419.

NOAILLES
M. Mancel, c.s., dép. Ass. eur., RPR, 4 364 .... *RÉÉLU*
M. Vadepied, dép., PS, 2 732.

PONT-SAINTE-MAXENCE
M. Hrmo, RPR, 4368 .... *ÉLU*
M. Palteau, c.s., PS, 4 269.

RIBÉCOURT-DRESLINCOURT
M. Florian, c.s., dép., m., PS, 4 887 .... *RÉÉLU*
M. de Wilde, RPR, 4 806.

SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE
M. Braine, c.s., dép., PS, 4 115 .... *RÉÉLU*
M. Lefebvre, RPR, 2 902.

SONGEONS
Mme Magnier, UDF, 1860 *ÉLUE*
M. Laffolley, c.s., c.g., MRG, 1 730.

La situation paradoxale qui prévalait jusqu'au 10 mars dans l'Oise (un conseil général à majorité de droite présidé par un socialiste) est maintenant éclaircie : selon toute probabilité, M. Mancel (RPR), trente-sept ans, sera le prochain président de l'assemblée départementale. Son mouvement apparaît comme le grand gagnant de ces cantonales. Il enlève deux sièges au PS qui en perd trois, dont celui de M. Bonan à Beauvais-Sud-Ouest, le président sortant, et un autre, à 99 voix près, à Pont-Sainte-Maxence (le sortant PS fait 329 voix de plus que le total gauche du premier tour, et le candidat RPR, 23 de moins que le total droite sans compter les 757 voix du FN).

Dans le canton de Songeons, M. Laffolley, ex-radical valoisien dont le ralliement au MRG avait permis à la gauche, en 1982, de conserver la présidence du conseil général, perd son siège au profit de Mme Magnier (UDF).

La stabilité du PCF, qui retrouve ses deux sièges soumis à renouvellement, est une maigre consolation pour la gauche, dont le recul dans l'Oise, va contribuer à faire basculer la majorité régionale en Picardie en faveur de la droite.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Bonan, PS) : 3 PC ; 13 PS ; 1 UDF ; 1 UDF-Rad. ; 3 UDF-PR ; 9 RPR ; 1 CNIP ; 10 div. opp.

ORNE (20)

1er TOUR : 14 ÉLUS
(1 UDF ; 1 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 7 RPR ; 4 div. opp.)

ARGENTAN-OUEST
M. De Vimal du Bouchet, UDF-PR, 2 708 .... *ÉLU*
M. Jouade, c.s., PC, 2 344.

EXMES
M. Lelandais, c.s., PS, 970 .... *RÉÉLU*
M. Boisard, RPR, 897.

FLERS-NORD
M. Douard, c.s., div. opp., 3 558 .... *RÉÉLU*
M. Baratte, PS, 2 806.

FLERS-SUD
M. Lambert, c.s., dép., PS, 3 303 .... *RÉÉLU*
M. Leroyer, RPR, 3 212.

JUVIGNY-SOUS-ANDAINE
M. Brière, c.s., RPR, 2 032 .... *RÉÉLU*
M. Coieffey, div. opp., 1 671.

MORTRÉE
M. Jarlaud, div. opp., 1 242 *ÉLU*
M. Sillière, c.s., UDF-PR, 990.

Satisfaction chez les socialistes de l'Orne, leur député, M. Michel Lambert, conseiller général de Flers-Sud, conserve son siège face à Michel Leroyer (RPR), maire adjoint de Levallois-Perret, parachuté là pour remplacer M. Guitter, maire adjoint de Flers, démissionnaire du RPR. Un autre conseiller général socialiste, M. Pierre Lelandais, conserve lui aussi son siège face à M. Boisard (RPR), maire d'Exmes. Dans ces deux cantons, pourtant, la droite était majoritaire au premier tour.

Dans le canton de Mortrée, le sortant, M. Sillière (UDF-PR), battu par M. Jarlaud (divers opposition), qui lui avait déjà ravi la mairie en mars 1983. Le seul conseiller général communiste, M. Jouadé (Argentan-Ouest) perd son siège au profit du maire de la ville, M. de Vimal du Bouchet (UDF-PR).

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Hubert d'Andigné, RPR, sén.) : 3 PS ; 1 UDF ; 5 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 12 RPR ; 2 CNIP ; 15 div. opp.

PAS-DE-CALAIS (25 + [12])

1er TOUR : 9 ÉLUS
(2 PC ; 3 PS ; 1 UDF ; 2 UDF-CDS ; 1 RPR)

ARDRES
M. Stoclin, c.s., UDF-PR, 4 606 .... *RÉÉLU*
M. Cocquempot, PS, 4 084.

ARRAS-NORD
M. Truffier, c.s., UDF-CDS, 9 623 .... *RÉÉLU*
M. Quandalle, PS, 7 681.

ARRAS-OUEST
M. Fatous, c.s., dép. ass. eur., PS, 5 230 .... *RÉÉLU*
M. Ledieu, RPR, 5 207.

ARRAS-SUD
M. Darras, c.s., sén., PS, 7 960 .... *RÉÉLU*
Mme Vilette, UDF-PR, 5 593.

• AUCHEL
M. Bécart, sén., m., PC, 6 986 .... *ÉLU*
M. Herbet, UDF-CDS, 4 775.

• BARLIN
M. Brabant, PS, 4 979 ... *ÉLU.*
M. Dagouneau, UDF-RAD, 2 815.

BEAUMETZ-LES-LOGES
M. Weppe, RPR, 3 397 .. *ÉLU.*
M. Viart, c.s., PS, 3 230.

BÉTHUNE-NORD
M. Mellick, dép., m., PS, 8 227 .... *ÉLU.*
M. Pomart, RPR, 6 698
M. Carlier, c.s., PC, n.s.r.p.

BÉTHUNE-SUD
M. Seux, PS, 8 392 ...... *ÉLU.*
Mme Lagache, UDF-PR, 4 191.
M. Jacques Mellick, c.s., dép., m., PS, se présentait à Béthune-Nord.

• BOULOGNE-SUR-MER-NORD-EST
M. Dupilet, c.s., dép., PS, 4 639 .... *RÉÉLU.*
M. Dickes, RPR, 3 079.

• BOULOGNE-SUR-MER-NORD-OUEST
M. Allan, PS, 3 881 ..... *ÉLU.*
M. Leroy, UDF-PSD, 3 519.

BOULOGNE-SUR-MER-SUD
M. Lengagne, c.s., sec. E., PS, 7 681 .... *RÉÉLU.*
M. Lambellin, RPR, 6 006.

• CALAIS-CENTRE
M. Blot, RPR, 7 407 ..... *ÉLU.*
Mme Pauwels, PC, 4 158.
M. Penin, c.s., PC, se présentait à Calais-Sud-Est.

• CALAIS-EST
M. Auchède, PC, 3 502 .. *ÉLU.*
M. Guffroy, c.s., PC, n.s.r.p.

• CALAIS-NORD-OUEST
M. Demassieux, RPR, 6 466 .... *ÉLU.*
M. Barthe, c.s., dép., m., PC, 5 486.

• CALAIS-SUD-EST
M. Penin, PC, 4 244 ..... *ÉLU.*

CAMBRIN
Mme Chavatte, c.s., a. dép., PC, 9 781 .... *RÉÉLUE.*
M. Szarsynski, RPR, 4 922.

CAMPAGNE-LÈS-HESDIN
M. Tuaillon, c.s., ex-RPR, 3 575 .... *RÉÉLU.*
M. Lejosne, PS, 3 064.

CARVIN
Mme Dauchet, c.s., PC, 6 015 .... *RÉÉLUE.*
M. Roszak, RPR, 4 132.

DESVRES
M. Sergent, c.s., dép., PS, 4 208 .... *RÉÉLU.*
Mme de Premont, RPR, 3 890.

FAUQUEMBERGUES
M. Gallet, c.s., PS, 3 021 .... *RÉÉLU.*
M. Faques, UDF-PR, 2 808.

HÉNIN-BEAUMONT
M. Darchicourt, PS, 9 328 *ÉLU.*
M. Flinois, RPR, 5 161.
M. Piette, c.s., a. dép., m., PS, n.s.r.p.

• LENS-NORD-OUEST
Mme Grosse-Erouart, PS, 5 185 .... *ÉLUE.*
M. Roger, UDF-CDS, 2 767.

LILLERS
M. Flajolet, RPR, 5 971 .. *ÉLU.*
M. Galametz, PS, 5 475.
M. Rosemberg, c.s., PC, n.s.r.p.

MONTREUIL
M. Krajewski, c.s., PS, 8 530 .... *RÉÉLU.*
M. Béraud, RPR, 8 198.

SAINT-POL-SUR-TERNOISE
M. Bonnel, c.s., UDF-PR, 3 973 .... *RÉÉLU.*
MM. Grave, div. opp., 2 412 ; Cachera, PS, 2 083.

VIMY
M. Delehedde, c.s., dép., PS, 5 167 .... *RÉÉLU.*
M. Delambre, RPR, 5 138.

(Lire la suite page 18.)

Les résultats dans les départements

LE SECOND TOUR

(Suite de la page 17.)

VITRY-EN-ARTOIS
M. Stienne, c.s., PC, 7 412 .... *RÉÉLU.*
M. Delebarre, RPR, 6 083.

La gauche reviendra plus forte en sièges, dans l'assemblée départementale, grâce au bon maintien du Parti socialiste qui a confirmé ses positions, même si dans quelques secteurs, on a assisté à un effritement de ses voix. C'est le cas, par exemple, dans le bassin minier et à Arras où le maire de la ville, M. Fatous, garde son siège de justesse avec 22 voix d'avance seulement et le député de la circonscription, M. André Delehedde, fait de même avec 23 voix. M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer, maire de Boulogne-sur-Mer, est facilement réélu.

Le Parti communiste reviendra avec 12 élus au lieu de 13, grâce à ses gains dans les nouveaux cantons, notamment à Calais. Ce faible recul en sièges masque un effondrement des voix de cette formation. A Calais, le maire de la ville, M. Jean-Jacques Barthe (PC), est nettement battu de 9 points par le candidat RPR.

A gauche, le report des voix s'est dans l'ensemble effectué correctement dans le sens Parti communiste-Parti socialiste (sauf à Lilliers, où le candidat socialiste, qui aurait dû l'emporter a été battu) mais un peu moins bien dans l'autre sens ainsi qu'en témoigne par exemple le canton d'Auchel.

Le RPR aura quatre sièges de plus dans la nouvelle assemblée. Il enlève à Calais le siège de M. Barthe, mais fait élire aussi dans le canton centre de cette ville, M. Yvon Blot, l'un de ses dirigeants, secrétaire général du Club de l'Horloge, qui obtient ainsi un siège après plusieurs tentatives. L'UDF, reste sur ses positions.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Roland Huguet, PS, dép., maire d'Isbergues) : 12 PC ; 32 PS ; 2 UDF ; 1 UDF-Rad. ; 4 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 12 RPR ; 2 div. opp.

PUY-DE-DOME (30)

1er TOUR : 11 ÉLUS
(1 PC ; 1 PS ; 1 UDF ; 1 UDF-RAD ; 1 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 1 RPR)

BILLOM
M. Guillon, c. s., 2 434 . *RÉÉLU*
M. Guet, UDF, 2 123.

BOURG-LASTIC
M. Passelaigue, c. s., PS, 1 670 .... *RÉÉLU*
M. Morellon, a. dép., UDF-PR, 1 580.

CLERMONT-FERRAND-NORD-OUEST
M. Quilliot, a. min., sén., m., PS, 3 223 .... *ÉLU*
M. Paput, c. s., UDF-PR, 2 842.

CLERMONT-FERRAND-OUEST
M. Perny, c. s., RPR, 1 689 .... *RÉÉLU*
M. Gouttebel, MRG, 1 457.

CLERMONT-FERRAND-SUD-EST
M. Maisonnet, c. s., PS, 3 002 .... *RÉÉLU.*
M. Modat, RPR, 2 168.

COMBRONDE
M. Mansat, c. s., PS, 1 696 .... *RÉÉLU.*
Mme Brun, UDF, 1 682.

COURNON-D'AUVERGNE
M. Chaleteix, c. s., UDF-RAD., 3 636 .... *RÉÉLU.*
M. Bertrand, PS, 3 170.

CUNLHAT
M. Rigal, c. s., PS, 868 *RÉÉLU.*
M. Fargette, UDF, 792.

ISSOIRE
M. Lavedrine, c. s., dép., PS, 5 206 .... *RÉÉLU.*
M. Pascallon, RPR, 5 033.

LEZOUX
Mme Gagnadre, UDF, 3 206 .... *ÉLUE.*
M. Cunier, c. s., PS, 3 042.

MANZAT
M. Neyrat, c. s., PS, 3 258 .... *RÉÉLU.*
M. Ginier, RPR, 2 274.

MONTAIGUT
M. Toucas, c. s., PS, 3 106 .... *RÉÉLU*
M. Bourchardon, UDF-PR, 3 079.

RIOM-EST
M. Liebermann, UDF-CDS, 3 939 .... *ÉLU*
M. Bonté, c. s., PS, 3 577.

SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE
M. Bernard, c. s., PS, 1 628 .... *RÉÉLU.*
M. Barron, UDF, 1 503.

SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE
M. Perufel, c. s., PS, 3 161 .... *RÉÉLU.*
M. Desiage, UDF, 2 792.

SAUXILLANGES
M. Brugère, c. s., PS, 2 074 .... *RÉÉLU.*
M. Magaud, UDF, 1 495.

THIERS
M. Adevah-Poeuf, c. s., dép., PS, 3 984 .... *RÉÉLU.*
M. Billard, UDF, 2 169 ; Mme André, FN, 1 340.

VEYRE-MONTON
M. Chabrillat, UDF-PR, 4 528 .... *ÉLU.*
M. Bador, c. s., PS, 4 154.

VIC-LE-COMTE
M. Planeix, c. s., PS, 2 871 .... *RÉÉLU.*
M. Blanc, UDF, 2 522.

En conservant trente-quatre sièges sur les soixante et un que compte le conseil général, la gauche obtient un résultat qui dépasse certains pronostics pourtant optimistes formulés entre les deux tours. Il faut y voir deux raisons : la mobilisation du PS qui a, semble-t-il, porté tous ses fruits et l'impact négatif auprès des électeurs de la campagne de l'opposition qui s'est déchaînée entre les deux tours adoptant parfois un ton jugé revanchard.

M. Roger Quilliot (PS), ancien ministre du logement, sénateur et maire de Clermont-Ferrand, retrouve le siège que lui avait enlevé en 1979 M. René Paput (UDF-PR), adjoint au maire de Chamalières. M. Jacques Lavedrine (PS), député et maire d'Issoire, l'emporte sur le candidat RPR, malgré les réticences publiques formulées à son encontre par la section communiste de cette sous-préfecture, qui protestait contre le licenciement de cinq délégués syndicaux CGT chez Ducellier. Si les parlementaires socialistes ont tous été élus ou réélus, en revanche, M. Pierre Joël Bonté, ancien vice-président socialiste du conseil général, grand argentier de l'assemblée départementale et M. Paul Bador à Veyre-Monton, lui-même président du comité d'expansion économique, perdent leur siège au profit l'un, d'un centriste, et l'autre, d'un « UDF-PR ». Dans le canton de Thiers où a été réélu M. Adevah Poeuf (PS) la candidate du FN — la seule du département à pouvoir se maintenir au second tour — en concurrence avec un candidat de l'opposition, n'a perdu que sept voix.

La présidence du conseil général pourrait revenir à M. Jean Maisonnet (PS), réélu dans le canton de Clermont-Ferrand Sud-Est si, comme il est probable, M. Arsène Boulay, actuel président, ne sollicite pas le renouvellement de son mandat. Ce maintien de la gauche dans le Puy-de-Dôme ôte tout espoir à M. Giscard d'Estaing de prendre la présidence du conseil régional d'Auvergne qui reste acquise aux socialistes.

NOUVEAU CONSEIL : (prés. sort., M. Boulay, PS, m. de Romagnat) : 3 PC ; 31 PS ; 5 UDF ; 5 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 10 UDF-PR ; 4 RPR.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (26)

1er TOUR : 13 ÉLUS
(1 PS ; 1 div. g. ; 2 UDF ; 1 UDF-RAD ; 2 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 4 RPR ; 1 div. opp.)

ARZACQ-ARRAZIGUET
M. Cassignau, div. opp., 1 733 .... *ÉLU*
M. Fam, PS, 1 730.
M. Lamarque d'Arrouzat, c.s., UDF, n.s.r.p.

BAYONNE-NORD
M. Abbadie, c.s., PC, 3 614 .... *RÉÉLU*
M. Domergue, UDF-PR, 2 700.

BIARRITZ-OUEST
M. Saury, c.s., RPR, 3778 .... *RÉÉLU*
M. Léglise, PS, 1 677.

IHOLDY
M. Caldichoury, RPR, 1 243 .... *ÉLU*
MM. Curutchet, UDF-CDS, 1 168 : Uhart, PS, 525.
M. Lartigue, c.s., RPR, n.s.r.p.

JURANÇON
M. Labarrère, c.s., min., m. de Pau, PS, 4 962 .... *RÉÉLU*
M. Birade, RPR, 4 377.

LARUNS
M. Eyt, c.s., RPR, 1 329 *RÉÉLU*
M. Berdou, PS, 1 235.

LESCAR
M. Claverie, UDF-CDS, 5 190 .... *ÉLU*
M. Mariette, c.s., PS, 4 227.

MONEIN
M. Baliarlet, PS, 2 620 ... *ÉLU*
Mme Prigent, div. opp., 2 247.
M. Joly, c.s., div. g., n.s.r.p.

NAY-BOURDETTES-EST
M. Prat, c.s., dép., PS, 4 308 .... *RÉÉLU*
M. Matheu, RPR, 3 640.

OLORON-SAINTE-MARIE-EST
M. Fauchay, UDF-Rad., 3 708 .... *ÉLU*
M. Dieste, c.s., PS, 3 274.

PAU-CENTRE
M. Caye, RPR, 4 117 .... *ÉLU*
M. Baradat, c.s., PS, 3 905.

PAU-NORD
M. Cazenave, c.s., PS, 3 784 .... *RÉÉLU*
M. Prieu, RPR, 3 470.

PAU-OUEST
M. Gougy RPR, 3 989 .. *ÉLU*
M. Heuillet, PS, 2 653.
M. Lasseuguette, c.s., PS, n.s.r.p.

La réélection de M. Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, avec 53,13 % des suffrages exprimés dans le canton de Jurançon, et le gain d'un siège dans celui de Monein, où le conseiller sortant divers gauche ne se représentait pas, ne contrebalancent pas les pertes du PS au profit de l'opposition. Celle-ci prend l'avantage dans quatre cantons détenus par des conseillers sortants socialistes : Lescar et Oloron-Sainte-Marie-Est au profit de l'UDF, et Pau-Centre et Pau-Ouest pour le RPR. L'opposition, déjà majoritaire dans le Pays basque, le devient aussi dans le Béarn. Le PC conserve, quant à lui, l'unique siège qu'il détenait à l'assemblée départementale.

Les consignes de désistement ont été respectées dans tous les cantons du département, à l'exception de celui d'Iholdy, où le candidat RPR, en tête au premier tour, n'a cependant pas été inquiété. Les reports de voix se sont bien effectués si l'on excepte le canton d'Arzacq-Arraziguet, où le candidat divers opposition n'a été élu qu'avec trois voix d'avance sur son adversaire socialiste, alors que l'opposition, sans le Front national, recueillait 58,09 % des suffrages exprimés au soir du premier tour.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Dubosq, RPR, sén.) : 1 PC ; 12 PS ; 1 div. g. ; 8 UDF ; 2 UDF-rad. ; 8 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 14 RPR ; 1 CNIP ; 3 div. opp.

HAUTES-PYRÉNÉES (17)

1er TOUR : 5 ÉLUS
(1 PS ; 1 UDF-RAD ; 2 UDF-CDS ; 1 UDF-PR)

AUCUN
M. Abadie, c.s., MRG, 949 .... *RÉÉLU*
Mme Coma, UDF-CDS, 335.

AUREILHAN
M. Lacaze, m., PS, 2 581 .. *ÉLU*
M. Poueyo, UDF-PR, 1 254 ;
M. Roger Paul, c.s., PC se présentait à Bordères-sur-l'Echez.

BORDÈRES-SUR-L'ÉCHEZ
M. Paul (c.s. d'Aureilhan), PC, 2 656 .... *ÉLU*
M. Voillon, RPR, 1 928 ;
M. Dhugues c.s., PC, , n.s.r.p.

MAUBOURGUET
M. Ducru, c.s., MRG, 1 639 .... *RÉÉLU*
M. Tiraby, RPR, 1 102.

MAULÉON-BAROUSSE
M. Fortassin, c.s., MRG, 1 196 .... *RÉÉLU*

OSSUN
M. Peyou, c.s., prés. c. g., MRG, 2 929 .... *RÉÉLU*
M. Aubrun, UDF-PR, 2 071.

SAINT-LAURENT-DE-NESTE
Mme Durrieu, PS, 1 611 .. *ÉLUE*
M. Subias, UDF, 1 244.
M. Cambourg, c.s., PS, n.s.r.p.

TARBES I
M. Trémège, UDF-PR, 2 230 .... *ÉLU*
M. Erraçarret, c.s., m., PC, 1 666.

TARBES II
M. Danglade, UDF-CDS, 2 153 .... *ÉLU*
Mme Soulier, c.s., PC, 1 739.

TARBES V
M. Journé, UDF-RAD, 1 558 .... *ÉLU*
M. Guerlin, c.s., PS, 1 541.

VIC-EN-BIGORRE
M. Miqueu, c.s., PS, 2 730 .... *RÉÉLU*
M. Maestracci, RPR, 1 832.

VIELLE-AURE
M. Mouniq, c.s., MRG, 969 .... *RÉÉLU*
MM. Vidal, PS, 426 ;
Forgue, RPR, 416.

Les trois cantons de Tarbes qui étaient renouvelables basculent spectaculairement dans le camp de l'opposition. Le maire communiste du chef-lieu, M. Raymond Erraçarret et son adjointe, Mme Josette Soulier, elle aussi membre du PCF, ont été débordés par les jeunes candidats de l'UDF. Le premier est battu par M. Gérard Trémège, entré en politique il y a un an comme délégué départemental du Parti républicain et devenu président départemental de l'UDF. La seconde est défaite par M. Georges Danglade (CDS), directeur de l'aéroport de Tarbes-Lourdes. Le report des voix de gauche en faveur du maire de Tarbes n'a pas été total, alors que son adversaire a bénéficié non seulement d'un bon transfert des suffrages de droite et d'extrême droite, mais aussi d'une participation plus forte (il y a eu 173 votants de plus).

Dans le canton de Tarbes V, c'est à l'arraché (avec 17 voix d'avance) que M. Jean Journé, radical valoisien, l'emporte sur le conseiller socialiste sortant, M. André Guerlin, ancien député. Secrétaire de la fédération radicale, il y a douze ans, M. Journé avait quitté le Parti radical lorsque celui-ci avait éclaté, en refusant l'union avec les communistes. Il a bénéficié d'un bon report des suffrages recueillis au premier tour par le candidat barriste, M. Jean Casteran, et par les candidats du RPR et du Front national.

Dans le canton d'Ossun, le président du conseil général sortant, M. Hubert Peyou, sénateur radical de gauche, conserve son siège avec une marge de 858 voix.

A l'exception du triple renversement constaté à Tarbes, qui permet à l'UDF d'accentuer sa primauté au sein de l'opposition locale, les autres résultats du département sont sans surprise. La gauche perd au total 4 sièges (2 au détriment du PS, 2 à celui du PC), mais elle demeure nettement majoritaire en disposant de 23 sièges sur 34 à l'assemblée départementale.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Peyou, MRG) : 4 PC ; 8 PS ; 11 MRG ; 2 UDF-RAD ; 5 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 1 RPR ; 1 div. opp.

PYRÉNÉES-ORIENTALES (9 + [6])

1er TOUR : 4 ÉLUS
(1 PS ; 1 UDF ; 1 UDF-RAD ; 1 RPR)

ARGELÈS-SUR-MER
M. Bordaneil, c.s., MRG, 5 012 .... *RÉÉLU*
M. Massines, sout. FN, 3 580.

COTE-VERMEILLE
M. Rédé, RPR, 4 593 ..... *ÉLU*
M. Marti, c.s., PS, 3 124.

MONT-LOUIS
M. Sabate-Bigorre, div. opp., 918 .... *ÉLU*
MM. Pubill, div. opp., 805 ; Alvarez, PC, 346.
M. Guy Male, c.s., prés. c.g., se présente à Prades.

PERPIGNAN I
M. Coder, c.s., sout. RPR, div. opp., 2 610 .... *RÉÉLU*
MM. Vuillemin, PS, 2 172 ; Armengol, FN, 96.
L'élection de M. Coder, le 16 décembre 1984, a été annulée par le tribunal administratif.

● PERPIGNAN II
M. Farran, c. s., UDF-PR, 2 488 .... *RÉÉLU*
M. Mulet, FN, 1 051.

● PERPIGNAN III
M. Berdaguer, UDF-PR, 3 191 .... *ÉLU*
Mme Soum, c.s., dép., PS, 2 677 ; Boher, FN, 1.

● PERPIGNAN VII
M. Barate, RPR, 2 888 ... *ÉLU*
MM. Veyrié, PS, 1 643 ; Varin, FN, 1 142.

PERPIGNAN IX
M. Marti, c.s., RPR, 3 323 .... *RÉÉLU*
M. Navarre, PS, 2 011.

PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE
M. Albert, c. s., div. g., 1 215 .... *RÉÉLU*
M. Bordaneil, UDF-CDS, 1 077.

● RIVESALTES
M. Parès, c. s., div. opp., 4 261 .... *RÉÉLU*
MM. Boussioux, PS, 3 581 ; Mouche, FN, 5.

● THUIR
M. Olive, c.s., PS, 3 807 *RÉÉLU*
M. Passama, UDF-CDS, 3 207.

La prime au sortant a parfaitement fonctionné puisque, sur les onze cantons restant à pourvoir, sept l'ont été par des conseillers réélus. Ainsi, à Argelès, M. Bordaneil (PS) a bénéficié d'un bon report des voix communistes et est élu avec une avance confortable (58,33 %). Le candidat du Front national, qui s'opposait à lui, n'a recueilli que 41,67 %. Il n'a pas fait le plein des voix de l'opposition qui totalisaient 44,64 % au premier tour. De même à Perpignan VII, où une triangulaire opposait le candidat du PS, M. Veyrie, au secrétaire départemental du RPR, M. Barate et à M. Varin pour le Front national. Ce dernier est en recul de près de sept points sur son score du premier tour, et M. Barate est élu conseiller avec 50,90 % des voix. Le sensible tassement du Front national au second tour n'a pas empêché M. Armengol à Perpignan I de recueillir quatre-vingt-seize voix alors qu'il s'était retiré. A Perpignan III le député, socialiste, conseiller sortant, Mme Soum, a été battu par le candidat de l'opposition M. Berdaguer, l'écart qui les séparait au premier tour (près de cinq points) ayant presque doublé.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort., M. Malé, UDF) : 2 PC, 1 app. PC, 6 PS, 1 div. g., 1 MRG, 1 UDF, 1 UDF-rad. 1 UDF-PSD, 3 UDF-PR, 8 RPR, 7 div. opp.

BAS-RHIN (22)

1er TOUR : 13 ÉLUS
(1 PS ; 1 UDF ; 3 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 6 RPR ; 1 div. opp.)

OBERNAI
M. Dubs, c.s., UDF-CDS, 3 080 .... *RÉÉLU*
MM. Hollerich, RPR, 2 271 ; Clauss, sout. UCR, 1 428.

SAALES
M. Grandadam, RPR, 873 . *ÉLU*
MM. Prévot, div. opp., 842 ; Klausser, c.s., RPR, n.s.r.p.

SCHIRMECK
M. Moser, RPR, 2 858 .... *ÉLU*
MM. Janel, c. s., UDF-CDS, 1 691 ; Zimmermann, PS, 1 501.

STRASBOURG II
M. Jost, c. s., UDF-CDS, 2 079 .... *RÉÉLU*
M. Gsell, PS, 1 424.

STRASBOURG VI
M. Rickert, RPR, 4 900 ... *ÉLU*
M. Oehler, c.s., dép., PS, 3 737.

STRASBOURG VIII
M. Busse, c. s., UDF-CDS, 4 456, ... *RÉÉLU*
Mme Arnaudet, PS, 1 685.

STRASBOURG X
M. Beck, UDF-CDS, 2 472, *ÉLU*
MM. Gruber, c.s., PS, 1 960 ; Mulheim, FN, 1 095.

VILLÉ
M. Caro, c.s., dép., UDF-CDS, 2 705, ... *RÉÉLU*
MM. Guiot, RPR diss., 2 151 ; Guiot, PS, 4.

WISSEMBOURG
M. Bertrand, RPR, 5 010, . *ÉLU*
MM. Gliech, PS, 1 705 ; Zoog, c.s., div. opp., n.s.r.p.

Un seul socialiste siégera, dorénavant, au conseil général du Bas-Rhin : M. Alfred Muller, réélu dès le premier tour. Les deux autres sortants du PS, M. Jean Oehler à Strasbourg VI (Kronenbourg) et M. Raymond Gruber à Strasbourg X (Neuhof) n'ont pas conservé leur siège. Le partage de ces deux cantons entre le RPR et l'UDF était prévu dans l'accord signé par les deux mouvements au sein de la toute-puissante « majorité alsacienne », et cette répartition des dépouilles du PS a manifestement eu lieu.

Les voix du Front national ne sont sans doute pas toutes allées aux candidats de l'opposition. A Kronenbourg, certaines ont vraisemblablement bénéficié au candidat socialiste. Au Neuhof, le candidat d'extrême droite, M. Marcel Mulheim, a à peu près refait le plein de ses voix dans une triangulaire PS-UDF-Front national. En revanche, les voix communistes semblent s'être bien reportées sur les socialistes, quant ils étaient présents. Ailleurs, les voix de gauche ont souvent privilégié le nouveau venu contre le sortant, comme à Saales ou à Villé.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. David Hoeffel, UDF, sén., m. de Handshuhheim, a. min.) : 1 PS, 2 IA, 1 UDF, 18 UDF-CDS, 1 UDF-PR, 18 RPR, 3 div. oppos.

HAUT-RHIN (14)

1er TOUR : 10 ÉLUS
(5 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 2 RPR ; 2 div. opp.)

HABSHEIM
M. Lucas, c.s., RPR, 6 418 .... *RÉÉLU*
M. Freulet, FN, 2 324.

KAYSERSBERG
M. Schmitt, UDF-CDS, 3 928 .... *ÉLU*
M. Bund, div. opp., 3 173.
M. Thomas, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

MASEVAUX
M. Uhlrich, c. s., UDF-CDS, 2 849 .... *RÉÉLU*
M. Kachler, m., RPR, 2 011.

MUNSTER
M. Monhard, c. s., UDF, 3 368 .... *RÉÉLU*

La nouvelle assemblée départementale du Haut-Rhin ne comptera qu'une seule personnalité nouvelle : M. Jean-Paul Schmitt, maire de Bennwihr, élu dans le canton de Kaysersberg. Il succède à M. Jean-Barthélemy Thomann, également CDS, qui ne se représentait pas. C'est dire que la composition politique du conseil général du Haut-Rhin, à majorité CDS, n'enregistre aucune modification. Le docteur Henri Goetschy est ainsi assuré d'en être réélu président, vraisemblablement sans concurrence. M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat chargé du commerce, y restera le seul élu de la gauche, puisque tous les candidats du PS et du PC avaient été éliminés dès le premier tour.

A Habsheim, le secrétaire fédéral du Front national, M. Freulet, gagne quelque 500 voix par rapport au premier tour, alors que M. Lucas (RPR) réalise à peine plus que le total théorique des voix de droite du premier tour. Dans ce canton, les abstentionnistes auront été, au second tour, aussi nombreux que les votants.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort., M. Goetschy, UDF-CDS, sén., prés. c. rég.) : 1 PS ; 7 UDF ; 14 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 5 RPR ; 3 div. opp.

RHONE (22 + [6])

1er TOUR : 13 ÉLUS
(1 UDF ; 3 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 1 RPR ; 1 app. RPR ; 1 CNIP ; 5 div. opp.)

GIVORS
M. Bahu, RPR, 6773 ..... *ÉLU*
M. Vallin, c.s., sen., m., PC, 6164.

● IRIGNY
M. Da Passano, UDF-PR, 4122 .... *ÉLU*
M. Mick (c.s., de St-Genis-Lava) PC, 3824.

LYON IV
M. Bonnet, c.s., RPR, .. *RÉÉLU*
M. Chevallier, PS, 3290.

LYON XII
M. Batailly, UDF-RAD, 6631 .... *ÉLU*
M. Coulon, PS, 5392.
M. Chevallier, c.s., PC, a été éliminé.

MEYZIEUX
M. Barthez, c.s., RPR, 8091 .... *RÉÉLU*
MM. Tribet, PS, 6256 ; Morin, FN 7.

● OULLINS
M. Terrot, RPR, 4993 ..... *ÉLU*
M. Bernard, dép., PS, 4563.

RILLIEUX-LA-PAPE
M. André, UDF, 6050 .... *ÉLU*
M. MM. Darne, PS, 3 684 ; De Bouteiller, FN 189.
M. Brosset, c.s., PS, n.s.r.p.

● SAINT-FONS
M. Serusclat, sén., PS, 5266 .... *ÉLU*
M. Jobard, FN, 3248.

● SAINT-GENIS-LAVAL
M. Thiers, UDF, 7253 .... *ÉLU*
M. Sauvreneau, PS, 3479.
M. Jean-Marie Mick, c.s., PC, se présentait à Irigny.

SAINT-PRIEST
M. Polga, PS, 6540, ... *ÉLU*
M. Rosset, FN, 4823.
M. Huon, c.s., UDF-CDS, a été éliminé.

● TASSIN-LA-DEMI-LUNE
M. Perret, UDF-CDS, 5789 .... *ÉLU*
M. Lambert, PS, 2668.

VAULX-EN-VELIN
M. Cret, RPR, 4808 ..... *ÉLU*
M. Capievic, c.s., m., PC, 4316.

VILLEURBANNE-CENTRE
M. Chabroux, c.s., PS, 6278 .... *RÉÉLU*
M. Forien, RPR, 6205.

VILLEURBANNE-NORD
M. Rivalta, c.s., PS, 5856 .... *RÉÉLU*
M. Servy, UDF-RAD, 5185.

VILLEURBANNE-SUD
M. Queyranne, c.s., dép., PS, 5907 .... *RÉÉLU*
MM. Richelmy, CNIP, 5518 ; Berthemy, FN, 2.

La faiblesse du PC au premier tour a eu sa sanction inévitable au second. Ses trois candidats en lice face à des représentants de l'opposition ont été battus. M. Jean Capievic, maire de Vaulx-en-Velin, et M. Camille Vallin, sénateur, maire de Givors, élu départemental depuis quarante ans, sont les deux principales victimes de cette redistribution des cartes. Pourtant, les reports des voix à gauche se sont relativement bien opérés sur les candidats communistes. La progression entre les deux tours, insuffisante, de M. Mick, candidat PC à Irigny, le prouve. Au total des deux tours, le PC perd quatre conseillers généraux (le siège de Lyon XII étant perdu dès le 10 mars puisque M. Chevallier n'avait pas obtenu 10 % des inscrits), au profit de la droite (2 RPR, 2 UDF), aidée, semble-t-il, par une meilleure mobilisation de l'électorat.

Côté socialiste, malgré la perte de Rillieux-la-Pape et la défaite dans sa ville du maire d'Oullins, M. Roland Bernard, député, on enregistre avec satisfaction la reconquête de Saint-Priest et le gain du nouveau canton de Saint-Fons. C'est à Villeurbanne que le PS remporte son plus beau succès : les trois candidats socialistes sortants sont réélus dans la ville de M. Charles Hernu, ministre de la défense, en améliorant le total des voix de gauche avec une participation équivalente.

Le RPR conforte sa position au conseil général avec les victoires de MM. Bahu (Givors) et Cret (Vaulx-en-Velin). Mais la mouvance UDF restera la force principale du département. Le Parti radical l'emporte à Lyon XII et c'est un UDF qui reprend le siège socialiste de Rillieux. Notons enfin qu'il a manqué des voix de droite aux deux candidats du Front national en piste au second tour à Saint-Priest et surtout à Saint-Fons.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort., M. Jean Palluy, UDF-CDS) : 2 PC ; 9 PS ; 5 UDF ; 1 UDF-RAD. ; 8 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 10 RPR ; 1 app. RPR ; 2 CNIP ; 8 div. oppo.

HAUTE-SAONE (12 + [6])

1er TOUR : 7 ÉLUS
(2 UDF ; 2 UDF-PR ; 1 RPR ; 2 div. opp.)

AUTREY-LÈS-GRAY
M. Blanchot, c. s., PS, 1 441 .... *RÉÉLU*
M. Chabot, UDF-PR, 1 400.

CHAMPAGNEY
M. Guerrin, PC, 3 055 .... *ÉLU*
M. Marsot, UDF, 2 550 ;
M. Coppey, c.s., MRG, s'est retiré.

● HÉRICOURT-EST
M. Villaume, PS, 2 261 ... *ÉLU*
M. Milesi, RPR, 1 433.

● HÉRICOURT-OUEST
M. Girard, c. s., div. g., 2 474 .... *RÉÉLU*
M. Moschetti, UDF-PR, 1 707.

● LURE-NORD
M. Hertz, c. s., MRG, 2 191 .... *RÉÉLU*
M. Roy, div. opp., 2 050.

DES ÉLECTIONS CANTONALES

Les résultats dans les départements

● LURE-SUD
M. Thomas, PS, 2 427 .... *ÉLU*
M. Simonin, RPR, 2 352.

● LUXEUIL-LES-BAINS
M. Sarre, c.s., MRG, 1 603 .... *RÉÉLU*
M. Colau, div. opp., 1 476 ;
M. Hagemann, div. g., 662.

MONTBOZON
M. Lyautey, UDF, 1 546 .. *ÉLU*
M. Vagnet, c.s., PS, 1 489.

NOROY-LE-BOURG
M. Petitjean, c.s., UDF-PR, 1 211 .... *RÉÉLU*
Mme Fouquet, PS, 817.

SAINT-SAUVEUR
M. Roussel, MRG, 2 692 .. *ÉLU*
M. Denis, div. opp., 2 167.

VESOUL-OUEST
M. Chantelat, UDF-PR, 3 491 .... *ÉLU*
M. Charpentier, c.s., PS, 3 090.

Trois cantons de gagnés, trois de perdus pour la gauche qui conserve ainsi dix sièges sur trente-deux à l'assemblée départementale. Le redécoupage, il est vrai, lui a été favorable. La discipline républicaine a joué en dépit de quelques tiraillements dans l'ex-bastion du MRG de Champagney, où M. Hubert Guerrin devient le premier conseiller général communiste du département, événement attendu au PCF depuis près d'un demi-siècle.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort., M. Jean Reyboz, div. opp.) : 1 PC ; 3 PS ; 1 div. g. ; 5 MRG ; 4 UDF ; 8 UDF-PR ; 5 RPR ; 5 div. opp.

SAONE-ET-LOIRE (27 + [2])

1er TOUR : 17 ÉLUS
(2 PS ; 2 MRG ; 1 UDF ; 1 app. UDF ; 4 UDF-PR ; 1 RPR ; 1CNIP ; 5 div. opp.)

AUTUN-NORD
M. Billardon, c.s., dép., a. prés. c.g., PS, 3 031 .... *RÉÉLU*
M. Facquer, UDF-Rad, 2 503.

● CHALON-SUR-SAONE-NORD
M. Mathus, c.s., dép., PS, 3 348 .... *RÉÉLU*
M. Mazière, RPR, 3 259.

● CHALON-SUR-SAONE-OUEST
M. Perben, m., RPR, 4 684 *ÉLU*
M. Mondon, PS, 4 297.

CHALON-SUR-SAONE-SUD
M. Leborne, c.s., dép., PS, 4 733 .... *RÉÉLU*
M. Gonthey, div. opp., 4 090.

CLUNY
M. Pleindoux, c.s., prés. c.g., UDF-Rad., 2 379 .... *RÉÉLU*
M. Belot, PC, 1 838.

CUISERY
M. Uny, c.s., PS, 1 694 *RÉÉLU*
M. d'Ivernois, RPR, 1 615.

ÉPINAC
M. Defontaine, UDF-CDS, 1 197 .... *ÉLU*
MM. André, PS, 1 085 ; Jacquemard, sout. UDF, 607.
M. Monnot, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

LUCENAY-L'ÉVÊQUE
M. Naudin, PS, 1 217 ..... *ÉLU*
M. de Ganay, RPR, 1 211.
M. Basdevant, c.s., app. PS, n.s.r.p.

MACON-SUD
M. Couturier, RPR, 2 662 *ÉLU*
M. Worms, c.s., dép., PS, 2 609.

MARCIGNY
M. Rebillard, div. g., 1 919 *ÉLU*
M. Lamy, RPR, 1 193.
M. Duraffour, c.s., dép., MRG, n.s.r.p.

SEMUR-EN-BRIONNAIS
M. Vivier, div. g., 1 383 ... *ÉLU*
M. Nesme, UDF, 1 343.
M. Raquin, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

SENNECEY-LE-GRAND
M. Emorine, sout. UDF, 1 976 .... *ÉLU*
M. Cautel, c.s., PS, 1912.

Les sièges des cinq députés étaient soumis à renouvellement : seul M. Duraffour (MRG) ne se représentait pas, à Marcigny, où son dauphin désigné, M. Rebillard (div. g.), qui disposait d'un potentiel à gauche de 31,81 % des voix, l'emporte avec 61,66 % des suffrages et 812 voix de plus que le total de la gauche le 10 mars. Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Billardon, conserve facilement son siège à Autun-Nord, avec près de trois cents suffrages de mieux que le total gauche du premier tour, tandis que son rival UDF, adjoint du maire, M. Lacotte, président du groupe RI du Sénat, enregistre un manque à gagner de 54 voix sur le score global de l'opposition du premier tour. A Chalon-sur-Saône, les députés socialistes conservent leur siège : M. Leborne gagne 450 suffrages par rapport au total PS + PCF + écol. du premier tour, tandis que son adversaire ne retrouve pas 300 voix par rapport au total de l'opposition, y compris du FN ; M. Mathus l'emporte vraisemblablement grâce aux écologistes face au RPR, qui non seulement fait le plein des voix de l'opposition, y compris du FN, mais réalise un mieux de 235 voix.

En revanche, M. Worms, malgré 471 suffrages qui sont venus grossir l'électorat de gauche du 10 mars, perd son siège à Mâcon, où, pourtant, son adversaire RPR ne retrouve pas, à 130 bulletins près, l'ensemble des voix de la droite et de l'extrême droite. A cette défaite s'ajoute celle de Sennecey-le-Grand.

M. Perben (RPR) confirme son implantation dans le nouveau canton de Chalon dont il avait repris au PS la mairie en 1983. En revanche, le responsable départemental de l'UDF, M. Nesme, échoue face à un divers gauche, dans le canton de Semur-en-Brionnais, canton cependant modéré où les reports de voix à droite ont été particulièrement déficients.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Charles Pleindoux, UDF-Rad.) : 2 PC ; 16 PS ; 4 MRG ; 2 div. g. ; 1 UDF ; 2 app. UDF ; 1 UDF-Rad. ; 2 UDF-CDS ; 13 UDF-PR ; 5 RPR ; 1 CNIP ; 8 div. opp.

SARTHE (19)

1er TOUR : 11 ÉLUS
(1 PC ; 3 UDF-PR ; 3 RPR ; 4 div. opp.)

ALLONNES
M. Luby, c.s., PC, 4 032 .... *RÉÉLU*
Mme Lefebvre, RPR, 3 400.

BEAUMONT-SUR-SARTHE
M. Rioult de Neuville, div. opp., 2 399 .... *ÉLU*
M. Lomer, c.s., PS, 2 007.

LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR
M. de Malherbe, UDF-PR, 2 431 .... *ÉLU*
M. Devillers, div. g., 1 835.
M. de Maigret, c.s., a. dép., UDF-PR, n.s.r.p.

CONLIE
M. Hellier, c.s., UDF-PR, 2 566 .... *RÉÉLU*
M. Rebour, div. g., 2 024.

MAMERS
M. Chauveau, RPR, 3 013 . *ÉLU*
M. Gougant, div. g., 3 011.
M. Loiseau, c.s., div. g., n.s.r.p.

LE MANS-EST-CAMPAGNE
M. Terroire, PS, 5 074 ..... *ÉLU*
MM. Ramand, RPR, 4 975 ; Smith, div. opp., 194.
M. Manceau, c.s., a. dép., PC, n.s.r.p.

LE MANS-NORD-OUEST
M. Cabaret, div. opp., 6 267 .... *ÉLU*
M. Jusforgues, c.s., PS, 4 942.

SAINT-CALAIS
M. Mauclair, UDF, 3 737 .. *ÉLU*
M. Poignant, c.s., a. prés. cons. g., div. g., n.s.r.p.

La majorité départementale (UDF, RPR, divers droite) sort renforcée du second tour. Elle gagne en tout cinq cantons et détiendra donc trente-trois sièges à la prochaine assemblée départementale contre sept à la gauche (– 5). Malgré un bon report de voix, la gauche PS-PC n'a pu infirmer les résultats du premier tour. Néanmoins, elle a réussi à circonscrire son recul dans des limites raisonnables. Le PS a ainsi perdu deux sièges au profit de divers droite, l'un à Beaumont-sur-Sarthe, gagné par M. Rioult de Neuville, et l'autre au Mans-Nord-Ouest, gagné par M. Cabaret. Mais, contre toute attente, il en a récupéré un (Mans-Est-campagne) au détriment du PC, dont le titulaire (M. Manceau) ne se représentait pas. Deux candidats, M. Ramand (RPR) et M. Smith (div. opp.), se réclamant de l'opposition étaient restés en lice au second tour face à M. Terroire (PS). Au dernier moment, vendredi, M. Smith se désistait en faveur de M. Ramand. Cette décision intervenait trop tard, et 184 électeurs votaient, malgré les consignes données, pour M. Smith, favorisant ainsi la victoire du candidat PS, qui triomphait avec... 99 voix d'avance.

Le PC réalise un score médiocre, mais ses dirigeants peuvent faire valoir que le canton qu'ils ont perdu n'a pas été cédé à la droite.

Les grands perdants sont les « divers gauche » qui se voulaient les successeurs des « socialistes indépendants ».

NOUVEAU CONSEIL : (prés. sort. : M. Michel d'Aillières, sén., UDF-PR). 3 PC ; 4 PS ; 3 UDF ; 9 UDF-PR ; 6 RPR ; 15 div. opp.

SAVOIE (14 + [6])

1er TOUR : 7 ÉLUS
(1 PS ; 1 UDF-CDS ; 1 RPR ; 4 div. opp.)

● AIX-LES BAINS-CENTRE
M. Murguet, div. opp., 3 676 .... *ÉLU.*
M. Calloud, sout. PS, 1 459.
M. Moucot, c. s., div. opp., se présentait dans le canton d'Aix-les-Bains-Sud.

● AIX-LES-BAINS-NORD-GRÉSY
M. Adam, sout. RPR, 2 624 .... *ÉLU.*
M. Curtelin, div. g., 2 023.
M. Murguet, c. s., div. opp., se présentait dans le canton d'Aix-les-Bains-Centre.

● AIX-LES-BAINS-SUD
M. Moucot, div. opp., 2 430 .... *ÉLU.*
M. Expertier, div. g., 2 017.

ALBERTVILLE-SUD
M. Gibello, RPR, 3 502 .. *ÉLU.*
M. Rochaix, c. s., PC, 2 964.

● CHAMBÉRY-NORD
M. Dantin, div. opp., 1 759 *ÉLU.*
M. Vignoulle, div. g., 1 727.

CHAMBÉRY-SUD-OUEST
M. Bosser, RPR, 2 883 ... *ÉLU.*
Mme Bonfils, c. s., PS, 2 704.

LA CHAMBRE
M. Dufreney, RPR, 1 903 . *ÉLU.*
M. Blanc, PC, 1397.
M. Berthier, c. s., PC, n.s.r.p.

CHAMOUX-SUR-GELON
M. Vouthier, PS, 1 250 ... *ÉLU.*
M. Christin, div. opp., 933.
M. Jean-Pierre Cot, c. s., a. min., dép. Ass. eur., PS, n.s.r.p.

LE CHATELARD
M. Poncet, RPR, 1227 ... *ÉLU.*
M. Darvey, c. s., PS (sout. PC), 1 113.

● COGNIN
M. Fressoz, div. g., 2 718 . *ÉLU.*
M. Mithieux, UDF-PR, 2 092.

GRÉSY-SUR-ISÈRE
M. Martin, c. s., div. opp., 1 608 .... *RÉÉLU.*
M. Fraix, div. g., 950.

LE PONT-DE-BEAUVOISIN
M. Cruvieux, c. s., PS, 1 970 .... *RÉÉLU.*
M. Peronnier, div. opp., 1 753.

SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE
M. Anselme, c. s., PS, 1 640 .... *RÉÉLU.*
M. Bochu, div. opp., 1 396.

En Savoie, comme on pouvait s'y attendre, l'« effet Barnier » assure une large victoire à l'opposition. M. Michel Barnier, député (RPR), président du conseil général de la Savoie, possède désormais une majorité renforcée au sein de l'assemblée départementale qu'il dirige depuis 1982. Elle passe de 19 à 26 sièges sur 37.

La plupart des cantons urbains de Savoie sont maintenant tenus par la droite qui renforce notamment sa position à Chambéry, où déjà la mairie socialiste était tombée en 1983 au profit de M. Pierre Dumas (RPR). C'est précisément le RPR qui est le principal vainqueur de ces élections. Déjà au premier tour, il avait remporté la plupart des primaires qui opposaient ses candidats à ceux de l'UDF. En outre, il a bénéficié du bon report des voix du Front national. Le PC, pour sa part, en est le grand perdant, puisqu'il doit céder trois des cinq sièges qu'il détenait jusqu'alors au conseil général.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Michel Barnier, RPR, dép.) : 2 PC ; 7 PS ; 1 div. g. ; 4 UDF-CDS ; 9 RPR ; 14 div. opp.

HAUTE-SAVOIE (17)

1er TOUR : 8 ÉLUS
(1 UDF-RAD ; 2 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 2 div. opp.)

ANNECY-NORD-OUEST
M. Veyret, c. s., UDF-CDS, 5 696 .... *RÉÉLU.*
M. Excoffier, PS, 3 918.

ANNEMASSE-NORD
M. Bardet, div. opp. 4 549 . *ÉLU.*
M. Beauquis, c. s., UDF-CDS. n.s.r.p.
Mme Berthier, RPR, 2 319.

CLUSES
M. Devant, c. s., div. opp., 3 534 .... *RÉÉLU.*
M. Léger, sout. UDF, 2 426.

FAVERGES
M. Suscillon, c. s., div. g., 2 762 .... *RÉÉLU.*
M. Vailly, RPR, 1 608.

REIGNIER
M. Sonnerat, div. g., 2 539 *ÉLU.*
M. Montant, UDF-CDS, 2 256.
M. Stephan, c. s., RPR, n.s.r.p.

SAINT-GERVAIS-LES-BAINS
M. Fournier, div. opp., 2 830 .... *ÉLU.*
MM. Chevallier, RPR, 1 258 ; Jacquet, c. s., UDF-CDS, 900.

SAINT-JEOIRE
M. Chavanne, div. opp., 1 695 .... *ÉLU.*
M. Revuz, c. s., PC, 1 431.

SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
M. Maurel, c. s., div. g., 4 620 .... *RÉÉLU.*
M. Mazeaud, a. min., m., RPR, 3 279.

THONON-LES-BAINS
M. Sautier, dép., UDF-CDS, 8 296 .... *ÉLU.*
M. Frossard, c. s., PS, 6 503.

Le conseil général de Haute-Savoie ne comptera désormais plus que deux conseillers généraux de sensibilité de gauche, et plus aucun représentant du Parti communiste puisque son unique conseiller, M. Serge Revuz, a été battu dans le canton de Sainte-Jeoire. Quant au Parti socialiste, il est lui aussi battu dans le seul canton qu'il détenait, celui de Thonon. La Haute-Savoie confirme ainsi encore plus nettement sa coloration à droite.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Bernard Pellarin, UDF-PR, sén., m. de Cruseilles) : 2 div. g. ; 1 UDF-rad ; 8 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 4 RPR ; 14 div. opp.

SEINE-MARITIME (35)

1er TOUR : 14 ÉLUS
(3 UDF ; 2 UDF-RAD ; 2 UDF-CDS ; 1 UDF-PSD ; 3 UDF-PR ; 3 RPR)

AUMALE
M. Fourquez, c.s., UDF-CDS, 1 727, ... *RÉÉLU*
MM. Duhamel, div. opp., 1 257 ; Munin, PS, 751.

BLANGY-SUR-BRESLE
M. Loin, div. opp., 3 166, .. *ÉLU*
M. Vialaret, c.s., PS, 3 022.

DARNETAL
M. Damamme, c.s., a. dép., UDF-RAD, 5 535, ... *RÉÉLU*
M. Jeanne, PS, 4 401.

DIEPPE-EST
M. Lefevre, RPR, 5 170, .. *ÉLU*
M. Cuvilliez, c.s., PC, 3 799.

DUCLAIR
M. Carré, c.s., PS, 6 140, ... *RÉÉLU*
M. Dutrait, div. opp., 4 381.

FAUVILLE-EN-CAUX
M. Poimbœuf, c. s., MRG, 2 183, ... *RÉÉLU*
M. Lepicard, div. opp., 1 805.

FONTAINE-LE-DUN
M. Roulland, RPR, 1 645, . *ÉLU*
M. Ducroix, c.s., PS, 1 448.

GONFREVILLE-L'ORCHER
M. Eude, c. s., PC, 5 335, ... *RÉÉLU*
– M. Comont, RPR, 2 831.

GRAND-COURONNE
M. Massion, dép., PS, 6 182, ... *ÉLU*
M. Canu, CNIP, 3 381 ; Mme Duchemin, c.s., PS, n.s.r.p.

LE HAVRE II
Mme Guillemet, RPR, 1 409, ... *ÉLUE*
M. Masson, PS, 795.
M. Denis, c.s., RPR, n.s.r.p.

LE HAVRE IV
M. Heuze, c. s., PC, 4 261, ... *RÉÉLU*

LE HAVRE X
M. Barrier, c. s., PC, 4 051, ... *RÉÉLU*
M. Le Meilleur, UDF-PR, 2 468.

LILLEBONNE
M. Dhaille, c. s., dép., PS, 6 345, ... *RÉÉLU*
M. Percheron, div. opp., 5 651.

MAROMME
Mme Privat, c.s., a. dép., PC, 4 927, ... *RÉÉLUE*
M. Labouré, RPR, 4 232.

PAVILLY
M. Bateux, c. s., dép., PS, 7 121, ... *RÉÉLU*
M. Barre, RPR, 6 091.

ROUEN V
Mme Bestaux, UDF-PR, 2 791, ... *ÉLUE*
M. Panier, c.s., PS, 2 280.

ROUEN VI
M. Guez, UDF, 3 088, ... *ÉLU*
M. Foubert, PS, 2 723.
M. Hélaine, c.s., PC, s'est retiré.

ROUEN VII
Mme Bonvoisin, c.s., UDF-CDS, 2 658, ... *RÉÉLUE*
M. Bérégovoy, dép., PS, 2 011.

SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY
M. TRÉHET, c. s., PC, 4 831, ... *RÉÉLU*
M. Arnold, RPR, 3 083.

SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN-OUEST
M. Salmon, UDF-RAD, 4 439, ... *ÉLU*
M. Bourguignon, dép., PS, 4 135.
M. Malvasio, c.s., PC, n.s.r.p.

TOTES
M. Benet, UDF, 3 108 ..... *ÉLU*
M. Leduc, c.s., PS, 2 729.

M. Jean Lecanuet (président de l'UDF, sénateur, maire de Rouen) conserve largement la présidence du conseil général de Seine-Maritime, au sein duquel l'UDF détient déjà, seule, 35 sièges sur 70. Au total, la majorité UDF-RPR prend 8 sièges à la gauche, dont 5 au PS et 3 au PC. Le duel attendu à Dieppe-Est entre M. Cuvilliez (sortant, PC) et M. Lefèvre (RPR) a tourné à l'avantage du second. Comme le candidat communiste pouvait le craindre, les électeurs de M. Beaufils (PS) du premier tour n'ont que très mal reporté leurs suffrages sur son nom. Le total des voix de gauche atteignait 50 % au premier tour, alors que M. Cuvilliez en a obtenu 46 % au second.

A Rouen, M. Lecanuet peut se prévaloir d'un succès personnel, puisque tous les conseillers généraux de la ville dont il est maire appartiennent à l'UDF.

La plus grande surprise est venue de Blangy-sur-Bresle, où le sortant socialiste, M. Claude Vialaret, a échoué face à un représentant de l'UDF, M. Pierre Loin, bien que le report des voix du candidat communiste se soit bien effectué. M. Loin a bénéficié d'un vote d'abstentionnistes du premier tour.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Jean Lecanuet, sén., UDF) : 11 PC, 11 PS, 2 MRG, 35 UDF, 11 RPR.

DEUX-SÈVRES (16)

1er TOUR : 13 ÉLUS
(1 PS ; 3 UDF-RAD ; 1 RPR ; 8 div. opp.)

NIORT-EST
M. Clert, c.s., PS, 4 018 *RÉÉLU*
M. Gonnord, RPR, 3 462.

NIORT-OUEST
Mme Lucas, UDF-Rad., 5 137 .... *ÉLUE*
M. Gauduchon, c.s., PS, 4 554.

THOUARS I
M. Morin, div. opp., 3 073 *ÉLU*
M. Moulin, PS, 2 194.
M. Ménard, c.s., sén., CNIP, n.s.r.p.

Le département accentue encore son ancrage à droite, puisque le sénateur, M. Georges Treille, actuel président UDF-rad. du conseil général, disposera vendredi prochain pour sa réélection d'une majorité de trente et une voix sur trente-trois.

En effet, le PS – qui détenait sept sièges après le renouvellement de 1979, mais trois seulement à la veille du présent renouvellement, – a perdu un conseiller en la personne de M. Gauduchon à Niort-Ouest, largement devancé par Mme Lucas (UDF-rad.), qui retrouve ainsi le siège qu'elle avait perdu en 1979. Son succès porte à quatre le nombre de femmes siégeant à l'assemblée départementale.

En conservant Niort-Est, où M. Clert est au second tour facilement réélu et Sauzé-Vaussais, dès le premier tour, le PS n'a plus que deux élus.

Le nouveau conseiller de Thouars I, M. Morin (div. opp.), qui succède au sénateur Jacques Ménard qui ne se représentait pas, est confortablement élu avec plus de 58 % des suffrages.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort., M. Treille, UDF-rad., sén.) : 2 PS ; 7 UDF-rad. ; 2 UDF-CDS ; 3 RPR ; 19 div. opp.

SOMME (18 + [7])

1er TOUR : 7 ÉLUS
(1 UDF ; 2 UDF-CDS ; 4 UDF-PSD)

● ■ AMIENS II-NORD-OUEST
M. Maisse, PC, 2 367 ..... *ÉLU.*
Mme Foure, CNIP, 2 188.
Mme Eliane Cosserat, c.s., PC, a démissionné et se présentait dans le canton d'Amiens-VIII-Nord.

AMIENS IV-EST
Mme Brunet, c.s., PC, 5 113 *RÉÉLUE.*
M. Piez, RPR, 4 495.

● AMIENS V-SUD-EST
M. Broutin, c.s., UDF-CDS, 5 282 .... *RÉÉLU.*
M. Anger, PS, 3 650.

● AMIENS VII-SUD-OUEST
M. Moularde, c.s., RPR, 4 251 .... *RÉÉLU.*
M. Gamain, PS, 2 968.

● AMIENS VIII-NORD
M. Lecul, PS, 2 462 ...... *ÉLU.*
M. Bouly, UDF-RAD, 2 333.

● AULT
M. Couillet, c.s., dép., PC, 3 492 .... *RÉÉLU.*
M. Levasseur, RPR, 2 861.

CONTY
M. Occis, c.s., div. opp., 2 479 .... *RÉÉLU.*
M. Lacherez, PS, 1 673.

CORBIE
M. Gest, UDF-PR, 5 083 . *ÉLU.*
M. Lemoine, c.s., PC, 4 766.

DOULLENS
M. Mossion, sén., UDF-CDS, 4 011 .... *ÉLU.*
M. Lebas, c.s., PS, 3 739.

● FRIVILLE-ESCARBOTIN
M. Cahon, UDF-PR, 3 622 *ÉLU.*
M. Mullesch, PS, 3 203.

GAMACHES
M. Bonduelle, sout. CNIP, 3 797 .... *ÉLU.*
M. Pecquery, c.s., PC, 3 600.

MOLLIENS-DREUIL
M. Dufetelle, UDF-CDS, 2398 .... *ÉLU*
MM. Lefebvre, PS, 1714 ; Lavert, div. opp., 1032.
M. Scellier, c.s., a.sen., UDF-CDS, n.s.r.p.

MONTDIDIER
M. Flamand, c.s., RPR, 3350 .... *RÉÉLU*
M. Lematte, PS, 2228.

NESLE
M. Gronnier, div. opp., 2527 .... *ÉLU*
M. Blas, c.s., PS, 2195.

ROISEL
M. Druin, c.s., PC, 2630 .... *RÉÉLU*
M. Vasseur, UDF-PR, 1879.

ROYE
M. Fleury, c.s., dép., PS, 3673 .... *RÉÉLU*
M. Lespine, RPR, 3483.

RUE
M. Bamière, c.s., RPR, 3858 .... *RÉÉLU*
M. Brunel, PS, 2331.

(Lire la suite page 20.)

Les résultats dans les départements

LE SECOND TOUR

(Suite de la page 19.)

VILLERS-BOCAGE
M. Claisse, c.s., UDF-CDS, 3156 .... *RÉÉLU*
M. Manable, PS, 2250.

L'opposition, déjà largement majoritaire au sein du conseil général, conforte encore ses positions avec un gain de 3 sièges. En effet, elle prend l'avantage dans les cantons de Gamaches et de Corbie au détriment du PCF, dans ceux de Nesle et de Doullens (où M. Morsion (CDS), sénateur, retrouve le siège qu'il avait perdu en 1979) aux dépens du PS, et l'emporte dans le nouveau canton de Friville-Escarbotin, malgré le ballottage favorable au candidat communiste au premier tour. Le PS, quant à lui, s'attribue le nouveau canton d'Amiens-Nord, que le PCF (qui avait fait démissionner sa sortante d'Amiens-Nord-Ouest, non renouvelable) avait cru à tort pouvoir emporter.

La seule élection triangulaire, dans le canton de Molliens-Dreuil, s'est soldée par la victoire de M. Dufatelle (UDF-CDS) face à un candidat divers opposition et un représentant du Parti socialiste.

Les résultats du canton d'Amiens-Sud-Est sont provisoires dans la mesure où un bureau de vote n'avait pas encore communiqué ses résultats à la préfecture.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Max Lejeune, a. min., a. dép., sén., m. d'Abbeville, UDF-PSD) : 5 PC; 5 PS; 1 UDF; 6 UDF-CDS; 9 UDF-PSD; 3 UDF-PR; 8 RPR; 1 CNIP; 8 div. opp.

TARN (20 + [2])

1er TOUR : 8 ÉLUS
(1 MRG ; 1 app. UDF ; 1 UDF-RAD ; 1 UDF-CDS ; 3 RPR ; 1 div. opp.)

ALBI-CENTRE
M. Nespoulous, UDF-CDS, 4 929 .... *ÉLU*
M. Carrillo, c.s., PS, 3 608.

● ALBI-NORD-EST
M. Carcenac, c.s., PS, 3 045 .... *RÉÉLU*
M. Mazars, RPR, 2 238.

● ALBI-NORD-OUEST
M. Valax, PS, 1 830 ..... *ÉLU*

ALBI-SUD
M. Bonnecarrère, RPR, 6 066 .... *ÉLU*
M. Courbou, c.s., PS, 4 473.

CASTELNAU-DE-MONTMIRAIL
M. Bouyssières, c.s., PS, 1 300 .... *RÉÉLU*
M. Maroulle, MRG, 1 155.

GRAULHET
M. Ravari, RPR, 4 722 ... *ÉLU*
M. Rouyre, PS, 4 365.
M. Argelès, c.s., PS, n.s.r.p.

LABRUGUIÈRE
Mme Alquier, c.s., PS, 2 827 *RÉÉLUE*
M. Lonjon, UDF, 2 456.

LISLE-SUR-TARN
M. Cayla, c.s., MRG, 1 396 .... *RÉÉLU*
M. Vergnes, PS, 886.

MAZAMET-NORD-EST
M. Cabane, c.s., MRG, 4 584 .... *RÉÉLU*
M. Pons, RPR, 3 671.

MAZAMET-SUD-OUEST
M. Balfet, div. opp., 3628 . *ÉLU*
M. Nègre, PS, 2 736.
M. Sagnès, c.s., MRG, n.s.r.p.

RÉALMONT
M. Durand, c.s., sén., prés. c.g., PS, 2 692 .... *RÉÉLU*
M. Amiel, div. opp., 2 469.

SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX
M. Algans, c.s., PS, 1 224 .... *RÉÉLU*
M. Learte, div. opp., 1 013.

SALVAGNAC
M. Ancilotto, UDF-PR, 846 *ÉLU*
M. Lauzeral, PS, 767.
M. Pelegry, c.s., PS, n.s.r.p.

VALDERIÈS
Mme Billoux, c.s., PS, 1 119 .... *RÉÉLUE*
M. Franques, RPR, 910.

Les socialistes ont perdu quatre cantons et la majorité absolue des sièges à l'assemblée départementale. Ils n'ont toutefois pas perdu l'espoir de conserver la présidence, grâce au jeu des alliances qui pourraient ranger de leur côté deux conseillers généraux MRG et un divers gauche.

Le recul du PS au premier tour est confirmé à Albi-Sud, Albi-Centre, Graulhet et Salvagnac. A l'inverse, l'opposition a poursuivi sa percée grâce à un bon report des voix du Front national sur ses candidats. Globalement, les voix du PC se sont bien reportées sur les candidats PS.

On note, toutefois, les exceptions de Salvagnac, où les abstentions communistes ont interdit la victoire à M. Jean Lauzeral (PS), et de Castelnau-de-Montmirail, où les électeurs du Front national ont préféré s'abstenir plutôt que de voter pour le candidat MRG – allié à l'opposition dans ce département, – M. Gérard Maroules, qui semble ainsi payer un très ancien passé communiste. Là encore, cela coûte la victoire à l'opposition face au sortant, M. Claude Bouyssière (PS). Il en va de même à Mazamet-Nord, où les électeurs d'extrême droite ont boudé le RPR.

Avec dix-neuf sièges sur quarante-trois, les socialistes comptent désormais sur les alliances, et notamment sur M. Jean-Pierre Cabané (MRG), de Mazamet-Nord, qui pourrait rejoindre les amis du président socialiste sortant, M. Jacques Durand, après avoir été fermement soutenu par le PS dans sa campagne contre M. Jacques Pons (RPR).

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Jacques Durand, PS, sén.) : 19 PS ; 7 MRG ; 9 UDF ; 6 RPR ; 2 div. opp.

TARN-ET-GARONNE (13)

1er TOUR : 4 ÉLUS
(2 MRG ; 1 UDF-RAD ; 1 RPR)

BEAUMONT-DE-LOMAGNE
M. Fontagnère, c.s., PS, 2 089 .... *RÉÉLU*
M. Heyberger, RPR, 1 963.

CASTELSARRASIN I
M. Lavigne UDF-CDS, 1 783 .... *ÉLU*
M. Montet, m., PS, 1 434.
M. Boe, c.s., MRG, n.s.r.p.

GRISOLLES
M. Arbeau, c.s., MRG, 2 581 .... *RÉÉLU*
M. Gasquet, UDF-CDS, 1 968.

LAUZERTE
M. Dalquié, c.s., m., PS, 1 635 .... *RÉÉLU*
M. Couderg, UDF, 1 493.

MOISSAC II
M. Violle, c.s., MRG, 2 003 .... *RÉÉLU*
M. Watrigant, RPR, 1 708.

MONCLAR-DE-QUERCY
M. Rignac, c.s., MRG, 867 .... *RÉÉLU*
M. Hinard, div. opp., 594.

MONTAUBAN I
M. Garrigue, UDF, 3 737 . *ÉLU*
M. Cavaillé, c.s., PS, 2 954.

SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL
M. Bories, c.s., UDF-CDS, 1 769 .... *RÉÉLU*
M. Massat, PS, 1 520.

VALENCE-D'AGEN
M. Baylet, sec. E., MRG, 2 918 .... *ÉLU*
M. Briat, UDF-CDS, 1 956.
Mme Baylet, c.s., MRG, n.s.r.p.

La « discipline républicaine » laisse à désirer : dans sept des neuf cantons en ballottage, le représentant de la gauche – qu'il soit socialiste ou radical de gauche – ne retrouve pas le total des voix de gauche du premier tour. La « palme » revient au canton de Grisolles, où le manque à gagner pour le conseiller sortant MRG, M. Arbeau, est de 644 suffrages, alors que le candidat de l'opposition obtient 233 bulletins de plus que son propre score ajouté à celui du Front national. Ces mauvais reports coûtent à la gauche le siège de Castelsarrasin I : il manque 277 voix au socialiste par rapport au total de la gauche du 10 mars, alors que le candidat CDS gagne 399 suffrages par rapport au total de l'opposition. Le deuxième siège perdu par la gauche à ce second tour l'est aux dépens du PS, à Montauban I, par le vice-président du conseil général socialiste, M. Cavaillé. L'amélioration par la gauche de son score du premier tour ne se constate que dans deux cantons : à Saint-Antonin-Noble-Val, où le sortant, avec l'étiquette du CDS, est réélu, et à Valence-d'Agen, où M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux relations extérieures et président d'honneur du MRG, succède à sa mère avec près de 60 % des voix.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort.: M. Delmas, PS) : 1 PC; 8 PS; 2 app. PS; 9 MRG; 1 UDF; 1 UDF-rad.; 2 UDF-CDS; 1 RPR; 2 div. opp. (le siège de Raoul Gouze, PS, décédé, est vacant).

VAR (20)

1er TOUR : 2 ÉLUS
(1 PS ; 1 UDF-PR)

BESSE-SUR-ISSOLE
M. Falco, UDF, 2529 ..... *ÉLU*
M. Clérian, c.s., PC, 2322.

BRIGNOLES
M. Cestor, c.s., UDF, 4328 .... *RÉÉLU*
MM. Gilardo, PC, 2354; Berti, FN 1 191.

CALLAS
M. Delpui, c.s., PS, 1515 .... *RÉÉLU*
M. Hermet, RPR, 1314.

HYÈRES
M. Sercia, RPR, 9393 .... *ÉLU*
M. Barrau, c.s., PS, 7 349; Mme Cicoletta, FN, 3170.

LORGUES
M. Soldani, c.s., prés. c.g., PS, 3781 .... *RÉÉLU*
M. Claustres, RPR, 2809.

LE LUC
M. Dieux, c.s., PS, 4013 .... *RÉÉLU*
M. Brun, UDF-PR, 2845.

LE MUY
M. Cabasse, c.s., PS, 4238 .... *RÉÉLU*
M. Obeix, CNIP, 4010.

OLLIOULES
M. Bernhard, UDF-PR, 6676 .... *ÉLU*
MM. Durbec, c.s., dép., PS, 5315; Michel, FN, 3316,

SAINT-MAXIMIM-LA-SAINTE-BAUME
M. Olivier, PS, 3461 ..... *ÉLU*
MM. Guirato, RPR, 3443; Bonnal, FN, 725.
M. Baries, c.s., PS, n.s.r.p.

SAINT-RAPHAËL
M. Laurin, c.s., m., RPR, 6743 .... *RÉÉLU*
MM. Parrat, PS, 2861; Quilici, FN, 2671.

SAINT-TROPEZ
M. Foucher, UDF-PR, 4926 .... *ÉLU*
MM. Raphael, c.s., PS, 3034; Bouguereau, FN, 1 092.

LA SEYNE-SUR-MER
M. Scaglia, UDF-PR, 8849 *ÉLU*
M. Paul, c.s., PC, 8844.

SIX-FOURS-LES-PLAGES
M. Estève, UDF, 5835 .... *ÉLU*
M. Maître, FN, 4306.
M. Bombard, c.s., PS, n.s.r.p.

TAVERNES
M. Fabre, div. opp., 662 ... *ÉLU*
MM. Carrière, div. opp., 621; Mourre, PS, 602.
M. Denans, c.s., PS, n.s.r.p.

TOULON II
M. Granier, UDF-PR, 3991 *ÉLU*
Mme de March, c.s., dép. Ass. eur., PC, 3167; M. Gauthier, FN, 2868.

TOULON V
M. Orsini, c.s., UDF-PR, 2794 .... *RÉÉLU*
MM. Gaia, PS, 1607; Garcin, FN, 1367.

TOULON IX
M. Massi, c.s., UDF-CDS, 2 299 .... *RÉÉLU*
M. Mamy, FN, 1403.

LA VALETTE-DU-VAR
M. Roux, RPR, 9040 ..... *ÉLU*
MM. Robert, PC, 7393; Canavaggia, FN, 5494.
M. Delplace, c.s., PC, n.s.r.p.

Le conseil général du Var bascule dans l'opposition. L'opposition gagne huit sièges, alors que la gauche en perd neuf.

Même si M. Edouard Soldani (sénateur PS) a pu se maintenir, il devra céder la présidence de l'assemblée départementale à M. Maurice Arreckx, député (UDF), maire de Toulon, qui sera certainement élu à ce poste.

Les grands perdants de cette consultation auront été les socialistes, MM. Jean-François Barrau (Hyères), Guy Durbec (Ollioules), et la communiste, Mme Danièle De March (Toulon II). A La Seyne, le maire (UDF), M. Charles Scaglia, précède le communiste, M. Maurice Paul, de cinq voix. Ce qui laisse augurer un recours en annulation.

Si elle n'a pu éviter la défaite, la gauche a, dans l'ensemble, bénéficié d'une mobilisation nettement supérieure à celle du premier tour, et les reports se sont, le plus souvent, bien passés.

Dans les deux cantons – Toulon V et Six-Fours – où un duel opposait le Front national à un candidat UDF, le Front national obtient 37,8 % dans le canton de Toulon V et 42,46 % à Six-Fours. Dans les deux cas, il s'agissait d'un duel avec un candidat UDF. Mais à Six-Fours, on notera une participation en recul (– 2,36 %) et un pourcentage important de bulletins nuls (13,89 %). A Toulon X, le candidat UDF-CDS fait plus que son total théorique. Le candidat du Front national améliore aussi son score, mais d'une centaine de voix seulement.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Soldani, PS, sén.) : 2 PC; 12 PS; 1 app. PS; 12 UDF; 1 UDF-CDS; 6 UDF-PR; 6 RPR; 1 div. opp.

VAUCLUSE (10 + [2])

1er TOUR : Aucun ÉLU

APT
M. Boyer, c.s., m., PS, 5 142 .... *RÉÉLU*
M. Grégoire, FN, 3 859.

● AVIGNON-EST
M. Roux, dép. ass. eur., m., RPR, 6 179 .... *ÉLU*
MM. Zbir, PS, 5 628 ; Tan Ham, FN, 4.
M. Duffaut, c.s., sén., a.m., n.s.r.p.

● AVIGNON-SUD
M. Ravier, c.s., PS, 5 212 .... *RÉÉLU*
M. Colombe, FN, 3 662.

BEAUMES-DE-VENISE
M. Faré, c.s., PC, 1 517 *RÉÉLU*
M. Meffre, RPR, 1 220.

BÉDARRIDES
M. Millon, RPR, 7 910 ... *ÉLU*
M. MARIN, c.s., PC, 6 918.

BONNIEUX
M. Borel, c.s., dép., PS, 1 402 .... *RÉÉLU*
M. Gils, UDF-RAD, 807.

CADENET
M. Barthelemy, c.s., PS, 3 804 .... *RÉÉLU*
MM. Marcant, RPR, 2 818 ; Henry, FN, 76.

CARPENTRAS-NORD
M. Roman, c.s., UDF-RAD, 6 264 .... *RÉÉLU*
MM. Chardon, PS, 3 848 ; Macary, FN, 172.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE
M. Garcin, c.s., prés. c. g., PS, 7 811 .... *RÉÉLU*
M. Battini, div. opp., 6 711.

MALAUCÈNE
M. Bernard, PS, 1 328 .... *ÉLU*
M. Demolin, RPR, 1 040.
M. Cornillac. c.s., MRG, n.s.r.p.

MORMOIRON
M. Maurin, div. opp., 1 725 *ÉLU*
MM. Adam, div. opp., 1 287 ; Favier, PS, 1 085.
M. Artilland, c.s., div. opp., n.s.r.p.

ORANGE-EST
M. Bérard, c.s., a. dép., RPR, 4 948 .... *RÉÉLU*
MM. Cros, PS, 3 208 ; Bompard, FN, 1 815.

Avec quatorze sièges, au lieu de seize sur vingt-quatre, la gauche conserve la majorité dans le Vaucluse, majorité qui semblait menacée au soir du premier tour. Ce maintien relatif est dû, sans doute, aux reports de voix qui se sont effectués parfaitement dans le camp majoritaire. Dans plusieurs cantons, la gauche totalise même plus de voix qu'au premier tour.

Il n'en a pas été de même dans celui de l'opposition, surtout lorsque le candidat du Front national était seul en lice. Les socialistes conservent leurs onze sièges, les communistes perdant le canton de Bédarrides au profit du Dr Alain Milon (RPR).

Cette formation remporte un second siège supplémentaire, passant ainsi de quatre à six, avec la victoire de M. Jean-Pierre Roux, maire d'Avignon, dans le canton d'Avignon-Est. M. Roux succède à M. Henri Duffaut, PS, sénateur et ancien maire qui ne se représentait pas. L'UDF conserve son siège. Les divers droite risquent d'en perdre un à Mormoiron (leur effectif passerait alors de trois à deux) si M. Michel Maurin, candidat sans étiquette, rejoint la majorité, lors de la première réunion de la nouvelle assemblée. A Malaucène enfin, c'est un socialiste qui succède au radical de gauche qui ne se représentait pas.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Garcin, PS) : 3 PC ; 11 PS ; 1 UDF-Rad. ; 6 RPR ; 3 div. opp.

VENDÉE (16)

1er TOUR : 10 ÉLUS
(1 PS ; 3 UDF ; 1 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 2 RPR ; 1 div. opp.)

LA CHATAIGNERAIE
M. Guillemet, c.s., UDF, 4124 .... *RÉÉLU*
M. Boisrame, div.opp., 3 576.

LES HERBIERS
M. Cousseau, c.s., RPR, 4572 .... *RÉÉLU*
Mme Lelièvre, div.opp., 4537.

L'HERMENAULT
M. Sarlot, UDF-PR, 2612 . *ÉLU*
M. Vivier, sout. PS, 2 275.
Mme Chaigneau, c.s., PS, n.s.r.p.

L'ILE-D'YEU
M. Turbe, c.s., UDF, 1302 .... *RÉÉLU*
M. Bernard, div.opp., 891.
M. Benoit, sout. PS, 292.

LA ROCHE-SUR-YON-NORD
M. Preel, UDF, 6988 ..... *ÉLU*
M. Auxiette, c.s., m., PS, 5826.

LES SABLES-D'OLONNE
M. Mauger, dép., RPR, 9886 .... *ÉLU*
M. Guilbaud, c.s., MRG, 7375.

La gauche a perdu trois des cinq sièges dont elle disposait. M. Jacques Auxiette, maire socialiste de La Roche-sur-Yon, est battu à La Roche-sur-Yon-Nord, bien que les reports de voix du premier tour paraissent convenables. Aux Sables-d'Olonne, le conseiller sortant (MRG) a été largement battu par M. Pierre Mauger, député RPR.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Michel Crucis, UDF-PR, sén.) : 1 PS ; 1 MRG ; 11 UDF ; 4 UDF-CDS ; 4 UDF ; 9 RPR ; 1 opp.

VIENNE (19)

1er TOUR : 10 ÉLUS
(1 app. PC ; 1 UDF ; 4 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 1 RPR ; 1 div. opp.)

CHATELLERAULT-OUEST
Mme Cresson, c.s., min., m., PS, 3 546 .... *RÉÉLUE*
Mme Hage, UDF-CDS, 2 704.

CHATELLERAULT-SUD
M. Sauvion, c.s., PC, 3 016 .... *RÉÉLU*

CIVRAY
M. Cartraud, c.s., dép., m., prés. cons. rég., PS, 2 951 ..... *RÉÉLU*
M. Pellerin, RPR, 2 455.

LUSIGNAN
M. Huguet, UDF-PR, 3 143, ... *ÉLU*
M. Guillon, sout. PS, 2 401.
M. Quintard, c.s., div. g., n.s.r.p.

LUSSAC-LES-CHATEAUX
M. Maupin, c.s., div. opp., 2 602 .... *RÉÉLU*
M. Bon, PC, 2 123.

DES ÉLECTIONS CANTONALES

Les résultats dans les départements

MIREBEAU
M. Rousselle, c. s., PS, 1 945 .... *RÉÉLU*
M. Leduc, RPR, 1 843.

NEUVILLE-DE-POITOU
M. Chamoret, c. s., PS, 3 321 .... *RÉÉLU*
M. Champalou, RPR, 3 061.

SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS
M. Boulas, div. opp. 1 494 . *ÉLU*
M. Givelet, c. s., PS, 1 173.

VOUILLÉ
M. Bertaud, RPR, 3 898 .. *ÉLU*
M. Montoux, PS, 2 073.
M. Gerbier, c. s., div. opp., n.s.r.p.

Alors qu'elle s'attendait à gagner quatre sièges au second tour, la majorité départementale – en l'occurrence favorable à l'opposition nationale – que conduit M. René Monory (CDS), doit se contenter de deux gains : celui de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, ravi à M. Bernard Givelet, socialiste, et celui de Lusignan, où le sortant divers gauche ne se représentait pas.

La forte mobilisation ajoutée à de bons reports de voix à gauche dans les deux autres cantons de Neuville et de Mirebeau a permis au PS de garder ses deux sièges fort menacés du premier tour puisque le total des voix de gauche n'était que de 43,83 % dans le premier et de 42,80 % dans le second.

Le duel qui opposait Mme Cresson à Mme Hage (CDS) à Châtellerault-Ouest, s'est soldé par un nouveau succès du ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, maire de la ville depuis 1983. Dans l'autre canton de la sous-préfecture de la Vienne, où le sortant communiste, seul en lice après le désistement du socialiste (seul candidat susceptible de se maintenir après le premier tour), est réélu avec 3 016 voix, soit 28,93 % des inscrits, il y a eu 1 654 bultins blancs ou nuls.

Enfin, M. Cartraud réélu à Civray, devrait perdre la présidence du conseil régional de Poitou-Charentes puisque la gauche a perdu la majorité au conseil général de la Charente-Maritime.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Monory, UDF-CDS, sén., a. min.) 3 PC ; 1 app. PC ; 8 PS ; 1 UDF ; 11 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 5 RPR ; 6 div. opp.

HAUTE-VIENNE

1er TOUR : 2
(1 PC ; 1 sout. PS)

AIXE-SUR-VIENNE
M. Denis, c. s., PS, 4 533 .... *RÉÉLU*
M. Daney, RPR, 3 110.

AMBAZAC
M. Gagnadre, c. s., PS, 3 602 .... *RÉÉLU*
M. Pichon, RPR, 2 780.

BELLAC
M. Boussely, c. s., UDF-PR, 2 465 .... *RÉÉLU*
M. Peyronnet, PC, 2 277.

CHATEAUPONSAC
M. Mocœur, c.s., dép., PS, 1 555 .... *RÉÉLU*
M. De Laforcade, RPR, 1 476.

EYMOUTIERS
M. Leycure, c. s., PC, 2 301 .... *RÉÉLU*
M. Fraisseix, ext. g., 1 227.
M. Jonard, RPR, 802.

LIMOGES-CARNOT
M. Chevassus, c. s., PS, 1 757 .... *RÉÉLU*
M. Duchesne, RPR, 1 634.

• LIMOGES-COUZEIX
M. Parreau, PS, 2 163 .... *ÉLU*
M. Gabouty, UDF-RAD, 2 048.
M. Santrot, c.s., PC s'est retiré.

LIMOGES-ÉMAILLEURS
M. Baillot d'Estivaux, c.s., RPR, 3 554 .... *RÉÉLU*
M. Taubmann, PS, 2 231.

• LIMOGES-LA-BASTIDE
M. Cuisinier, PS, 1 813 ... *ÉLU*
M. Desvignes, RPR, 1 130.

LIMOGES-ISLE
M. Laucournet, c.s., sén., PS, 2 850 .... *RÉÉLU*
M. Mas, RPR, 1 982.

LIMOGES-LE-PALAIS
M. Cruveilher, PS, 3 470 .. *ÉLU*
Mme Savajols, RPR, 1 729.
Mme Constans, c.s., a. dép., PC s'est retirée.

LIMOGES-PANAZOL
M. Lecomte, c. s., PS, 4 404 .... *RÉÉLU*
Mme Jouhaud, RPR, 3 545.

LIMOGES-PUY-LAS-RODAS
M. Bonnet, c. s., PS, 2 336 .... *RÉÉLU*
Mme Chartier, UDF-PR, 2 024.

• LIMOGES-VIGENAL
M. Freseau, PS, 1 848 .... *ÉLU*
M. Bidaux, UDF-CDS, 1 245.

MAGNAC-LAVAL
M. Fauvet, c. s., PC, 1 842 .... *RÉÉLU*
M. Mayeras, RPR, 963.

NEXON
M. Rebière, PS, 2 373 .... *ÉLU*
M. Piquet, RPR, 1 391.
M. Rabaud, c.s., , n.s.r.p.

SAINT-JUNIEN-EST
M. Mazoin, c. s., dép., PC, 3 267 .... *RÉÉLU*
M. Janel, RPR, 2 171.

SAINT-LAURENT-SUR-GORRE
M. Descubes, c.s., UDF-PR, 1 365 .... *RÉÉLU*
M. Rouland, PS diss., 815.
M. Raymondaud, PS, 537.

SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT
M. Coudert, c. s., PS, 3 530 .... *RÉÉLU*
M. Vialard, RPR, 1 630.

La Haute-Vienne se distingue encore une fois : le PS gagne quatre sièges et la majorité absolue au conseil général. Deux sortants communistes (parmi lesquels Mme Ellen Constans, ancien député de la Haute-Vienne, ancien membre du comité central du PCF) avaient été « doublés », au premier tour, par leur concurrent socialiste et s'étaient désistés pour eux. Les deux nouveaux cantons créés à Limoges ont été conquis sans problème par le PS. Le PCF espérait faire mieux, mais il reste relativement satisfait de ses 26,05 % du premier tour, qui le classent en tête des résultats du parti au niveau national. L'opposition paye le prix de ses divisions au premier tour.

Les désistements réciproques à gauche ont joué correctement. Dans les cantons menacés par l'opposition (Limoges-Carnot et Limoges-Las-Rodas), la mobilisation a, même, apporté aux candidats du second tour un nombre de voix supérieur au total des voix de gauche du premier tour. Plusieurs meetings communs avaient, dans l'intervalle, contribué à « chauffer » l'électorat de gauche. Dès dimanche soir, MM. Robert Savy, au nom de la fédération socialiste, et Eric Fabre, au nom de la fédération communiste, ont affirmé que, malgré les modifications du rapport des forces dans la majorité de gauche du conseil général, leurs deux formations continueront à gouverner ensemble le département.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Jean-Claude Peyronnet, PS) : 12 PC; 22 PS; 1 div. g.; 2 UDF-PR; 2 RPR; 3 div. opp.

VOSGES (15)

1er TOUR : 7 ÉLUS
(1 PS ; 1 UDF-PR ; 4 RPR ; 1 div. opp.)

BROUVELIEURES
M. Bernière, div. opp., 555 *ÉLU*
MM. Viry, div. opp., 443 ; Carnet, PS, 421.
M. Meyer, c.s., PS, n.s.r.p.

CHATEL-SUR-MOSELLE
M. Bresson, c.s., app. PC, 4 763 .... *RÉÉLU*
M. Roumieu, div. opp., 4 126.

ÉPINAL-EST
M. Roth, UDF-PR, 5 915 . *ÉLU*
M. Houvion, PS, 4 450.
M. Blanck, c.s., PS, n.s.r.p.

FRAIZE
M. Valentin, c.s., PC, 3 172 .... *RÉÉLU*
M. Frechin, div. opp., 2 528.

GÉRARDMER
M. Bonne, c.s., PC, 2 605.
M. Boulay, c. s., PC, 2 605.

MIRECOURT
M. Doering, RPR, 3 067 .. *ÉLU*
M. Giet, c.s., PS, 2 900.

SAINT-DIÉ-EST
M. Pierret, c.s., dép., PS, 4 590 .... *RÉÉLU*
M. Weibel, RPR, 4 072.

XERTIGNY
M. Pierre, UDF-PR, 2 586 . *ÉLU*
M. Coanet, UDF-CDS, 2 035.
M. Bidaud, c.s. div. oppk, n.s.r.p.

Le fait marquant de ce second tour (hormis les très bons résultats de l'opposition) est la réélection de M. Christian Pierret, député socialiste, pourtant en ballottage difficile à Saint-Dié-Est. Cette réélection tempère un peu la défaite du Parti socialiste, qui perd quatre de ses cinq conseillers généraux soumis à réélection.

Le PC fait mieux. Il sauve, avec MM. Robert Bresson et Joseph Valentin, son conseiller apparenté et un de ses deux sortants. A Gérardmer, M. Claude Boulay (PC) est devancé de peu par M. André Bonne (RPR).

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Christian Poncelet, RPR, sén., m. de Remiremont, a. min.) : 1 PC; 1 app. PC; 6 PS; 1 div. g.; 3 UDF; 5 UDF-PR; 9 RPR; 5 div. opp.

YONNE (20)

1er TOUR : 8 ÉLUS
(5 UDF-PR ; 1 RPR ; 2 div. opp.)

AUXERRE-EST
M. Franchis, UDF-PR, 2 936, ... *ÉLU*
M. Cornut, PS, 1 810.
M. Pommier, c. s., PS, n.s.r.p.

AVALLON
M. Grézard, c. s., dép., PS, 2 834, ... *RÉÉLU*
M. Laurent, div. opp., 2 695.

CERISIERS
M. Kaelberer, RPR, 862, .. *ÉLU*
M. Barde, UDF, 572.
M. Murat, c.s., div. opp., n.s.r.p.

COURSON-LES-CARRIÈRES
M. Guyon, UDF-PR, 748, . *ÉLU*
M. Covoet, div. opp., 734.
M. Guillaumot, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

FLOGNY-LA-CHAPELLE
M. Hutin, c. s., RPR, 1 385, ... *RÉÉLU*
M. Balacey, div. opp., 681.

PONT-SUR-YONNE
M. Lassale, c. s., dép., PS, 3 459, ... *RÉÉLU*
M. Languillat, RPR, 2 760.

SAINT-FLORENTIN
M. Lancray, UDF, 1 892, .. *ÉLU*
M. Bladou, c.s., PS, 1 592.

SEIGNELAY
M. Chambon, PS, 2 267, .. *ÉLU*
M. Charlatte, RPR, 2 009.
M. Bourgoin, c.s., PC, n.s.r.p.

SENS-SUD-EST
M. Cordillot, c. s., PC, 2 938 .... *RÉÉLU*
M. Michaud, RPR, 2 658.

SERGINES
M. Janot, c. s., UDF, 2 078, ... *RÉÉLU*
M. Paviot, PS, 906.

VERMENTON
M. Lamiraud, RPR, 1 488, *ÉLU*
M. Arvault, PC, 1 211.
M. Dumont, c.s., PC, n.s.r.p.

VÉZELAY
M. Flandrin, c. s., UDF, 1 433, ... *RÉÉLU*
M. Guyot, PS, 1 231.

Dans deux cantons, sur les douze qui restaient à pourvoir, le Parti socialiste s'est ressaisi au second tour. Ce redressement est même spectaculaire à Avallon, où le député socialiste sortant, M. Léo Grezard, en ballottage défavorable, a causé la surprise en devançant le maire d'Avallon, M. Laurent (UDF), de 140 voix sur 5 529 suffrages exprimés.

Dans ce canton, si on constate que si les voix du PC se sont bien reportées sur M. Grezard, celles du Front national ont en partie fait défaut à M. Laurent. Le même phénomène se produit dans le canton de Seignelay, où M. Charlatte (RPR) a échoué devant le socialiste M. Chambon, à 256 voix près, alors que le Front national en avait obtenu près de 600 au premier tour.

Enfin, si le second député du PS, M. Roger Lassale, a conservé son siège, on doit également noter le bon rétablissement de M. Cordillot (PC) à Sens, menacé au premier tour. La réélection de M. Jean Chamant, sénateur (RPR), à la tête du conseil général, est d'ores et déjà considérée comme assurée.

NOUVEAU CONSEIL : (prés. sort., M. Jean Chamant, RPR, sén., a. min., a. dép.) : 3 PC; 4 PS; 1 MRG; 10 UDF; 9 UDF-PR, 6 RPR; 7 div. opp.

TERRITOIRE DE BELFORT (6 + [2])

1er TOUR : aucun ÉLU

BELFORT-CENTRE
M. Garot, UDF-CDS, 2 171 .... *ÉLU*
M. Kern, PS, 1 631.
M. Couqueberg, c.s., dép., PS, n.s.r.p.

BELFORT-EST
M. Bichet, c. s., UDF-PR, 2 571 .... *RÉÉLU*
Mme Dazy, PS, 1 637.

BELFORT-NORD
M. Allimant, PS, 1 986 ... *ÉLU*
M. Benoît, UDF-PR, 1 752.
M. Walter, c.s., PS, n.s.r.p.

BELFORT-OUEST
M. Proust, c.s., prés. c.g., PS, 1 469 .... *RÉÉLU*
M. Rigollet, RPR, 1 201.

CHATENOIS-LES-FORGES
M. Pignot, c. s., PS, 2 377 .... *RÉÉLU*
M. Grosjean, RPR, 2 139.

DANJOUTIN
M. Rosselot, RPR, 2 357 .. *ÉLU*
Mme Chevillot, c.s., PS, 2 153.

• OFFEMONT
M. Kiffel, PS, 1 174 ...... *ÉLU*
M. Michel, RPR, 1 083.

• VALDOIE
M. Pierquet, m., PS, 2 454 . *ÉLU*
M. Dubuc, RPR, 2 160.
M. Kiffel c.s., PS, se présentait dans le canton d'Offemont.

Au terme d'une campagne électorale du deuxième tour extrêmement dure, la gauche ne perd que deux des quatre cantons menacés par l'opposition : celui de Belfort-Centre, où M. Philippe Garot (UDF-CDS) obtient 57,10 % des suffrages et celui de Danjoutin, traditionnellement acquis à la droite, où M. Jean Rosselot (RPR) l'emporte avec 52,26 % des suffrages.

Le rétablissement du PS, en situation difficile après le premier tour, est particulièrement net à Belfort-Nord (+ 5,98) et à Offemont (+ 6,39). La plus grande mobilisation de l'électorat (+ 5,75) a profité à la majorité, qui progresse de 4 points, obtenant globalement 49,09 % des suffrages. 2 323 électeurs nouveaux lui ont fait confiance contre 87 nouveaux à la droite. En dépit de ce léger surcroît d'électeurs, l'opposition perd des voix par rapport à son score global du premier tour dans quatre des cinq cantons où le front national avait présenté un candidat le 10 mars. En revanche elle gagne des voix dans deux des trois autres cantons où le parti de M. Le Pen n'était pas présent au premier tour.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Proust, PS, c.m. de Belfort) : 4 PC ; 5 PS ; 1 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 3 RPR ; 1 div. opp.

(Lire la suite page 22.)

Les résultats dans les départements

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

● DANS LES DOM

GUADELOUPE (12 + [12])

1er TOUR : 14 ÉLUS
(3 PCG ; 4 PS ; 1 div. g. ; 2 UDF ; 4 div. opp.)

● LES ABYMES IV
Mme Tantin, PS .... *ÉLUE.*

● LES ABYMES V
M. Boucard, PS .... *ÉLU.*

● CAPESTERRE-BELLE-EAU I
M. Andy, sout. PS .... *ÉLU.*
M. Gérard Lauriette, c.s., ext. g., se présentait dans le canton de Capesterre Belle-Eau-II.

● CAPESTERRE BELLE-EAU II
M. Lauriette, c.s. Cap-Belle-Eau-I, ext. g. ...... *RÉÉLU.*

● LE GOSIER II.
M. Virolan, div. opp. ...... *ÉLU*

LE LAMENTIN
M. Dagonia, c.s., sén., PS .... *RÉÉLU.*

MORNE-A-L'EAU II
M. Davrain, c.s., LPG . *RÉÉLU*

LE MOULE I
Mme Manicom, sout. LPG . *ÉLU*

● POINTE-A-PITRE I
M. Viviès, c.s., div. opp. *RÉÉLU*

● SAINT-CLAUDE.
M. Tamas, RPR .... *ÉLU*

Opération réussie : la création de nouveaux cantons permet à la gauche de devenir majoritaire au conseil général en disposant de 24 des 42 sièges. Ce renversement est essentiellement provoqué par les gains du Parti socialiste, qui double le nombre de ses élus (de 5 à 10), tandis que le Parti communiste guadeloupéen gagne un siège et que le groupe des « divers gauche » augmente de deux unités. C'est l'UDF qui enregistre le recul le plus important puisqu'elle perd trois sièges alors que le RPR résiste sur ses positions.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : Mme Michaux-Chevry (div. opp.) : 8 PCG ; 10 PS ; 6 div. g. ; 7 UDF ; 4 RPR ; 7 div. opp.

MARTINIQUE (9 + [18])

1er TOUR : 17 ÉLUS
(1 ext. g.) ; 1 PCM ; 2 PS ; 3 PPM ; 6 RPR ; 4 div. opp.)

● FORT-DE-FRANCE I
M. Cayol, PPM, 1 405 .... *ÉLU*
M. Pierre-François, RPR, 1 001.
M. Elize, c. s., UDF, n.s.r.p.

● FORT-DE-FRANCE III
M. Laventure, UDF, 1 380 *ÉLU*
M. Doutone, PPM. 993.

● FORT-DE-FRANCE IV
M. Nabeti, PPM, 1 471 ... *ÉLU*
M. Decaille, div. opp., 648.

● FORT-DE-FRANCE VII
M. Zami, PPM, 1 624 .... *ÉLU*
M. Robinot, UDF, 1 184.

RIVIÈRE-SALÉE
M. Elisabeth, c. s., sout. PPM, 1 752 .... *RÉÉLU.*
M. Lesueur, RPR, 1 515.

● ROBERT II
M. Stephanie, div. opp. 1 124 .... *ÉLU.*
M. Montieux, div. opp., 1 120.

● FORT-DE-FRANCE IX
M. Montezume, PPM, 1 351 .... *ÉLU.*
M. Solitude, div. opp., 520.

● LE FRANÇOIS II
M. Jumontier, RPR, 1 658 *ÉLU.*
M. Léotin, PS, 1 313.

● LE LAMENTIN I
M. Michigant, PCM, 912 . *ÉLU.*
M. Legares, div. opp., 892.

Le redécoupage cantonal, qui s'est traduit par la création de neuf nouveaux sièges, provoque un rééquilibrage dont la gauche profite exclusivement. Le Parti progressiste martiniquais, que préside le député apparenté socialiste du département, M. Aimé Césaire, maire de Fort-de-France, en est le principal bénéficiaire puisqu'il enlève notamment six des sept cantons du chef-lieu qui étaient à pourvoir. Le septième canton de Fort-de-France est conquis par le représentant de l'UDF. Le PPM a sept élus de plus qu'avant le renouvellement de l'assemblée, et la gauche détient au total dix-neuf sièges contre vingt-six à l'opposition qui reste majoritaire en Martinique. Le Parti communiste martiniquais, pour sa part, contrôle les deux cantons du Lamentin. Quant au Parti socialiste, il conserve ses positions bien que ses divisions lui aient fait perdre le nouveau siège de Sainte-Marie II que conquiert le RPR.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. M. Maurice, RPR) : 1 ext. g. ; 3 PCM ; 3 PS ; 10 PPM ; 3 div. g. ; 6 UDF ; 10 RPR ; 10 div. opp.

GUYANE (7 + [4] + 1)

1er TOUR : 8 ÉLUS
(1 ext. g. ; 4 PSG ; 1 div. g. ; 1 UDF ; 1 RPR.)

● CAYENNE-CENTRE
M. Tarcy, sén., PSG, 659 .. ÉLU

● CAYENNE-SUD
Mme Boromée, div. g., 510 *ÉLUE*
M. Jean-Louis, PSG, 369.

● CAYENNE-SUD-OUEST
M. Holder, c. s., PSG, 576 *RÉÉLU*

MANA
M. Patient, div. g., 400 .... *ÉLU*
M. Henri, div. g., 246.
M. Bellony, c. s., prés. c. g., RPR, n.s.r.p.

Le conseil général de la Guyane bascule nettement à gauche. Le Parti socialiste guyanais (PSG), principal soutien local du gouvernement, y dispose désormais de la majorité absolue, après avoir conquis trois sièges. Dans le canton de Cayenne-Sud, c'est finalement Mme Dolorès Boromée, dont la démission du PSG avait été confirmée entre les deux tours, après une vive polémique avec les autres dirigeants de ce parti, qui l'emporte assez facilement sur le candidat officiellement investi par l'état-major de celui-ci. Dans le canton de Mana, le soutien de la communauté créole a assuré la victoire de M. Georges Patient (qui figurait sur la liste du PSG aux élections municipales) sur le représentant de la communauté amérindienne, M. Henri Paul. Le RPR perd ce siège, qui était détenu jusqu'à présent par le président du conseil général sortant, M. Emmanuel Bellony, lequel ne se représentait pas.

Ce scrutin se solde par une sévère défaite pour les représentants locaux de l'opposition, qui ont perdu au total quatre sièges, et laissent le PSG contrôler les deux assemblées locales. D'ores et déjà, de fortes convoitises rivales se manifestent au sein du PSG à propos du choix du nouveau président du conseil général.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Bellony, RPR) : 2 ext. g., 10 PSG, 3 div. g., 2 UDF, 2 RPR.

MAYOTTE (9)

1er TOUR : 5 ÉLUS
(3 MPM ; 2 RPRM)

BANDRA-BOUA
M. Hariti, MPM, 495 .... *ÉLU*
M. Rafion, c.s., MPM, n.s.r.p.

CHIRONGUI
M. Touffa, RPRM, 475 .. *ÉLU*
M. Faharidine-Cheiki, MPM, 440.
M. Henry, c. s., sén., MPM, n.s.r.p.

OUNGANI
M. Ahamada, RPRM, 370 *ÉLU*
M. Soulaimana, c.s., MPM, 337.

PAMANDZI
M. Hamidou, div. opp., 460 *ÉLU*
M. Soilihi, c.s., MPM, 442.

Le Mouvement populaire mahorais (MPM), que dirigent le président du conseil général, M. Younoussa Bamana, réélu au premier tour, et le sénateur de la collectivité territoriale, M. Marcel Henry, conserve la majorité absolue, bien qu'il perde 5 sièges. Le RPR local est le principal bénéficiaire de la consultation puisqu'il dispose désormais de 4 sièges supplémentaires. Dans le canton de Pamandzi, le nouvel élu au détriment du MPM est un retraité de l'armée, sans étiquette.

L'ensemble des candidats du second tour s'accordaient, par-delà leurs différences de sensibilités, pour réclamer la transformation de la collectivité territoriale en un département.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Bamana, MPM) : 9 MPM ; 7 RPRM ; 2 SE.

RÉUNION (18)

1er TOUR : 12 ÉLUS
(3 PCR ; 1 UDF ; 1 UDF-CDS ; 1 RPR ; 6 div. opp.)

LES AVIRONS
M. Lacaille, div. opp., 1 638 *ÉLU*
M. Fort, c.s., RPR, 1 374.

LE PORT
M. Payet, c.s., PCR, 5 746 .... *RÉÉLU*
M. Cazal, UDF, 4 029.

SAINT-PHILIPPE
M. Bertile, c.s., PS, 965 *RÉÉLU*
M. Salvan, UDF, 947.

SAINTE-MARIE
M. Kichenin, div. g., 3 639 *ÉLU*
M. Barau, c.s., RPR, 3 283.

SAINTE-SUZANNE
M. de Chateauvieux, div. opp., 3 233 .... *ÉLU*
M. Langenier, c.s., PCR, 3 141.

SALAZIE
M. Carpaye, c.s., div. opp., 1 558 .... *RÉÉLU*
M. Elizabeth, div. opp., 1 532.

L'opposition reste largement majoritaire au sein de l'assemblée départementale, où elle dispose de 25 sièges sur 36. Ses positions, toutefois, s'érodent au fil des scrutins. La droite, qui avait dû céder deux sièges au Parti communiste réunionnais et un au Parti socialiste en 1982, a perdu, dimanche, le bastion de Sainte-Marie, que détenait l'ancien président du conseil régional, M. Yves Barau (RPR). Le siège de ce gros propriétaire terrien a été conquis par M. Axel Kichenin, fondateur d'une petite formation politique de gauche, le Mouvement progressiste de gauche, qui avait déjà enlevé la mairie à M. Barau en mars 1983, avec le soutien du PCR et du PS.

L'alternance a également joué à l'intérieur de l'opposition : aux Avirons, M. Joseph Lacaille, soutenu par l'UDF, succède au conseiller sortant, M. Henri Fort (RPR). Les accords passés entre les états-majors du RPR et de l'UDF n'ont pas toujours été suivis par les électeurs. Ainsi, M. Raymond Cazal (UDF) ne retrouve pas au Port toutes les voix rassemblées au premier tour par les candidats de l'opposition, et le secrétaire général de la CGT réunionnaise, M. Bruny Payet (PCR), conserve son siège.

Les positions du Parti socialiste restent inchangées, mais le député de la troisième circonscription, M. Wilfrid Bertile, qui était en ballottage défavorable à Saint-Philippe à l'issue du premier tour, n'a obtenu le renouvellement de son mandat qu'avec 18 voix d'avance.

Le Parti communiste réunionnais conserve 7 sièges, mais après avoir enregistré, au premier tour, une victoire dans le canton de Saint-Louis II, il connaît, cette fois, une défaite à Sainte-Suzanne, où le conseiller sortant, maire de la commune, M. Lucet Langenier, est battu par M. Jacques de Châteauvieux, PDG de l'Industrielle sucrière de Bourbon, dont les usines fabriquent 53 % du sucre produit dans l'île et qui avait reçu le soutien du RPR et de l'UDF.

A l'issue des deux tours de scrutin, on assiste à un timide renouvellement du personnel politique local : 7 élus vont, pour la première fois, faire leur entrée au conseil général (5 pour la droite et 2 pour la gauche).

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Legros, RPR) : 1 ext. g ; 7 PCR ; 2 PS ; 1 div. g. (Mouvement progressiste de gauche) ; 1 UDF ; 1 UDF-CDS ; 6 RPR ; 17 div. opp.

Manisfestation indépendantiste à Papeete

De notre correspondant

Papeete. – Plus d'un millier de personnes ont manifesté samedi 16 mars, sans incident, dans les rues de la commune de Faaa, proche de Papeete, contre les expériences nucléaires en Polynésie française et pour l'indépendance du territoire, en présence de deux dirigeants du Front de libération national kanake et socialiste (FLNKS), MM. Yéweiné Yéweiné et Yann Céléné Urégei. Cette manifestation avait été organisée par le chef du Front de libération de la Polynésie, M. Oscar Témaru, maire de Faaa.

Dès l'annonce de l'arrivée des deux représentants du FLNKS, le conseil des ministres de Polynésie avait écrit au président de la République pour lui demander que *« toutes dispositions soient prises afin de préserver la sécurité et la tranquillité de la population, en interdisant notamment les manifestations publiques et en expulsant le cas échéant les agitateurs du FLNKS »*. Jeudi soir, le haut commissariat avait fait savoir qu'il n'autorisait pas le FLP à défiler samedi dans les rues de Papeete. La manifestation s'est donc déroulée à Faaa.

Au cours d'une conférence de presse tenue à l'intérieur de la petite mairie de cette localité, en présence de quelques dizaines de sympathisants du FLP, MM. Yéweiné Yéweiné et Urégei n'ont pas caché que leur déplacement à Tahiti avait suscité quelques craintes au sein du bureau du FLNKS : *« Mais ces craintes pour notre sécurité se sont évanouies quand nous avons vu vos sourires à l'aéroport, et nous avons compris que M. Gaston Flosse, qui voulait nous interdire l'entrée de la Polynésie, n'était pas votre porte-parole. »*

Le numéro deux du FLNKS, M. Yéweiné Yéweiné, a ajouté : *« Nous sommes prêts à aider le gouvernement français à trouver une solution honorable pour tous, mais notre souveraineté n'est pas négociable. A partir de là, tout le reste se discute. Le temps est une donnée essentielle dans le Pacifique. Dès lors que le problème de la souveraineté sera réglé, les autres problèmes pourront l'être sans précipitation.*

» Aujourd'hui, M. Pisani est dans une situation difficile il s'agit maintenant pour lui de défendre les intérêts de la France, mais, nous, nous disons que le développement culturel et économique de la France en Mélanésie passe par les Mélanésiens. Nous disons encore que, dans le lac anglo-saxon du Pacifique, notre sécurité est d'appartenir à une sphère culturelle autre que l'anglophone. Je pense que, à partir de là, il y a quelque chose à trouver ensemble. »

M. Urégei a estimé, pour sa part, que l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie entraînera automatiquement celle de la Polynésie.

JEAN SCEMLA.

étranger

L'AGGRAVATION DE LA GUERRE DU GOLFE

L'Irak invite les compagnies aériennes à ne plus survoler le territoire iranien

Bagdad a franchi un nouvel échelon dans l'escalade de la guerre du Golfe en demandant, dimanche 17 mars, aux compagnies aériennes de ne plus survoler l'Iran à partir de mardi 19 mars, à 17 heures GMT, avertissant que tout appareil se trouvant dans l'espace aérien de la République islamique pourrait être *« menacé »*. Un communiqué officiel affirme que l'espace aérien de l'Iran sera désormais considéré comme *« zone d'exclusion »*. *« Il sera difficile*, ajoute ce communiqué, *de déterminer l'identité des avions, et des combats aériens pourraient avoir lieu dans les couloirs réservés aux avions de ligne. »*

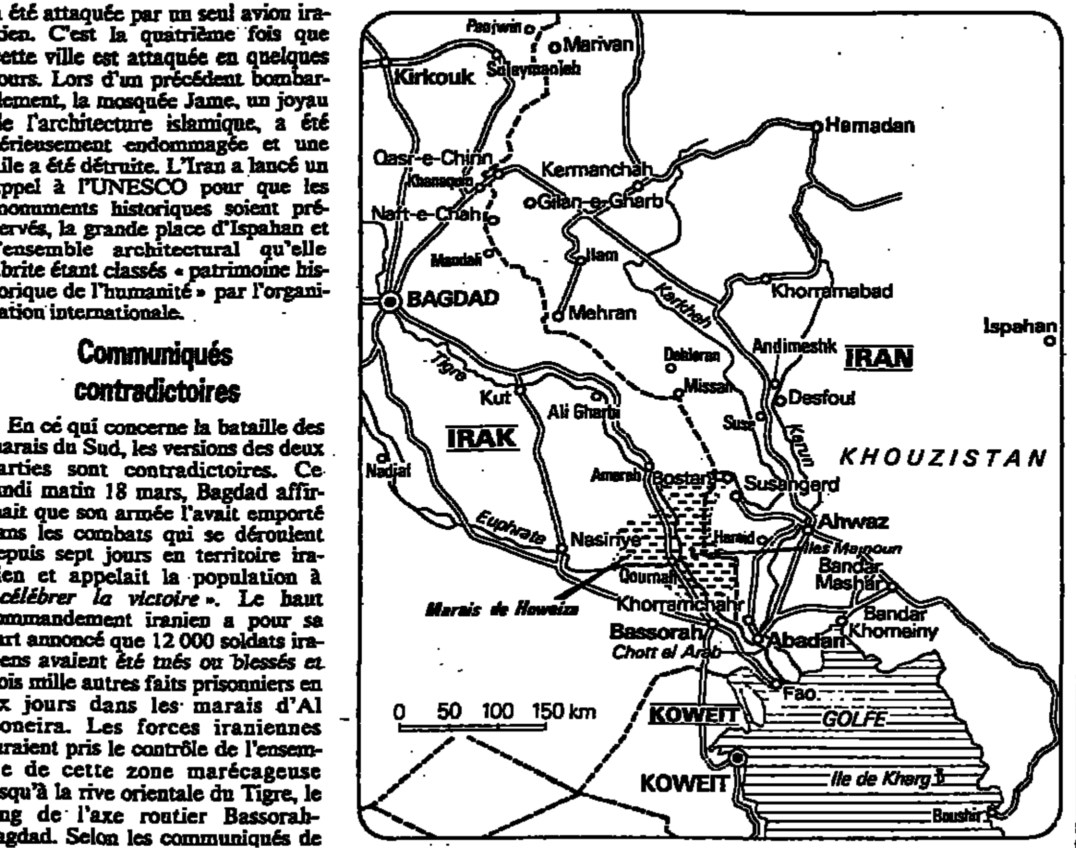
La menace irakienne a été prise au sérieux par la compagnie British Airways, qui a annulé dimanche tous vols à destination de Téhéran et de... Bagdad. de même, Egypt Air a décidé, dimanche, d'annuler tous ses vols à destination de Bagdad *« en raison des conditions de guerre »*.

La « guerre des villes » entre l'Irak et l'Iran, qui en est à son treizième jour, a provoqué des départs de ressortissants étrangers, notamment d'Iran. C'est ainsi que cinquante-huit Français, dont onze femmes et onze enfants, sont arrivés en Turquie dimanche après avoir quitté par la route Tabriz, qui a subi plusieurs bombardements ces derniers jours.

Trois autres villes iraniennes ont été pilonnées samedi matin par l'aviation irakienne. Ispahan, la grande métropole du centre du pays, a été attaquée par un seul avion irakien. C'est la quatrième fois que cette ville est attaquée en quelques jours. Lors d'un précédent bombardement, la mosquée Jame, un joyau de l'architecture islamique, a été sérieusement endommagée et une aile a été détruite. L'Iran a lancé un appel à l'UNESCO pour que les monuments historiques soient préservés, la grande place d'Ispahan et l'ensemble architectural qu'elle abrite étant classés « patrimoine historique de l'humanité » par l'organisation internationale.

Communiqués contradictoires

En ce qui concerne la bataille des marais du Sud, les versions des deux parties sont contradictoires. Ce lundi matin 18 mars, Bagdad affirmait que son armée l'avait emporté dans les combats qui se déroulent depuis sept jours en territoire irakien et appelait la population à *« célébrer la victoire »*. Le haut commandement iranien a pour sa part annoncé que 12 000 soldats irakiens avaient *été tués ou blessés et* trois mille autres faits prisonniers en six jours dans les marais d'Al Honeira. Les forces iraniennes auraient pris le contrôle de l'ensemble de cette zone marécageuse jusqu'à la rive orientale du Tigre, le long de l'axe routier Bassorah-Bagdad. Selon les communiqués de Téhéran, elles auraient pénétré à plus de 30 kilomètres à l'intérieur de l'Irak, la percée la plus profonde effectuée au cours de cette guerre.



Dimanche, les combattants iraniens avaient affirmé avoir repoussé *« de manière décisive »* une contre-attaque irakienne.

Demande de « négociations directes »

Samedi soir, quelques heures après avoir annoncé que les forces iraniennes avaient continué leur avance en territoire irakien et étaient parvenues au fleuve Tigre, l'Irak a, dans un message au président du Conseil de sécurité, proposé l'arrêt immédiat des hostilités avec l'Iran. Bagdad demande d'autre part au Conseil de *« prendre les mesures nécessaires pour un règlement global du conflit »* et définit ainsi le cadre d'un tel règlement : cessez-le-feu et arrêt immédiat des opérations militaires ; retrait des forces armées sur la frontière internationale ; envoi sur le terrain d'observateurs des Nations unies pour s'assurer du maintien du cessez-le-feu et du retrait des troupes, et pour superviser leur respect par les deux parties. Enfin le message, signé par M. Tarek Aziz, ministre des affaires étrangères irakien, réclame des négociations directes entre l'Iran et l'Irak sous l'égide des Nations unies pour aboutir à un règlement *« global et équitable »*. – *(AFP, Reuter.)*

Le président Moubarak va s'entretenir avec le roi Hussein des moyens de venir en aide à Bagdad

De notre correspondant

Le Caire. – Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, se rend lundi 8 mars en Jordanie, où il doit avoir un entretien de quelques heures avec le souverain hachémite deux jours à peine après la fin du voyage qui l'a mené en France, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en République fédérale d'Allemagne et en Italie. Une rencontre entre les deux chefs d'Etat s'imposait. En effet, le roi Hussein est une des pièces-clés de l'« initiative Moubarak » pour la relance du processus de paix au Proche-Orient.

Le président égyptien se devait donc d'informer son principal partenaire des résultats de son périple, notamment en ce qui concerne la position peu enthousiaste de Washington, qui a estimé *« inopportun »* l'engagement d'un dialogue avec une délégation jordano-palestinienne. En effet, le raïs veut surtout conserver la dynamique de son initiative malgré les réactions peu encourageantes qu'elle a suscitées. Lors de son retour au Caire, samedi, il tentait de mitiger le refus poli des Américains : *« On ne peut pas dire que j'ai obtenu une réponse positive ou négative* [à Washington], *car c'est une question qui nécessité d'être étudiée. Nous avons besoin des Etats-Unis pour donner une impulsion aux efforts de paix »*, a-t-il affirmé.

Toutefois, en privé, les responsables égyptiens ne cachent pas leur désillusion à l'égard de la position des Américains, qui, selon eux, risque de condamner l'accord jordano-palestinien du 11 février dernier. Premier signe de cette déception : une manifestation anti-israélienne a eu lieu vendredi dernier devant le pavillon israélien de la Foire internationale du Caire. Aucune arrestation n'a été opérée par les importantes forces de l'ordre présentes, bien que les manifestations soient interdites.

Dimanche, le raïs lui-même a adressé indirectement un « message » à Washington en faisant le geste, sans précédent, de se rendre personnellement à l'ambassade d'Union soviétique au Caire pour présenter ses condoléances pour la mort du numéro un de l'URSS. *« Je me serais rendu à Moscou pour assister aux funérailles du chef de l'Etat soviétique si je n'avais pas été retenu par mes engagements aux Etats-Unis »*, a-t-il affirmé au terme d'un entretien d'une heure avec le chef de la mission diplomatique, M. Alexandre Belegonov. Ce geste a été d'autant plus remarqué qu'il intervient malgré la condamnation par Moscou de l'initiative du président Moubarak. L'agence Tass avait estimé que *« les propositions du président égyptien seront utilisées afin d'inciter la Jordanie à accepter un accord de capitulation »*.

M. Belegonov a, de son côté, affirmé à la presse que les discussions n'avaient pas porté sur l'initiative égyptienne, mais sur les moyens de promouvoir les relations bilatérales. Celles-ci ont été rétablies au niveau des ambassadeurs en septembre dernier, après trois ans de gel dus a l'expulsion, par le président Sadate en 1981, de l'ambassadeur soviétique au Caire, accusé de comploter contre le régime. On précise toutefois au Caire que l'amélioration des relations avec Moscou ne se fera pas au détriment de Washington. En effet, l'aide américaine indispensable à l'Egypte, et qui était au centre des entretiens du président Moubarak à Washington, s'élève à 2,6 milliards de dollars pour l'année fiscale 1986, commençant en octobre prochain.

Des « volontaires »

Le raïs et le roi Hussein s'efforceront de sortir l'initiative égyptienne et l'accord jordano-palestinien de l'impasse, mais ils examineront aussi les moyens de venir en aide à l'Irak, dont la situation militaire, face à l'offensive iranienne, inquiète les dirigeants du Caire et d'Amman. Quelques heures après son retour dans la capitale égyptienne, samedi, le président Moubarak avait un contact téléphonique avec son homologue irakien pour s'informer de la détérioration de la situation sur le front.

L'Egypte, depuis le début de la guerre du Golfe, a toujours soutenu l'Irak auquel elle a vendu pour près de 3 milliards de dollars d'armes. Le régime égyptien, qui a lui-même des problèmes avec les activistes islamistes, ne peut accepter une victoire iranienne qui renforcerait ce que le raïs appelle des *« éléments dangereux »*. L'Egypte s'est abstenue jusqu'à présent de faire jouer les clauses de l'accord de défense commune interarabe et a envoyé des militaires en Irak. Elle n'a, par contre, pas empêché près de onze mille Egyptiens sur le million travaillant en Irak de se porter *« volontaires »* et de monter au front. On apprend enfin au Caire qu'un nombre important de réservistes ont été rappelés en service actif au cours des derniers jours. Aucune indication n'a été donnée de source officielle sur les raisons de cette mesure, qui n'est adoptée qu'en cas de crise.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

A chacun ses calculs

(Suite de la première page.)

Les appareils de Bagdad ont bombardé impunément Busher et Ispahan, qui abritent les principales bases aériennes de la République islamique.

Les responsables de Téhéran avaient vraisemblablement cru encore que la confrontation aérienne serait de courte durée grâce à l'intervention d'organismes internationaux, ceux du monde musulman ou de l'ONU, à l'égard desquels l'Irak – contrairement à l'Iran – s'était le plus souvent montré respectueux.

Quels qu'aient été leurs calculs d'ordre militaire, les dirigeants iraniens ont sans doute misé davantage sur les dividendes politiques qu'ils tireraient de l'épreuve de force dans une conjoncture qui favorisait la montée des tensions intérieures. Le mécontentement au sein des forces armées se gonflait au fur et à mesure qu'elles se rendaient compte de la difficulté, sinon de l'impossibilité, d'acquérir les armements indispensables au déclenchement de la « grande offensive ».

Appliquant à la lettre le slogan *« Ni Est ni Ouest »*, la République islamique s'est aliéné les puissances qui pouvaient lui fournir des armements lourds – avions, chars, missiles – en quantités significatives. Elle est parvenu, cependant, à acquérir, à prix d'or, des armes légères, des pièces de rechange, des équipements militaires, sur le marché international et auprès de pays amis de l'Union soviétique ou des États-Unis.

Ménageant l'avenir, les deux superpuissances ont longtemps fermé *les yeux sur ces transactions « illicites »* . Mais ne réussissant pas à ébranler l'hostilité tenace de Téhéran à leur égard, et cédant aux sollicitations de l'Irak, avec lequel ils entretiennent de bonnes et fructueuses relations, les deux *« grands Satans »* ont commencé, depuis peu, à montrer les dents.

Tout autant Moscou que Washington, rapporte-t-on de diverses sources, exercent des pressions sur leurs amis respectifs pour freiner, sinon arrêter totalement, les livraisons de matériel militaire à l'Iran. On ignore au juste quels effets ont eu ces pressions conjuguées, mais on croit savoir que la Chine, la Corée du Sud, Taiwan, d'une part, la Corée du Nord, l'Allemagne de l'Est, la Pologne, de l'autre, ont d'ores et déjà réduit considérablement leurs ventes d'armes, tandis que la Libye et la Syrie – les principaux fournisseurs de l'Iran – sont moins prompts à répondre aux requêtes de Téhéran.

En outre, les procès intentés dans divers pays occidentaux – aux Etats-Unis, en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne, en Espagne, aux Pays-Bas, notamment – à des trafiquants accusés d'exportations frauduleuses d'armes ont réduit singulièrement la marge de manœuvre des acheteurs iraniens.

L'impasse avait eu comme conséquence de relancer le débat sur la conduite de la guerre au sein des milieux dirigeants, entre ce qu'il est convenu d'appeler – en schématisant – les « gestionnaires » et les « idéologues ». Ces derniers sont d'autant plus « jusquauboutistes » qu'ils n'assument pas, directement, des responsabilités étatiques. Chefs des pasdarans (les milices islamiques), responsables des médias, parlementaires, entre autres, leur principal souci est d'exporter la révolution, de déjouer les *« complots ourdis par les ennemis de l'Islam »*, en priorité le *« régime athée de Saddam »* (M. Saddam Hussein, le président de la République irakienne).

Leurs adversaires, les « gestionnaires », ne récusent pas, du moins ouvertement, ces objectifs mais, tenus à résoudre les problèmes concrets qui se posent à eux, ils prônent, au nom du réalisme, souplesse et prudence. Membres du gouvernement, responsables des secteurs économiques ou chefs de l'armée régulière, c'est sous leur impulsion que la *tactique dite des « grands déferlements humains »*, tout aussi meurtrières que vaines, a été abandonnée au profit d'une stratégie militaire plus classique ; que la « grande offensive » a été repoussée à une date indéterminée, en attendant de rassembler les moyens financiers et militaires indispensables pour assurer son succès.

Les ayatollahs dissidents

A la guéguerre du sérail est venue s'enchevêtrer celle des ayatollahs, tout autant divisés entre partisans et adversaires de la poursuite du conflit. A ceux qui appellent, comme l'imam Khomeiny, à la poursuite des combats jusqu'à *« l'élimination du centre des complots »* à Bagdad, d'autres chefs spirituels, et non des moindres, rétorquent, à l'aide d'arguments théologiques, que cette guerre est illicite *(haram)* au yeux de l'islam.

L'ayatollah Ozma (grand ayatollah) Golpayagani, dans un cycle de cours qu'il délivre depuis plusieurs semaines à Qom, soutient, par exemple, que personne n'a le droit de proclamer le djihad (la guerre sainte, de nature offensive) avant le retour sur terre du douzième imam, « disparu » au huitième siècle. En d'autres termes, les forces islamiques auraient dû arrêter le combat aux frontières, après avoir chassé les envahisseurs irakiens.

Plus explicites, les grands ayatollahs Mourtaza Haeri, beau-père du fils aîné de l'imam Khomeiny, et Hassan Ghomi, fils du fondateur de l'Ecole théologique de Qom, ont dénoncé récemment dans des textes qui circulent sous le manteau, y compris au sein des forces armées, le régime et sa politique *« agressive »* et *« anti-islamique »*. L'ayatollah Ghomi est allé jusqu'à décréter que la mort de tout soldat, iranien ou irakien, équivaut à *« un crime contre l'islam »*. Il y avait là de quoi démoraliser les centaines de milliers de combattants qui, depuis près d'un an, piétinaient sur les frontières et à qui l'on répétait que le *« martyre »*, lors d'une hypothétique reprise des opérations, leur ouvrirait les portes du paradis...

La guerre, une fois de plus, s'est révélée être pain béni pour le régime. Les membres du *Majlis* (Parlement), qui ne débattaient plus, pendant la longue période d'accalmie, que de la mévente du pétrole, de la chute des revenus, du chômage, de la vie chère et d'autres sujets du mécontentement populaire – thèmes qui fournissaient des arguments à l'opposition religieuse et laïque, – se sont rapidement ressaisis.

Le 8 mars, quatre jours après le début de la « guerre des villes », cent cinquante parlementaires (sur deux cent trente environ) lançaient un appel à l'imam Khomeiny pour lui demander de déclencher la « grande offensive ». Le doute était, enfin, écarté : cette initiative ne pouvait être, après l'*« agression »* irakienne, que de nature défensive, donc halal (licite). Ce sursaut islamo-patriotique n'était pas totalement innocent. La démarche des députés visait vraisemblablement à étouffer la voix des dissidents et, par la même occasion, à dégager leur responsabilité devant l'immobilisme de l'armée des frontières. Pris de court, l'imam Khomeiny, qui ne pouvait ni lancer la « grande offensive » de crainte qu'elle ne débouchât sur un désastre, ni admettre son impuissance, a répondu quarante-huit heures plus tard par une pirouette : l'islam, déclarait-il évasivement, *« saura donner, le moment voulu, la gifle finale aux criminels irakiens »*.

En attendant, l'ordre était donné à l'armée de reprendre sa progression sur le front sud, d'atteindre l'axe routier Bagdad-Bassorah, opération manifestement limitée. Même s'il s'agit d'une manœuvre de diversion, l'opération paraît inquiéter le gouvernement irakien, qui vient d'accepter, après l'avoir rejeté, l'instauration d'une trêve avant la conclusion d'un « règlement global ». De jour en jour, selon les aléas des hostilités, l'assurance change de camp...

ERIC ROULEAU.

EUROPE

Grèce

A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le candidat unique n'a pas obtenu la majorité requise

Athènes *(AFP-AP)*. – Le candidat unique à l'élection présidentielle en Grèce, M. Christos Sartzetakis, présenté par la gauche, n'a pu, comme prévu, obtenir du Parlement grec (trois cents députés) la majorité requise des deux tiers au premier tour au scrutin secret dimanche matin, 17 mars.

Le second tour, à la même majorité, aura lieu le samedi 23 mars, et l'on peut d'ores et déjà prévoir qu'il ne donnera rien. La décision se fera au troisième tour, le 29 mars, pour lequel la majorité requise est ramenée aux trois cinquièmes (cent quatre-vingts voix).

M. Sartzetakis a obtenu dimanche cent soixante dix-huit voix, c'est-à-dire, selon les analystes politiques, celles des cent soixante-trois socialistes présents, des treize communistes et de deux indépendants ; cent treize députés n'ont pas participé au vote, parmi lesquels les cent-onze du principal parti de l'opposition, Nouvelle Démocratie (conservateur). Six bulletins blancs et trois nuls ont été comptabilisés.

Enfin, il y avait trois absents : le président du Parlement, M. Yannis Alevras, qui assure l'intérim de la présidence de la République depuis la démission, le 10 mars, du chef de l'Etat, M. Constantin Caramanlis ; le ministre adjoint des affaires étrangères, M. Carolos Papoulias, en mission en Amérique latine, et un député conservateur qui s'est excusé.

Le premier tour a constitué une répétition générale d'une élection qui reste difficile. La gauche – cent soixante-cinq députés du Parti socialiste panhéllénique PASOK, treize du Parti communiste prosoviétique, et certains des onze indépendants – peut atteindre le seuil des cent quatre-vingts voix, mais à condition qu'aucun suffrage ne manque à M. Sartzetakis.

On ignore encore si le président du Parlement, M. Alevras, membre influent du PASOK, pourra participer aux deux autres scrutins du fait de ses fonctions actuelles de président de la République par intérim. Cette question devrait être tranchée par le Parlement au cours des prochains jours.

Lors de l'élection présidentielle précédente, en 1981, qui avait porté M. Caramanlis à la tête de l'Etat, les socialistes minoritaires n'avaient pris part à aucun des trois tours de scrutin, et M. Caramanlis avait été élu au troisième et dernier tour avec cent quatre-vingt-trois voix, après avoir obtenu cent soixante dix-neuf voix au premier et cent quatre-vingt-une au second tour. C'est l'objectif que vise à présent la gauche grecque.

Pour le porte-parole du gouvernement, M. Dimitris Maroudas, les résultats de ce premier tour confirment la « certitude » de l'élection au troisième tour de M. Sartzetakis.

Au cas où le candidat de la gauche n'obtiendrait pas la majorité, le Parlement serait dissous immédiatement et des élections auraient lieu le 5 mai, conformément à la Constitution de 1975. Un échec de M. Sartzetakis constituerait un obstacle majeur au projet des socialistes de révision de la Constitution.

Pologne

ENLEVÉ ET TORTURÉ PAR DES « INCONNUS »

M. Castaing estime avoir été victime de la police politique

M. Fréderic Castaing, l'expert-libraire parisien qui a été enlevé, battu et brûlé avec des cigarettes peu après sa libération d'un commissariat de Cracovie où il avait été détenu et interrogé pendant quarante-huit heures *(le Monde* daté 17-18 mars), a déclaré après son retour à Paris qu'il comptait porter plainte.

Selon lui, les traitements dont il a été l'objet constituent *« un avertissement de la police politique »*. *« Ces méthodes semblent commencer à s'instaurer en Pologne, et je crois être la première victime étrangère »*, a-t-il ajouté.

Le libraire a expliqué qu'il était allé à Cracovie – où il se rend régulièrement – pour y faire une expertise et retrouver des écrits concernant Marie Curie. C'est à cette occasion que certains de ses amis lui ont procuré des documents sur le procès de Torun et aussi sur la grève de la faim menée à Cracovie par vingt-deux militants de Solidarité qui veulent obtenir la libéraion des prisonniers politiques (dont le nombre dépasserait actuellement la centaine, selon l'opposition polonaise). *« Ils voulaient que je diffuse ces documents à l'Ouest pour rompre leur isolement »*, a expliqué le libraire, qui a montré les traces de brûlures (une trentaine) sur ses poignets et son abdomen et semblait encore choqué par son aventure.

La télévision de Varsovie avait annoncé dès le jeudi 14 mars qu'un Français, simplement désigné comme Frédéric C..., avait été interpellé en possession d'écrits *« antisocialistes »* provenant notamment du *« bureau de Solidarité à Bruxelles »*. La télévision avait ajouté que l'intéressé était l'objet d'une procédure d'expulsion – mais sans souffler mot des traitements qu'il avait subis. La télévision avait, en revanche, diffusé une déclaration d'un officier de police soulignant que « M. C... » portait sur son passeport plusieurs visas américains et était donc vraisemblablement un agent de la CIA... (le libraire s'est rendu plusieurs fois aux Etats-Unis dans le cadre de son travail d'expert).

● *Grève de la faim à Varsovie.* – Treize jeunes Polonais ont entamé dimanche 17 mars une grève de la faim dans une église de la banlieue de Varsovie pour protester contre la condamnation à deux ans et demi de prison d'un universitaire, Marek Adamkiewicz, appelé au service militaire et qui, tout en acceptant d'accomplir ses obligations, a refusé de prêter serment. (Le serment exigé des appelés fait expressément mention de la fidélité à *« l'alliance fraternelle avec l'armée soviétique »*). Les protestataires affirment que la condamnation de M. Adamkiewicz constitue *« une interprétation abusive »* du code pénal qui prévoit seulement des sanctions pour le refus d'accomplir son service militaire, ce qui n'est pas le cas. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Liban

LA FRONDE DES MILICES CONTRE LE PRÉSIDENT GEMAYEL

Les dissidents souhaitent créer un Conseil national chrétien

Beyrouth. – La situation commence à se décanter dans le camp chrétien, cinq jours après le déclenchement de la fronde des Forces libanaises (milices chrétiennes) contre le président Amine Gemayel et le Parti phalangiste. Un projet d'accord est intervenu au sein d'une commission tripartite comprenant M. Joseph Hachem, ministre en exercice représentant le chef de l'Etat, M. Karim Pakradouni, membre du comité d'urgence des Forces libanaises, et M. Michel Murr, ancien ministre, agissant en médiateur. Il serait fondé sur quatre principes : maintien des responsables en place ; restructuration des Phalanges ; « clarification » des relations entre ce parti et les Forces libanaises dans le respect de l'autonomie de celles-ci ; enfin, création rapide d'un Conseil national chrétien.

De notre correspondant

Cette solution, si elle était effectivement adoptée et mise à exécution, serait proche des objectifs des Forces libanaises et de leur « *mouvement de la décision chrétienne* », et exprimerait le rapport des forces sur le terrain en secteur chrétien, au stade actuel de la crise.

Au nom du mouvement, M. Pakradouni a répondu aux deux principales questions qui se posent à ce propos. Ayant réaffirmé qu'il ne s'agit pas de « *renverser le président Gemayel* », le porte-parole des Forces libanaises a précisé que l'objectif poursuivi, pour démocratiser la société chrétienne et le Parti phalangiste, est de créer un Conseil national chrétien, sorte de Parlement du territoire chrétien, si possible élu au suffrage universel, où tous les citoyens seraient représentés, et pas seulement les membres des Forces libanaises et du Parti phalangiste. L'idée de base des Forces libanaises – M. Pakradouni ne l'a pas exprimé sous cette forme, mais elle apparaît à travers leur comportement – est de réinstaurer le pluripartisme au niveau du débat et de la décision – les Phalanges étant devenues une sorte de parti unique, – mais de ne tolérer qu'une seule force. La lutte pour le pouvoir en secteur chrétien se dénouerait ainsi de façon équilibrée : M. Amine Gemayel étant à la tête de l'Etat et les Forces libanaises ayant leur place dans un système d'assemblée propre au territoire concerné (1 million de kilomètres carrés, près de sept cent mille habitants).

Le contact d'ores et déjà pris entre les Forces libanaises et la Syrie devrait se poursuivre dans les quarante-huit heures. M. Pakradouni a eu deux entretiens avec le vice-président syrien, M. Khaddam. Celui-ci a été ferme et net : la Syrie considère que le mouvement est dirigé contre elle par Israël et y voit une tentative de putsch contre le président Gemayel. A M. Pakradouni, qui l'assurait du contraire, niant en particulier toute implication israélienne, M. Khaddam a rétorqué : « *Cela en a, en tout cas, les apparences.* » Il a néanmoins écouté les explications qui lui ont été longuement fournies par deux fois. Malgré le mouvement des troupes syriennes dans le nord du Liban et le blocus imposé de ce côté-là en secteur chrétien par l'armée syrienne, on a l'impression que Damas en est toujours au stade de l'appréciation de la situation. Les forces libanaises assurent veiller à ne pas donner à la Syrie l'impression que leur mouvement menace sa sécurité, afin de ne pas provoquer de réaction hostile de sa part.

Entre-temps, les alliés de la Syrie, après avoir sévèrement condamné le mouvement, observent une pause. Seul M. Walid Joumblatt a déclaré, dimanche, vouloir « *tordre le cou* » aux « *isolationnistes qui se disent chrétiens* ».

LUCIEN GEORGE.

Le Jihad islamique revendique les trois derniers enlèvements d'étrangers à Beyrouth-Ouest

Beyrouth *(AFP)*. – L'organisation clandestine du Jihad islamique a revendiqué, dimanche 17 mars, l'enlèvement au cours des trois derniers jours à Beyrouth-Ouest de deux ressortissants britanniques et du directeur régional américain de l'agence Associated Press (AP). Dans un communiqué téléphoné à une agence de presse étrangère, un interlocuteur anonyme déclarant parler au nom du Jihad islamique a affirmé que l'opération « *entre dans le cadre de nos actions contre les Etats-Unis et leurs alliés* ». « *Nous sommes convaincus que « Beyrouth l'islamique » est infestée d'agents, et nous œuvrons jour et nuit à purifier nos régions des éléments du Mossad, de la CIA et d'autres services de renseignement alliés.* »

Les deux ressortissants britanniques résidant à Beyrouth-Ouest, MM. Gordon Nash et Brian Levick, respectivement chercheur scientifique et directeur d'une compagnie pétrolière, avaient été enlevés, jeudi et vendredi, par des éléments armés. Samedi matin, l'Américain, M. Terry Anderson, trente-sept ans, directeur régional de l'agence AP, était à son tour enlevé par des éléments armés à Beyrouth-Ouest et emmené vers une destination inconnue.

Dans son communiqué, le Jihad islamique lance « *un dernier avertissement aux ressortissants étrangers résidant dans nos régions islamiques pour qu'ils respectent notre hospitalité et ne profitent pas de leur présence parmi nous pour mener des opérations terroristes contre nous... S'approprier la qualité de journaliste, d'homme d'affaires, d'industriel, de prêtre ou de chercheur scientifique n'est plus valable dorénavant (...). Le sort des espions qui vivent parmi nous est connu* », ajoute le communiqué.

Les enlèvements de M. Anderson et des deux Britanniques portent à sept (cinq Américains, dont un diplomate, et deux Britanniques) le nombre de ressortissants occidentaux portés disparus depuis plusieurs mois et dont le sort demeure inconnu. Tous ces enlèvements ont été revendiqués par le Jihad islamique.

● *Des blindés Panhard non armés pour les observateurs français.* – Les trois premiers exemplaires de série du véhicule blindé léger Panhard-VBL viennent d'être transportés à Beyrouth par avion, a indiqué, samedi 16 mars, un communiqué du ministère de la défense. Le communiqué précise que ce « *véhicule de conception très avancée constitue une première mondiale dans cette gamme de blindés légers. Peints en blanc et non armés, il seront utilisés au service de la paix pour assurer une meilleure protection de nos observateurs au cours de leur déplacement* ».

La « volonté d'indifférence » israélienne

De notre correspondant

Jérusalem. – Israël est totalement étranger à la rébellion chrétienne contre le président Gemayel et entend bien le demeurer, en consacrant toute son énergie aux opérations de retrait de son armée du Liban. Telle est la réaction officielle des dirigeants de Jérusalem aux supputations de la Syrie et de la presse de Beyrouth quant à d'éventuels contacts entre l'Etat hébreu et les chefs des Forces libanaises.

Dans une interview au magazine dominical de la chaîne de télévision américaine CBS, *Face the Nation*, le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a déclaré que son gouvernement « *n'avait aucun lien* » avec la dissidence en cours. « *La Syrie,* a-t-il prédit, *tentera d'imposer sa volonté aux chrétiens, mais ne semble pas rechercher l'affrontement avec Israël.* »

Selon le porte-parole du gouvernement, M. Yossi Beilin, cette affaire n'a même pas été évoquée, dimanche, lors du conseil des ministres. « *Nous sommes très loin des chrétiens du Liban,* a-t-il dit. *Nous n'avons eu aucun contact avec eux.* » On dément, ici, que le chef des dissidents, M. Samir Geagea, ait reçu, à Jounieh, un quelconque dirigeant israélien.

Cette dernière information, diffusée à Beyrouth (1) avait paru, *a priori*, vue d'ici, peu vraisemblable, tant est grande en ce moment la « *volonté d'indifférence* » des dirigeants israéliens envers tout ce qui, au Liban, ne relève pas de leur unique souci : la sécurité de leurs soldats. « *Nous avons tiré les leçons du passé,* indiquait-on dimanche, à Jérusalem, dans les milieux officiels. *Il est temps que les chrétiens règlent tout seuls leurs problèmes. Il est exclu qu'Israël intervienne de quelque manière en cas d'affrontement entre l'armée syrienne et les Forces libanaises.* »

La presse est unanime à mettre en garde le pouvoir contre une éventuelle tentation d'ingérence, pourtant si peu d'actualité. Elle ne se prive pas de rappeler que les noms de MM. Samir Geagea, Eli Hobeika et Fadi Frem, « *font resurgir le terrible souvenir des massacres de Sabra et Chatila* » pour lesquels Israël dut payer, seul, un prix politique.

Jérusalem semble exclure toute action militaire précipitée de la part de Damas. Pour M. David Kimche, directeur général du ministère des affaires étrangères, le président Assad fera sans doute montre de prudence, car « *il doit à la fois éviter de provoquer l'union sacrée au sein du camp chrétien et conserver à M. Gemayel sa seule raison d'être, son rôle symbolique de garant de la souveraineté libanaise. Si Damas intervient, ce sera plus probablement par l'entremise de ses féaux libanais ou palestiniens* ».

Le retrait du Sud est avancé

Pour la première fois depuis le déclenchement de la deuxième étape du retrait de l'armée israélienne – et tandis que le débat sur le rythme de ce repli bat son plein ici, – M. Pérès a fixé, dimanche, une nouvelle échéance. Dans l'interview à CBS déjà citée, il a souligné que « *la grande majorité des soldats israéliens auront quitté le Liban dans un délai de huit à dix semaines* », soit à la fin du mois de mai au plus tard. Ce calendrier semble indiquer que l'armée accélérera légèrement son redéploiement.

Quelque dix mille personnes avaient manifesté samedi à Tel-Aviv à l'appel du mouvement La paix maintenant, en exigeant un départ total et immédiat du pays du Cèdre et l'ouverture d'une enquête surles causes de la guerre. La plupart des orateurs étaient des réservistes rentrant du Liban. L'un d'eux a qualifié M. Ariel Sharon de « *terroriste officiel* ». Dimanche, enfin, deux soldats israéliens ont été tués et cinq autres blessés lors d'une embuscade près du village de Jibchit, à l'ouest de Nabatiyeh.

J.-P. LANGELLIER.

(1) Selon le journal *Al Safir*, M. Samir Geagea aurait rencontré, au début de la semaine dernière, le ministre israélien de la défense au cours d'une entrevue secrète à Jounieh.

ASIE

Cambodge

BANGKOK REJETTE LES « EXCUSES » DE HANOI A PROPOS DES RÉCENTS INCIDENTS SUR LA FRONTIÈRE KHMÈRE

De passage à Bangkok à la suite d'un bref séjour à Hanoï, le ministre indonésien des affaires étrangères, M. Mochtar Kusumaatmadja, a transmis, dimanche 17 mars, aux autorités thaïlandaises les « *regrets* » du premier ministre vietnamien, M. Pham Van Dong, à la suite des récentes incursions militaires vietnamiennes en territoire thaïlandais sur la frontière cambodgienne. Le ministre thaïlandais des affaires étrangères a, cependant, rejeté ces excuses, estimant que les incursions n'avaient pas été « *accidentelles* », ainsi que l'affirmait le message vietnamien.

D'autre part, M. Mikhail Kapitsa, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, a affirmé samedi à Bangkok que Moscou était prêt à participer à un règlement du conflit cambodgien. Le ministre soviétique, qui entamait une visite de deux semaines en Thaïlande, a cependant qualifié d'« *absurdité totale* » l'hypothèse d'une suspension de l'aide militaire de son pays à Hanoï.

Enfin, M. Li Xiannian, qui a regagné la Chine vendredi, a profité de sa visite officielle en Thaïlande pour signer deux accords de coopération économique, le premier portant sur « *la promotion et la protection des investissements* » et le second sur la création d'une « *commission conjointe sur la coopération économique* ». Pékin et Bangkok ont profité de cette visite du président chinois pour réaffirmer leur opposition totale à toute présence militaire étrangère au Cambodge et leur soutien au gouvernement de coalition présidé par le prince Sihanouk. – *(AFP, AP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

Brésil

LE NOUVEAU CHEF DE L'ÉTAT EST TOUJOURS HOSPITALISÉ

« Il est interdit de dépenser »

affirme M. Neves dans un message au gouvernement

Brasilia. – M. Tancredo Neves est toujours sur son lit d'hôpital à Brasilia. De nouvelles inquiétudes ont surgi, dimanche soir, quand un des médecins traitants a déclaré que le président souffrait de troubles respiratoires qui pouvaient annoncer un début de pneumonie. Mais deux heures après, les trois médecins qui soignent M. Tancredo Neves, depuis son opération d'un diverticule intestinal jeudi dernier, publiaient un bulletin de santé rassurant indiquant que l'état de leur patient était normal.

Le chef d'Etat a tout de même été si affaibli par son opération que, selon le porte-parole de la présidence, M. Antonio Brito, il n'est pas encore en état d'être présenté aux photographes. Mais le message qu'il a adressé à son gouvernement exprime toute l'énergie d'un homme qui assume la direction de son pays avec ce qu'on appelle ici une « *voix de commandement* ».

A plusieurs reprises dans ce message, dont la lecture a duré une demi-heure, il y a des formules du genre : « *Je n'admettrai pas...* », « *le président ne permettra pas...* ». Et la formule finale résume toutes les autres. Après avoir expliqué les mesures d'austérité nécessaires en ces débuts de « *nouvelle République* », le président lance à ses ministres cet ordre sans réplique : « *Il est interdit de dépenser* ».

De notre correspondant

Les vingt-sept nouveaux ministres se sont réunis au palais présidentiel du Planalto pour écouter le message – parfois en forme d'admonestation – que leur a lu M. José Sarney, vice-président de la République, devenu président par intérim le jour même où M. Neves devait prendre ses fonctions.

Le chef de l'Etat explique dans son texte qu'il ne s'est pas fait élire en promettant des « *miracles* », en vendant des « *illusions* ». C'est pourquoi il n'annoncera aucune « *mesure de choc* », aucun « *projet d'impact* » – dont le régime antérieur était friand – pour combattre les maux qui affligent le pays : inflation, chômage, récession. Car de telles mesures sont « *éphémères* ». Elles ne provoquent que « frustations ».

Utilisant un vocabulaire rigoureux quasi janséniste invoquant les nécessités morales les plus hautes (« *ne pas tromper le peuple par des promesses inconsidérées* »). M. Tancredo Neves révèle, dans ce message, un versant inconnu du tempérament brésilien, généralement caractérisé par la faconde et l'émotivité. Chez lui on trouve l'esprit de logique, le désir de penser juste et de parler vrai.

Donc « *interdit de dépenser* ». Chaque ministre est invité à recenser soigneusement les ressources disponibles avant de faire des projets. Le nouveau président « *ne permettra pas* » qu'il y ait des ministres qui dépensent et d'autres qui économisent. Le gouvernement tout entier sera « *responsable* » de la politique économique. Le chef de l'État sera-là pour maintenir la cohésion de son équipe. Il ne tolérera pas les désordres. Car « *sans ordre il n'y a pas de progrès ni de démocratie* ».

Un langage mendésiste

En France, on dirait d'un tel langage qu'il est mendésiste voire gaullien. Il est tout simplement « tancrediste ». Il reflète le caractère d'un homme hostile à la démagogie et aux faux-semblants qui s'adapte par réalisme aux contraintes du moment. Or celles-ci réclament du Brésil qu'il réduise ses dépenses publiques et se batte « *coûte que coûte* » contre l'inflation. La veille, en prenant ses fonctions, M. Francisco Dornelles, le nouveau ministre des finances, a exposé, dans le détail, la politique d'austérité qu'il entend appliquer : réduction du déficit budgétaire et désaccélération de l'émission de monnaie.

Une telle perspective fait grincer les dents à la gauche de la nouvelle majorité. L'un des dirigeants à Sao-Paulo du PMDB (Parti du mouvement démocratique brésilien) redoute que la nouvelle équipe n'applique des remèdes monétaristes et commette « *l'erreur de vouloir réduire l'inflation par un nouvelle récession* ».

En janvier, le futur ministre des finances est allé à Paris rencontrer le directeur du FMI, M. de Larosière, pour le rassurer sur ses intentions et celles de M. Tancredo Neves. Il lui aurait dit que le prochain gouvernement était disposé à payer les intérêts de la dette extérieure (102 milliards de dollars en décembre dernier) et ne ferait pas aux créanciers étrangers la proposition suggérée par une partie du PMDB : la capitalisation d'une partie de ces intérêts, autrement dit son paiement différé. M. Dornelles aurait également dit à M. de Larosière qu'un nouvel accord pourrait être conclu avec le FMI. « *Nous serions sous la tutelle de cet organisme jusqu'en 1991* », affirme M. Robert Saturnino, sénateur du Parti démocratique du travail (PDT), l'une des personnalités les plus réputées de l'opposition. « *Mais nous exigeons qu'un tel accord soit soumis d'abord à l'approbation du Parlement et le gouvernement Neves risque de sortir affaibli d'une telle discussion* », ajoute M. Saturnino.

CHARLES VANHECKE.

● *Réunion du groupe de Contadora en avril à Panama.* – Le ministre colombien des affaires étrangères a annoncé, samedi 16 mars, à Brasilia que la prochaine réunion des représentants des quatre pays du groupe de Contadora (Colombie, Panama, Mexique et Venezuela) se tiendrait à Panama les 11 et 12 avril. Ils examineront notamment la création de mécanismes de contrôle en matière de sécurité dans la région. – *(AFP.)*

Les Etats-Unis pourraient fermer leur centre d'entraînement de Puerto-Castilla au Honduras

Le président du Honduras, M. Roberto Suazo, et le vice-président des Etats-Unis, M. George Bush, ont exprimé le samedi 16 mars à l'issue d'un entretienm qui a eu lieu à la base américaine de Palmerola, près de Tegucigalpa, le vœu qu'un accord intervienne « *aussi rapidement que possible* » pour la révision des traités de coopération militaire signés entre les deux pays en 1954. M. Bush a réaffirmé que les Etats-Unis « *ne permettraient pas que la démocratie hondurienne soit menacée* » et qu'ils renouvelleront « *leur appui aux opposants antisandinistes* ». Il a précisé qu'il tenterait d'obtenir une augmentation de l'aide économique américaine au Honduras, réclamée par le gouvernement de Tegucicalpa dans le cadre de la révision des traités.

Quelques heures avant l'arrivée de M. Bush, les autorietés honduriennes avaient ordonné l'expulsion de quatorze mercenaires américains appartenant à une organisation privée américaine qui envoie des armes et des instructeurs aux groupes de *contras* installés au Honduras. Et dans les milieux informés, on confirme que le gouvernement hondurien a fait savoir aux Etats-Unis qu'il expulserait les *contras* installés sur son territoire, et qu'il demanderait la fermeture de la base d'entraînement américaine de Puerto-Castilla (sur la côte atlantique du Honduras) si le Congrès de Washington ne renouvelait pas l'aide de 14 millions de dollars aux *contras*, renouvellement souhaité par M. Reagan.

Ces deux questions font l'objet depuis quelques semaines de pourparlers discrets mais serrés entre les autorités du Honduras et le gouvernement américain. Les dirigeants de Tegucigalpa sont hostiles à l'entraînement de soldats salvadoriens à la base de Puerto-Castilla (1) et cette attitude est encore plus nette depuis le limogeage en avril 1984 du général Alvarez, commandant en chef de l'armée, et son remplacement par le général Walter Lopez.

D'autre part, les dirigeants honduriens redoutent – au cas où le Congrès américain ne renouvellerait pas l'aide aux *condras* – que ces derniers ne posent des problèmes graves de sécurité à leur pays. (Le Honduras a dénoncé à plusieurs reprises des violations des droits de l'homme commis sur son territoire par les *contras*).

Selon des sources parlementaires à Washington, l'administration Reagan aurait déjà demandé au Congrès l'autorisation de fermer le centre d'entraînement de Puerto-Castillo (CREM) en raison du refus des Honduriens d'autoriser le séjour de soldats salvadoriens. Selon ces mêmes sources, l'administration envisagerait de revoir l'utilisation des 18,5 millions de dollars affectés à ce centre, ouvert en 1983, et d'en utiliser une partie (une dizaine de millions de dollars) pour renforcer les programmes d'entraînement militaire au Salvador même.

(1) Le grave contentieux qui existe entre le Honduras et le Salvador depuis leur conflit armé de 1969 n'est toujours pas réglé : le tracé de la frontière en particulier n'est toujours pas délimité.

A TRAVERS LE MONDE

Arabie saoudite

● ÉCHEC D'UNE TENTATIVE DE DÉTOURNEMENT D'UN AVION. – Un pirate de l'air, qui avait détourné dimanche un Boeing-737 de la compagnie aérienne saoudienne Saudia assurant la liaison Djeddah-Ryad-Koweït avec soixante-seize passagers à bord, a été tué au cours d'une escale à Dhahran (cote est de l'Arabie saoudite). Selon un communiqué officiel saoudien, le pirate de l'air, un Nord-Yéménite âgé de vingt-trois ans, a fait exploser une grenade dans l'avion avant d'être abattu par des policiers. – *(AFP.)*

Argentine

● VISITE DU PRÉSIDENT ALFONSIN AUX ÉTATS-UNIS. – Le président Raul Alfonsin était attendu ce lundi 18 mars aux Etats-Unis pour une visite officielle de huit jours au cours de laquelle il évoquera, notamment avec M. Reagan, les problèmes économiques et la question des Malouines. Le président est accompagné du ministre des relations extérieures et du ministre de l'économie. C'est la première visite officielle d'un président Argentin aux Etats-Unis depuis 1959. – *(AFP.)*

Espagne

● DES POLICIERS OBTIENNENT LA DEMISSION DE LEUR CHEF. – Les quelque quatre cents policiers qui occupaient leur caserne depuis vendredi 15 mars à Leon (au nord du pays) ont cessé leur mouvement dans la nuit de samedi à dimanche, après avoir obtenu la démission de leur chef, le capitaine Francisco Alvarez. Ils avaient exigé sa destitution en raison des brimades dont il se serait rendu coupable à l'encontre de ses subordonnés. – *(AFP.)*

Honduras

● LIBÉRATION DU JOURNALISTE SUÉDOIS. – Le journaliste suédois, M. Torbiornsson, sa fille et un photographe espagnol, qui étaient détenus depuis une semaine à Tegucigalpa, ont été libérés le dimanche 17 mars. Les autorités avaient affirmé que ceux-ci étaient détenus dans le cadre des mesures de sécurité entourant la visite du vice-président américain George Bush. Pour le président de la commission des droits de l'homme du Honduras, M. Torbiornsson aurait en fait été suspecté d'avoir participé l'an dernier à l'attentat contre M. Eden Pastora. – *(AP.)*

Tunisie

● TRENTE-SIX MEMBRES DU PARTI DE LIBÉRATION ISLAMIQUE CONDAMNÉS. – Le tribunal correctionnel de Tunis a prononcé, samedi 16 mars, des peines de six à dix-huit mois de prison à l'encontre de trente-six membres du Parti de libération islamique poursuivis pour appartenance à une association illégale (*le Monde* du 15 mars). Plusieurs autres membres de ce parti qui sont en fuite ont été condamnés par contumace à deux ans de prison. – *(Corresp.)*

URSS

● ARRESTATION. – M. Vassiliev Kobryn, président du « groupe d'action pour la défense des droits des croyants et de l'Eglise en URSS », a été arrêté à Lvov, en Ukraine, a annoncé le dimanche 17 mars la société ouest-allemande de défense des droits de l'homme dans les pays de l'Europe de l'Est Kontinent. La société, qui ne précise pas la date de cette arrestation, indique que M. Kobryn, ingénieur technicien, dirigeait cette association clandestine depuis 1982. – *(AFP.)*



Comment les analystes financiers de Morgan vous aident à résoudre des problèmes complexes



Des analystes financiers de Morgan visitant une usine d'équipement électroménager en France. De gauche à droite : Lam Nguyen-Phuong, Londres ; Herbert Lohneiss, Francfort ; Sybille Wenger-Schneider, Paris ; Terry Eccles, responsable du groupe Europe basé à New York ; Jonathan Engel, Bruxelles.

Lorsqu'elles bâtissent des stratégies de développement, les sociétés internationales, quelle que soit leur taille, se trouvent confrontées à des questions financières complexes. Beaucoup font alors appel au Financial Analysis Department de la Banque Morgan pour trouver les meilleures solutions.

Ce département comprend plus de 100 analystes et conseillers financiers répartis dans 18 pays. Ces spécialistes connaissent la situation financière et le domaine d'activité de leurs clients ; ils connaissent également leurs secteurs industriels et les pays où il sont implantés. Aucune autre banque ou consultant n'offre de telles ressources et cette expérience unique des affaires et des stratégies financières.

Cette structure permet à chaque membre de l'équipe de faire appel à l'expérience et aux sources d'information du réseau pour apporter des solutions créatives et adaptées aux problèmes des clients.

Voici quelques exemples récents de la façon dont nous aidons nos clients en matière de planification de stratégie financière.

☐ Une société française de produits alimentaires en pleine expansion avait identifié une possibilité d'acquisition aux Etats-Unis. Nous avons répondu à ces 4 questions clés : Quelles sont les perspectives de cette société ? Quelle est sa valeur ? Quel peut être le niveau d'endettement lui conservant son indépendance de financement ? Quel impact cette acquisition aurait-elle sur notre structure financière propre ?

☐ Une société américaine nous a interrogés en ces termes au sujet de l'introduction en bourse en Allemagne des actions d'une de ses filiales : Quelle réception le marché réserverait-il à une émission d'actions de priorité ? Quelle pourrait être la valeur boursière d'actions ordinaires ?

☐ Nous avons conseillé une société britannique qui envisageait des modifications importantes de sa stratégie commerciale et financière sur les points suivants : Comment les différents marchés financiers perçoivent-ils notre société ? Que devons-nous faire pour améliorer cette perception ? Tenant compte de nos objectifs stratégiques, de l'évolution escomptée de notre situation financière et de nos marchés, quel devrait être le profil idéal de nos ressources à long terme entre fonds propres et capitaux empruntés ?

☐ Une société américaine désirant exporter en Europe nous a interrogés sur les points suivants concernant neuf pays : Quelle sera la demande du marché pour notre produit au cours des prochaines années ? Quelles sont les conditions de vente les plus répandues ? Quels sont les principaux clients potentiels ? Quelles sont les caractéristiques des différents marchés dont nous devrions tenir compte afin d'améliorer nos chances de succès ?

☐ Une société industrielle allemande hésitait devant le prix demandé pour une acquisition envisagée. Ses questions étaient : En quoi notre perception diffère-t-elle de celle du vendeur ? Quel prix serait équitable ? Comment devrions-nous financer l'opération ?

Pour en savoir plus sur la façon dont nous pourrions vous aider à résoudre des problèmes de stratégie financière, prenez contact avec votre interlocuteur habituel chez Morgan ou adressez-vous à : Sybille Wenger-Schneider, Vice President, Financial Analysis Department, à Paris.

Morgan Guaranty Trust Company of New York.
En France : 14, place Vendôme - 75001 Paris
Tél. : 260.35.60.

Banque Morgan

Membre FDIC

DIPLOMATIE

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT EUROPÉEN

Il faut miser sur la volonté politique des Allemands de faire l'Europe

nous déclare M. Pierre Pflimlin

M. Pierre Pflimlin a été élu président du Parlement européen, le 24 juillet dernier, plus facilement que ne le laissait prévoir la répartition des forces au sein de l'hémicycle des Dix. A soixante-dix-sept ans, l'ancien président du conseil s'est lancé dans cette nouvelle carrière avec la ferme intention d'aider l'Assemblée qui l'a porté à sa tête à mieux trouver sa place, et à jouer plus pleinement son rôle, dans l'ensemble des institutions communautaires.

« On a actuellement l'impression que les rapports entre les trois principales institutions communautaires — Parlement, Commission, conseil — manquent pour le moins d'harmonie, et que les deux premières sont tentées de faire cause commune contre la troisième. Comment voyez-vous l'avenir de leurs rapports ?

— Que la Commission et le Parlement apparaissent parfois comme des alliés objectifs face aux conseils des ministres des Dix, voire aux chefs d'Etat et de gouvernement, n'est pas nouveau. Mais, ces dernières années, on a souvent reproché, dans les milieux européens, son état de faiblesse à la Commission de Bruxelles. On estimait qu'elle avait cessé de jouer dans la Communauté européenne le rôle qui lui était dévolu par le traité de Rome, celui d'un élément moteur, voire d'une sorte de préfiguration d'un futur gouvernement de l'Europe. Hallstein y avait veillé jusqu'en 1965, mais cela a cessé d'être vrai par la suite, et nul ne saurait reprocher à Gaston Thorn de n'être pas parvenu à rendre toute son influence à l'institution dont il avait hérité. Il me semble que Jacques Delors démarre avec les meilleures intentions du monde. Son discours devant le Parlement a été très explicite à cet égard, et nous accueillons très favorablement son projet d'améliorer la coopération entre la Commission et le Parlement.

— Il y a tout de même eu, cet automne, le rejet du projet de budget.

— Le Parlement l'a en effet repoussé, à une écrasante majorité, parce qu'il ne couvrait que les dépenses de dix mois. J'ai rencontré, depuis, des hommes d'Etat comme François Mitterrand, Helmut Kohl, des ministres allemands, italiens, etc. Personne ne m'en a fait le moindre reproche, même allusif. Tous avaient compris que ce défaut de méthode le rendait inacceptable. Mais cette affaire n'est pas le énième épisode d'une sorte de guéguerre entre le Parlement et les gouvernements des Dix. Elle est l'illustration, la révélation, d'un conflit majeur sur cette question entre ces gouvernements eux-mêmes.

— Ce désaccord au sommet — ou plutôt, justement, après le sommet que vous citiez — n'illustre-t-il pas l'existence de deux visions sinon inconciliables, en tout cas contradictoires, de l'avenir de la Communauté ?

— Je le crains. Il y a nettement deux tendances chez les Dix : l'une statique et l'autre dynamique. La vision statique, c'est que la CEE doit coûter le moins cher possible, persévérer dans l'être, certes, mais sans plus. Ce sentiment est très fort chez les Danois, il est manifeste aussi chez les Britanniques, du moins dans leur conception de la politique agricole commune, mais il existe aussi chez certains Allemands, comme leur ministre des finances, M. Stoltenberg. Le paradoxe est d'ailleurs que, si l'on s'en tenait aux préférences de ces contempteurs de la PAC (ou du moins de son poids budgétaire excessif), la Communauté finirait sans doute, justement, par ce résumer à la politique agricole commune.

» Et puis, il y a la tendance dynamique. Celle qui considère que la CEE est une institution très jeune, en tout cas au regard de l'histoire de notre vieux continent. Et que c'est précisément si elle va beaucoup plus loin qu'elle trouve sa pleine justification.

— Vous avez cité les réserves allemandes. On s'interroge beaucoup, actuellement, sur le jeu de Bonn en matière communautaire...

— Je ne crois pas qu'il y ait vraiment un divorce à l'intérieur du gouvernement de la République fédérale sur l'Europe. Mais on ne peut pas ne pas être frappé du contraste entre la tonalité très communautaire du discours du chancelier Kohl — en particulier lors des sommets franco-allemands — et le souci de M. Stoltenberg de « serrer la vis ». Cela dit, j'ai été moi-même ministre des finances, je sais bien quelles obsessions l'on a dans cette fonction. Il y a aussi le problème de la Bundesbank, qui a une marge d'autonomie sensiblement supérieure à celle dont jouit chez nous la Banque de France, et qui est plutôt hostile à l'instauration de l'ECU comme véritable monnaie européenne : les Allemands redoutent manifestement que, dans une telle éventualité, le Mark soit en quelque sorte tiré vers le bas par les monnaies faibles du « panier ». Il faut convaincre Bonn de l'importance du courant qui existe actuellement en faveur de l'ECU — qui est beaucoup plus qu'un gadget, qui est en train de devenir une vraie devise transactionnelle — et aussi miser sur la volonté politique des Allemands de faire l'Europe, volonté dont, pour ma part, je ne doute pas.

Trois idées qui vont dans le bon sens

— Justement, quelles réflexions vous inspirent les différents projets qui sont « dans l'air », celui que le précédent Parlement européen a voté à partir du texte de M. Spinelli, les travaux du comité Dooge (1), créé au lendemain de Fontainebleau, l'initiative — voire la « surprise » — qu'annonce M. Mitterrand pour les mois qui viennent ?

— Ces différents projets, en fait, se reprennent et se complètent les uns les autres. On pourrait toujours discuter point par point, mais je relève au moins trois grandes idées qui me semblent aller dans le bon sens. La première est que le Parlement européen devrait recevoir au moins une partie du pouvoir législatif européen. Car c'est là une bizarrerie juridique — pour ne pas dire une entorse aux principes démocratiques qui nous rassemblent — que notre Assemblée n'ait pas bénéficié, jusque-là, des pouvoirs que l'on a retirés aux Parlements nationaux.

» Deuxième idée intéressante : il n'est plus tabou d'oser parler de défense. Le rapport de Maurice Faure, représentant personnel du président de la République au comité Dooge, y fait clairement référence, même s'il demeure prudent.

» Troisième idée : il faut développer la coopération politique entre les Dix, et demain les Douze, jusqu'à mettre en place les mécanismes qui permettront demain la définition d'une politique étrangère commune. Dans l'affirmation de la personnalité européenne, une réflexion sur la sécurité et sur la diplomatie est évidemment essentielle.

» Mais, pour en revenir au Parlement, j'enregistre avec beaucoup de satisfaction que, comme nous l'avait d'ailleurs dit M. Mitterrand l'an dernier à Strasbourg, le projet qui servira de point de départ aux travaux d'une *éventuelle conférence intergouvernementale*, après le sommet de Milan en juin, sera le plus fidèle possible à l'« inspiration » de celui que les députés européens ont adopté. Et que, désormais, des *hommes comme le président* français et le chancelier allemand en parlent ouvertement.

— Mais la marche à l'« union européenne » saura-t-elle résoudre, ou contourner, la question de l'Europe à deux vitesses ?

— D'abord, nous ne sommes pas encore assurés qu'un nombre suffisant d'Etats membres de la CEE oseront faire ce saut qualitatif. Ensuite, il faudra régler, alors que le traité de Rome ne pouvait évidemment le prévoir, le problème des relations entre le premier et le deuxième cercle de l'Europe communautaire. Mais on peut aussi avoir de bonnes surprises. Du côté britannique, par exemple : je crois que Londres voudra être de l'Union, pour ne pas renouveler l'erreur qui a consisté jadis à se tenir à l'écart de la CEE. D'autres pays sont plus réticents, comme le Danemark, la Grèce — il est vrai imprévisible — et aussi l'Irlande, soucieuse, entre autres choses, de préserver sa neutralité militaire, du moins si nous avancions sur ce terrain-là aussi.

» Il faudra aussi voir comment nous réglons la question du processus de décision. L'unanimité, déjà si souvent paralysante, sera évidemment encore plus difficile à obtenir à douze qu'à dix. Etant entendu que, pour d'évidentes raisons politiques, on ne peut qu'être favorable à l'élargissement, même si de sérieux problèmes économiques demeurent.

— Y a-t-il un domaine sur lequel vous souhaiteriez que le Parlement européen mette l'accent dans les mois qui viennent ?

— D'une manière générale, il me semble indispensable de mieux organiser nos travaux, ne serait-ce que pour que les médias les « couvrent » plus facilement, autrement dit pour que nos différentes opinions publiques s'y intéressent davantage. Mais il y a aussi un domaine sur lequel nous devons concentrer nos efforts : celui de la recherche technologique. Il s'agit là d'un champ d'action où le retard de l'Europe face aux Etats-Unis et au Japon est devenu dramatique. Si nous laissions ce retard s'aggraver, la reprise économique ne serait qu'un vain espoir et, pire encore, nous glisserions sur la voie du déclin. On retrouve là aussi une question fondamentale : chaque pays doit-il, en matière de recherche, poursuivre sa propre politique séparément des autres, ou bien sommes-nous prêts à engager, dans le cadre de la Communauté européenne, une politique commune de recherche — la seule qui, dans des domaines essentiels, puisse être efficace — en mettant en commun une partie de nos ressources et de nos cerveaux ? C'est de la réponse faite à cette question que dans une large mesure dépendra notre destin. »

Propos recueillis par
BERNARD BRIGOULEIX.

(1) Le comité Dooge — du nom, que l'on doit prononcer « doug », de son président irlandais, sénateur du Fine Gael — a été créé par les Dix lors du sommet de Fontainebleau, en juin 1984. Il est composé de représentants personnels des dix chefs d'Etat et de gouvernement (celui de M. Mitterrand est M. Maurice Faure, auteur du rapport de synthèse) et a pour mission de faire des propositions au Conseil européen sur l'avenir institutionnel de la Communauté. Il vient de tenir une réunion de travail à Bruxelles.

SELON LE « WASHINGTON POST »

L'URSS aurait commencé à installer des missiles SS-25

Le *Washington Post* a indiqué, dimanche 17 mars, que l'URSS semblait avoir commencé à installer de nouveaux missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) mobiles de type SS-25, pour remplacer d'anciens missiles placés dans des silos, et qui pourraient être détruits.

Cette opération, selon le quotidien américain, peut signifier que l'Union soviétique a l'intention d'adhérer aux limites prévues par le traité SALT-2. C'est du moins l'avis de certains responsables du gouvernement américain pour lesquels les missiles mobiles constitueraient un arsenal nucléaire moins menaçant. Mais d'autres responsables, écrit le *Washington Post*, estiment au contraire que le déploiement des premiers missiles mobiles SS-25 à une ogive nucléaire constitue une violation de SALT-2. Ils soulignent que le déploiement du SS-25 autotracté, ainsi que du SS-24 (à dix ogives) mobile sur rail, est un facteur déstabilisant, susceptible de déclencher une nouvelle course aux armements nucléaires.

Citant des sources des services de renseignements, le journal écrit que vingt-quatre sites de missiles SS-25 ont été préparés sur les bases de missiles de Yoshkarola et de Yuyra, à 600 kilomètres environ à l'est de Moscou. La transformation de quelques silos abritant des anciens SS-13 à Yoshkarola pourrait signifier que les nouveaux SS-25 prendraient leur place, ajoute le *Washington Post*.

A Moscou, le chef de la délégation soviétique aux pourparlers de Genève, M. Karpov, a estimé que les Etats-Unis cherchaient à faire de l'espace « *une source de tension* » avec l'initiative de défense stratégique du président Reagan. La *Pravda*, d'autre part, a vivement critiqué dimanche, la décision belge d'accueillir les euromissiles de l'OTAN sur son sol (*le Monde* des 16 et 17-18 mars), décision qui « *sape l'indépendance et la souveraineté de la Belgique et crée une menace supplémentaire sur sa sécurité* ». Le quotidien soviétique estime, en outre, que « *le gel des arsenaux nucléaires en Europe pourrait sensiblement contribuer au succès des pourparlers de Genève* ».

Controverse à Londres

A Londres, le *Times* s'en prend vivement, dans un éditorial publié ce lundi, aux propos récemment tenus par Sir Jeoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office. Devant un groupe de diplomates, le ministre britannique des affaires étrangères avait exprimé de sérieuses réserves sur les projets de défense spatiale du président américain, projets auxquels Mme Thatcher avait, au contraire, apporté son appui lors de son dernier voyage à Washington. Le quotidien indépendant écrit : « *Le discours du secrétaire au Foreign Office sur l'initiative de défense stratégique peut avoir causé un tort considérable à la cohésion de l'alliance atlantique, au moment critique où se renouent les négociations Est-Ouest. (...) Dans les circonstances de Genève, on pourrait l'appeler de façon plus appropriée l'« amendement Gorbatchev.* » L'émotion du *Times* semble partagée par les milieux atlantiques de Londres et de Washington.

L'éventualité d'une rencontre entre MM. Gorbatchev et Reagan a, par ailleurs, été évoquée samedi, à l'occasion d'une réception offerte au corps diplomatique par l'ambassadeur d'URSS à Washington, M. Dobrynine, qui a ensuite eu un entretien en tête-à-tête avec le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz. Ce dernier a confirmé que les Etats-Unis étaient favorables à une telle rencontre. — (*AFP, AP, Reuter.*)

Belgique

Les organisations flamandes ont dominé la manifestation contre l'installation des missiles de croisière

De notre correspondant

Bruxelles. — Quarante mille personnes selon la gendarmerie, plus de cent mille pour les organisateurs, ont défilé pacifiquement le dimanche 17 mars, en dépit d'un vent glacial dans le centre de Bruxelles, pour protester contre l'installation des premiers missiles Cruise, déjà arrivés à la base de Florennes quelques heures après que le gouvernement eut annoncé vendredi soir qu'il acceptait leur installation.

Cette manifestation s'est déroulée dans un contexte inhabituel. Deux heures plus tôt, le premier ministre, M. Martens, s'était vu demander au cours d'une émission télévisée s'il allait lui aussi prendre part au défilé. La question n'était pas aussi impertinente qu'on pourrait le croire, car M. Martens a répondu que « *son cœur* » était du côté des manifestants mais que « *sa raison* » ne lui permettait malheureusement pas de les suivre. Le premier ministre a ajouté qu'en respectant comme il vient de le faire la « *discipline atlantique* » le gouvernement belge se trouvait aujourd'hui dans une position beaucoup plus forte pour influencer dans un sens favorable les négociations américano-soviétiques. M. Martens a également déclaré que l'Europe devait être associée au programme américain de « guerre des étoiles », afin d'être « *protégée par ce bouclier* » destiné à neutraliser les missiles nucléaires.

La manifestation a réuni des mouvements pacifistes, des écologistes, des socialistes flamands et même des socialistes de Wallonie. Le président du parti socialiste francophone, M. Guy Spitaels, était en tout cas dans le cortège, bien que son organisation ait été associée en 1979 à la double décision de l'OTAN, qui prévoyait la mise en place des missiles Cruise sur le territoire belge.

L'objectif de cette manifestation était naturellement de faire pression sur le Parlement, en général, et sur les sociaux-chrétiens flamands, en particulier, en vue du vote de *confiance au gouvernement prévu* pour mardi.

Le fait le plus remarquable est sans doute que, parmi les drapeaux rouges socialistes, les drapeaux verts chrétiens-sociaux, les drapeaux noirs anarchistes et tous les calicots anti-missiles, les organisations flamandes faisaient preuve d'une prépondérance écrasante. Alors que le royaume connaît déjà assez de tensions internes, ce ne peut être là, à long terme, qu'un sujet supplémentaire de préoccupations.

JEAN WETZ.

AFRIQUE

AU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* »

M. Mzali : Bourguiba et moi-même continuons de lutter contre le fanatisme et l'extrémisme

M. Mohammed Mzali, premier ministre tunisien, était, dimanche soir 17 mars, l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* ». Interrogé sur l'après-Bourguiba, la société tunisienne et son devenir, la poussée de l'islamisme et le fanatisme religieux, M. Mzali a notamment répondu : « *Le président Bourguiba, moi-même, toute la génération qu'il a formée, nous avons tous lutté et nous continuons de lutter contre le fanatisme, contre l'extrémisme et contre l'extravagance idéologique. Nous estimons que rien n'est plus précieux que la tolérance. (...) A mon avis, il ne faut pas s'inquiéter, il n'y aura pas de khomeinisme en Tunisie.* »

Quand a été abordée la position de la Tunisie, aux confins du monde occidental et arabe, le premier ministre tunisien a considéré que « *cette question découle d'une vue manichéenne des choses* » selon laquelle « *ou bien on est occidental, ou bien on est arabo-musulman* ». Il a ajouté : « *Je suis tunisien et je suis authentiquement tunisien, à savoir que je suis de langue arabe, de religion musulmane, de sensibilité et de tempérament méditerranéen. En moi peut et doit se faire une synthèse qui est beaucoup plus humaine et humaniste que sectaire ou blanc ou noir.* »

M. Mzali, qui a été aussi ministre de l'éducation, s'est expliqué sur la « *politique efficace et vigoureuse* » d'arabisation qu'il a menée. « *Je ne suis pas antifrançais*, a dit le premier ministre, *mais je ne suis pas français non plus. Je suis tunisien et je revendique mon droit à la tunisianité. Je défends les intérêts de mon pays, je défends ma quiddité et mon être tunisien.* » « *Si vous me connaissez*, a-t-il poursuivi, *si vous lisez mes livres, si vous voyez mon action depuis quarante ans, vous conviendrez que je ne suis pas antifrançais. Je suis un francophile, je ne suis pas un francomane.* (...) *Il y a dix ans, l'enseignement de la langue française posait un problème, parce que, à l'époque, elle était perçue comme concurrentielle de l'arabe. Lorsque j'étais à l'éducation nationale, pendant quatre ans, j'ai mis en œuvre — et j'ai réussi — une réforme qui réalise cette synthèse entre la langue arabe comme langue nationale et le français comme langue adjuvante. Maintenant, le français ne pose plus de problème ; il est accepté comme langue enrichissante.* »

A propos du colonel Kadhafi, M. Mzali a répondu très prudemment : « *Je juge que c'est un voisin. Dans une famille, il y a parfois des frères qui se chamaillent, mais on se supporte.* » Interrogé sur les « chamailleries », le premier ministre a conclu, en appelant à la solidarité : « *Raison de plus pour être vigilant et pour que les gens qui tiennent à la stabilité de la région aident la Tunisie et non pas seulement mettent en exergue quelques difficultés conjoncturelles. Il faut aider la Tunisie. Si vous estimez que la Tunisie est un pays dont le schéma de civilisation et le régime politique doivent être confortés, il faut nous aider à trouver du travail pour les jeunes et non pas se demander quel sera l'avenir de la Tunisie. L'avenir de la Tunisie sera ce que les Tunisiens voudront qu'il soit. Nous œuvrerons pour que ce soit un avenir qui assure aux générations montantes liberté, démocratie et socialisme, donc dignité de l'homme.* »

République sud-africaine

Le gouvernement reconnaît implicitement que l'accord avec le Mozambique n'est pas respecté

De notre correspondant

Johannesburg. — L'Afrique du Sud a admis que la RNM (Résistance nationale du Mozambique) recevait de l'aide à partir de son territoire. M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, a fourni, samedi 16 mars, au cours d'une conférence de presse, des détails concernant ces violations de l'accord de Nkomati. Dans son article 3, le pacte de non-agression et de bon voisinage prévoit, en effet, que les territoires des deux Etats « *ne peuvent être utilisés par des organisations ou des individus qui projettent et préparent des actes de terrorisme et de violence, ou des agressions* ».

Ce texte précise que l'Afrique du Sud doit exercer un « *contrôle strict* » et empêcher toute aide de quelque nature que ce soit — sous-entendu — à la RNM. Or, M. Botha a annoncé que la police avait démantelé un gang de criminels lié à la RNM, qu'un certain nombre de personnes avaient été arrêtés, que deux autres avaient fui en Europe, que du matériel de propagande avait été saisi, ainsi qu'une importante quantité de faux billets de 50 rands (250 FF) et de 100 dollars. Cet argent est destiné à payer aux Mozambicains des produits de contrebande (ivoire, diamants, pierres semi-précieuses, voire des crevettes).

« Un réseau d'hommes d'affaires »

La vente de ces produits permet ensuite d'acheter du ravitaillement et des armes pour la RNM. M. Botha a parlé d'un réseau de « *banquiers, d'hommes d'affaires d'Amérique latine, d'Europe et d'Afrique ayant des liens avec la RNM qui veulent faire du Mozambique leur domaine réservé* ». Aucune autre précision n'a été donnée sur ces financiers implantés notamment au Portugal et au Brésil, comme, par exemple, M. Manuel Bulhosa, un industriel au service duquel travaillent deux dirigeants de la RNM, MM. Evo Fernandes et Jorge Correia.

M. Botha a également reconnu que certaines personnes, y compris des soldats, travaillant dans des unités de l'armée sud-africaine basées à la frontière du Mozambique (une dizaine au total) allaient être déplacées ou révoquées en raison de leurs liens avec la RNM.

Des radars ont été installés le 8 mars par Pretoria pour détecter les avions suspects qui franchissent la frontière en provenance d'Afrique du Sud. En une semaine, trois d'entre eux ont été repérés.

M. Botha a une nouvelle fois réaffirmé la volonté du gouvernement de respecter l'accord tout en reprochant à Maputo de toujours donner une aide morale, psychologique, et un soutien diplomatique à L'ANC (Congrès national africain).

L'Afrique du Sud a-t-elle l'intention d'envoyer des troupes au Mozambique pour protéger la population et la centrale hydro-électrique de Caborra-Bassa ? Le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, avait affirmé samedi que si « *des sources occidentales* [lui] *demandaient d'intervenir militairement*, [il pèserait] *le pour et le contre* » et qu'il faudrait que M. Samora Machel en exprimât le désir. Pour sa part, le ministre des affaires étrangères estime que la coopération militaire est « improbable » car les Mozambicains n'y semblent pas favorables pour éviter d'être « humiliés ». Il pense que la paix viendra « *tôt ou tard* », et bien que les relations entre Pretoria et la RNM soient « *plutôt mauvaises* », il faudra que les deux parties s'assoient à la table des négociations, car le Mozambique est « *au bord de la ruine* ».

MICHEL BOLE-RICHARD.

Angola

L'UNITA A LIBÉRÉ VINGT-SEPT OTAGES

Vingt-sept personnes, capturées le 28 décembre 1984 par l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) sont arrivées, samedi 16 mars, à l'aéroport de Johannesburg, à bord d'un avion affrété par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Aux vingt-deux otages (dix-sept Philippins, trois Britanniques et deux Américains) sont venus s'ajouter cinq mineurs portugais détenus également par l'UNITA.

Vingt-deux des otages libérés avaient été capturés lors d'une attaque contre la ville minière de Kafunko, dans le nord-est de l'Angola. Ils avaient dû, ensuite, faire une marche forcée pour rejoindre la base des rebelles à Jamba, à proximité de la frontière namibienne.

L'un des Britanniques libérés, M. Glen Dixon, a, notamment, déclaré, lors d'une conférence de presse, à l'aéroport de Johannesburg : « *Les FAPLA (armée angolaise) nous avaient toujours fait croire que l'UNITA n'était qu'une bande de voyous. Mais une fois capturés, nous avons vu à quel point ils étaient organisés.* » — (*AFP.*)





sports

CYCLISME

Kuiper a su attendre son heure

Distancé sur les pentes du Poggio, à 5 kilomètres de l'arrivée, par l'Italien Ricco mais aussi par son équipier Theun van Vliet, Hennie Kuiper a su conserver un sang-froid qui lui a permis d'inscrire son nom, samedi 16 mars, au palmarès de Milan – San-Remo.

Le champion néerlandais, routier d'expérience, s'est appliqué à terminer l'ascension du dernier obstacle à son rythme pour opérer la jonction avec ses deux compagnons d'échappée dans la descente très sinueuse vers San-Remo, puis attaquer habilement à proximité du but.

Kuiper a triomphé grâce à son métier, qui est celui d'un coureur de trente-six ans rompu à toutes les situations. Il a donné la leçon aux jeunes, ainsi que l'avait déjà fait Joop Zoetemelk (trente-huit ans) en gagnant, trois jours plus tôt, le Tirreno Adriatico.

Les deux succès consécutifs obtenus sur les routes d'Italie par des vétérans originaires l'un et l'autre des Pays-Bas, s'ils témoignent d'une longévité peu commune, s'expliquent aussi par un certain affaiblissement de l'effectif auquel l'absence momentanée de Laurent Fignon et de Bernard Hinault ne serait pas étrangère.

Hennie Kuiper ajoute, quant à lui, une nouvelle pièce de choix à un registre qui comprend des victoires remarquables dans le championnat du monde, Paris – Roubaix, le Tour des Flandres et le Tour de Lombardie.

J. A.

SQUASH-RAQUETTES

Jahangir Kahn sans rival

Le Pakistanais Jahangir Khan, champion du monde de squash-raquettes, invaincu depuis avril 1981, a de bonnes raisons de revenir à Paris. Moins d'une demi-heure lui a suffi, samedi 16 mars, pour s'assurer une troisième victoire dans les troisièmes internationaux Guy Laroche, en battant en finale le Néo-Zélandais Stuart Davenport (numéro 7 mondial), diminué par un début de grippe (9-0, 9-1, 9-1).

Ce premier tournoi du nouveau grand prix de la fédération internationale, qui est le mieux doté d'Europe continentale avec 300 000 F de prix, dont 54 000 F au vainqueur, était en fait un peu dévalué sportivement après les forfaits de l'Australien Dean Williams, finaliste l'an dernier, et surtout du Pakistanais Qamar Zaman (numéro 2 mondial) et du Néo-Zélandais Ross Norman (numéro 3 mondial), tous deux grippés. Seul l'Australien Chris Dittmar (numéro 4 mondial) paraissait susceptible d'inquiéter Kahn. En finale des internationaux du Pakistan, en décembre dernier, il avait en effet accroché le champion du monde en gagnant un premier jeu marathon de 1 h 20 mn, puis en menant encore 8 points à 5 dans le deuxième jeu avant de s'effondrer.

En parfaite condition physique et variant son jeu à la perfection, le rouquin australien a récidivé en demi-finale à Paris. Vainqueur du premier jeu (9-4 en 21 minutes), il s'est encore détaché 4-1 dans le deuxième. Le visage impassible de Jahangir Kahn ne trahissait pourtant aucune inquiétude. Sa vie d'ascète musulman très croyant et son entraînement quotidien, fait de courses (10 miles et des séries de 400 mètres en fractionné), de quatre à cinq heures de squash puis de trois quarts d'heure de natation pour se détendre, lui assurent une confiance et une résistance à toute épreuve.

Obligé d'opérer en « sur-régime » pour imposer son jeu très offensif, Chris Dittmar s'effondrait effectivement après une demi-heure et s'inclinait 4-9, 9-5, 9-1, 9-2. A vingt et un ans, Jahangir Kahn ne semble toujours pas prêt de trouver son maître.

G. A.

SPORT ÉQUESTRE

Le bon sang de Philippe Rozier

Philippe Rozier, sur *Jiva*, a gagné, devant Frédéric Cottier sur *Flambeau*, dimanche 17 mars, au Palais omnisports de Paris-Bercy, le Grand Prix du jumping international de Paris, qualificatif pour la finale de la Coupe du monde du 17 au 21 avril, à Berlin-Ouest.

Auteur d'un sans-faute au terme d'un barrage, les deux cavaliers ont été départagés au temps ; ils ont précédé le Suisse Willi Melliger sur *Beethoven*, les Allemands de l'Ouest Michaël Rüping sur *Caletto* et Fritz Ligges sur *Ramzes* et le Belge Eric Wauters sur *Miss Carlsberg*. Avec respectivement 57 et 55 points, Frédéric Cottier et Philippe Rozier sont pratiquement qualifiés pour la finale de la Coupe du monde.

Pour un peu, le monde du cheval en aurait la larme à l'œil. Les personnalités, debout, applaudissent à tout rompre. Philippe Rozier contient bien son émotion. *Jiva*, presque indifférent, gratte le sol avec le sabot antérieur droit. A quelques pas derrière, Frédéric Cottier, *Flambeau*, et les quatre autres finalistes se regroupent dans un mouvement général, aux premières notes de l'hymne national. Les meilleurs du circuit européen, les Anglais Nick Skelton et John Withaker, les Allemands de l'Ouest Paul Schockemöhle et Michaël Rüping, les Autrichiens Hugo Simon et Thomas Frühmann, le Suisse Willi Melliger, etc., sont battus par un jeune Français dont l'assurance en dit long sur les possibilités.

Sur un parcours à la fois difficile (première manche) et peu sélectif (deuxième manche) où, Schockemöhle, le milliardaire en chevaux, et Fritz Ligges, vainqueur en 1984, se sont laissé bêtement surprendre, Philippe Rozier a fait preuve tour à tour d'intelligence et d'expérience. Le jeune cavalier, qui est âgé de vingt et un ans, est originaire de Bois-le-Roi (Seine-et-Marne). Il est le fils de Marcel Rozier, champion olympique par équipes en 1967 à Montréal avec Hubert Parrot, Michel Roche et Marc Roguet, et entraîneur national depuis 1978.

Bon sang ne saurait mentir. Philippe n'a pas échappé à la voie tracée par son père. Il a appris l'équitation en montant des poneys. A dix-sept ans, il remportait déjà une médaille d'or avec l'équipe de France aux championnats d'Europe juniors.

Son père n'ignorait pas alors qu'un jour son fils pourrait entrer dans l'équipe de France. Marcel Rozier n'est pas du genre, en effet, à favoriser les siens. « *S'il fait aujourd'hui partie de l'équipe, c'est qu'il est réellement l'un des meilleurs.* » Il ne s'est pas trompé. Avec *Jiva*, un étalon anglo-arabe âgé de dix ans, Philippe n'a pas mieux réussi que les autres Français aux Jeux olympiques de Los Angeles où il a terminé à la vingtième place du concours individuel, mais il s'est, en revanche, définitivement imposé en gagnant, en décembre dernier, le grand prix de Bruxelles.

Les Rozier n'ont pas fini d'étonner. Derrière Philippe, il y a aussi Thierry, vingt ans, qui a fait des débuts remarqués au Jumping international de Paris organisé à l'occasion du dernier Salon du cheval. Seul des trois enfants, Gilles, dix-sept ans, préfère l'ébénisterie au cheval.

GILLES MARTINEAU.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONAL 1
(Huitième tour retour)

*St Etienne b. Stade Français . 101-86
A Rouen : Antibes b. Le Mans 88-85
*Monaco b. Caen 93-79
*Tours b. Challans 110-95
Villeurbanne b. *Mulhouse ... 94-92
*Limoges b. Vichy 148-93
*Orthez b. Avignon 86-71

Classement. – 1. Limoges, 59 pts ; 2. Villeurbanne, 56 ; 3. Antibes, 53 ; 4. Stade Français, 49.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division

Le RC-Paris a battu Nancy par 1 à 0, le 16 mars au Parc des Princes, dans le dernier match comptant pour la vingt-huitième journée.

Deuxième division
(Vingt-sixième journée)

GROUPE A

Orléans b. *Dunkerque 2-1
Châteauroux b. *Red Star 1-0
*Abbeville b. Valenciennes 2-0
*Besançon et Rennes 1-1
*Stade Français « 92 » b. Angers . 2-1
Le Havre b. *Caen 4-1
Mulhouse b. *Quimper 1-0
*Guingamp b. Amiens 3-0
*Reims b. Sedan 2-0

Classement. – 1. Mulhouse, 37 pts ; 2. Le Havre, 36 ; 3. Rennes et Guingamp, 33.

GROUPE B

*Lyon b. Alès 2-1
*Nîmes b. Béziers 3-0
Cannes b. Cuiseaux-Louhans 1-0
*Thonon et Martigues 0-0
*Gueugnon et Montpellier 2-2
*Nice b. La Roche 6-0
*Le Puy b. Limoges 2-0
Saint-Etienne b. *Grenoble 2-1
*Sète b. Valence 1-0

Classement. – 1. Nice, 36 pts ; 2. Saint-Etienne, 34 ; 3. Montpellier et Nîmes, 31.

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DU MONDE « C » EN HAUTE-SAVOIE
(Troisième tour)

France b. Corée du Nord 12-0
Roumanie b. Espagne 8-2
Yougoslavie b. Danemark 4-3
Chine b. Bulgarie 10-4

Classement. – 1. Yougoslavie, 6 pts ; 2. France, 5 ; 3. Danemark et Roumanie, 4 ; 5. Chine, 3 ; 6. Bulgarie, 2 ; 7. Corée du Nord et Espagne, 0.

Rugby

TOURNOI DES CINQ NATIONS

Irlande b. Pays de Galles 21-9
*Angleterre b. Ecosse 10-7

Classement. – 1. Irlande, 5 pts ; 2. France, 4 ; 3. Angleterre, 3 ; 4. Pays de Galles, 2 ; 5. Ecosse, 0 (cuiller de bois après le grand chelem de 1984).

● **Restent à jouer,** *le 30 mars* : *France - Pays de Galles, *Irlande - Angleterre ; *le 20 avril* : *Pays de Galles - Angleterre.

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Dix-huitième journée)

POULE 1

*Stade Toulousain b. Béziers .. 24- 0
*Aurillac b. Carcassonne 17- 3
*Narbonne b. Tarbes 35- 3
Montauban b. *Aires-s-l'Adour 16-15
Racing-CF - Tyrosse *(rep. au 31 mars)*

Classement. – 1. Stade Toulousain, 47 pts ; 2. Béziers, 43 ; 3. Montauban, 40.

POULE 2

*Romans b. Oloron 21- 6
*Biarritz b. Bègles-Bordeaux ... 22- 6
*Le Boucau b. Hyères 9- 6
*Valence b. La Rochelle 15- 9
*Agen b. Dax 21-15

Classement. – 1. Agen, 46 pts ; 2. Biarritz, 43 ; 3. Hyères, 40.

POULE 3

*Brive b. Le Creusot 33-6
La Voulte b. *Angoulême 6-0
*Lourdes b. Bayonne 8-0
*Pau et Montferrand 3-3
Grenoble - Bagnères .... *(rep.)*.

Classement. – 1. Lourdes, 47 pts ; 2. Montferrand, 46 ; 3. Brive, 39.

POULE 4

*Bourgoin b. Mont-de-Marsan .. 16-15
Nice b. *Toulon 13- 6
*Albi b. Perpignan 33-15
*Nîmes b. Castres 39- 7
Graulhet b. *Tulle 13- 9

Classement. – 1. Nice, 47 pts ; 2. Toulon, 44 ; 3. Graulhet, 42.

Ski alpin

COUPE DU MONDE

● ***Slalom féminin de Waterville-Valley (New Hampshire).*** – 1. Tamara McKinney (E-U), 1 mn 33 s 10 ; 2. Maria-Rosa Quario (Ita.) ; 3. Anni Kronbichler (Aut.) ; (...) 5. Perrine Pelen (Fra.)

● ***Slalom géant féminin de Waterville-Valley (New Hampshire).*** – 1. Vreni Schneider (Sui.), 2 mn 8 s 11 ; Diane Roffe (E-U) ; 3. Traudl Haecher (RFA) ; (...) 6. Catherine Quittet (Fra.) ; 7. Perrine Pelen (Fra.) ; (...) 11. Christèlle Guignard (Fra.).

● ***Descente masculine de Panorama (Canada).*** – 1. Mueller (Sui.), 2 mn 3 s 12 ; 2. Mahrer (Sui.) ; 3. Helmut Hoeflener (Aut.) ; 4. Zurbriggen (Sui.).

● ***Super-géant de Panorama (Canada).*** – 1. Zurbriggen (Sui.), 1 mn 47 s 10 ; 2. Erlacher (Ita.) ; 3. Buergler (Sui.) ; (...) 8. Piccard (Fra.)

Tennis

TOURNOI DE BRUXELLES
(210 000 dollars)

FINALE

A. Jarryd (Suè.) b. M. Wilander (Suè.), 6-4, 3-6, 7-5.

société

LA COMMISSION PRESSE-JUSTICE REND PUBLIC SON RAPPORT

La fiction du secret de l'instruction

Il ne fallait pas attendre de miracle de la commission presse-justice nommée en février 1984 par M. Robert Badinter, garde des sceaux. Et, de fait, le rapport de cette commission, rendu public lundi 18 mars à Paris par son président, M. Roger Errera, conseiller d'État, ne contient *rien de bouleversant* (1). M. Errera propose notamment, comme d'autres l'ont fait à quatre reprises et sans succès avant lui, une réforme du secret de l'instruction, ni inutile ni absurde, mais dont on ne voit pas comment elle pourrait changer des comportements comme ceux qui ont fait déraper l'enquête sur l'assassinat de Grégory Villemin.

M. Errera qualifie de « *profondément malsaine* » la situation actuelle, et il est vrai que le secret de l'instruction n'est qu'une fiction lorsque l'enquête est menée à micros ouverts par les magistrats, les policiers ou les gendarmes qui en sont chargés. Censé garantir la présomption d'innocence, l'article 11 du code de procédure pénale est un peu responsable de cette situation. Il affirme que, « *sans préjudice des droits de la défense, la procédure au cours de l'enquête et de l'instruction est secrète* » et ajoute : « *Toute personne qui concourt à cette procédure est tenue au secret professionnel.* »

Il en découle, si on se livre à une explication de texte, que ni l'inculpé ni la victime, ni les journalistes ne sont obligés de tenir leur langue, car ils ne « concourent » pas à la procédure. Quant aux avocats, sans qui les journalistes seraient souvent bien en peine de nourrir leurs « papiers », ils ont eux aussi l'autorisation de parler — qui ferait taire un avocat ? — s'ils estiment que les droits de la défense ne sont pas respectés.

L'article 11 est ainsi une passoire qui ne s'applique vraiment qu'aux magistrats et aux policiers, lesquels sont, de toute façon, tenus, par leur statut, au secret professionnel. C'est dire si cet article est inutile. De plus, il ne garantit en rien la présomption d'innocence. Il avait du reste failli ne pas voir le jour lors de la réforme du code de procédure à la fin des années 50.

M. Errera estime cependant que cet article a du bon, même si des retouches ne sont pas superflues. Il note que la commission a écarté, au cours de ses travaux, deux solutions extrêmes : « *La première consisterait à ne pas modifier l'article 11 (...) et à se satisfaire à bon compte de ce qui tend à devenir une fiction malsaine pour tous les intéressés. La seconde reviendrait à abroger complètement l'article 11. Il est inutile*, ajoute ce rapport, *d'insister sur les conséquences très graves qui en résulteraient pour l'action de la justice et le respect des droits des personnes mises en cause.* »

Pour cette raison, le rapport essentiellement juridique rédigé par M. Errera suggère de modifier l'article 11, en organisant en quelque sorte les fuites qu'il juge implicitement inévitables. Les mesures suivantes seraient adoptées : « *Au cours de l'enquête préliminaire, seul le procureur de la République a qualité pour rendre publiques certaines informations. Il peut, sous sa responsabilité, autoriser spécialement un officier de police judiciaire à le faire. Pendant l'instruction, il ne peut toutefois donner à un officier de police judiciaire l'autorisation précitée. Seul le procureur de la République et les avocats de la défense ou de la partie civile ont le droit de rendre publiques certaines informations.*

« *Le juge d'instruction demeure astreint au silence. Dans certains cas, il peut cependant, à titre exceptionnel, demander au président du tribunal de grande instance de rendre publique une rectification ou une mise en garde s'avérant particulièrement nécessaires.* »

Un droit à dédommagement

Il y a sans doute une certaine naïveté à vouloir organiser et canaliser ainsi l'information sur les affaires judiciaires « grand public », en espérant, par ce moyen « *mettre un terme à l'hypocrisie actuelle tout en sauvegardant les droits de chacun* ». M. Errera voit certainement plus juste lorsqu'il remarque que, « *salariés d'employeurs soumis aux rudes impératifs de la concurrence* (...), *les journalistes exercent leur activité dans de mauvaises conditions* ».

Cela n'excuse rien, mais la surenchère à laquelle se laissent aller certains journalistes explique bien des dérapages. Il arrive du reste qu'un communiqué du procureur lance la presse sur une piste hasardeuse, comme dans l'affaire de l'hôpital de Poitiers. Pour autant, de tels communiqués ne sont pas superflus lorsqu'ils ont pour objet de couper court à certaines rumeurs.

Sans doute faut-il se faire à l'idée que si les journalistes doivent toujours garder à l'esprit le principe de la présomption d'innocence, il est vain d'espérer leur faire respecter le secret de l'instruction. Dans ce genre d'affaires, les fuites sont inévitables et la mission de la presse est de toute façon d'informer.

Ce à quoi il faut tendre, c'est à une plus grande prudence de la presse, à davantage de rigueur, des principes évidemment impossibles à graver dans le code. Parce qu'il ne se fait sans doute guère d'illusion sur ce point, M. Errera suggère d'offrir un droit à réparation aux personnes auxquelles la presse porte exagérément tort. C'est la proposition la plus significative de la commission.

Ainsi M. Errera préconise-t-il d'autoriser les personnes gravement et injustement mises en cause par la presse à réclamer aux tribunaux civils des dédommagements pour le tort qu'ils ont subi. « *Au plus tard dans les trois mois de la décision rendue à leur égard ou dans l'affaire à propos de laquelle elles ont été mises en cause, lesdites personnes pourraient demander des dommages-intérêts aux directeurs des publications ou éditeurs, ainsi qu'aux auteurs.* »

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Ont participé, en plus de M. Errera, aux travaux de la commission, trois magistrats : M. Michel Berger, Mme Jacqueline Cochard et M. Claude Hanoteau ; sept journalistes : MM. Patrick Berthomeau, Charles Blanchard, Philippe Boucher, Albert du Roy, François-Régis Hutin, Mme Annette Kahn et Maurice Siégel (décédé depuis) ; deux avocats : Mes Bertrand Favreau et Georges Kiejman ; et une universitaire, Mme Danièle Mayer.

UNE DÉCOUVERTE FRANCO-AMÉRICAINE

Le code génétique n'est pas universel

Le code génétique, qu'on croyait universel, admet des exceptions. Deux équipes de biologistes — les Français François Caron et Éric Meyer, du Centre de génétique moléculaire du CNRS, et les Américains J.-R. Preer, L.-B. Preer, B.-M. Rudman et A.-J. Barnett, de l'université de l'Indiana — viennent de montrer que certains gènes d'un petit organisme unicellulaire, la paramécie, ne suivent pas le code génétique normal (1). C'est la première fois que l'universalité de ce code est mise en défaut dans un gène cellulaire. Une telle découverte peut amener à s'interroger sur la théorie de l'évolution.

Le code génétique est la règle de correspondance entre les gènes et les protéines. Les protéines, constituants majeurs des tissus biologiques, sont des enchaînements d'acides aminés. Les gènes sont des portions de l'ADN (acide désoxyribonucléique). Cette longue molécule peut être considérée comme une échelle vrillée. Les barreaux de l'échelle appartiennent à quatre types différents, et c'est l'ordre dans lequel ils se succèdent qui contient l'information génétique. Plus précisément, chaque triplet de barreaux, appelé codon, indique la présence d'un certain acide aminé dans la protéine. Les codons sont désignés par des mots de trois lettres. On peut en former soixante-quatre. Soixante et un indiquent un acide aminé, mais trois codons, TAA, TAG et TGA, servent de signal pour marquer la fin du gène. C'est cette dernière règle qui n'est pas vérifiée chez les paramécies étudiées : seul le codon TGA met fin à la synthèse de la protéine, tandis que TAA et TAG semblent être traduits en acides aminés.

La violation observée par les équipes françaises et américaines n'est pas très forte, et n'a été constatée que pour deux espèces de paramécies, microbes recouverts de cils qui vivent dans les eaux stagnantes. Deux des trois codons qui, dans le code habituel, marquent la fin d'un gène, n'ont pas cette fonction chez les paramécies et indiquent probablement, comme les autres codons, la présence d'un acide aminé. L'équipe française estime que cet acide aminé serait l'acide glutamique ou la glutamine, mais cette attribution se fonde sur des critères probabilistes et n'est donc pas prouvée.

Revoir la théorie de l'évolution ?

La signification de cette violation du code génétique n'est pas encore claire. L'universalité du code a toujours été comprise comme signifiant que toutes les espèces vivantes ont des ancêtres communs, et que la différenciation des espèces s'est produite après l'établissement du code génétique. Pour expliquer que celui-ci soit resté inchangé au long d'une évolution qui a duré plusieurs milliards d'années, on supposait que toute modification, en provoquant des changements dans les milliers ou millions de protéines de l'organisme chez qui elle se produirait, serait certainement mortelle. *A contrario*, on pouvait ainsi justifier que le code génétique soit légèrement différent dans les mitochondries, ces organes qui permettent la respiration des cellules. En effet, ces mitochondries sont pratiquement indépendantes de la cellule qui les contient, elles ont leurs propres gènes, qui ne dirigent la synthèse que d'un petit nombre de protéines ; la raison donnée plus haut pour le maintien du code ne s'appliquerait donc pas.

La découverte qui vient d'être faite remet en cause cette explication, puisque le code modifié semble contrôler toutes les protéines de la paramécie. Si on la rapproche d'autres résultats, on peut supposer que le code génétique est modifié non seulement chez les paramécies, mais chez tous les protozoaires ciliés, organismes unicellulaires dont la membrane externe est couverte de cils.

La découverte franco-américaine amène à s'interroger sur la théorie de l'évolution. Il a été souvent constaté, en effet, que les différences biochimiques entre deux êtres vivants sont d'autant plus importantes que leurs lignées se sont séparées plut tôt. Ce critère, appliqué à la lettre, indiquerait que les protozoaires *ciliés se sont séparés* des autres organismes avant que la vie ne soit apparue sur Terre.

MAURICE ARVONNY.

(1) Un compte rendu sera publié prochainement par la revue scientifique *Nature*.

EN BREF

Après la mort d'un jeune Algérien deux syndicats de police dénoncent « un racisme anti-flic »

Six cents personnes environ ont défilé dans le centre de Lyon, samedi 16 mars après-midi, pour demander l'inculpation d'un policier qu'ils accusent d'être responsable de la mort, le 8 mars à Lyon, d'un jeune Algérien de seize ans, Barded Barka, après une chute de vélomoteur à Vaulx-en-Velin (Rhône) (*le Monde* du 13 mars). A la hauteur du palais de justice, quelques personnes, rapidement contenues par le service d'ordre, ont lancé des projectiles en direction des forces de police. Le cortège s'est dispersé, sans autre incident, vers 17 heures.

De leur côté, le Syndicat indépendant de la police nationale (SIPN) et le Syndicat CGC-police regrettent que, dans un tract diffusé par les organisateurs de la manifestation, « *les circonstances accidentelles du décès d'un adolescent soient exploitées par des inconscients sans scrupules qui tentent de transposer les faits pour les présenter comme un acte raciste* ». Les syndicats dénoncent « *cette attitude irresponsable qui, à travers un racisme « anti-flic » primaire, espère déstabiliser les institutions républicaines et détruire les chances d'intégration des immigrés dans notre démocratie* ».

Rappelons que, selon certains témoins, l'adolescent aurait été frappé par un des policiers ; mais l'autopsie n'a révélé aucune trace de violence volontaire.

Manifestations en faveur de deux insoumis emprisonnés

Une cinquantaine de personnes ont manifesté, samedi 16 mars, à Paris, devant le ministère de la justice, leur soutien à M. Serge Beausoleil, ouvrier agricole de vingt-cinq ans, actuellement détenu à Fresnes après une condamnation à six mois de prison pour insoumission et refus d'obéissance. M. Beausoleil, arrêté à Périgueux le 13 février 1985, observe actuellement une grève de la faim. Son avocat, Me Jean-Jacques de Félice, a présenté pour lui un recours en grâce ainsi qu'en faveur d'un autre insoumis, M. Thierry Méricourt, lui aussi *condamné et détenu à Fresnes*.

A Besançon, un comité de soutien dans lequel figurent l'écrivain Bernard Clavel et le cinéaste Claude Autant-Lara, s'est constitué en faveur d'un autre insoumis, M. Dominique Seel, originaire de Pontarlier, qui refuse d'accomplir son service national et se trouve actuellement emprisonné à Dijon.

Seisme en Guadeloupe : six blessés

Un tremblement de terre de magnitude 6,5 a fortement secoué la Guadeloupe dans la journée du 16 mars, faisant six blessés légers à quelques kilomètres de Pointe-à-Pitre. Il semble cependant, que cette secousse, dont l'épicentre aurait été situé à 80 kilomètres environ de Basse-Terre, ait provoqué peu de dégâts matériels. Pour les spécialistes, ce séisme est à mettre au rang de ceux qui se produisent tous les dix ou douze ans dans l'arc des petites Antilles. Le seul très gros séisme connu de la période historique (qui commence au seizième siècle) est celui du 8 février 1843.

Par ailleurs, un séisme de magnitude 5, qui a frappé, le 17 mars, les côtes du Chili dans la région de Valparaiso, n'a provoqué que des dégâts matériels mineurs. La population s'est cependant vivement inquiétée, compte tenu du tremblement de terre du 3 mars, qui avait fait de nombreuses victimes.

Mme Thatcher part en guerre contre les « voyous du football »

Mme Margaret Thatcher, premier ministre britannique, part en guerre contre les « voyous du football » qui sèment la terreur sur les stades de son pays.

Après les incidents qui ont marqué, mercredi dernier, le match de Coupe d'Angleterre entre Luton et Millwall, faisant quarante et un blessés dont trente et un policiers, Mme Thatcher a formé un « cabinet de guerre », qu'elle préside, autour du ministre de l'intérieur, M. Leon Brittan, du ministre de l'environnement, M. Patrick Jenkis, et du ministre des sports, M. Neil MacFarlane.

A la demande de Mme Thatcher, M. MacFarlane a ordonné à la fédération de football d'établir un rapport sur les moyens d'éliminer les actes de vandalisme dans les stades. Il a notamment évoqué, à la Chambre des communes, l'interdiction de la vente d'alcool. Les ministres envisagent également de renforcer les sanctions infligées aux « hooligans ».

● *Attentat manqué contre une association islamique à Saint-Etienne.* — Vingt-cinq bâtons de dynamite placés dans une caisse en carton ont été découverts, samedi 16 mars, vers 14 heures, contre la porte du local de l'Association islamique dans le quartier du Marais, à Saint-Etienne. Ils étaient reliés à une mèche qui avait brûlé, mais sans provoquer l'explosion de la charge.

On peut penser que les auteurs de cet attentat manqué visaient, en fait, la future mosquée de Saint-Etienne, et qu'ils se sont trompés de cible. L'inscription « mosquée » en arabe et en français est, en effet, apposée au fronton de cette petite construction qui n'abrite que des bureaux où sont organisées les fêtes religieuses des musulmans de la ville (principalement pour les Marocains). En retrait de ce bâtiment, la mosquée ne s'ouvrira qu'en mai prochain. — *(Corresp.)*

ÉDUCATION

DEUX CONGRÈS D'ENSEIGNANTS

La percée de Force ouvrière inquiète les autres syndicats

Deux syndicats d'enseignants réunissent leur congrès, cette semaine. A Besançon, le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) ; à La Rochelle, le Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (SNETP).

Ces deux organisations pourtant éloignées, puisque l'une appartient à la FEN et l'autre à la CGT, ont une préoccupation commune : comment résister à l'offensive de Force ouvrière dans l'éducation nationale ?

La percée du syndicat Force ouvrière dans le monde enseignant n'a pas fini de faire des vagues. Même si ce syndicat n'a réussi à capter que 12 % des suffrages enseignants aux élections professionnelles de décembre dernier, sa présence bouscule les habitudes du milieu. Et même au-delà, puisque M. Henri Krasucki, le secrétaire général de la CGT, a déclaré, en février : « *Il est choquant et inacceptable que la direction de la FEN et son secrétaire général aient* [lors de son congrès] *dit fort peu de chose sur l'agression de FO et s'en soient pris avec véhémence à la CGT.* »

Car M. Krasucki considère que FO, en développant des syndicats enseignants, a rompu une trêve qui existait depuis 1947. Il n'apprécie pas que les 12 % recueillis par FO se traduisent concrètement par un gain, pour ce syndicat, de cent vingt permanents syndicaux, grâce au système des décharges syndicales de service. Au moment où la CGT est confrontée à la désyndicalisation et aux licenciements, qui la privent de militants, son responsable supporte mal que son concurrent bénéficie d'un apport de nouveaux permanents. Des militants actifs, d'ailleurs, qui, dans les fédérations départementales, n'hésitent pas à donner un « coup de main » à leurs camarades d'autres secteurs professionnels.

La colère de M. Krasucki est sans doute à l'origine de la décision de la CGT d'occuper, elle aussi, le terrain enseignant. Dans cet univers, elle possède, depuis près de quarante ans, un syndicat qui regroupe des personnels des lycées d'enseignement professionnel (LEP). Le Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (SNETP-CGT), héritier des salariés du secteur privé devenus enseignants des centres d'apprentissage, rassemble une dizaine de milliers d'adhérents et a obtenu 29 % des voix dans les LEP aux dernières élections. Malgré une baisse de 2,5 % par rapport à 1982, ce syndicat est quand même la deuxième organisation représentative dans les LEP, après la FEN (41 % des voix)

Le 25e congrès de cette organisation, qui se réunit à La Rochelle du 18 au 22 mars, doit se prononcer sur une « *résolution particulière* », qui propose tout simplement de créer dans les autres ordres d'enseignement des syndicats CGT. « *La confédération*, précise la motion, *doit prendre en compte la situation nouvelle créée, et mener sous sa responsabilité un vaste débat avec l'ensemble des personnels de l'éducation nationale et de la recherche afin de créer, partout où cela est souhaité par les personnels eux-mêmes, des syndicats CGT dans les établissements scolaires, universitaires, les centres de recherche.* » Les congressistes doivent par ailleurs débattre de la création « *d'ici à 1988 de syndicats départementaux de l'éducation nationale... d'unions nationales et régionales* ».

Les structures sont donc déjà prévues pour rassembler dans les établissements, et ensuite au niveau des départements, les syndiqués se réclamant de la CGT quelle que soit leur fonction dans l'éducation nationale. La machine CGT prépare le terrain, même si les décisions définitives n'interviendront qu'après le congrès de cette confédération, qui a lieu en novembre.

Qui seront ces militants qui « *souhaiteront* » la création de syndicats CGT dans les écoles primaires, les collèges ou les universités ? On pense *a priori* aux adhérents du PC, souvent proches des positions développées par la CGT. Mais ces derniers sont déjà membres de la FEN, où ils militent à l'intérieur du courant de pensée Unité et action. Le quitteront-ils ?

La tactique de M. Krasucki

C'est une des questions qui peut se poser au congrès du Syndicat des enseignements de second degré (SNES-FEN), qui a lieu à Besançon jusqu'au 22 mars. Le syndicat, qui déclare compter 70 000 professeurs de lycées et collèges, est dirigé par des militants Unité et action, en majorité proches du PC, à l'exception de quelques adhérents du PS.

Le SNES a assez bien résisté dans son secteur à l'offensive de FO, même s'il perd 6 points chez les agrégés et un peu moins chez les certifiés. Il demeure, avec 48,56 %, la première force syndicale dans le second degré, loin devant FO (14,8 %). Aiguillon de la direction de la FEN (proche des socialistes), ce syndicat n'hésite pas à critiquer les « *compromis* » et le refus d'action de la direction fédérale. Présent de longue date dans les lycées, le SNES sait mettre en avant la défense des personnels de ces établissements, aussi bien contre les transformations jugées trop novatrices de M. Savary que face aux « *redistributions des moyens* » mises en avant par M. Chevènement.

Défenseur des conditions de vie et de travail des enseignants du secondaire, le SNES, souvent critiqué par les professeurs, reste pourtant un appui, grâce à ses élus dans les commissions paritaires, pour les candidats à une promotion ou à une mutation. Mais il n'est pas sûr que les adhérents et surtout tous les électeurs de ce syndicat soient prêts à abandonner l'autonomie pour rejoindre la CGT.

Et d'ailleurs, les responsables communistes du SNES le souhaitent-ils eux-mêmes ? Les enseignants du PC, divisés par les débats internes de leur parti, ne voudraient pas s'isoler dans un syndicat minoritaire (1). La tactique de M. Krasucki vise peut-être à créer seulement des structures d'attente dans tous les établissements scolaires. Des syndicats prêts à accueillir plus d'adhérents le jour où la FEN éclaterait...

SERGE BOLLOCH.

(1) Dans une déclaration rendue publique le 18 mars, les élus Unité et action au bureau fédéral de la FEN, parmi lesquels Mme Monique Vuaillat, secrétaire général du SNES, confirment ce refus en exprimant leur « *désaccord* » avec le projet de la CGT de créer des syndicats enseignants. « *Nous sommes convaincus*, écrivent-ils, *que la CGT ne fera rien qui (...) faciliterait les entreprises de ceux qui en définitive, cherchent à affaiblir l'ensemble du mouvement syndical* »

culture

LE WEEK-END de Philippe Boucher

• Le jour du temps retrouvé • Les naufrageurs de l'Opéra • Le « garum » a disparu • Dans Paris, Rome

Première urgence : comme chaque semaine, échapper au cyclisme, à l'athlétisme, au hippisme et au ballon sous toutes ses formes. Deuxième urgence, contingente : louvoyer avec radios et télévisions pour ne subir de la saga cantonale, indifférente au Parisien, que des échos réduits en attendant lundi à treize heures que *le Monde* en dise tout.

Durant ce jour ambigu qu'est le samedi, caisson de décompression entre les jours fébriles et le jour de repos, le marché a le pas sur tout autre souci.

Les pratiques se présentent tard au marché Edgar-Quinet. La rigoureuse règle lyonnaise ne pourrait y être appliquée qui clôt à midi sonnant le marché du quai de Saône, où Catherine, la meilleure des cuisinières qui n'en font pas métier, vient chercher de quoi séduire ses hôtes.

Dans ce coin de Montparnasse, le plus fort des ventes commence vers onze heures. Comme à l'habitude, croisé à mi-pente du boulevard marchand, Gilles, pas très éveillé non plus, traîne sa fille qui a, pour les amis de son père, des aversions de vieille fille.

Les étals reflètent encore la misère de l'hiver. La couleur des fruits avoue le parfum sans durée, la consistance médiocre, le goût âcre des fruits forcés, qu'ils soient pour le dessert ou pour le corps du repas. Ce ne sera donc pas un weed-end à soupe. Au vrai, il n'y a que l'été pour les soupes de légumes.

Imaginerait-on dans ces pages un récit qui serait consacré à des recettes de cuisine ? Il n'y a que le cher Jack Lang, ministre *hégémoniste*, pour croire que la cuisine serait culture. Elle est bien plus que cela. Elle est l'identification d'une civilisation. Il suffit de deux ouvrages pour décrire une société : un livre de cuisine et un code pénal. Manger, *punir*, tout est dit.

Mommsen et Gibbon

Y a-t-il dans Théodore Mommsen, dont la merveilleuse collection « Bouquins » vient de rééditer *Histoire romaine* (une des acquisitions de la semaine), un ragoût de sanctions et de recettes qui éclaireront, mieux que la procédure d'adoption impériale, l'ordre successoral dans l'Empire ? Ou bien faut-il aller chercher dans Apicius, dans Jérôme Carcopino, dans l'excellent *Festin en paroles*, de Jean-François Revel ?

Mommsen a des lacunes. D'ailleurs, qu'importe ! La disparition, absolue aujourd'hui, du *garum*, indispensable à toute cuisine romaine, empêcha de se mitonner un authentique plat du temps de Claude. D'autant que ce César-là n'avait pas l'âme gastronomique de ses pairs. Ce n'était pas sa seule différence. Il fut le seul *« des quinze premiers Césars »*, comme l'affirme dès le dix-huitième siècle Edward Gibbon, autre historien de Rome, *« dont les amours n'aient pas fait rougir la nature ».*

...Rome a laissé peu de traces dans ce Paris auquel elle est jumelée depuis quelques dizaines d'années. Un quartier, dit Latin parce que les Gallo-Romains l'habitaient, voué désormais aux déambulations paresseuses d'étudiants intermittents, n'a préservé de l'époque lutécienne que des Thermes, flanqués de l'hôtel de Cluny, et des arènes qui se cachent rue de Navarre. Les travaux d'excavation d'un parc de stationnement (aussi est-ce à tort qu'on vilipende ces entreprises qui font souvent figure d'explorateurs du passé) ont mis au jour les vestiges du mur gallo-romain de Lutetia. C'est tout.

Il y a quelque jours, l'État a proposé à la Ville (que de majesté dans ces majuscules) que l'ensemble Thermes-Cluny soit consacré à un Musée de Paris, dont la capitale est dépourvue, contrairement à Rome ou à Londres.

L'occasion serait ainsi trouvée de restaurer ces thermes, qui datent des années 200, et qui, dix-huit cents ans plus tard, sont devenus des ruines sans charme, qu'anime parfois l'été un concert organisé dans le... frigidarium.

Au moins ces ruines auront-elles évité la restauration de type teuton qui fut le lot des arènes, si roides, si revêches à présent qu'elles se marieraient mieux avec les tours de béton du treizième arrondissement qu'avec ce morceau de colline latine que le week-end éteint.

Eteint aussi le septième arrondissement, où la rue de Varenne et ses affluents sont tout apaisés que le pouvoir ait rangé, l'espace de quarante-huit heures, ce qui le rassure, voitures, chauffeurs et gardes républicains.

A ce moment de la semaine, Paris bascule. Des quartiers changent de mains. Opéra, Champs-Elysées sont de ceux-là. Les semainiers bureaucratiques ont cédé la place. Au profit du tintamarre des touristes venus de banlieue. Comme autrefois le littoral breton avait ses naufrageurs, les affiches de cinéma clignotent pour que les salles obscures avalent leurs victimes.

Obscure aussi, mais combien plus paisible, la crypte du parvis Notre-Dame, dont l'agencement mérite l'éloge. Les remblais qui, au cours des siècles, ont élevé de 4 mètres le sol de la Cité ont laissé là leur pesant d'histoire qui va de l'expansion de Rome au triomphe d'Haussmann. Mais le Musée de Paris vaut mieux que cette pénombre.

Le Musée de Cluny est, lui, toute lumière, et c'est par un paradoxe involontaire qu'y est installée, pour les aveugles, une salle où il peuvent voir des pièces originales en en palpant les moulages.

Le soleil ment

La lumière qui traverse cet hôtel est celle, noire et scintillante, des ciels de neige sur Paris. Les nuages qui s'entrouvent de temps à autre laissent passer un soleil qui ne chauffe rien. Le soleil ment. Il fait froid. C'est le temps du thé, pour honorer le guide amical et patient qui sait tout de tout, y compris que déjà le silence du lendemain exerce sa tentation.

Le dimanche, qui n'est plus guère consacré à Dieu, l'est à soi-même. C'est le jour de l'égoïsme permis, de la mise en jachère, comme autrefois la terre. C'est aussi le moment de nettoyer la semaine écoulée des fautes commises, amis mal traités, livres négligés, comme jadis les moines dépierraient les champs quand ils étaient dispensés de produire.

Le moment de clarté acide qu'est le dimanche matin du printemps qui vient fait bon ménage avec le courrier. Un petit tas de lettres est là, qui n'a pas encore reçu de réponse, lettres d'ennui ou au contraire lettres aimées qui seront savourées deux fois, par une longue réponse. Le devoir et le plaisir se mêlent...

Dimanche, le jour du temps retrouvé, qui ne l'est que si chaque geste, chaque rite, est accompli lentement : écrire, cuisiner, regarder, rêver, sortir peut-être. Sortir ou ne pas sortir, se contenter de ce qui arrive, radio, télévision, ou de ce qui est là, lire, cuisiner ; ou bien aller dehors pour constater que le dimanche de Paris n'est pas moins sinistre que celui de la province. Il n'est que plus fardé.

La question est sans objet. Par l'effet des cantonales, l'article est attendu pour la fin de l'après-midi. Alors, comme le narrateur commençait *Paludes* en annonçant qu'il écrivait *Paludes*, l'article s'achève en racontant qu'il s'écrit.

■ **CONCOURS CLAUDE KAHN.** – Le premier prix du concours international de piano Claude Kahn a été remporté à Paris par Igor Kamenz, vingt ans (Union soviétique).

PATRIMOINE

NOUVEAUX MUSÉES DU CAIRE ET D'ASSOUAN

Européens et Américains à la rescousse ?

La commission française pour l'UNESCO et le Comité national français du Conseil international des musées (ICOM) ont organisé, du 12 au 14 mars, au siège de l'UNESCO à Paris, une réunion destinée à intéresser et à faire participer les conservateurs de seize grandes collections d'égyptologie à la campagne internationale pour la création du musée de la Nubie à Assouan et du musée national de la civilisation égyptienne au Caire.

De 1960 à 1980, la campagne internationale de sauvegarde des monuments de Nubie a mobilisé le monde entier. La campagne actuelle pour les musées d'Assouan et du Caire est moins spectaculaire et la conjoncture économique mondiale est difficile. C'est ce qui explique, très probablement, que l'appel lancé en mars 1982 par M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, ait peu de succès : il a rapporté, à ce jour, 2 031 000 dollars, sur les 87 133 000 dollars nécessaires.

Le musée de la Nubie sera un établissement régional. Il rassemblera et présentera au grand public l'environnement et la culture de cette région qui a été, pendant des millénaires, le lieu de rencontre des civilisations de la Méditerranée, de la vallée du Nil et de l'Afrique transsaharienne. Il sera aussi un centre d'études où les spécialistes disposeront de la documentation et des équipements scientifiques nécessaires à leurs recherches.

Le musée national de la civilisation égyptienne sera très différent. Il aura, pour la population locale et les visiteurs étrangers, un rôle initiatique et synthétique qui préparera l'une et les autres à tirer le meilleur profit possible de la visite des autres musées (du Caire en particulier), des monuments et des sites archéologiques.

L'idée qui a eu le plus de succès, lors de la réunion de Paris, serait d'organiser de grandes expositions itinérantes où seraient présentés dans diverses métropoles du monde des objets venant, non seulement des musées égyptiens, mais aussi des musées européens et américains. Bien entendu, ces expositions devraient être spectaculaires de façon à frapper et à attirer le grand public de ces métropoles et ainsi à faire des bénéfices qui seraient affectés aux musées d'Assouan et du Caire.

Il faut souhaiter que les deux musées puissent ainsi être ouverts au public, celui d'Assouan en 1987, celui du Caire en 1989, conformément aux prévisions. Mais il faut souhaiter aussi que les musées existants ne soient pas oubliés. Au Caire, en particulier, la présentation des admirables et très riches collections du Musée égyptien ont un besoin criant de réorganisation et de modernisation.

Y. R.

CINÉMA

« LA PETITE FILLE AU TAMBOUR », de George Roy Hill

Une femme et un piège

Pour coincer Khalil, le Palestinien, qui signe ses attentats d'un petit rouleau de fil en trop, on va se servir de son frère. Pour utiliser le frère, on va sacrifier une femme.

On le comprend plus tard : elle doit être disponible, facile à embrigader, intelligente, douée pour endosser de multiples rôles. C'est en Angleterre que les services secrets israéliens vont dénicher l'appât idéal. Elle s'appelle Charlie, elle est actrice, elle est disposée à marier amour et révolution. Reste à la piéger.

Le piège se met en place sans la complicité du spectateur. Il plonge en plein cauchemar en même temps que Charlie, il s'enfonce avec elle dans une mécanique diabolique, où les apparences mentent, où les situations se retournent, où les masques ne révèlent jamais les vrais visages en tombant.

Maître du jeu : Kurtz, agent israélien. Exécutant : un homme qui pourrait être arabe, et qui séduit Charlie. Théâtre des opérations : l'Europe, Israël, Beyrouth. Des deux côtés, la guerre est faite dans l'ombre par des génies de l'espionnage, qui déplacent et détruisent leurs pions vivants.

John Le Carré avait inventé des rouages subtils, qui lui permettaient d'exposer les points de vue israéliens et palestiniens sans ralentir son récit. Charlie n'était pas seulement amoureuse de l'homme qui la livrait à Kurtz. Elle l'était aussi du frère de Khalil, dont l'homme lui apprenait les secrets les plus intimes, pour qu'elle puisse pénétrer un jour dans le camp ennemi, une fois disparu l'amant qu'on lui avait inventé.

George Roy Hill conserve les rouages, mais les dénude, au point de ne s'intéresser qu'à la marche des opérations, et non à leur contenu. Le processus qui démolit Charlie perd alors de sa vraisemblance et sa richesse, et les situations deviennent parfois schématiques. Même si Klaus Kinski (Kurtz), Diane Keaton (Charlie), et Sami Frey (Khalil), défendent leurs personnages avec finesse.

Pour l'écrivain, le terrorisme relevait du théâtre. Il n'est plus ici que... du cinéma. Du cinéma habile. Le réalisateur joue avec nous au chat et à la souris, en redoutable technicien du suspense qu'il était déjà dans *l'Arnaque*. Si l'on veut profiter du film, il convient alors de ne pas connaître l'histoire, de ne pas avoir lu le livre, ni l'affiche, ni aucun compte rendu.

CLAIRE DEVARRIEUX.

• Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

« HIPPOLYTE ET ARICIE », à la salle Favart

Rameau dans sa plénitude

En retardant de deux ans la reprise de ce merveilleux *Hippolyte et Aricie* du Festival d'Aix-en-Provence 1983, l'Opéra de Paris a évité que « l'Année Rameau », si brillante, ne paraisse un feu de paille et a, en quelque sorte, associé notre musicien à ses deux cadets saxons dans « l'Année européenne de la musique », ce qui n'est que justice. Mais surtout, au moment où le feu d'artifice Haendel éclate de partout, la représentation de la salle Favart permet une confrontation fort intéressante de deux formes de théâtre chanté contemporaines et très différentes, dont on aura un bel exemple avec *Ariodante* à partir du 25 mars, au Théâtre des Champs-Elysées. Que de bonheurs à la fois !

Paris n'aura pas attendu en vain, car la production de Pier Luigi Pizzi est aussi superbe qu'à Aix (*le Monde* du 19 juillet 1983), malgré un changement complet de distribution. Certes, l'imposant décor de piliers, où des esclaves noirs descellent les colonnes de leur chapiteau d'or, images de la fatalité suspendue sur nos têtes, étouffe quelque peu sur la scène plus resserrée de l'Opéra-Comique. Mais, dans cet espace étriqué, Pizzi a su recréer ses grandes visions idylliques, infernales ou tragiques : le bois des prêtresses et Diane montée sur son cerf, les danses des furies-vampires, l'immense voile violet de la tempête, monstre à trois têtes qui engloutit Hippolyte, ou le cortège funèbre de Phèdre passant derrière le pavois supporté par des Atlantes sur lequel apparaissent les dieux.

Mais au-delà de cette présentation scénique, où rien ne jure avec la tradition historique, ni les gestes ni les costumes (tout au plus ces « bonnes sœurs » en blanc, prêtresses de Diane qui lèvent gaillardement la jambe !), l'admirable est d'avoir ressuscité l'opéra de Rameau dans sa plénitude, d'avoir donné toute sa force à cette alternance de la tragédie et des divertissements dansés et chantés, qui sont indissociables, par un ton qui reste toujours grand et profond. Tel ce ballet joyeux qui accueille le retour de Thésée et dont on sent bien qu'il repose sur une équivoque, dans l'accablement du roi hanté par la vision de Phèdre aux pieds d'Hyppolyte.

Il y a surtout l'intensité prodigieuse qui unit ces mouvements puissamment architecturés, ces attitudes d'une vérité dramatique et d'une suavité bouleversantes, avec la splendeur de l'interprétation de William Christie. Celui-ci fouaille au plus profond la musique de Rameau, en tire la plus rude, la plus dense et la plus lumineuse beauté (avec un excellent ensemble baroque qui porte son nom), et arrache à tous les protagonistes des accents sublimes, modelés sur le fabuleux style vocal de Rameau, d'une souplesse et d'une diversité inégalables, déployant toute la gamme des expressions de la parole, de la tragédie racinienne la plus concentrée jusqu'au lyrisme le plus fleuri.

La grandiose Jessye Norman écrasait quelque peu la représentation d'Aix, véritable monstre sacré, spectacle dans le spectacle. Anne Howells, plus humaine, marque fortement le rôle de Phèdre, par des gestes d'une simplicité tragique et une voix flamboyante d'une ligne très noble où tremble un cœur torturé. Ian Honeyman est un Hippolyte exquis et profond, comme la délicate Aricie de Danielle Borst, dont le drame affleure sous les expressions pudiques, les inflexions délicieusement « baroques » d'une jeune fille soumise à une éducation rigoureuse.

Sans avoir la même stature vocale que José van Dam, Ludwig Baumann incarne un Thésée émouvant, au phrasé expressif, poignant dans son grand air d'adieu. Véronique Dietschy, Diane ravissante malgré une voix un peu faible, Agnès Mellon (l'Amour), Stephen Dupont dans le triple rôle des dieux tonnants, et un ensemble de jeunes chanteurs complètent cette brillante distribution. Les chœurs, préparés par Philippe Cantor et rompus au style si particulier de cette musique, manquent juste un peu d'habitude de la scène, ce qui explique quelques décalages.

On n'omettra pas les danseurs de l'ensemble Ris et danceries, qui peu à peu réalisent dans leur art le même retour à un style disparu que les musiciens baroques, et, malgré une certaine raideur d'expression, sont bien près de les rejoindre dans cette chorégraphie de François Raffinot.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 18, 20, 22, 23, 25, 26, 28 et 30 mars, 1er, 6 et 8 avril (19 h 30).

PEINTURE

Jappé ou la fureur de peindre

Jean-Paul Jappé ou la fureur de peindre... On l'imagine mal en effet recouvrant de sang-froid ses toiles d'un réseau serré de ratures. Or ces traits fiévreux tissent la trame même de la peinture. Grilles appliquées sur le paysage, maritime et breton, comme pour le décoder, en biffer la première impression saisie sur le motif, en révéler l'essence, fusionner avec elle.

Alors l'enchantement originel d'un ciel rougeoyant, d'une envahissante marée bleue, d'un rideau végétal, ressurgit avec une puissance décuplée. Oubliée, bien que présente, la nature métamorphosée en jouissance picturale. Jappé nous avait accoutumés à ces spectacles, mais jamais avec autant d'intensité.

J.-M. D.

★ Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville. Jusqu'au 30 mars.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

HALO : Plaisance (320-00-06) 20 h 30.

UNE CONSPIRATION : Théâtre 347 (874-44-30) 20 h 30.

L'OMBRE D'EDGAR : Lucernaire (544-57-34) 18 h.

RELAX : Eden Théâtre (356-64-37) 21 h.

TRAGÉDIE DANS LES CLASSES MOYENNES : Escalier d'or (523-15-10) 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11) : 19 h 30 : Hippolyte et Aricie ; ☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Triomphe de l'amour.

BEAUBOURG (277-12-33), à 20 h 30 : Concert « Voce ». Ensemble 2e2m (Heisler, Reibel, Stroe, Malherbe, Brizz) ; à 21 h : Femmes et musique. Concert Sharon Kanach, Carol Robinson ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films Bpi 16 h : L'envers de la forme : Nicolas de Staël, de P. Samson ; 19 h : Beyrouth : à défaut d'être mort, de T. Rached ; Le mois du livre à la Bpi. Ecrits en images : à 16 h : Albert Camus, de P. Vecchiali et C. Clairval ; 19 ; D'un Céline l'autre, de Y. Bellon. Cinéma du réel de 14 h à 20 h 30 : pour le programme téléphoner au Centre ; *Le cinéma africain : 17 h 30* : Bon voyage Sim. Femme, village, voiture, argent, de M. Alassane ; 20 h 30 : Saitane. Le Wazzou polygame, de O. Ganda.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Concerts : 18 h 30 : R. Yakar/M. Damonte. (Gounod, Fauré, Bellini, Respighi, etc.) ; à 20 h 30 : I.Musici (Manfredini, J.-C. Bach, Locatelli, Roussel, Martin).

Les autres salles

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Moi-29e à l'ombre.

BATACLAN (700-30-12), 20 h 30 : Ligue d'improvisation française.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.

☞ DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDEN-THÉATRE (356-64-37), 21 h : Relax.

☞ ESCALIER D'OR (523-15-10) : 21 h : Tragédie dans les classes moyennes.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Morpioni's palace.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Le pupille veut être tuteur. II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo.

LYCÉE V.-DURUY (607-91-51), 20 h 30 : Macbeth.

☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Ouest, le vrai.

☞ MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau. Petite salle 20 h 45 : les Fantasmes du boucher.

☞ PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Halo.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Un Œdipe américain.

☞ TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Et si Beauregard n'était pas mort.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 et 22 h : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (636-97-67), 20 h 30 : la Passion à Ménilmontant.

☞ THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : les Nuits et les Jours.

THÉATRE 347 (874-44-30), 20 h 30 : Une conspiration en 1537.

☞ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac ; 22 h 30 : Carmen Cru.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h : 2000 moins 15 ; 21 h 15 : Baby or not Baby ; 22 h 30 : Chants d'elles.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Des gratte-cul dans la crème fraîche ; 22 h 15 : Viola volat.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h 30 : Reste avec nous ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

La danse

THÉATRE DU JARDIN (747-77-86), 20 h 30 : Lundi de la danse.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

☞ *ESPACE-GAITÉ* (327-95-94), 20 h 30 : Ph. Val.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h 30 : A. Aurenche.

Les concerts

☞ Salle Gaveau, 20 h 30 : P. Tortelier (Bach).

Radio-France, Grand Auditorium : Cycle acousmatique, 18 h 30 : (Reibel, Teruggi), 20 h 30 : (Besche, Schwartz).

☞ Athénée, 20 h 30 : N. Gedda.

☞ Th. du Musée Grévin, 20 h 30 : W. Chodack (Beethoven, Schubert, Prokofiev).

Salle Cortot, 21 h : Orchestre de l'Ecole normale de musique, dir : N. Bonet (Mozart).

Eglise des Billettes, 20 h : R. Dyens, Quatuor Enesco.

Eglise Polonaise, 20 h 30 : B. Fournier, R. Pelatan, J. Deshaulle, J-M. Varache (*Bach, Bartok*).

Institut néerlandais (705-85-99), 18 h : Bandes électro-acoustiques des Pays-Bas (Little, Plompen, Ore, Hoenderdos, Van Maanen ; 19 h : H. Sparnaay, clarinette basse (Manneke, Kunst, de Leeuw, Janssen : 20 h 30 : Bandes électro-acoustiques françaises (Patin, Cornu, Maudot, de Fays, Fournier).

Crypte de Saint-Ferdinand-des-Ternes, 20 h 45, S. Schocler, violoncelle, M.-A. Brun, piano (Marcello, Beethoven, Fauré, Brahms).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Fox Troc de Montpellier.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Cocktail Chœur Express.

Lundi 18 mars

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Tao et Matthew ; 0 h 30 : C. Greenshaw.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

☞ NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : World Saxophone Quartet.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : E. Daho.

☞ PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Middle Jazz Quintet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : P. Adams, Trio Arvanitas.

SUNSET (261-46-60), 23 h : quartet Pierre Perez.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h : 70 ans d'Universal : Willie Boy, de A. Polonsky ; 19 h : Cinéma albanais : Epoque lointaine, de S. Pecani.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE GARBO (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-32).

ALPHABET CITY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V. f. Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; UGC *Convention*, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sue., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : *George V, 8e (562-41-46)* ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Murat, 16e (561-99-75) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

C.H.U.D. (A., v.f.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA DÉCHIRURE (A.,v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (702-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DUNE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Marbeuf, 8e (561-94-95).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : *Studio 43, 9e (770-63-40)*.

GREMLINS (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Calypso, 17e (380-03-11).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (562-41-46).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

LES NANAS (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; Denfert, 14e (321-41-01).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA PART DES CHOSES (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Rivoli *Beaubourg*, 4e (272-63-32) ; Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Studio 43, 9e (770-63-40) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *Saint-Lazare Pasquier*, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp.), 15e (554-46-85).

PURPLE RAIN (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES ROIS DU GAG (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e *(636-10-96)*.

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; *v.f.* : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Passy, 16e (288-62-34).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Impérial, 2e *(742-72-52)* ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; *UGC* Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

TRANCHES DE VIE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

URGENCE (Fr.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

VARIETY (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (330-30-19).

LES FILMS NOUVEAUX

LOUISE L'INSOUMISE, film français de Charlotte Silvera : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; *Rotonde, 6e (575-94-94)* ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).

LA PETITE FILLE AU TAMBOUR, film américain de George Roy Hill, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; *Paramount Mercury*, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-58-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse 14e (335-30-40) ; Images, 18e (522-47-94).

RAS LES PROFS, film américain d'Arthur Miller, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

LA RIVIERE, film américain de Mark Rydell, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (359-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-30-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, *18e (522-47-94)*.

LES SPECIALISTES, film français de Patrice Leconte : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz Halles, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e *(343-01-59)* ; *Fauvette, 13e* (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 2e (636-10-96).

STALINE, film français de Jean Aurel : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

VOYAGE A CYTHERE, film grec de Théo Angelopoulos, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (561-10-60).

RACINES NOIRES 1985

Festival de films antillais et brésiliens, Black Stars on Silver Screen, cinéma africain.

Latina, 4e (278-47-86) ; Centre Georges-Pompidou, 4e (277-12-33) ; Maison des cultures du monde, 6e (544-72-30).

Festival international du film de femmes, Panorama international.

Maison des Arts de Créteil, 94.

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 18 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 L'avenir du futur.
Emission de J.-P. Hutin.

20 h 40 Cinéma : Wolfen.
Film américain de M. Wadleigh (1981), avec A. Finney, D. Venora, E.J. Olmos, G. Hines, T. Noonan.
Après un promoteur immobilier de Manhattan, et sa femme, des clochards du Bronx sont affreusement mutilés. Un inspecteur de police découvre que des créatures ayant des poils de loups défendent, ainsi, leur territoire. Des problèmes de civilisation dans un film fantastique, original, qui comporte de troublants effets optiques.

22 h 30 Débat : les grandes espèces en voie de disparition.
A force de squattériser la Terre, nous faisons reculer chaque jour le territoire des animaux. Alors qu'on constatait la disparition de deux espèces tous les cinquante ans, le phénomène s'accélère jusqu'à compter l'extinction de cinquante espèces pour la dernière période. Qui est responsable ? Que pouvons-nous faire ? Débat mené avec des spécialistes.

23 h 45 Journal.
0 h 05 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : L'Heure de vérité.
Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon, répond aux questions des téléspectateurs et des journalistes F.-H. de Virieu, A. du Roy, A. Duhamel (A 2), et de notre collaborateur Robert Solé.

21 h 55 Le petit théâtre.
« Acrobates », de I. Horovitz.

22 h 15 Document : l'Atelier.
Réal. A. Techiné.
Des jeunes élèves du Théâtre des Amandiers jouent des extraits De la vie des marionnettes, *d'Ingmar Bergman,* Lune de fiel, *d'après Pascal Bruckner,* les Possédés, *de Dostoïevsky, sous l'œil vigilant de André Téchiné. Pas de commentaire, une série de gros plans qui tentent d'évaluer les tensions qui traversent le jeu des comédiens.*

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : la Formule.
Film américain de J.-G. Avildsen (1980), avec G.-C. Scott, M. Brando, M. Keller, J. Gielgud, G.-D. Spradlin.
A partir d'un meurtre commis à Los Angeles, un policier américain remonte une piste qui le conduit à la formule d'un carburant de synthèse mise au point par les nazis et disparue depuis près de quarante ans. Mélange un peu embrouillé d'intrigue criminelle et de politique-fiction, mais on se laisse prendre à l'atmosphère de mystère.

22 h 35 Journal.
23 h Thalassa.
23 h 45 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Série : Quentin Durward ; 18 h, Rallye avion : Toulouse - Saint-Louis-du-Sénégal ; 18 h 30, Sports ; 18 h 50, Atout Pic ; 19 h, Feuilleton : Janique Aimée ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, Courage... fuyons, film de Y. Robert ; 22 h 10, Boxe ; 23 h 15, Basket américain ; 1 h 4, Hill Street Blues ; 1 h 50, Michel Boujenah au Splendid ; 2 h 40, Top 50.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal de Marie Bashkirtseff.
21 h 40 Musique : latitudes, musiques traditionnelles.
22 h 30 Nuits magnétiques : Ça suit son cours.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Sonate pour piano nº 13 en mi bémol majeur, Sonate pour piano nº 7 en ré majeur, Sonate pour piano nº 27 en mi mineur, Sonate pour piano nº 21 en ut majeur,* de Beethoven, par Daniel Barenboïm, piano.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Zarah, Marlène et Hildegarde » ; Hildegarde Kneff ; à 23 h 5 : Le musicien de minuit : Ariel Denis, écrivain.

Mardi 19 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 45 A pleine vie.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Nounours.
18 h 5 Le village dans les nuages.
18 h 25 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 40 Série : Huit ça suffit.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Emission d'expression directe : CFDT-FEN.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).
20 h 35 Jeu : Enigmes du bout du monde.
Sur une idée de J. Antoine. Présenté par G. Schneider.
Epreuves aux Etats-Unis, en France, à Rome, en Turquie, au Cameroun.

21 h 35 Série : La passion de la vie.
De Jacotte Chollet et André Voisin.
Troisième volet de cette série consacrée à la thérapie primale. Avec le docteur Frédéric Leboyer, le docteur David Cheek, différents patients qui ont bien voulu témoigner, il s'agit de comprendre à quel point certains troubles peuvent être liés à des situations vécues (puis oubliées) au moment de la naissance. Mémoire prête à remonter.

22 h 30 Tintam'arts.
Le magazine est consacré au violoniste et chef d'orchestre Emmanuel Krivine. Confidences et musique.

23 h 30 Journal.
23 h 50 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin (à 8.30, feuilleton : Trois sans toit).
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années folles.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
14 h 50 Série : Fachoda.
La mission Marchand, une page mouvementée de l'expansion française en Afrique.
15 h 40 Reprise : Le grand raid.
16 h 45 Le journal d'un siècle.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).

20 h 35 Cinéma : Cours après moi shérif.
Film américain d'H. Needham (1977), avec B. Reynolds, S. Field, J. Reed, J. Gleason ; M. Henry, P. McCormick (Rediffusion).
Pour toucher une forte prime, un camionneur indépendant et son ami s'en vont chercher au Texas 400 caisses d'une bière interdite en Géorgie, qu'ils doivent transporter à Atlanta. Burt Reynolds en héros intrépide et goguenard, un parcours mouvementé, une mariée en fuite, un shérif irascible, et la solidarité des gens de la route.

22 h 15 Magazine : Lire c'est vivre.
Proposé et présenté par Pierre Dumayet, réalisé par Robert Bober.
« Le Complexe de Broadway », de Damon Runyon.
Pour aborder Damon Runyon, le chroniqueur des piliers de bars de Broadway, P. Dumayet a tout naturellement installé ses invités dans un bistrot. Des longueurs mais aussi petites musiques et chuchotements.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).
20 h 35 Cinéma : Manon des sources.
Film français de M. Pagnol (1952), avec J. Pagnol, R. Pellegrin, Rellys, R. Vattier, F. Sardou, C. Blavette, H. Poupon, M. Géniat (N.).
La faute collective des habitants d'un village de Provence se trouve étalée au grand jour par la vengeance d'une jeune gardienne de chèvres vivant en sauvageonne dans la montagne. Le problème de l'eau, indispensable aux terres, est à la base de ce film de conteur, où la parole coule comme un fleuve, où la nature participe à une sorte d'épopée.
22 h 40 Journal.
23 h 5 Cinéma : Manon des sources (suite et fin).
0 h 55 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 Hill Street blues ; 9 h 45, Soap ; 10 h 10, Robin des Bois ; 11 h 5, Tout le monde peut se tromper, film de J. Couturier ; 12 h 30, Cabou Cadin (Pataclop Pénélope) ; 13 h 05, Rue Carnot ; 14 h, Eraserhead, film de David Lynch ; 15 h 30, le Jeune marié, film de B. Stora ; 17 h 4, Tubes et transistors ; 17 h 30, Cabou Cadin (Paul et les Dizygotes). 18 h, Jeu : TLC ; 18 h 40, Jeu : les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Ronde de nuit, film de J.-C. Missiaen ; 22 h 5, Prénom Carmen, film de J.-L. Godard ; 23 h 28, Un justicier dans la ville, film de M. Winner ; 0 h 55, Julio Iglesias en concert ; 1 h 45, Document : Mexique : les médecines de l'âme ; 2 h 40, Top 50.

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Jacques Cartier : le voyage imaginaire 1534-1984 ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : le corps infirme à travers les âges (et à 10 h 50 : Uwe Johnson) ; 9 h 5, La matinée des autres : le regard ; 10 h 30, Musique : Miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école des parents et des éducateurs : la terre, moyen privilégié d'expression ; 11 h 30 Feuilleton : Le paysan parvenu ; 12 h, Panorama : entretien avec M. Kriegel-Valrimont ; à 12 h 45, Le club de la presse ; à 13 h 30, Tombé dans le pano ; 13 h 40, Musique instantanée : Michel Portal ; 14 h, Un livre, des voix : Raymond Abellio : « la Fosse de Babel » ; 14 h 30, Dramatique : L'arbre aux oiseaux et Parole perdue ; 15 h 30, Les mardis du théâtre : Mégaphonie, le théâtre universitaire ; 17 h 10, Le pays d'ici, en direct de Blaye ; 18 h, Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; 19 h 30, Perspectives scientifiques ; 20 h, Musique mode d'emploi : le violon de Delacroix.

20 h 30 Pour ainsi dire : la poésie étrangère.
21 h Charlotte Perriand ou l'art d'habiter.
21 h 30 Musique : Diagonales ou l'actualité de la chanson française et étrangère.
22 h 30 Nuits magnétiques : séance tenante.

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Musique légère ; 7 h 10, L'imprévu : magazine d'actualité musicale ; 9 h 8, Le matin des musiciens : Carl-Maria Von Weber - l'instrument en représentation ; 12 h 5, Le temps du jazz : feuilleton Gil Evans ; 12 h 30, Concert : œuvres de Vivaldi, Telemann, par l'ensemble Musica Antiqua de Cologne. (39es semaines musicales d'Ascona) ; 14 h 2, Repères contemporains ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : école classique ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : Maurice Delage - « D'aller là-bas » ; œuvres de Delage, Emmanuel, Messiaen ; à 16 h 30, Berlioz à travers ses écrits : œuvres de Berlioz, Mozart, Beethoven, Schumann, Stockhausen, Debussy, Boulez ; 18 h 2, Acousmathèque : œuvres de Dhomont, Boucourechliev ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser ; 19 h 15, Premières loges : Riccardo Stracciari, baryton, interprète des airs de Donizetti, Meyerbeer, Verdi, Leoncavallo, Thomas, Catalani, Rossini ; 20 h 4, Avant-concert.

20 h 30 Concert : *Dans la nature, Carnaval, Othello,* de Dvorak ; *Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ré bémol majeur,* de Prokofiev ; *Sinfonietta,* de Janacek par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. F.-J. Thiollier, piano.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Zarah, Marlène et Hildegarde » ; à 23 h 5 Jazz club (en direct du Petit Opportun).

DÉFENSE

LE VICE-MINISTRE SAOUDIEN DE LA DÉFENSE SE FAIT PRÉSENTER LE MIRAGE-2000

Le vice-ministre saoudien de la défense, le prince Abdul Rahman *Ibn Abdal Aziz,* est depuis lundi 18 mars en visite officielle en France, sur l'invitation de M. Charles Hernu.

Durant cette visite, dont la durée n'a pas été officiellement précisée, mais qui serait de cinq jours, le ministre saoudien se rendra sur la base aérienne de Dijon, où est stationné un escadron de Mirage-2000. Il sera également reçu par le préfet maritime de Toulon, le vice-amiral Cagliardi, avant de monter à bord de la frégate saoudienne *El Medina* commandée par Ryad dans le cadre du programme Sawari qui prévoit l'achat à la France de quatre frégates du même type et de deux pétroliers-ravitailleurs d'escadre de 10 000 tonnes.

A Paris, les deux ministres devraient discuter du projet de l'Arabie saoudite d'acquérir entre quarante et cinquante avions de combat Mirage-2000 au prix de 23 millions de dollars l'exemplaire. Ce contrat, s'il était prochainement conclu, supposerait, en échange, la livraison de pétrole saoudien à la France à des conditions particulièrement favorables.

L'an dernier, Ryad a commandé à la France pour 4 200 millions de dollars de matériels d'armements anti-aériens (des missiles sol-air Shabine et des radras conçus par la société Thomson) qui sont installés sur des véhicules blindés.

MÉDECINE

● *La grève des internes.* – Les internes des centres hospitalo-universitaires poursuivent leurs réunions lundi 18 et mardi 19 mars pour décider de la reprise éventuelle de leur grève, en dépit des négociations engagées au ministère des affaires sociales. Le cabinet de Mme Georgina Dufoix a donné aux internes les garanties qu'ils demandaient sur le nombre de postes de chef de clinique à attribuer aux spécialistes, mais la discussion sur les salaires est beaucoup plus difficile.

● *Prélèvement du cœur d'un forcené abattu par des policiers.* – Le cœur de Gérard Guillemin, trente ans, abattu le 14 mars par des policiers qui s'étaient cru menacés par le sabre qu'il brandissait, a été prélevé à l'hôpital de la Pitié, puis greffé quelques heures plus tard sur un jeune malade de vingt-six ans. L'intervention, conduite par le professeur Christian Cabrol, a duré six heures. La famille de Gérard Guillemin avait donné son accord pour ce prélèvement. Le blessé se trouvait dans un état de coma dépassé.

PRESSE

● *La presse écrite, Canal Plus et le marché publicitaire.* – Le Syndicat de la presse parisienne, que préside M. André Audinot – président du conseil de surveillance du *Figaro,* – s'inquiète, dans un communiqué, de l'autorisation donnée à Canal Plus d'augmenter son temps d'émission « en clair » et de rechercher un financement publicitaire. *« Il serait illusoire de proclamer que la télévision est libre si, auparavant, le marché de la publicité est absorbé par les trois chaînes d'Etat et par Canal Plus »,* déclare le SPP, qui réclame l'élaboration d'un *« cahier des compensations pour préjudices subis à concéder à la presse écrite pendant la période au cours de laquelle le pluralisme de la presse sera mis en danger »,* et d'un *« projet sur les modalités de privatisation d'une ou de plusieurs des chaînes existantes, que la TV par satellite rendra inévitable ». « En tout état de cause, il importe que le régime économique de la presse soit complété (...). De même, le système de compensation doit être élaboré sans tarder »,* ajoute le Syndicat, qui conclut : *« Faute de prendre ces précautions élémentaires dans les mois qui viennent, la libre expression en France subira immanquablement des dommages irréparables. »*

● *Le football à la télévision.* – TF 1 retransmettra en direct, le mercredi 20 mars, le match retour de Coupe d'Europe Bordeaux-Dniepr, à partir de 17 heures. D'autre part, Antenne 2 pourra retransmettre les matches de Coupe d'Europe, de Coupe de France et ceux de l'équipe de France que TF 1 ne retransmettrait pas. La direction d'Antenne 2 a fait savoir au président de la Ligue nationale de football (LNF) que la chaîne était d'accord pour payer un droit d'entrée dans le club des sociétés de télévision, ainsi nommé par le président de la LNF, Jean Sadoul. Des contacts ont été également pris avec la direction de FR 3, qui pourrait, à son tour, entrer dans le club.

CARNET DU Monde

Naissances

– Christine ROSSOLLIN,
Jérôme BETH,
Suzanne et Victor,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Constance,

le 10 mars 1985.

41, rue de la Duée, Paris-20e.

– M. André MAIREY et Mme,
née Denise Diatkine,
laissent à Ande la joie d'annoncer la naissance de

David,

le 15 mars 1985.

28, rue Vauquelin,
75005 Paris.

Décès

– Aline Bercault,
sa compagne pendant soixante-deux ans,
Jean-Jacques, Marité et Monique Bercault, ses enfants,
Nicolas et Olivier Bercault,
ses petits-fils,
Toute sa famille
Et ses nombreux amis
qui l'aimaient tant,
ont l'immense chagrin d'annoncer le décès de

René BERCAULT,
croix du combattant volontaire 1914-1918,
médaille militaire,
médaille interalliée de la victoire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le mardi 12 mars 1985, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

51, rue Berthier, 78000 Versailles.

– M. et Mme Jean-Louis Blain,
M. et Mme Jacques Terlin,
M. et Mme Pierre Blain,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul A. BLAIN,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 16 mars 1985 dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, Paris-7e, le mercredi 20 mars, à 8 h 30.

9, avenue Elisée-Reclus, 75007 Paris.

[Ingénieur arts et métiers et ESE, Paul Blain a été, pendant la première guerre mondiale, un des pionniers des télécommunications radio. Il devait ensuite faire une longue et exceptionnelle carrière dans la sidérurgie.]

– Suzanne Guillon,
son épouse,
Jacques et Alice Guillon
et leurs filles,
François et Annie Guillon
et leurs enfants,
Louis et Michèle Guillon
et leurs fils,
Sa famille, parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-six ans, de

Charles GUILLON.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 21 mars, à 16 heures, en sa paroisse de Saint-François-Xavier.

18, avenue de Breteuil,
75007 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, de

M. Lionel HUTCHINGS.

De la part de
M. Gérard Hutchings,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Chesneau,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Didier Hutchings
et leurs enfants.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, en l'église réformée de l'Etoile à Paris, le 14 mars 1985.

16, avenue Sainte-Foy,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Dinard.
M. et Mme Serge Borochovitch
et leurs fils Patrick,
M. et Mme Michel Borochovitch
et leurs enfants,
Mme Joëlle Le Goff
et ses enfants,
Mme Anne-Marie Le Goff
et ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve LE GOFF,
née Marguerite Filliozat,

survenu dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le jeudi 14 mars 1985 à Pleurtuit (Ille-et-Vilaine) dans la plus stricte intimité.

39, avenue Eglé,
78600 Maisons-Laffitte.

58-60, rue Botzaris,
75020 Paris.

– Paul Rumpf,
Michèle, Francis et Frédéric Rumpf,
Julie Montet, Françoise, Jean-Claude, Dominique, Maurice, Joëlle, Guy et Michel,
Bertrande et Jacques Rumpf,
Martine, Gérard et Louis,
Janine et Gérald Montet,
Sa famille et ses amis de Guillestre, Partinello et Paris,

ont la tristesse de faire part du décès de

Blanche RUMPF,
née Marchand,

survenu le 6 mars 1985 en son domicile, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité au cimetière du Père-Lachaise, le 15 mars.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue Gazan,
75014 Paris.

Remerciements

– M. et Mme Jean-François Ossude,
M. et Mme Patrick Ossude,
M. et Mme Henry-Georges Vignon,
Comte et comtesse Philippe Keller,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Mme François OSSUDE,

expriment ici leur profonde reconnaissance.

– Jacques Roos,
Paul et Madeleine Roos-Levy
et leurs enfants,
Et toute la famille,

très sensibles à l'amitié qui leur a été manifestée lors du décès de

M. Roger ROOS,

prient tous ceux qui se sont associés à leur chagrin de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a vingt ans, le 18 mars 1965, mourait

Jean VERPEAUX.

Une pensée fidèle est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

– Loge d'étude et de recherche Louis de Clermont, rite français traditionnel. Mercredi 27 mars, à 19 h 30. « Etude de la divulgation de Samuel Prichard (1730). » Sur invitation LNF, BP 81. 75160 Paris Cedex 04. Envoi de la Charte de la Maçonnerie traditionnelle libre sur demande.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.





	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales



Directeur de la distribution - VPC

salaire ouvert

Une solide formation de base (HEC, ESSEC...) et une expérience réussie dans la diffusion de produits de consommation non alimentaire et/ou d'équipement ont fait de vous l'**HOMME DE LA COMMUNICATION** sachant pratiquer **A BON ESCIENT** tous les moyens d'information qui peuvent déterminer et fidéliser les comportements d'achat d'une clientèle exigeante.

Votre parcours de carrière doit impérativement comporter une expérience opérationnelle de la Grande Distribution, ainsi que de la VPC (au niveau de la définition du plan de communication des publications).

Vous avez au moins 38 ans et vous êtes capable de prendre en charge la Distribution d'**UN DES PLUS GRANDS DE LA VPC EN FRANCE**, en contrôlant l'ensemble des moyens de communication dont vous disposerez : catalogues, magasins, relations clients, tout en gérant des budgets et des effectifs **TRES IMPORTANTS**.

Votre dossier de candidature, s/réf. 84047/LM, sera examiné en toute confidentialité par notre Conseil.

HAY FRANCE

Sonia Lipszyc
HAY Managers 13 rue Alphonse de Neuville 75017 PARIS ☎ 267 44 64

MEDIA PA

Vivre dans les Alpes et tout près du Léman, n'est-ce pas un projet attirant pour un

directeur général

prêt à faire ses preuves dans une petite affaire industrielle (40 MF), connaissant des difficultés passagères, mais située sur un marché très porteur ?
Auprès d'un P.D.G. dynamique, au profil commercial, vous prenez la *responsabilité de l'entreprise : animation des services* techniques, organisation et gestion. Pour un ingénieur, ayant déjà été patron d'un centre de profit industriel, c'est une opportunité.
Une prise de participation est possible.

Notre consultante, *Mme G. DILL, vous remercie de lui écrire* (réf. 1044 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
7. RUE SERVIENT - 69003 LYON
-PARIS - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Région Paris-Centre Ouest

Plus qu'un contrôleur de gestion l'adjoint du directeur de région.

Si vous voulez participer à toutes les décisions de direction d'une PME, rejoignez notre société (plus d'un milliard de francs de C.A.). Nous vous proposons d'être le gestionnaire de l'une de nos régions qui groupe 6 magasins.

Votre patron : le directeur de région, vous confie :
- **une mission d'animation** : vous participez aux recrutements, formez, animez, contrôlez les responsables administratifs de magasins ;
- **une mission d'organisation** : vous faites vivre, évoluer les méthodes et procédures (comptabilité, administration du personnel, informatique...). A vous de prendre les initiatives appropriées pour réussir ;
- **une mission de gestion** : vos tableaux de bord, votre suivi budgétaire vous permettent de clarifier, de cerner les priorités, d'être un véritable moteur dans les prises de décision ;
- **une mission de politique d'entreprise** : vous participez pleinement avec le directeur de région aux définitions des orientations humaines, de gestion et... commerciales.

Vous êtes âgé d'au moins 28 ans, diplômé d'une école de commerce ou de gestion, vous justifiez d'une première expérience de gestionnaire au sein d'une PME qui répond bien à votre tempérament d'homme rigoureux. Vous aimez convaincre et influer sur les évènements.

Gilbert RAYNAUD, notre conseil, vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement sous la référence 5131 LM en précisant votre salaire :

argos DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS - Tél. : (1) 227.96.49
PARIS - LILLE - MONTREAL

COMMUNICO

Secrétaire Général

HOPITAL PRIVE - SUD-OUEST

Nous sommes chargés de recruter le responsable administratif d'un très important CENTRE REGIONAL D'HOSPITALISATION PRIVEE (à but non lucratif - Associé au Service Public Hospitalier) situé dans une grande ville universitaire du SUD-OUEST.

Collaborateur du Médecin-Directeur, il devra : • *Gérer un* Budget de 120 millions de francs. • Administrer 500 salariés (dont 50 médecins environ). • Superviser l'organisation de la maintenance d'installations techniques. • Diriger l'intendance d'un hôpital de 300 lits.

Le poste convient à un diplômé d'études supérieures âgé de 35 ans minimum et ayant réellement l'expérience d'une direction administrative en secteur public ou privé. Des références en secteur social ou hospitalier seront appréciées.

Téléphoner au (8) 335.42.63. ou écrire, sous réf. P 411, au

CCB Cabinet Claude Blique
BP 3097, 54013 Nancy Cédex.

SOCIÉTÉ DE GESTION ET D'ENTRETIEN D'IMMEUBLE PROFESSIONNEL EN CO-PROPRIÉTÉ BUREAUX ET ENTREPOTS RECHERCHE POUR POSTE DE

DIRECTION

COLLABORATEUR CONNAISSANCES TECHNIQUES ET RELATIONS HUMAINES, ANGLAIS ÉCRIT ET PARLÉ, AGE 40 ANS.
RÉMUNÉRATION EN FONCTION DE L'EXPÉRIENCE.
POSSIBILITÉ SELON MÉRITE D'ACCCÉDER A DIRECTION GÉNÉRALE.
Ecr. s/nº 7.044 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Centre universitaire offre à HOMME ou FEMME de profil universitaire (minimum maîtrise)
... un poste de direction des formations.
Ce poste d'organisateur nécessite disponibilité, motivation et faculté d'adaptation aux différentes formations.
Expérience souhaitée, secteur S.-et-M., Grande agglomération. Salaire correspondant + avantages.
Prière d'adresser lettre manuscrite + C.V. et photo sous nº 374, Havas 77007 MELUN Cedex.

DIRECTEUR DE L'UNITE DE PRODUCTION

MIDI MEDITERRANEEN

TECHNOLOGIES DE POINTE

Notre entreprise, filiale d'un très important groupe, conçoit des produits et matériel de haute technologie.
Nous recherchons le DIRECTEUR DE PRODUCTION de notre unité usinage et assemblage mécanique.

Agé de plus de 35 ans, vous avez une formation d'Ingénieur mécanicien ou électromécanicien. Votre expérience en production a renforcé vos connaissances en gestion, votre compétence technique ainsi que votre goût des contacts humains aussi bien pour animer votre équipe que pour vos relations fonctionnelles au sein de l'entreprise.

A la tête d'une équipe de 80 personnes, vous dirigerez la production tant du point de vue humain que technique (gestion, coût, délais, qualité, etc...).
Votre pratique de l'anglais vous aidera dans vos contacts techniques avec nos clients français et étrangers.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions), sous réf. 10727 (mentionnée sur l'enveloppe), à Média-System, 29 La Canebière, 13001 Marseille, qui transmettra.

média-system

INGÉNIEUR COMMERCIAL TRÈS HAUT NIVEAU

Venez nous rejoindre pour valoriser votre talent, votre expérience, vos ambitions en devenant le

DIRECTEUR DES VENTES

D'UNE S.S.I.I. LEADER DANS SON DOMAINE

La qualité de nos produits, le dynamisme de nos équipes et la souplesse de notre structure constituent une réelle opportunité pour un candidat à fort potentiel.

Ecrire sous réf. 306 à : C.E.E.P.
124, rue de La Boétie, 75008 PARIS.

P.M.E. spécialiste location et vente *matériel médical*, une cinquantaine de personnes, clientèle uniquement professionnelle, cherche son

DIRECTEUR

chargé de mettre en œuvre les orientations définies par le conseil d'administration.
- Connaissances prouvées de gestionnaire.
- Bonne maîtrise de l'outil informatique.
- Connaissance du milieu pharmaceutique (officine).

Poste à pourvoir à 250 km sud de Paris.
Adresser candidature avec C.V. + prétentions sous réf. *36.563/12* à A.P.E.C. Centre, B.P. 2107, 45011 ORLÉANS Cédex.

Un important organisme de formation d'adultes de la Région Parisienne

recrute pour juillet 1985 son

DIRECTEUR GÉNÉRAL

pour conduire la politique générale et assurer la représentation d'un organisme à caractère associatif ayant pour vocation la promotion sociale et professionnelle des adultes de bas niveau de qualification.

- Il aura à orienter et superviser le travail du siège et de onze centres de formation.
- Il négociera avec les pouvoirs publics et les partenaires sociaux l'évolution des actions de formation.
- Le salaire annuel est de l'ordre de 114.000 F.
- Il est demandé aux candidats une première expérience et un fort potentiel en matière de direction, négociation, stratégie et relations sociales.

Les candidats devront adresser avant le 29-03-85 leur C.V. et une photo à RÉGIE PRESSE sous nº 302.785 M, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

OCCAJ

VACANCES — VOYAGES recherche des

DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENT

- *Hommes de terrain*
- Minimum 27 ans
- Avec expérience similaire hôtellerie de séjour.

Écrire avec c.v.
OCCAJ
service exploitation
95, rue d'Amsterdam,
75008 PARIS.

Directeur de filiale

Produits de grande consommation

Nous sommes une société allemande spécialisée dans les articles de marque et bien implantée sur les marchés européens. Nos produits sont appréciés par des millions de consommateurs.

Nous recherchons, pour notre filiale de distribution française qui est en expansion (chiffre d'affaires supérieur à 100 millions de francs), le dirigeant qui sera à même, après une courte période d'adaptation, d'assurer la responsabilité totale du chiffre d'affaires, du résultat ainsi que du développement de la société. Il rendra compte directement à la maison-mère.

Les exigences liées à cette importante responsabilité requièrent un candidat, âgé de 35 ans au moins, présentant une forte personnalité, dominant les techniques du marketing de par son expérience et maîtrisant parfaitement la distribution de produits de grande consommation (alimentaires par exemple).

En plus d'une formation professionnelle basée sur le sens de l'analyse du détail et de l'action méthodique, nous attendons de ce candidat une grande capacité d'engagement personnel, une volonté de réussir certaine ainsi qu'un talent d'animateur s'appuyant sur des qualités plus générales d'homme de contact. Une excellente maîtrise de la langue française est bien entendu nécessaire ; des connaissances en allemand ou en anglais constitueraient un avantage supplémentaire. Le niveau du poste justifie une rémunération au-dessus de la moyenne. La base de travail se situe à Paris.

Si vous vous sentez concerné par cette mission, nous souhaiterions vous rencontrer. Pour un premier contact, veuillez adresser votre dossier de candidature complet : CV, photo, certificats, prétentions et disponibilité sous référence FM 1122 à notre conseil qui vous garantit une totale discrétion ;



PA Personalberatung
Wiesenau 27–29, 6000 Frankfurt (Main) 1, Tel.: 069/7109-0
Ein Unternehmen der PA Consulting-Gruppe

MEMBRE DE SYNTEC

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

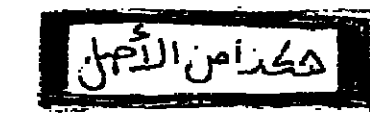
ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

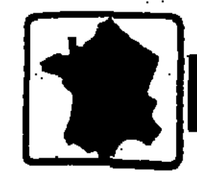
555-91-82

Diriger notre SAV : une fonction tremplin dans notre structure commerciale.

Nous sommes l'une des filiales d'un important groupe industriel et commercial français. Notre SAV (une véritable PMI d'une centaine de personnes) est implanté à ORLEANS dans notre unité de production d'appareils de cuisson (1 800 personnes).
Partie intégrante de notre structure commerciale, sa vocation est d'assurer la meilleure qualité de services *à notre clientèle : la* grande distribution et des grossistes.
Le patron que nous recherchons est un gestionnaire rigoureux, rompu à l'outil informatique. Il supervise et coordonne les achats et appros, l'atelier de réparation, l'administration des commandes, le magasin pièces de rechange. (C.A. 30 M.F./an).
Rattaché au Directeur d'usine, il sera jugé *sur les améliorations* qu'il apportera à ses services.
Un ingénieur ou un Sup. de Co, d'environ 30 ans, ayant une expérience significative au sein d'un SAV, de préférence secteur Grand Public, devrait pouvoir assumer avec succès cette fonction dynamique qui lui servira de tremplin vers des responsabilités élargies.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération *actuelle et souhaitée*) sous référence 85456 M à

Selecom 226, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Imaginons notre avenir ensemble

Ingénieurs électroniciens futurs managers de nos activités industrielles

GRENOBLE : NOTRE DIVISION ORDINATEURS PERSONNELS

se caractérise par une technologie de très haut niveau en constante évolution, des méthodes de fabrication performantes, un environnement international motivant (échange avec nos divisions américaines et européennes). Dans ce contexte, nous recrutons aujourd'hui les ingénieurs qui demain feront partie de nos équipes de direction.

Les postes ouverts aujourd'hui sont :

- **Ingénieur production**
- **Ingénieur composants électroniques**
- **Ingénieur test**
- **Ingénieur process.**

Après 1 à 3 ans, si vous avez fait vos preuves, nous vous proposons les postes suivants :

- **Directeur d'une ligne de production**
- **Directeur de l'ordonnancement**
- **Directeur de l'industrialisation.**

L'objectif de ces postes est essentiellement de vous amener à bien connaître une unité, son environnement, ses hommes ; à travailler dans des équipes pluridisciplinaires et à mettre en valeur vos capacités d'analyse, de créativité, de négociation et de réalisation, ce qui vous permettra par la suite un choix de fonction de management très varié.
Vous êtes diplômés d'une grande école d'ingénieur, vous avez de un à *trois* ans d'expérience et parlez couramment l'anglais.
Ces postes sont basés à Grenoble.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature - CV, photo et prétentions - sous réf. GPCD/17/M en précisant le poste choisi, à Blandine Thiery, Service Recrutement, Hewlett-Packard France, 5 avenue Raymond Chanas, 38320 Eybens.

Hewlett-Packard France :
le partenaire de vos ambitions



HEWLETT PACKARD

Nantes

Dans le cadre de son développement, cette association d'assistance technique en comptabilité et gestion, intervenant auprès d'une cinquantaine d'organismes consulaires recherche un

JEUNE CADRE GESTION FINANCIERE

Il aura pour principale mission d'assister les organismes consulaires dans leur politique financière, afin d'optimiser la gestion de leurs disponibilités. Il analysera chaque situation et négociera les conditions bancaires, établira les prévisions de trésorerie, ainsi que les moyens de contrôle.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste, des candidats âgés de 28 ans minimum, de formation supérieure comptable (ESC, DECS...) et ayant une expérience significative (3 ans) de la gestion financière et des négociations bancaires en secteur industriel.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 17/1078 G, à :

EGOR OUEST-ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 Nantes.

média system

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO **egor** MONTREAL

Angers

COORDINATION DE PRODUCTION

Cette société de 1600 personnes (400 millions de chiffre d'affaires), filiale d'un important groupe industriel allemand, et spécialisée dans la conception, la fabrication et l'entretien de biens d'équipement, recherche le responsable de son service Coordination.

Rattaché au Directeur de Production, il sera chargé, en autorité sur une quinzaine de personnes, du lancement et du suivi des programmes de fabrication, de la gestion des stocks et des approvisionnements. Il assumera par ailleurs la responsabilité de la mise en place de la gestion de production assistée par ordinateur (GPAO).

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste un jeune ingénieur mécanicien, diplômé d'une grande école, âgé de 28 ans au moins, et pouvant justifier d'une expérience industrielle, de trois années au moins, acquise en fabrication, dans des fonctions d'encadrement et d'organisation. Une première approche de la GPAO serait vivement appréciée. La pratique correcte de l'allemand ou, à défaut, de l'anglais, constituera un atout déterminant. La réussite à ce poste exige des qualités de rigueur et d'organisation, une bonne autorité naturelle, ainsi que de réelles aptitudes relationnelles.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 1/1029 J, à :

EGOR OUEST ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 Nantes.

média system

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO **egor** MONTREAL

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

GENERAL MANAGER PERFUMERY

MUSCAT — **Over £35,000 P.A. + excellent benefits**

A leading Omani Group, manufacturing an exclusive and expensive perfume, *wishes to recruit a General Manager to head the operations of their Perfumery.* He will report to the Chief Executive of the holding company.

The incumbent will be responsible for all aspects of the operations of the Perfumery including manufacturing, marketing and finance. In particular, he will be expected to contribute to and further strengthen the market position of the perfume both in the Gulf and international markets. He *should* be able to demonstrate a proven capability in creative and innovative marketing techniques and show a fresh and dynamic approach in establishing this prestigeous project in the fiercely competitive world of perfumes.

Candidates should have a strong sales and marketing background with previous experience either in the Perfumery or Cosmetic Industry. A business management degree and an ability to understand the minds of the potential (Arab) customer are desirable.

Besides the salary indicated above, benefits include free furnished air-conditioned housing, a company maintained car, annual home leave (42 days per annum) with fares for self and family, free utilities, generous medical insurance etc. The entire package will be tax free.

Please air mail applications giving details of age, qualifications, experience and salaries drawn to :

The Chief Executive
P.O. Box 4086, Ruwi
Sultanate of Oman

All applications will be treated in strict confidence.

Bureau d'ingénieurs de SUISSE romande spécialisé dans le domaine routier désire engager un

INGÉNIEUR CIVIL
diplômé

Ayant une bonne expérience des problèmes de GÉOTECHNIQUE (études, laboratoire et chantier) liés à la réalisation de projets routiers.

Cet ingénieur devra être capable d'assumer de manière très autonome la responsabilité du fonctionnement d'une de nos succursales située dans une région de Suisse romande offrant d'importantes perspectives de développement de nos activités.

Sem. de 5 jours, avantages sociaux, voiture d'entreprise.

Ecr. s/nº 7.042 le Monde Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Importante société recherche pour ses chantiers à l'étranger

Animateur

25 ans minimum. Expérience villages vacances souhaitée.

Adresser C.V. complet, sous la réf. 3436/LM, à MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE
recherche
UN INGENIEUR HYDRAULICIEN (ELECTROMECANICIEN)
pour suivi et contrôle de travaux sur matériel électromécanique, canalisations et matériel d'irrigation pour Madagascar, d'une durée prévisionnelle de six mois.
Expérience souhaitée.
Ecr. s/nº 7.040 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

La République Rwandaise, pour son Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts,
recherche
UN CONSEILLER FINANCIER
Agé de 35 ans min., tit. du DECS ou équiv., il a au min. 5 ann. d'expér. dans un poste de Respons. Financier, de préf. à l'étr., et plus précisém. au niv. du projet de développ. Sa mission consistera à partic. à l'harmonis. des syst. compt. de proj. et d'organ. leur suivi et contrôle financ. *Le poste est à pourv.* à Kigali au Rwanda et le contrat, fin. par la Banque Mondiale, offre tous les avant. liés à l'expatr. Prière adr. C.V., photo et prét. à Pascal Decoust, c/o Banque Mondiale, BP 609, Kigali, Rwanda.

C.M.P.E. recrute
des CHARGÉS D'INFORMATION POUR ANIMER DES CENTRES D'INFORMATION RÉGIONAUX

NOUS SOUHAITONS :

- Connaissance des problèmes d'information locale (élus, autorités administratives, presse locale, population, etc.) ;
- Expérience réussie auprès de collectivités ou organismes publics en qualité de responsable de communication ;
- Capacité de concevoir, préparer et organiser des actions d'information, et en assurer le suivi.

NOUS OFFRONS :

- Un poste passionnant en province, en relation avec une équipe de professionnels jeune, dynamique et performante ;
- Une possibilité d'évolution dans le poste ou sur Paris en fonction du succès de l'intervention et des opportunités de développement du groupe ;
- Une rémunération attractive tenant compte de l'expérience et de l'efficacité.

Si vous êtes passionné *(e)* par la communication et libre immédiatement, écrivez sous référence CIV/RP.
Soizick BEVAN, QC.M.P.E.
59, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS.

CARRIERE BANCAIRE

Une grande Banque Internationale
recherche
pour son Réseau de Province

Un exploitant confirmé
Cl.IV,V

connaissant bien la clientèle Grandes Entreprises et les opérations avec l'Etranger.

Trois ans d'expérience réussie comme Directeur d'Agence dans le Midi débouchent sur de larges responsabilités au sein du réseau international.

Adresser C.V. + photo sous réf. 4644/MS à
M. PANEL - 138, rue du Théâtre
75015 PARIS *(qui transmettra)*



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Ingénieurs chefs de projet

Organisation - traitement de l'information - logistique - Parce qu'il s'appuie sur des technologies nouvelles contribuant à l'optimisation constante du service à la clientèle et à l'amélioration des niveaux de productivité, le secteur de la VPC est appelé à faire évoluer en permanence ses systèmes d'information, d'organisation administrative et d'exploitation industrielle. A des ingénieurs diplômés, soucieux de voir leur carrière évoluer dans un tel environnement, un des grands de la VPC offre une opportunité de carrière. En tant que chefs de projet, ils auront, en concertation avec les différents secteurs de l'entreprise, à conduire l'analyse, la conception, la mise en œuvre et le contrôle d'applications organisationnelles et informatiques novatrices. Les carrières de ces chefs de projets se poursuivent dans des services de production, marketing, contrôle de gestion... Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer des ingénieurs diplômés grandes écoles (Centrale, AM, IDN, ISEN ou équivalent) ayant acquis, si possible, une première expérience dans une fonction étude-organisation. La politique salariale de cette entreprise, dont le siège est basé en métropole Nord, saura motiver des candidats de valeur. Ecrire à J.P. FRAY en précisant la référence A/4721M.

MEMBRE DE SYNTEC



19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. (20) 72.52.25

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

IBM France

recherche pour son Centre d'Etudes et Recherches près de Nice

Jeunes Ingénieurs H/F

Notre Centre d'Etudes et Recherches situé à La Gaude, près de Nice, souhaite renforcer ses équipes dans le domaine du **développement de ses produits de télécommunication** (contrôleurs de communication, convertisseurs de signaux, réseaux).

Il fait appel à des

INGENIEURS GRANDE ECOLE

(X, ESE, ENST, ECP, ...)

- CONFIRMES
Ils ont une expérience de 2 à 5 ans dans le développement de produits avec utilisation des technologies VLSI.
- DEBUTANTS
Ils sont intéressés par les activités de développement de logiciel ou de matériel de télécommunication.

Les personnalités de valeur pourront accéder à des responsabilités techniques et humaines à haut niveau, au sein de la Compagnie.

Ces postes comportent des possibilités de détachement aux Etats-Unis et impliquent une bonne connaissance de l'anglais.

Merci d'adresser C.V. détaillé sous référence M18/2 à l'attention de :
Louis SAHUC - Service du Personnel - IBM France - 06610 LA GAUDE

Organisation et Publicité

THOMSON SEMICONDUCTEURS

De l'élaboration du silicium monocristallin aux transistors hyperfréquence en passant par les technologies de diffusion les plus fines, notre usine de TOURS est au cœur des techniques avancées. Nos résultats, nous les devons aussi à la qualité de nos équipes qui ont su mettre en place les méthodes d'organisation et de gestion les plus performantes.

Nous proposons à un **JEUNE DIPLÔMÉ GRANDE ÉCOLE A FORT POTENTIEL** de nous rejoindre

Le poste à pourvoir à l'ordonnancement central, charnière entre le marketing, la production et la clientèle, est une position-clé dans l'entreprise. Il confère une pratique des mécanismes de l'organisation et de la gestion qui met sur la ligne de départ pour des fonctions de management.
C'est une opportunité pour un diplômé d'une école d'ingénieurs ou de commerce, débutant ou avec première expérience industrielle, attiré par les fonctions d'organisation et de gestion.
Il faut parler anglais couramment
Si en plus vous avez une mentalité de "challenger", venez rejoindre notre équipe et écrivez à notre conseil

CORT — Maryse PERCHE vous remercie de lui adresser votre CV avec photo, s/réf. 3069 M à CORT, 65, av. Kléber, 75116 PARIS.

THOMSON SEMICONDUCTEURS

HAVAS CONTACT



Premier fabricant français de serrures, en fort développement sur le marché français comme à l'exportation, recherche son

CHEF DU PERSONNEL

Rattaché au Directeur Général de la société, il sera responsable de l'ensemble du personnel (1200 personnes) réparti en trois établissements.

Sa mission consistera à mettre en place la politique de gestion du personnel (politique sociale, formation, promotions, politique salariale, ...) et à contrôler son exécution dans chacun des établissements.

Il prendra en outre une part active dans la détermination de certaines normes de production.

Ce poste s'adresse à un homme ayant exercé une fonction similaire pendant au moins 10 ans dans une industrie de main-d'œuvre.

Le poste est basé à Troyes. De nombreux déplacements sont à prévoir.

Merci de nous adresser CV, photo récente et rémunération actuelle ss la réf. 603 125 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Département Industrie

BKC PARIS–NEW YORK
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 PARIS.



ANNECY

recherche, pour son département audit opérationnel

AUDITEUR INTERNE

De formation Ecole Supérieure de Commerce, vous possédez le DECS et éventuellement des certificats supérieurs d'expertise comptable.
Vous avez acquis une expérience de 2 ans minimum dans une fonction similaire ou dans un cabinet d'audit anglo-saxon. L'anglais écrit et parlé est indispensable.
Le poste est basé au siège à Annecy (Haute-Savoie).
Le candidat pourra évoluer ultérieurement vers d'autres postes de responsabilités dans les divers secteurs du groupe.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à la Direction du Personnel. Gillette France, BP 26, 74010 Annecy.

média-system

ADJOINT/DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Belfort

Situé aux tous premiers rangs des fabricants de peinture français, le Groupe, avec 1.100 personnes commercialise au travers de ses filiales de distribution une large gamme de produits de second oeuvre du bâtiment.

Le Directeur Administratif et Financier actuel cherche aujourd'hui pour le seconder dans ses tâches son Adjoint à qui il donnera une large part de responsabilités, en interface entre les services financiers et les services commerciaux.

Jeune et évolutif, le candidat sera capable de s'impliquer personnellement et fera preuve, par sa personnalité, de qualités de meneur d'hommes. Ses contacts avec les divers services concernés seront faits de fermeté et de diplomatie.

Environ 32 ans. Expérience minimum de 6 à 7 ans. Formation ESCAE ou équivalent avec option financière.

Adresser CV détaillé sous réf. 652/02M à

France Cadres 22, rue Saint-Augustin 75002 Paris.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Conseil et Formation LYON

Nous sommes une équipe de Conseils en Formation d'une dizaine de personnes, fondée en 1973.

Nous intervenons dans les Entreprises, moyennes et grandes, sur le territoire national.

Nous recherchons celui qui viendra renforcer notre équipe. Il sera chargé progressivement de plusieurs missions :

- Animer des sessions de formation (au départ : Encadrement, Groupes de Progrès) ;
- Créer de nouvelles actions de formation ;
- Conseiller les directions d'entreprises sur leur politique de formation.

Vous avez au moins 30 ans, une formation initiale minimum Bac + 4, une expérience de terrain dans un poste à responsabilité hiérarchique d'au moins 5 ans, une motivation pour les problèmes humains de l'Entreprise.

Envoyer-nous votre C.V. :

faral — 104, bd du 11 Novembre 69100 VILLEURBANNE

HAVAS CONTACT

Nous renforçons notre division achats par un spécialiste, pour un poste à la fois d'étude et de terrain.
Nous recherchons :

UN CADRE ACHATS NEGOCIATEUR DE CONTRATS

Vous devrez élaborer et faire approuver les contrats d'achat liés à des projets importants : dans un contexte de développement (études, réalisation de prototypes...), de sous-traitance à des prestataires de service (frais généraux, instituts de recherche, SSII, sociétés engeenering).
Vous devrez orienter et conseiller nos interfaces techniques internes dans toutes études de marché.
Vous aurez à terme à mettre en place des contrats types.

Vous êtes cadre confirmé, de formation commerciale ou technique, vous avez des compétences juridiques et vous connaissez le marché des prestataires de service. - Anglais souhaité. Ecrivez-nous :

Bull Périphériques
P. Fabry
Service Recrutement
6, avenue des Usines
90001 Belfort

Bull

UNI TOURNAY/ASSCOM

SOREP MICROÉLECTRONIQUE

entreprise de technologies à forte croissance
RENNES, PARIS, HOUSTON / 280 personnes
circuits hybrides et réseaux prédiffusés



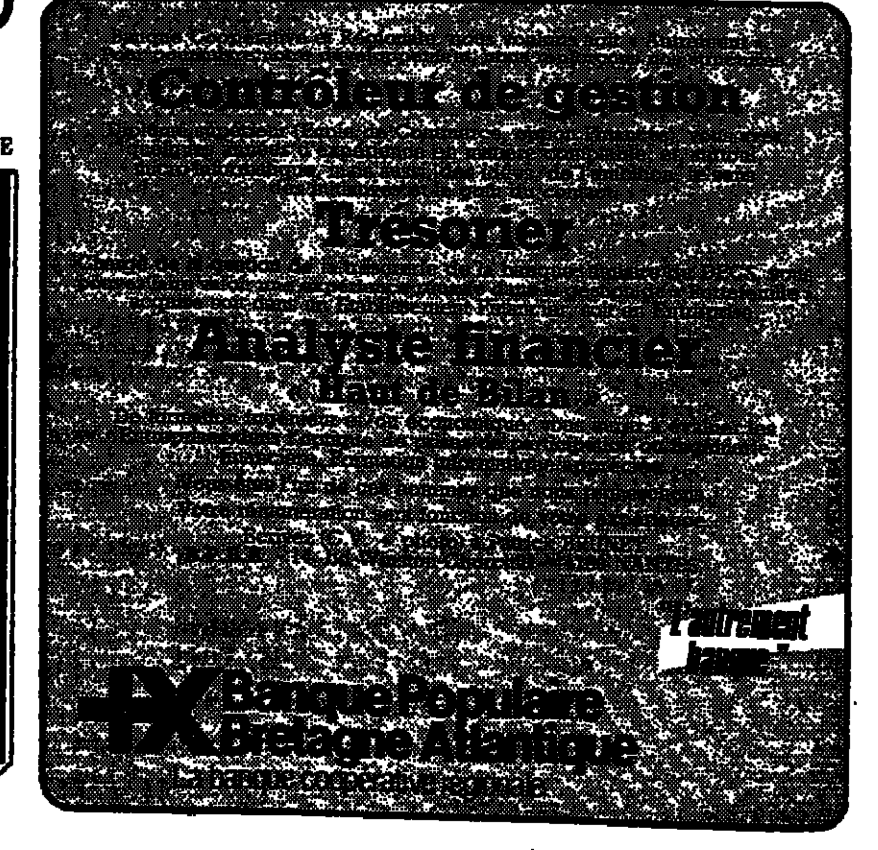
nous recherchons (H/F)

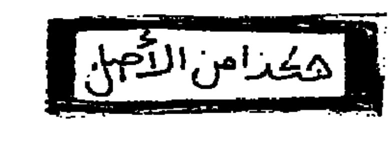
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN ORIENTÉ MARKETING

votre mission : à partir de l'analyse des perspectives d'utilisation de composants, définir les cahiers de charges d'une nouvelle ligne de produits catalogues, accompagner leur conception et leur démarrage commercial.

vous avez : une formation d'ingénieur électronicien, quelques années d'expérience, le souhait de travailler dans une équipe jeune et motivée.

Merci d'adresser votre candidature à : SOREP s.a.
Service du Personnel B.P. 5 / 35220 CHATEAUBOURG







emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Jeune Ingénieur Méthodes Industrialisation

170.000 +

Bocage Vendéen. Filiale performante d'un groupe renommé (35.000 personnes), nous concevons, fabriquons et commercialisons des biens de consommation durables "Grand Public" dont les marques à très forte notoriété bénéficient d'un important soutien publicitaire. Notre Centre de Recherche, notre Laboratoire et notre outil de production sont parmi les plus modernes d'Europe. Issu d'une grande Ecole d'Ingénieurs, vous avez acquis de bonnes connaissances en électricité, automatisme et robotique, ainsi qu'une première expérience dans l'industrie (si possible dans un Service Méthodes ou Fabrication). Au sein d'une Unité de production, vous serez responsable du développement des nouveaux process d'industrialisation et de la maintenance de l'outil. D'importants investissements sont en cours : vous en assurerez la gestion et étudierez de nouveaux projets. Outre la rémunération, qui est intéressante, nous offrons à un candidat de valeur d'importantes perspectives d'évolution au sein de notre Société (2000 personnes) et de notre Groupe. Une fonction de Chef d'Unité de Production est d'ores et déjà envisageable pour un Ingénieur à fort potentiel.

Le poste à pourvoir est situé dans une ville très agréable de l'Ouest de la France à proximité de la mer.

ORION, à qui nous avons confié ce recrutement, vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la réf. M 503366 en précisant si vous le désirez les sociétés auxquelles vous ne souhaitez pas qu'il soit transmis.

35, rue du Rocher 75008 Paris



AFCOREM

Nous occupons, en France, la première place dans un domaine de techniques industrielles de pointe dont notre groupe est le numéro un mondial. Nous vous invitons à participer à notre expansion, en exerçant des fonctions que nous créons :

ingénieur commercial
(chimiste ou physicien) basé à Grenoble-38

Réf. 389.19/A

Rattaché à l'agence que nous ouvrons à Grenoble, vous développez la vente de systèmes d'analyse de gaz de haute qualité. Vous intervenez dans les principaux secteurs de l'industrie et de la recherche scientifique de la moitié Sud de la France en bénéficiant de l'assistance technique nécessaire.

Vous êtes, de préférence, titulaire d'un diplôme d'Ingénieur, vous avez une bonne connaissance de l'allemand ou l'anglais et vous pouvez vous prévaloir d'une expérience de la vente de produits industriels.

cadre technico-commercial
basé à Valence-26

Réf. 389.19/B

Vous intensifiez notre action commerciale dans le domaine des pompes à vide en pénétrant le marché des industries du Sud-Est de la France. Nous vous dispensons une formation et vous apportons également l'appui de notre service technique implanté dans la région.

Vous êtes âgé de 25 ans minimum, vous avez reçu une formation supérieure en mécanique et vous avez acquis une première expérience dans un service technique ou dans une équipe de vente de produits industriels.

* * * * *

Nous vous remercions d'écrire, en précisant la référence, à Hélène REFREGIER qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION 49, av. de l'Opéra 75002 PARIS

MEDIA PA

Banque Populaire Auvergne et Corrèze

recherche, pour les associer à son développement :

UN (E) RESPONSABLE D'EQUIPE DE CHARGES DE RELATIONS ENTREPRISES

au sein de la principale agence de la Haute-Loire (LE PUY)

Mission :
- Gestion et développement d'un portefeuille d'entreprises ;
- Animation de l'équipe de chargés de clientèle.

Le candidat devra posséder une bonne expérience bancaire acquise auprès d'une clientèle d'entreprises.

CE POSTE PREPARE A DES FONCTIONS DE DIRECTEUR D'AGENCE DANS LA CIRCONSCRIPTION DE LA BANQUE.

La classification et la rémunération seront fonction de l'expérience acquise et en rapport avec le poste proposé.

CANDIDAT (E)S A FORT TEMPERAMENT COMMERCIAL

- Expérience bancaire ;
- Capable d'animer une équipe de chargés de relations particuliers ou entreprises ;
- Postes localisés en HAUTE-LOIRE ET EN CORREZE ET OFFRANT DES PERSPECTIVES DE CARRIERE ULTERIEURES DANS LA REGION AUVERGNE ET LIMOUSIN.

Candidature manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé, photo, rémunération actuelle et prétentions à adresser à

Direction des Relations Humaines
BANQUE POPULAIRE AUVERGNE ET CORREZE
18, boulevard Jean-Moulin, 63002 CLERMONT-FERRAND CEDEX.

Métallurgie et mécanique spécialisées

Ce groupe de 650 personnes, implanté dans l'Ouest, est réputé tant en France qu'à l'étranger pour la diversité et la qualité de ses productions, réparties en plusieurs départements spécialisés. Cherchant à optimiser ses moyens de production et à développer de nouveaux produits, il recherche 2 responsables :

• **Jeune ingénieur automatisation** - Rattaché au directeur technique d'un des départements leaders de l'entreprise, il aura pour mission de perfectionner, quantitativement et qualitativement, l'outil de travail existant composé d'un parc moderne comprenant de nombreuses machines à commande numérique et automates programmables. Il pourra en outre, être amené à participer à l'étranger à la mise en place de procédures ou d'unités de travail se rapportant aux produits de l'entreprise. Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur AM, ENSM, etc..., même débutant, mais ayant une très bonne connaissance de l'anglais. Implantée en milieu rural, l'entreprise offre des possibilités de logement. Réf. A/1328M.

• **Chargé d'études - marketing industriel** - Dépendant de la direction générale, il aura pour tâche de rechercher les opportunités de diversification de produits nouveaux compatibles avec les moyens spécifiques de l'entreprise, et les besoins du marché, tant en France qu'à l'étranger. Il devra donc analyser l'existant, étudier les créneaux possibles, et proposer les stratégies propres à assurer le développement du groupe. De formation supérieure commerciale et/ou technique, le candidat devra faire la preuve de sa compétence à maîtriser les côtés économique et technique de la fonction. De plus, il parlera couramment l'anglais et l'allemand. Résidence grande métropole Ouest. Réf. A/1329M.

Pour ces postes, les salaires annuels sur 13 mois, seront fonction de la qualification et de l'expérience offertes. Ecrire à N. ELTCHANINOFF en précisant la référence choisie.



1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieurs chefs de projets
Informatique de gestion INSA, ENSI, DEA...
Var - Côte-d'Azur

Etablissement de 8 500 personnes travaillant dans un secteur de techniques de pointe, nous recherchons 2 ingénieurs spécialisés en informatique de gestion.

Intégrés au Centre d'Etudes Informatiques d'un service doté de moyens puissants, vous serez les maîtres d'œuvre de projets qui vous seront confiés et qui concerneront la gestion interne de notre établissement.

Vous participerez également aux décisions, quant aux choix de matériels et de logiciels devant répondre à nos besoins.

Les liaisons permanentes avec les différents groupes du service (Traitement, Systèmes, Méthodes...) ainsi qu'avec les promoteurs de projets, fournisseurs et utilisateurs requièrent des capacités relationnelles certaines.

Des connaissances complémentaires en bureautique et télématique seront appréciées.

Merci d'adresser lettre man., C.V., photo, s/réf. 8515/LM, à Jacques Carlotti - CA Evolic - La Bastide Blanche, B5 - 13127 VITROLLES, qui traitera confidentiellement les candidatures.

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - CAEN
ANGERS - BREST - MONTLUÇON - MONTPELLIER - NIORT - QUIMPER - RENNES

MEDIA PA

Chef comptable
Provence

Société industrielle de taille moyenne (500 personnes - 300 millions de C.A.) et en développement constant, nous recherchons, en vue du départ à la retraite prochain de l'actuel titulaire, notre chef comptable.

Responsable de la comptabilité générale jusqu'aux bilans, des comptes d'exploitation, de la comptabilité analytique pour 3 centres de production et des déclarations fiscales, il devra assurer l'encadrement d'une équipe de 6 personnes dont il aura le souci du développement professionnel comptable.

Il devra, en outre, dans le cadre de ses attributions, contribuer activement à un effort de coordination avec les services informatiques et de gestion.

Le candidat, âgé d'au moins 35 ans, sera impérativement de formation supérieure comptable (DUT, DECS...) et disposera d'une connaissance technique assez large de la fonction incluant une première expérience d'encadrement, acquise de préférence dans le secteur industriel.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V., photo et prétentions à

LG Conseils
18, rue E.-Delanglade - 13006 MARSEILLE

MEDIA PA

LE LEADER DE L'IMMOBILIER DE LOISIRS

recherche pour sa filiale de la Côte d'Azur

UN RESPONSABLE DE PROGRAMMES

qui devra s'intégrer à une équipe déjà constituée dans laquelle il assurera l'ensemble des missions de la promotion immobilière, de la recherche foncière au traitement des décomptes définitifs.

Pour ces fonctions aussi bien commerciales que financières, administatives et techniques, une expérience d'au moins trois ans dans une entreprise de promotion est nécessaire.

NIVEAU D'ÉTUDES REQUIS : diplôme d'enseignement supérieur type ESSEC, ESTP ou équivalent.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous n° 7.030 à *le Monde* Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Société de forge et d'estampage région Est recherche

RESPONSABLE EXPORT

- soit un Ingénieur métallurgie ayant le goût et l'expérience du commercial.
- soit un Commercial de formation supérieure ayant l'expérience de la vente de biens industriels à l'exportation.

Anglais indispensable. Allemand souhaité.

Adresser CV et prétentions à PROFILS, 43 rue Vineuse, 75016 Paris, sous réf. CC 219.

PROFILS

Poste

SAGE-FEMME CHEF

vacant au Centre hospitalier LUCIEN HUSSEL à VIENNE (Isère).

Poste réservé par mutation aux sages-femmes titulaires des établissements publics hospitaliers ayant atteint le 5e échelon de leur grade.

Les candidatures avec curriculum vitae détaillé sont à adresser à M. le Directeur, BP 127, 38209 Vienne.

CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE

Excellente opportunité dans le Sud de la France. Sous-traitant aéronautique recherche cadre supérieur production, expérimenté, formation aéronautique. Sera second à la tête usine de production technologie de pointe, en croissance rapide, implantée dans ville agréable. Doit être citoyen français, bilingue anglais. Connaissance production, matériaux, contrôle qualité ou ingénierie industrielle/production. Poste requiert solides compétences d'encadrement et expérience industrie aéronautique.

Ecr. s/n° 6.736 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Village de vacances tourisme social, situé en Auvergne (Puy-de-Dôme), recherche pour saison d'été et hiver 85/86 son

RESPONSABLE D'ANIMATION

Durée d'emploi : 11 mois si compétence. – Homme ou femme âgé au minimum de 25 à 30 ans, ayant dans la responsabilité plusieurs années d'expérience d'animation en village de vacances.

Capable de diriger et d'organiser le travail d'une équipe de 10 animateurs dans des secteurs comme :
- L'animation générale ;
- L'animation sportive ;
- L'animation enfants ;
- Les travaux manuels ;

Assurera l'utilisation d'un budget de 150.000 F.

Les candidats ou candidates devront obligatoirement posséder une formation musicale, chants, instruments.

Ecr. s/n° 7019 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LABO CNRS dispose BOURSE CIFRE pour préparation thèse physico-chimie macromoléculaire.

Domaine de recherche : FIBRES OPTIQUES.

Ecrire à G. Clouet, C.R.M., 6, rue Boussingault, 67083 Strasbourg Cedex, tél. (88) 61-15-19.

INGENIEUR SPECIFICATION TECHNIQUE D'ACHAT D'IMPRIMANTES

Au sein d'un département qualité nous vous offrons un poste à la fois d'étude et de terrain où vous aurez des responsabilités de rédaction de spécifications techniques d'achat, de négociations des termes de ces spécifications avec les fournisseurs, de relation avec les products planning système, et de synthèse des évaluations faites au sein de ce département. Vous devrez acquérir les connaissances de l'état de l'art des technologies et les tendances d'évolution du marché des imprimantes.

Vous êtes ingénieur généraliste avec une expérience industrielle de 5 ans de préférence sur matériel informatique, vous maîtrisez l'anglais technique parlé et écrit, vous êtes autonome et rigoureux dans vos actions (quelques déplacements France/Etranger), Venez nous rejoindre en Franche-Comté, écrivez-nous à

Bull Périphériques
P. Fabry
Service Recrutement
6, avenue des Usines
90001 Belfort



LM TOURNAY / ASSCOM



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Des responsabilités immédiates pour un jeune ingénieur

Filiale du Groupe Luchaire, NCS dispose à 20 km de Rouen d'une unité de fabrication en plein développement.
L'ingénieur, que nous cherchons pour cette usine, est débutant ou 1ère expérience et possède une formation A et M ou école d'électricité.
Il prendra la responsabilité d'une chaîne de fabrication et sera rapidement orienté vers des missions plus larges le conduisant dans un délai relativement court à la direction de notre établissement.
Nous souhaitons trouver chez vous ambition, stabilité, sens des responsabilités et compétence.
Si nous sommes exigeants, c'est que l'opportunité offerte est rare.

Pour l'envisager avec nous, adressez lettre manuscrite et CV, à
GESTION ET METHODES,
CONSULTANTS D'ENTREPRISES
1 bis, place du Commerce,

MEMBRE DE SYNTEC

THOMSON-TITN

recherche pour son DEPARTEMENT COMMUNICATIONS

JEUNE INGENIEUR COMMERCIAL

Vous vous êtes familiarisé avec le secteur de l'informatique des communications lors d'une première expérience.
Vous recherchez un poste évolutif vous permettant à terme de confronter votre savoir-faire aux challenges commerciaux qu'offre l'export, et bien sûr, vous maîtrisez la langue anglaise.

Nous vous proposons de rejoindre notre équipe chargée de vendre des systèmes de messagerie électronique.

Assurant l'interface entre des responsables de haut niveau et nos ingénieurs, vous seconderez dans un premier temps un commercial « senior » pour peu à peu prendre des responsabilités dans la recherche de nouveaux marchés.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions à
Madame CHARTIER - THOMSON-TITN
1 à 5, rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS - sous la réf. C / C.

Si vous avez envie de mettre le cap plein sud et si vous possédez, outre le sens du management, les qualités d'un

Chef des services Comptable, Administratif et Financier

alors, sachez que l'Agence de Marseille d'une importante Société Maritime d'armement, d'affrètement, de transport et de consignation recherche son candidat.

- Vous avez le D.E.C.S. ou l'Expertise Comptable ou ... les deux,
- Vous êtes familiarisé avec l'informatique,
- vous maîtrisez l'Anglais,
- vous avez une expérience réussie de management (si possible dans le secteur maritime),
- vous êtes partant pour la cité phocéenne,

alors... nous vous attendons

Adresser lettre manuscrite et CV sous réf. 4408/M à notre Conseil Nicole WEERTS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT — Publival

impact développement
Monceau Commercial Building, 38 rue de Lisbonne 75008 PARIS

Spécialiste de rang international dans les études et réalisations d'équipements électriques, de systèmes de contrôle-commande, d'automatismes industriels renforce son action dans les régions
PROVENCE - COTE D'AZUR et RHONE-ALPES
et recherche

2 INGENIEURS RESPONSABLES D'AFFAIRES

Ayant acquis une bonne maîtrise de la conception et réalisations d'affaires dans les domaines industriels et tertiaires relatifs à l'électricité, à l'instrumentation, et aux automatismes.

Ces postes conviennent à des hommes de terrain capables d'autonomie et souhaitant valoriser leurs expériences tant technique que commerciale au sein d'une implantation régionale dynamique.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 7331 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.05

SOCIÉTÉ MATÉRIEL MÉDICO-CHIRURGICAL
recherche

responsable production

Placé sous la responsabilité du Directeur d'Usine, il assurera la gestion de la production, l'amélioration de la productivité et de la qualité.

Il attachera une importance toute particulière aux relations humaines et à la sécurité dans son service.

De formation Ingénieur mécanique, niveau ENSI, il possèdera impérativement une première expérience en production 2 à 3 ans.

Anglais indispensable.

Ce poste est basé dans la région Chartres/Rambouillet

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 53259 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre en toute discrétion.

Société Leader Mondial
d'Équipements Électromagnétiques et Automatiques
en forte expansion
en HAUTE-SAVOIE, proche de GENÈVE

recherche

ADJOINT RESPONSABLE MÉTHODES
CHRONOMÉTREUR - ANALYSEUR-GAMMISTE

Pour études de temps, préparations et modifications de postes de travail et gammes.
- BTS/DUT électromécanique et/ou mécanique.
- Formation et expérience indispensables en électronique et MTM (pour assemblage de composants), si possible dans société de matériel électromécanique.

Adresser lettre man., C.V. et salaire actuel sous réf. 40.858 à CONTESSE Publicité, 74, rue Béchevelin, 69363 LYON Cedex 07, qui transmettra.

PROVENCE

Chef du service achat

Notre société est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits agro-alimentaires. Face à notre développement (CA 350 millions de F.) nous CREONS la fonction de Chef du Service Achat.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (DESS, ESA ...) justifiant d'une expérience réussie de la fonction dans les milieux agro-alimentaires et céréaliers où il aura éprouvé ses qualités d'organisateur et de négociateur.

Responsable devant le Directeur d'usine d'un budget de 200 millions de F., vous vous documenterez en permanence sur les marchés correspondants et rechercherez les meilleurs fournisseurs. Vous négocierez au mieux les contrats d'achats des matières premières tout en respectant les critères de qualité définis par notre laboratoire. Enfin, vous devrez assurer la vente des sous produits.

Envoyer votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. 10685 (mentionnée sur l'enveloppe) à Média-System, 29 La Canebière, 13001 Marseille, qui transmettra.

média-system

VALLEE DU RHONE
PMI à taille humaine, spécialisée dans une technologie de pointe produisant des équipements industriels alliant la mécanique, l'électronique et l'informatique, filiale d'un groupe français à rayonnement international
crée le poste suivant :

Ingénieur électronicien méthodes

Nous accueillerons un jeune ingénieur possédant une première expérience significative de l'industrie et souhaitant évoluer dans une petite cellule méthodes d'industrialisation. En liaison étroite avec les B.E., il optimisera les processus de fabrication et mettra en oeuvre des nouveaux moyens de production dans le domaine de produits à dominante électronique. Evolution possible vers la production.

Ecrire au **CABINET GATIER**, 32 Rue Barrême 69006 LYON, sous **réf. 600 M.**

Cabinet Gatier

CENTRE D'ETUDES JURIDIQUES
LYON
recherche pour son service consultations

UN SPECIALISTE CONFIRME EN FISCALITE ET DROIT DES SOCIETES

Envoyer C.V. et prétentions à
CRIDON, 59 bis, rue de Créqui
69452 LYON Cedex 06.

ITT — COMPOSANTS ET INSTRUMENTS
Division Instruments METRIX

dans le cadre de son développement technologique recherche pour son centre d'études

INGENIEURS ELECTRONICIENS
(Réf. IE)

Ayant une expérience en circuits logiques, application des microprocesseurs et micro-informatique, et/ou ayant une expérience en circuit analogique haute fréquence.

INGENIEURS MICRO-ELECTRONICIENS
(Réf. IM)

Ayant une expérience en conception de circuits intégrés C MOS, analogiques et numériques.

Les candidats (H/F) diplômés Grandes Ecoles, auront à travailler sur des projets complexes avec des ingénieurs plus spécialisés et devront faire preuve d'une grande faculté d'adaptation aux problèmes posés.
Le goût et la capacité des candidats à prendre la responsabilité de projets et à assurer l'animation d'équipes de développement seront pris en considération.
La pratique courante de la langue anglaise est nécessaire.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions en précisant la référence à METRIX
Monsieur CARRIER - BP N°30 - 74010 ANNECY Cedex - *Discrétion assurée.*

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.05

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

crédit foncier de france

organise à Paris, les 2 et 3 mai 1985 un concours pour le recrutement d'

INFORMATICIENS CONFIRMÉS

Titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (BAC + 3 années minimum) à dominante informatique (Grandes Ecoles ou Université), ils possèdent une réelle expérience professionnelle.

Analystes de projet ou d'exploitation, ils participeront à la gestion informatique de l'entreprise dans un environnement MVS/XA - IMS/DB/DC - TSO.

La clôture des inscriptions interviendra le 4 avril 1985 inclus.

Conditions d'inscription :
- Age maximum : moins de 32 ans au 1er janvier 1985.
- Nationalité française ou celle d'un autre Etat membre de la Communauté Economique Européenne.

Rémunération attractive et avantages divers.

Renseignements complémentaires et documentation peuvent être obtenus au :
CREDIT FONCIER de FRANCE, Service du Personnel, 19, rue des Capucines, B.P. 65, 75050 PARIS CEDEX 01, Tél. : (1) 244.80.66 ou 244.80.67.

crédit foncier de france

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.05

Ingénieurs Grandes Ecoles H/F

Filiale de l'un des plus grands groupes industriels français, notre société conçoit et fabrique des produits hautement spécialisés, de renommée mondiale.
Pour faire face à l'accroissement de ses activités, la Direction des Etudes et du Développement renforce ses équipes et recrute pour l'un de ses centres situé à 120 kms Sud de Paris.

Ingénieurs Débutants Centrale ou équivalent pour devenir Chef de Programme et diriger une cellule de travail. **Réf. 213.**

Ingénieur AM possédant quelques années d'expérience en fabrication mécanique ou BE pour prendre la responsabilité des études métallurgiques et *conduire une petite équipe.* **Réf. 214.**

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions en précisant bien la référence du poste choisi à notre Conseil



ACSOR 47, rue Richer 75009 PARIS.

Informatique & finance
Une vocation : consultant

240 KF +



Nous sommes une des plus importantes société de conseil offrant aux 300 premières entreprises françaises des systèmes d'informations financiers.

Sous les ordres du "Directeur de l'ingénierie", vous analyserez, concevrez, piloterez et gérerez la mise en œuvre de vos solutions informatiques en harmonie avec la politique *commerciale.*

CONSULTANT, vous avez déjà rempli avec succès des missions complexes.
Votre formation supérieure alliée à votre double compétence : ***informatique et finance***, vous permettra d'intégrer une cellule d'**EXPERTS** reconnus auprès des directions générales, financières et informatiques. Poste basé à PARIS.

Envoyer CV et photo sous référence 1475 M à notre Conseil :
43, rue Liancourt 75014 PARIS. Tél. (1) 320.69.29

Recrutement FML

Filiale Française d'un ses plus grands Exportateurs Mondiaux de Produits Phytosanitaires et d'Intermédiaires pour ces produits, souhaitons développer nos ventes en France et en Afrique Francophone, *pour cela recherchons*

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

- 28 ans minimum.
- Bien introduit dans le secteur phytosanitaire.
- Bonne maîtrise de l'anglais, si possible de l'allemand.
- Pouvant voyager 50 % de son temps.
- Libre rapidement.

Poste basé à Neuilly (92).

Rémunération sur base fixe + frais + intéressement aux résultats.

Ecrire à RÉGIE PRESSE sous n° 302.814 M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

Nature des prestations : traduction de textes scientifiques et techniques en anglais, espagnol, italien et allemand.

Candidatures : le 5 avril 1985
Consulter le *B.O.A.M.P.* du 19 mars 1985.

Jeune directeur financier

La filiale française d'un important groupe américain commercialise des appareils à ultrasons à usage industriel. Elle réalise un chiffre d'affaires de 70 millions de francs et ses activités sont réparties en trois divisions autonomes (soudage, contrôle, nettoyage). Pour son siège basé en banlieue Sud, elle recherche son directeur financier. Sous l'autorité du président-directeur général, il dirigera une équipe de 10 personnes (dont un chef comptable) et couvrira l'ensemble des problèmes financiers, comptables, administratifs et informatiques de la filiale. Il effectuera le reporting des trois divisions auprès des responsables financiers européens dont elles dépendent. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 28 ans, doté d'une formation supérieure (type ESC + DECS ou équivalent) et parlant couramment l'anglais. Il justifiera d'une expérience réelle de la fonction (3 ans minimum) acquise de préférence au sein d'une filiale d'un groupe international. Il sera familiarisé à la comptabilité anglo-saxonne et aux techniques de reporting. Ce poste peut représenter une excellente opportunité pour un candidat provenant d'un cabinet d'audit international et désirant s'impliquer réellement dans des responsabilités de haut niveau. La rémunération, motivante, sera fonction de l'âge et de l'expérience du candidat. Ecrire à H. MICHERON en précisant la référence *A/R9098M*.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Jeune ingénieur commercial export

200.000 F

Micro-électronique - Etats-Unis - Innover, innover sans cesse en cherchant *toujours de nouveaux besoins à satisfaire dans le domaine de la création* d'images synthétiques, explique la croissance à la japonaise que cette PME grenobloise connaît depuis sa création début 81. Diplômé d'une école supérieure de commerce, vous avez acquis une première expérience commerciale d'au moins deux ans aux Etats-Unis. Basé à Grenoble, rattaché au directeur commercial, vous prendrez en charge au plan marketing et commercial, une ou plusieurs lignes de produits, dont vous suivrez le développement export aux Etats-Unis mais aussi en Europe. Votre évolution dans l'entreprise ? à l'image de votre réussite, elle sera à la hauteur de nos ambitions à l'exportation. Ecrivez à J. SCARINOFF à Neuilly *en précisant la référence A/2652M.*



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

INGENIEURS INFORMATICIENS

Diplôme d'ingénieur, MIAGE...

L'AFPA, principal organe d'intervention du Ministère de la Formation Professionnelle (10.000 personnes - 150 établissements) recherche pour ses Centres d'**Amiens, Berck, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Evreux, Lyon, Metz, Toulouse,** des informaticiens ayant une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en informatique de gestion et/ou en productique (CAO, CFAO, MAO).

Après une formation pédagogique d'environ 6 mois, ils deviendront FORMATEURS AFPA et conduiront des stages pour adultes.

Pour son Centre Technique et Pédagogique de **Neuilly sur Marne,** l'AFPA recherche deux informaticiens chargés de concevoir de nouveaux produits de formation informatique et d'animer des stages.

- Un ingénieur ayant au moins 5 ans d'expérience dans les domaines suivants :

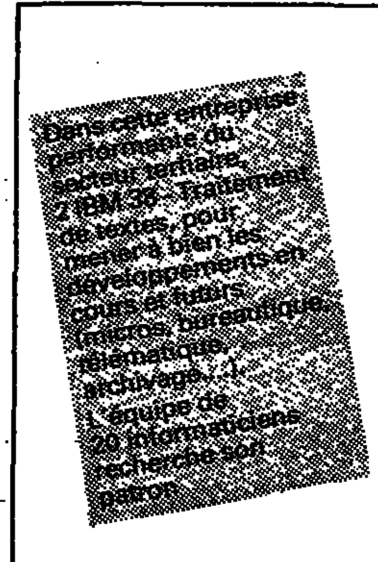
* conduite de projets avec responsabilité de la conception d'applications dans un environnement transactionnel et base de données,
* pratique d'outils méthodologiques (MERISE apprécié) et de développement.

- Un ingénieur ayant au moins 2 ans de pratique dans l'un ou plusieurs des domaines suivants :

* architecture de systèmes, * procédure de télécommunications et réseaux, * systèmes d'exploitation orientés temps réel, * génie logiciel.

Rémunération au 1er Janvier 85 : 195. KF.

afpa Si l'un de ces postes vous intéresse, adressez votre canture avec CV très complet avant le 25 Mars, en nous précisant bien le ou les centres choisis à N. Lardreau - CPTA B.P. 155 - Z.I. Les Chanoux 93330 NEUILLY SUR MARNE



RESPONSABLE INFORMATIQUE

DE HAUT NIVEAU - DIPLOME GRANDE ECOLE OU UNIVERSITAIRE

- Son autorité naturelle, sa rigueur, ses qualités relationnelles, son dynamisme.
- Ses préoccupations permanentes de rentabilité, ses compétences de gestionnaire.
- Sa pratique de négociations avec les fournisseurs (constructeurs, SSII...).
- *Sa parfaite maîtrise des méthodes modernes d'analyse, son sens pédagogique.*
- Son expérience réussie (une dizaine d'années) de la conduite de projets de gestion dans un environnement IBM.

apparaissent indispensables pour lui permettre :

- d'encadrer et coordonner les équipes de développement,
- d'étudier et prévoir les besoins des utilisateurs,
- de concevoir les évolutions à court et moyen termes,
- de recruter puis d'évaluer ses collaborateurs,
- *de prétendre à une rémunération attractive.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé avec photo (restituée), rémunération actuelle et prétentions sous référence 7442 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.65

SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

SLIGOS

CHEF DE PROJET CONFIRMÉ, DEVENEZ "MONÉTICIEN"

Notre division Moyens de Paiement (92-Puteaux), *qui gère la Carte Bleue* depuis 12 ans, a élargi ses compétences à l'ensemble des systèmes cartes et occupe aujourd'hui la place incontestée de leader européen.

Vous pilotez chez nous un grand projet monétique tel que : création de serveurs d'autorisation, terminaux point de vente, applications de la carte à mémoire...

Vous disposez d'une formation supérieure et avez acquis en 5 ans ou plus votre savoir-faire informatique chez un constructeur, une SSII, un établissement bancaire ou financier ou, enfin, dans la distribution. Faites fructifier cette expérience.

Notre consultante, Mlle A. HUAUME, vous remercie de lui écrire (réf. 4628 LM) "Carrières de l'Informatique". ALEXANDRE TIC S.A. 10, rue Royale, 75008 PARIS

HAVAS CONTACT

L'ASSURANCE des particuliers et des entreprises : c'est notre métier. Notre force : un groupe privé à taille humaine évoluant dans un souci de contact et de dialogue avec tous ses clients (ils sont 500.000) et tous ses partenaires.

Afin d'être mieux présents auprès de nos apporteurs, Agents Généraux ou Courtiers, nous recherchons aujourd'hui nos futurs

Inspecteurs commerciaux

Responsables sur un territoire défini :

- du recrutement et de la formation de nos Agents Généraux.
- de leur animation à la vente de nos produits.
- de leur assistance dans les domaines techniques et administratifs.

Ils devront avoir :

- une formation supérieure commerciale et/ou juridique.
- un sens affirmé de la communication et une mobilité totale.
- une première expérience professionnelle est souhaitée que *nous compléterons par une formation adaptée* tant au siège que sur le terrain.

Merci d'envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, sous réf. IC/M à Michel Sallé, Directeur des Relation Humaines 62 rue de Richelieu 75002 Paris.



Responsable sinistres industriels

Nous sommes l'un des *tout premiers courtiers d'Europe.*

Nous recherchons pour notre département international un professionnel du règlement des sinistres industriels.

Ce cadre dirige et anime un petit service de 4 personnes.

Il règle les sinistres de notre clientèle industrielle en matière de dommages et de pertes d'exploitation.

Outre son rôle de conseil auprès de nos clients qui viennent de subir un sinistre, il négocie avec les experts et compagnies d'assurances pour faciliter les règlements.

Quelques années d'expérience en Cabinet d'expertise et/ou dans une compagnie d'assurances ainsi que la connaissance de l'anglais, lui permettront de réussir dans cette fonction.

Si ce poste, basé à NEUILLY, vous intéresse, adressez votre candidature (lettre, CV, photo, rémunération actuelle et souhaitée) au Directeur du Personnel.





2, rue Ancelle - 92200 NEUILLY SUR SEINE
L'Assurance aujourd'hui et demain

APPLIQUEZ VOTRE PREMIÈRE EXPÉRIENCE AUX TÉLÉCOMS DU FUTUR

Rejoignez l'entreprise leader qui conçoit et réalise les équipements de radiocommunications, de la VLF aux UHF, répondant aux grands besoins nationaux et internationaux (Paris-Nord).

Devenez chef de projet logiciel (Réf. 4630 LM)

A la tête d'une petite équipe et en liaison étroite avec les hommes du hard, vous réalisez en pleine responsabilité le logiciel d'un équipement de radiocommunications portable.

En trois ans d'expérience vous avez fait vos premières armes en hard-soft, appris à jongler avec les architectures de cartes et à maîtriser le temps réel ; la pratique du 68 000 et du PASCAL est un atout.

Devenez ingénieur traitement du signal (Réf. 4631 LM)

Notre maquette d'analyse spectrale en temps réel est au point ; votre œil critique est nécessaire pour repenser l'analyse organique et préparer l'industrialisation.

Vous avez complété votre formation en traitement du signal par 1 à 2 ans de pratique ; vous aimez "torturer" la FFT et les architectures multiprocesseurs rapides.

Notre consultant, J. TALLIEU, vous remercie de lui écrire sous référence correspondante, à "Carrières de l'Informatique".



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

cegos
technique industrie

Pour répondre à une demande croissante de nos clients, nous recherchons

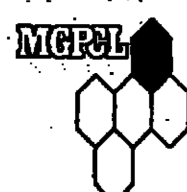
Consultant en organisation qualité

Ingénieur diplômé, le candidat doit impérativement avoir pratiqué la fonction qualité dans une entreprise à haute expérience, avec une approche participative. Sa mission consistera à développer dans les entreprises l'esprit et les méthodes conduisant à la maîtrise de la qualité, ceci par des actions de conseil et de formation. Au sein d'une équipe jeune, qui s'intéresse à la Qualité dans son sens le plus large, et qui s'est tracé un programme très ambitieux, il exercera un métier passionnant, réclamant un fort engagement personnel, beaucoup d'initiative et d'autonomie. Sa rémunération et sa progression seront directement liées à sa réussite.

Veuillez adresser votre candidature, CV + lettre man., à Gérard de LIGNY, Directeur de CEGOS Technique-Industrie, Tour Chenonceaux, 204 rond-point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE Cédex.

Sélé-CEGOS participera à ce recrutement.

Publival



La Mutuelle Générale du Personnel des Collectivités Locales (CA 400 MF) cherche son

Responsable des services comptable et financier

Chargé de la tenue et de la consolidation des comptes, il aura essentiellement une action de conseil, d'organisation et de contrôle auprès des services Comptabilité de nos 68 sections départementales ; il sera aidé dans cette mission par une équipe de 7 personnes. En liaison avec la Direction Générale, il se verra confier la mise en place de la comptabilité analytique et budgétaire, participera activement au développement des moyens informatiques. Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation supérieure de gestion + DECS ayant acquis une première expérience au sein d'un service comptable d'une société à établissements multiples. Basé à Paris, le poste comporte des déplacements de courte durée. Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et salaire actuel sous référence 1116/M à Michèle RUDLOFF. Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE. Réponse et discrétion assurées.

Publival

sélé CEGOS



notre futur responsable système s'est formé sur main-frame

Entreprise de taille nationale (7.000 p., C.A. 2.500 MF) aux activités variées mettant en œuvre des techniques complexes : autopropulsion, poudres et explosifs, matériaux composites, nous restructurons notre service informatique (Paris) afin de mieux répondre aux besoins du siège et de nos 9 établissements.

A la tête d'une équipe de 3 ingénieurs, vous supportez et développez le système d'exploitation comme les logiciels de base du site central (UNIVAC 1100/80), des sites décentralisés (MINI 6, VAX 750) et du réseau. A vous de conseiller les études comme les informaticiens des usines tout en vous portant garant de la cohérence de l'architecture technique.

Ingénieur ou universitaire, prudent, patient mais tenace, vous avez acquis en une dizaine d'années, votre expérience sur grands systèmes dans une entreprise multi-sites et maîtrisez un système d'exploitation (EXEC 8, GCOS, MVS...).

Notre consultant, J. TALLIEU, vous remercie de lui écrire (réf. 4632 LM) à "Carrières de l'Informatique".



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

HEC, ESSEC, SC. PO, Ingénieurs Grandes Ecoles...

commencez par la finance



Important GROUPE FINANCIER privé, nous sommes au tout premier rang dans le domaine du financement en France. Nous recherchons des jeunes diplômés pour

L'INSPECTION GENERALE et la DIRECTION DES ETUDES FINANCIERES.

Pendant deux années environ, au cours des diverses missions qui vous seront confiées, vous apprendrez à vivre les méthodes et le savoir-faire d'un groupe dont les résultats sont reconnus par la profession. Toujours à l'intérieur de petites équipes, vous évoluerez dans un contexte très personnalisé, favorisant l'emergence des qualités personnelles. A l'issue de ces deux années, vous serez prêts à exercer des postes de responsabilités et d'encadrement dans l'une de nos directions.

Vous êtes débutants ou avez une première expérience professionnelle de 1 à 2 ans, nous vous proposons un premier entretien avec les responsables de l'une de ces directions.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 5034M à notre Conseil CINOREN, 69 rue Lafayette - 75001 Paris, qui nous assiste dans cette recherche.

cinoren

Grande Ecole Scientifique, ENSAE

Des études économiques au management opérationnel

Après une formation Grande Ecole Scientifique (plus formation économique complémentaire) ou ENSAE, vous avez pratiqué la macro-économie (analyse de la conjoncture, comptabilité nationale, modèles et prévisions à court et moyen terme, analyse de la politique économique et monétaire) dans une grande entreprise, une banque ou une administration. Vous avez également acquis des connaissances de micro-économie et de calcul financier.

Rejoignez-nous. Notre réputation dans ces domaines est largement reconnue.

Au sein d'une petite structure, proche de la Direction Générale, vous prévoierez l'environnement du Groupe et contribuerez à l'élaboration de ses stratégies avec des outils adaptés. Vos talents de rédacteur seront mis en valeur par la diffusion de notes et d'articles économiques et monétaires, tant au niveau interne qu'à l'extérieur du Groupe.

Votre passage au département planification du Groupe doit constituer pour vous un tremplin de carrière vers un poste de management opérationnel.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence ALM, à Annie Lion, Compagnie Bancaire, 5, avenue Kléber, 75116 Paris.

groupe de la compagnie bancaire

Créer des Outils de Gestion

Nous sommes une jeune société spécialisée dans la fabrication et la distribution de matériel médical de haute technicité. Notre forte croissance nous amène à créer auprès de la Direction Générale une fonction destinée à développer des outils qui fourniront les informations nécessaires à la prise de décision.
Nous recherchons un

Contrôleur de Gestion

Il sera chargé de mettre en place des systèmes de gestion prévisionnels : tableaux de bord, budgets, analyse des écarts. Il conseillera la Direction sur le plan financier, gèrera la trésorerie, montera les dossiers de financement, vérifiera la fiabilité des opérations comptables et financières et développera une comptabilité industrielle. Il disposera d'un outil informatique performant.

A ce poste clé, nous voyons un candidat de 35 ans environ, de formation supérieure, ayant une expérience du contrôle de gestion ou de l'audit suivi d'un poste opérationnel, de préférence en PME.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la référence M38503 à Nicole Marichez TEG, 18, place Henri Bergson - 75008 Paris.

The Executive Group (France) Management

BANQUE PRIVÉE

Paris 8e
recherche pour son
DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
et des
RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONNELS

ATTACHÉ DE DIRECTION ou FONDÉ DE POUVOIR

selon expérience

Sa mission :
- assurer les relations avec les banques chefs de file pour déterminer la part de la Banque dans les émissions ;
- participer activement au placement des produits financiers et notamment des produits obligataires auprès des institutionnels ;
- mener des études diverses sur le marché financier et les techniques nouvelles.

Son profil :
- formation supérieure : universitaire, école de commerce ou d'ingénieurs + IAE ;
- de préférence, quelques années d'expérience dans des fonctions liées aux techniques financières et à l'évolution des marchés financiers ;
- ou, débutant, si très motivé et déjà préparé par des options ou des stages orientés sur ces questions ;
- qualités marquées pour une activité commerciale ;
- solides bases en mathématiques financières.

Le poste s'adresse à un candidat évolutif qui pourra accompagner l'expansion de l'activité financière de la Banque.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à PLAIN CHAMPS, sous réf. 10954 37, rue Froidevaux, 75014 PARIS.

Très importante Société Industrielle
recherche son

TRESORIER-ADJOINT

Basé en Région Parisienne

En étroite collaboration avec le Trésorier auquel il sera directement rattaché, le titulaire aura en charge le budget de trésorerie de la société ainsi que son suivi mensuel.
Le candidat est jeune et il a une expérience de deux à trois ans des opérations bancaires en milieu industriel ainsi que de l'utilisation de l'outil informatique.
Une certaine pratique dans différents services d'un établissement bancaire est souhaitable.
Sa formation est universitaire ou d'une grande école. Le DECS serait apprécié.

Ecrire avec CV, photo et prétentions s/réf. 7216 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

C.E.P.E.
FILIALE DE THOMSON-CSF

Notre Société est connue au niveau mondial pour sa haute technologie dans le domaine des composants piézo-électriques et électroniques associés (Résonateurs – Filtres à Ondes de Volume et à Ondes de Surface – Oscillateurs).

Pour développer les Études et accroître notre Potentiel Technique, nous recherchons des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

de formation Ingénieur Électronique – ESE, ENSI ou équivalent.

Bonne connaissance de l'Anglais requise.

Expérience professionnelle de 3 à 5 ans en étude et conception de sous-ensembles électroniques mettant en œuvre des technologies modernes.

Merci d'envoyer dossier de candidature (C.V. lettre manuscrite avec photo) et prétentions au Service du Personnel – C.E.P.E. 44, avenue de la Glacière, 95100 ARGENTEUIL.

HAVAS CONTACT

THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS

Vous êtes Ingénieur et le monde de l'informatique vous passionne.

Metsys avec 5 ans d'existence et un CA en progression de 200% par an est leader dans sa spécialité.

Si cette offre de carrière pas comme les autres vous motive, adressez votre CV complet, photo et prétentions à l'attention de Monsieur ROULLAND - METSYS - 4, passage St Antoine 92500 Rueil Malmaison.



Société de Services et d'Ingénierie en Informatique

Communiquer avec les agriculteurs

Vous ?

- vous avez fait des études supérieures (lettres, commerciales, agronomie, etc.)
- durant vos études, la rédaction était votre partie forte
- vous êtes de préférence fils d'agriculteur ; en tout cas, vous vous intéressez à l'agriculture, aux techniques agricoles ainsi qu'aux agriculteurs
- vous voulez réussir mais vous aimez à rendre service aux autres
- vous débutez dans la vie ou vous avez déjà une expérience professionnelle
- vous acceptez de prendre des responsabilités et de travailler dur

Nous ?

- conseils en marketing et en publicité, spécialisés dans le domaine agricole
- PME (9 personnes), basée à PARIS, en expansion
- il y a beaucoup de pain sur la planche et nous sommes perfectionnistes !



Louis MARILLONNET



Dominique THOUROUDE

Votre avenir ?

- vous vous formerez progressivement sur le tas et à notre contact
- vous prendrez en charge une partie de notre travail qui est très varié : conception, rédaction et présentation d'annonces ainsi que de toutes autres actions promotionnelles ou publicitaires, relations-clientèle, etc.
- si vous êtes capable de nous aider, voire de nous remplacer, votre avenir matériel est assuré. Possibilité ultérieure d'association au capital et à la direction de l'entreprise.

Louis MARILLONNET Dominique THOUROUDE

Envoyer lettre manuscrite, photo et CV détaillé à :
MADISON FRANCE - 16, rue Clément-Marot - 75008 PARIS



La comptabilité en réassurance une autre dimension...

SCOR, premier groupe français de réassurance, implanté sur les cinq continents, réalise en 1984 un CA supérieur à 4,6 milliards de francs. Le souci constant de faciliter par des structures évolutives notre efficacité et notre développement, nous amène à rechercher pour notre siège à la Défense, quatre nouveaux collaborateurs qui parlent anglais.

L'adjoint du directeur des comptabilités 170 000 +

Diplômé d'école de commerce, DECS, maîtrise de gestion, 23-26 ans, vous êtes dans un cabinet d'audit, une banque, l'assurance ou une multinationale. Vous serez le bras droit du directeur et à ce titre, chargé au plan technique de l'ensemble des dossiers juridiques, fiscaux, sociaux... et aussi des statistiques. Réf. 2152 M.

L'adjoint du responsable de la comptabilité générale 150 000 +

BTS-DUT, ou mieux DECS, la trentaine, vous avez 5 ans d'expérience de comptabilité générale comme adjoint ou chef d'un service. Vous serez responsable pour notre siège et ses filiales françaises, de l'ensemble des déclarations comptables et fiscales, de la liaison tant interne avec les comptabilités auxiliaires qu'externe avec un certain nombre d'organismes. Patron en second du service, vous en serez bien sûr aussi l'organisateur et l'animateur (9 personnes). Réf. 2153 M.

Deux chefs de groupe en comptabilité générale 140 000 +

BTS, DUT, 35 ans minimum, actuellement dans le secteur assurance ou réassurance, vous êtes plus qu'un professionnel de la comptabilité ; vous êtes un animateur ayant déjà dirigé avec succès une équipe d'une douzaine de personnes. Vous couvrirez l'ensemble de la comptabilité réassurance avec la mission de mettre en place et de faire vivre des systèmes de contrôle. Avec un rôle très opérationnel, vous aurez aussi le souci de mettre la main à la pâte pour résoudre les difficultés. Réf. 2154 M.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence choisie, 24 rue Flachat - 75017 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

Pour faire face à la croissance de son activité intelligence artificielle, RANK XEROX recherche un

Ingénieur commercial
de haut niveau

Profil :
Formation supérieure en informatique (Grande Ecole, 3ème cycle).
Expérience 3 ans Vente de systèmes sur grands comptes. Connaissance de langages LISP. Anglais courant indispensable.

Mission :
A l'aide d'un support technico-commercial de haut niveau et en relation avec la Direction du Marketing, il sera en charge de la commercialisation, au niveau national, de cette ligne de produits (XEROX 1108).

Formation assurée sur INTERLIPS-D et LOOPS.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo et prétentions, sous réf. D.I.M 32, à Brigitte Bruot, Rank Xerox, Service Recrutement, 93607 Aulnay-sous-Bois Cédex.

RANK XEROX

média-system

THOMSON-C.S.F.
DIVISION TUBES ÉLECTRONIQUES

Nous sommes parmi les premiers mondiaux dans les domaines des Tubes Électroniques Professionnels, utilisés dans les radars, les télécommunications terrestres et spatiales ainsi que dans l'imagerie électronique.

Notre force de vente riche de plus de cinquante Ingénieurs et Cadres, s'exerce sur les 5 continents.

Pour améliorer encore notre position mondiale, nous voulons partir à la conquête de nouveaux marchés, tant en France qu'à l'Export. Dans ce but, notre Directeur Commercial cherche à s'adjoindre le concours de plusieurs

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS GRANDES ÉCOLES
(SUPÉLEC, ENSERG, ENSEEIHT, ISEP...)

ayant de bonnes connaissances en électronique et présentant, si possible, une première expérience professionnelle de quelques années.

La dimension internationale de nos activités nécessite, suivant les postes, de fréquents déplacements à l'étranger ainsi que la maîtrise de l'Anglais courant.

Vous êtes diplômé d'une Grande École, vous avez un fort potentiel et vous voulez prouver votre performance dans un secteur d'activité de haute technologie.

Nous vous invitons à envoyer vos C.V., photo et prétentions sous réf. IE/M à notre Responsable des Affaires Sociales : M. SURBIER, THOMSON-C.S.F. – D.T.E., 38, rue Vauthier, 92100 BOULOGNE.



THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

HAVAS CONTACT

UNILOG

UNILOG, groupe indépendant de Sociétés de Services et d'Ingénierie Informatique - 8 sociétés, 450 Ingénieurs - renforce ses équipes et recrute des

INGENIEURS DEBUTANTS

Diplômés Grandes Ecoles ou 3ème cycle d'études supérieures scientifiques

Ils reçoivent, dès leur intégration, une formation théorique et pratique considérée comme l'une des plus solides du secteur. Ensuite, au sein d'équipes opérationnelles, ils interviennent sur des projets en relation avec les entreprises clientes de la société. Ils acquièrent ainsi les compétences et un sens des responsabilités les préparant à la conduite de projets et, par la suite, à des missions d'audit et de conseil. Les prochaines sessions de formation débuteront les ***14 mai et 3 juin 1985.***

Adressez-nous dès maintenant votre candidature s/réf. 451
UNILOG
9, rue Alfred de Vigny
75008 PARIS.

MEMBRE DE **SYNTEC** - Informatique

DESSEIN

SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

SLIGOS

VOUS ÊTES PASSIONNÉ PAR LES TECHNIQUES D'AVENIR...

(Télématique, réseaux, radio-communication, vidéodisques, systèmes experts...).

Nous recherchons des

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
Option INFORMATIQUE

Possédant une première expérience, pour leur confier le développement de projets :
- conception et réalisation de systèmes temps réel
- développement de logiciels de base
- études de réseaux.

La pratique de certains langages (PASCAL, PLM 86, C, ADA...) et la connaissance de systèmes tels que : UNIX, RSX 11 M, GCOS 6... seront appréciées.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) sous réf. DITT/AS à Brigitte PLANCHON - SLIGOS DCI - 26, rue des Pavillons - 92800 PUTEAUX.



HAVAS CONTACT

Groupe Financier Privé Paris
renforce sa **Direction Financière** et recherche

jeune diplômé(e)
HEC, ESSEC... + DECS

pour notamment :
- concevoir et mettre en place le contrôle budgétaire et financier
- superviser la formalisation des procédures administratives de la direction

et plus généralement :
- optimiser la structure financière pour faire face à son développement.

Cette création de poste s'adresse à un candidat justifiant d'une expérience d'environ 3 ans dans une fonction similaire au sein d'un établissement bancaire ou financier ou en cabinet d'audit anglo-saxon. Des connaissances informatiques constitueront un atout supplémentaire.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. sous réf. **2244** à **Lévi Tournay Asscom** 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
recherche urgent
pour son bureau parisien

JEUNE COLLABORATEUR

- Formation comptable.
- Expérience pratique comptabilité informatisée.
- *Devra, après formation, assister responsable exploitation informatique.*

Adresser curriculum vitae + lettre à
RÉGIE PRESSE sous n° 302.875 M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Groupe International d'Informatique
recherche

Juriste d'Affaires

Intervenant dans le domaine du droit des affaires, vous conseillez nos ingénieurs commerciaux et les assistez dans la rédaction de leurs contrats, vous proposez les orientations et les choix qui faciliteront les interactions entre nos commerciaux et nos clients et vous étendrez vos activités aux domaines des litiges, contentieux et SVP juridique.
De *formation juridique, maîtrise du droit des affaires*, vous avez acquis au minimum 5 ans d'expérience dans une fonction similaire.
Lieu de travail : Paris.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 403 M à
Lévi Tournay Asscom - 31, Bd Bonne Nouvelle
75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra.

PARIS SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES

Juriste droit bancaire HF

L'évolution rapide des techniques et de la législation bancaires, fait surgir des problèmes complexes nécessitant des approches originales.

Ce poste implique :
- de concevoir des solutions juridiques à des questions importantes, nouvelles et diversifiées ;
- de travailler en équipe dans le cadre d'un service spécialisé ;
- *d'avoir des relations suivies avec les différentes Directions de l'établissement*, les organismes professionnels et, le cas échéant, les entreprises.

Il convient à un (e) candidat (e) de formation supérieure en droit privé, disposant d'une bonne expérience du droit bancaire (5 à 8 ans) acquise, si possible, dans une banque ou un établissement financier.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous la réf. 321 JB à :


SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS

bleu

Ingénieurs,

valorisez votre formation en faisant carrière dans l'Assurance



Factory Mutual System — Factory Mutual International

Nous sommes la branche française du FACTORY MUTUAL SYSTEM, l'un des premiers groupes américains d'assurances en risques industriels. Notre expansion constante est fondée sur notre expertise dans le domaine de l'ingénierie des risques.

- *Après formation interne à nos techniques*, votre rôle sera d'analyser les risques (incendie et divers) afin, notamment, de proposer des programmes d'amélioration préventive aux directions de notre clientèle. Nous souhaitons intégrer dans nos équipes en France 2 ingénieurs, Grandes Ecoles, parfaitement bilingues français (langue maternelle)/anglais et disponibles pour les déplacements (fréquents mais de courte durée) en France et à l'étranger.
- Une expérience d'au moins 1 an dans une entreprise industrielle est indispensable, la connaissance de la prévention des risques peut constituer un atout supplémentaire.

Les dossiers de candidatures (C.V., photo, salaire actuel), sous réf. 84048/LM, seront étudiés en toute confidentialité par notre Conseil

Sonia Lipszyc
HAY Managers 13, rue Alphonse-de-Neuville - 75017 PARIS

MEDIA BL

Un journaliste qui connaît bien les entreprises HF

Nous sommes un Groupe de presse de premier plan.
Nos journaux sont connus et appréciés, notre développement régulier.

Le journaliste qui nous rejoindra aura en charge les problèmes de l'entreprise, notamment sous les aspects marketing, commercial et logistique (y compris l'exportation).

Homme de terrain, il privilégie le vécu et approfondit son domaine pour devenir un véritable spécialiste. Il est organisé, car il travaille sur plusieurs publications.

Il a donc une expérience de journaliste d'au moins 2 à 3 ans et a déjà écrit sur les problèmes de l'entreprise qu'il connaît bien. La maîtrise de l'Anglais est nécessaire, celle de l'Allemand souhaitée.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous la référence 5653.
Vous pouvez préciser les groupes de presse avec lesquels vous ne souhaitez pas être mis en relation.
Nous vous garantissons une parfaite discrétion.

Organisation et Publicité

2, rue Marengo — 75001 PARIS, qui transmettra.

X, MINES, CENTRALE... + 1re EXPER. ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Consultants

HAUT NIVEAU



Notre dynamisme nous a permis, en quelques années, de nous classer parmi les premières sociétés de services en informatique : 500 collaborateurs et une *croissance annuelle de 70 %...*

Notre volonté de développer notre activité conseil, schémas directeurs, audit, nous amène à recruter plusieurs consultants de haut niveau.

Vous êtes Ingénieur Grande Ecole (X, Mines, Centrale...) et vous avez déjà une expérience en organisation et en informatique.

Nous offrons : un salaire attractif, de réelles perspectives d'évolution au sein du Groupe, des responsabilités à la mesure de vos ambitions.

Merci d'adresser votre candidature, sous la réf. PF/CS, à IBSI S.A. - 365, av. de Vaugirard - 75015 PARIS. (Réponse et discrétion assurées.)

MEDIA BL

NOUS SOMMES UNE SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE. FILIALE D'UN GRAND CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES. NOUS RECHERCHONS

Responsable administratif et financier.

Rattaché à la direction générale, il prend en charge l'ensemble des aspects financiers (services comptables, budgets, trésorerie) et administratifs (personnel, services généraux) et assure le suivi des procédures au sein des délégations régionales.

De formation supérieure, il possède une expérience dans la gestion d'opérations de promotion immobilière.

Lieu de travail : Paris.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo récente et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence 8167, à Média System 104, rue Réaumur 75081 Paris Cedex 02, qui transmettra.



Premier groupe européen de services informatiques

Informatique Industrielle

Depuis deux ans vous participez à des développements de logiciel.
Vous connaissez au moins l'un de ces domaines :

Micro-processeurs — Systèmes temps réel
Contrôle de processus
Automatismes — Réseaux

aujourd'hui vous voulez

Concevoir... Gérer... Encadrer...
diversifier et valoriser votre expérience.

Alors CAP SOGETI INDUSTRIE vous intéresse.
Le Directeur de votre future Agence, Alexandre LEVY attend votre dossier de candidature ou votre appel



41, rue Ybry, 92200 Neuilly-s/Seine
Tél. : 788.11.10 poste 464.

SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

SLIGOS

SLIGOS, importante Société de Services et d'Ingénierie Informatique - C.A. + 700 Millions - effectif 1900 personnes - recherche pour renforcer son département Documentation Formation Interne une

ASSISTANTE TECHNIQUE BILINGUE ANGLAIS OU DOCUMENTALISTE BILINGUE ANGLAIS

MISSIONS : participer à l'ensemble des travaux : tenir à jour la documentation (matériel, logiciel, technologie, marché, produits...), rédaction de notes de synthèse, *préparer des dossiers techniques*, assurer un bon dialogue avec les utilisateurs.

Le poste ne peut convenir qu'à une candidate de formation *supérieure, qui au cours* d'une première expérience aura pu se familiariser et se motiver pour l'informatique.

LIEU DE TRAVAIL : PUTEAUX.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73758/M à Mme CLERE, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres - 92516 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

HAVAS CONTACT

BANQUE NATIONALE DE PREMIER PLAN

recherche



JEUNES CADRES EXPLOITANTS

avec une **PREMIÈRE EXPÉRIENCE** (de 2 à 4 ans) de la **CLIENTÈLE ENTREPRISE.**

Les candidat(es) sont diplômé(es) de l'enseignement supérieur ou du CESB ou de l'ITB, motivé(es) pour des postes d'exploitant(es) confirmé(es) à Paris ou en province.

Larges possibilités d'évolution de carrière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 81431 M à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.

Les dossiers seront étudiés en toute discrétion.

HAVAS CONTACT

Contrôleur de gestion

CORNING FRANCE est la filiale de **CORNING GLASSWORKS**, leader mondial sur le marché des verres spéciaux et réputée pour la rigueur de ses méthodes de gestion. Nous regroupons en France plus de 3 000 personnes dans nos différents établissements, siège, usines, filiales.

Nous souhaitons compléter notre équipe de contrôleurs par un jeune diplômé HEC, ESSEC, ESC..., titulaire, si possible, du DECS et disposant d'une première expérience de 2-3 ans acquise, soit dans un cabinet d'audit, soit dans une société à comptabilité anglo-saxonne.

Rattaché au Directeur d'un département, *vous serez placé immédiatement* dans une responsabilité opérationnelle et prendrez en charge les prévisions, suivi de budgets, reporting, comptabilités, plan de son unité. Vous superviserez une petite équipe et participerez aux objectifs de la Direction centrale du contrôle.

Ultérieurement, notre Groupe *pourra offrir de* larges évolutions de carrière au potentiel d'un candidat de valeur.

Une bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Lieu de travail : **Fontainebleau/Nemours.**

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la réf. CG/M, à CORNING FRANCE - Direction du Développement du Personnel - 44, avenue de Valvins - 77210 AVON.

CORNING FRANCE

MEDIA BL

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

LTX

CONFERENCES FORMATION CLIENTS

LTX (Europe) Limited, filiale européenne du plus grand fabricant mondial de matériel de test automatique linéaire, recherche des conférenciers pour la formation de ses clients, qui opéreront depuis son nouveau centre de formation proche de Paris.

Les candidats devront avoir une expérience dans le domaine de la formation professionnelle, avoir une licence ou un diplôme technique d'électronique, de physique ou de mathématiques, et être prêts à vivre et travailler dans Paris.

LTX offrira des conditions généreuses aux meilleurs candidats.

Ecrire (confidentialité assurée)
P. Lecossais,
Directeur de la formation Europe,
LTX (France) SA,
50 Boulevard Rabelais,
94100 Saint-Maur.

LE GROUPE ESSEC
recherche
Un Enseignant Permanent en FINANCE
hautement qualifié
Env. C.V. à Elyane ROSELLO ESSEC. B.P. 105, 95021 Cergy-Pontoise Cedex.

Sté d'éditions de Littérature générale (beaux livres)
recherche
CHEF DE FABRICATION
expérimenté
Env. lettre manuscrite, C.V. avec prét. et photo à N.O.E, 216, bd St-Germain, PARIS-7e.

GENIOUS SYSTEMES rech.
INGÉNIEURS
LOGICIEL T.R.
SOLAR, PDP, VAX
pour grands projets
Tél. : 605-36-80.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR PARISIEN RECHERCHE
RESPONSABLE SERVICE COMPTABLE
(DECS obligatoire) pour tenir comptabilité SCI, comptes consolidés, études budgétaires et financières. Poste à haute responsabilité. Envoyer C.V. + photo
Ecrire sous le nº 303.172 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

P.M.I. ELECTRONIQUE C.A. 100 MF EVRY
recherche d'urgence

CHEF COMPTABLE

Sous la dépendance du Directeur Financier, vous aurez à exercer les fonctions suivantes :
- **animation et coordination du service comptable** avec les autres fonctions de l'entreprise,
- **contrôle et exécution des tâches comptables informatisées** (comptabilité générale et analytique, gestion de trésorerie, déclarations sociales et fiscales...) pour deux unités,
- **tenue de tableaux de bord et exploitation des outils informatiques** à des fins d'analyse de gestion.

Vous avez une formation niveau D.E.C.S., vous pratiquez la comptabilité, le contrôle de gestion et l'utilisation de l'informatique depuis 3 ans au moins avec succès.

Nous vous proposons de nous rencontrer.

Veuillez écrire à **MARIE-JO MARTIAL** - Tour Manhattan
6, place de l'Iris - 92095 PARIS LA DEFENSE 2
sous référence M 5032.

Cadre financier

Leader sur le marché de la Communication, le Groupe HACHETTE réalise un CA de 10 milliards de francs à travers plus d'une centaine de filiales.

La Trésorerie Centrale qui exploite un système d'analyse de flux très avancé recherche à la suite d'une mutation- un cadre ayant en charge l'étude des besoins en trésorerie des sociétés du groupe et la mise en place des moyens de financement correspondant.

Il participera à l'établissement des plans de trésorerie en veillant à l'équilibre de la structure financière des sociétés, analysera régulièrement les flux de trésorerie, constituera les dossiers de demande de crédit et réalisera des études financières.

Vous avez une formation supérieure en gestion et vous apportez une expérience de 3 ans minimum d'analyse de flux ou d'analyse financière, acquise de préférence dans les services spécialisés d'une grande entreprise ou d'une banque.

Lieu de travail : Paris Mº Plateau de Vanves
Adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV), sous référence 543 au Service Gestion des Cadres, 12 rue François 1er, 75008 Paris.

HACHETTE

BANQUE PARIS 8ème
Filiale d'un Grand Groupe Industriel
recherche pour son
DEPARTEMENT BANCAIRE "FRANCE"

CADRE EXPLOITANT
H/F

Diplômé de l'Enseignement Supérieur (HEC, ESSEC, SUP DE CO, SCIENCES-PO, CESB) de 28 ans minimum, ayant une première expérience bancaire et de bonnes connaissances d'Analyse Financière.
Il sera responsable des dossiers d'une clientèle «Grandes Entreprises» auprès de qui il aura, en outre, à promouvoir les différents services de la banque.

Env. lettre manus., CV, photo et prét. ss réf. 8420M à OCBF - 66, rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.

services
vous assiste dans le recrutement bancaire

CONTESSE

BIAO
AFRIBANK

propose à de jeunes diplômés (libérés des O.M.) HEC, ESSEC, SUP de CO, IEP ecofi, ou équivalent, de les préparer à une carrière internationale en leur confiant dans un premier temps des postes de

Chargés d'Etudes

au sein de ses départements Analyse de crédits et Contrôle de gestion
Les candidatures *(lettre manuscrite, C.V. + photo)* devront être adressées, sous réf. 11, à la Direction du Personnel - BIAO
9, avenue de Messine - 75008 PARIS

BANQUE PRIVÉE
Paris 8e
recherche pour sa

DIRECTION INTERNATIONALE
Département du Commerce Extérieur

JEUNE CADRE
Classe V

Le poste :
au sein d'une équipe de 3 personnes, participer à l'étude, à la négociation et au montage des crédits à moyen et long terme à l'exportation.

Le profil :
- formation supérieure,
- 3 à 5 ans d'expérience des crédits à l'exportation.
- bonne pratique de l'Anglais,
- sens et goût des contacts.

Possibilités d'évolution à terme dans d'autres secteurs de la Direction Internationale ou au sein de la Banque.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à PLAIN CHAMPS, sous réf. 10953, 37, rue Froidevaux, 75014 PARIS.

Afin de renforcer ses Equipes de Documentation Technique, Bull Systèmes recherche des

TRADUCTEURS TECHNIQUES

Intégrés à un service d'une quinzaine de personnes, ils devront traduire dans leur langue maternelle **(français ou anglais)**, des documents techniques (matériel - logiciel - applications), destinés à la clientèle. Les candidats diplômés de l'enseignement supérieur (Université ou Ecole de Traduction), devront posséder une large expérience de la traduction technique (de l'ordre de 5 ans, dont au moins 2 ans en informatique).
Lieu de travail : PARIS.

Envoyer lettre manuscrite et curriculum vitae en précisant la référence 101 M à
B. Simon
PC 1L009D
Cii Honeywell Bull
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20

Bull

LEVI TOURNAY

DEPARTEMENT INTERNATIONAL
de société de transport, magasinage, distribution à couverture nationale
recherche pour son
SERVICE LOTS ROUTE EUROPE
(GARONOR).

AFFRETEUR INTERNATIONAL

Niveau Chef de Groupe, Responsable de zone géographique.

Langue allemande souhaitée.
Connaissances réglementaires, techniques du transport routier international.
Expérience d'encadrement d'unité d'exploitation routière appréciée, habitudes du contact humain, de la négociation recherchées.

Ecrire avec CV, photo et prétentions s/réf. 7345 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.05

Filiale d'un important groupe industriel français de l'électronique, nous occupons une place de première importance dans la réalisation des systèmes situés au carrefour des techniques de transmission, d'automatisation et du traitement des informations en temps réel.

Nous recherchons un

chef de département études

Cet ingénieur de haut niveau, de formation grande école, possède une expérience de plusieurs années tant en logiciel qu'en électronique (en particulier axée sur les microprocesseurs 8 et 16 bits).

Ajoutées à sa pratique de la direction de projets, des compétences *« télécom » seraient un atout supplémentaire pour réussir dans les* responsabilités que nous lui confierons : l'animation et l'encadrement d'une équipe d'une cinquantaine d'ingénieurs et techniciens pour réaliser « en clés en main » d'importants projets de téléconduite, télésurveillance..., dans les domaines industriels, bancaires...
Poste situé banlieue ouest.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions à
PIERRE LICHAU S.A. - sous réf. 11912 -
BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

SOCIETE DE PRODUITS DE HAUTE TECHNOLOGIE
IMPLANTEE PRES FONTAINEBLEAU
filiale d'un grand Groupe Industriel Français de dimension internationale
recherche

1 ANIMATEUR DE GESTION BUDGETAIRE
HF

- grande école commerciale, expertise comptable ou école d'ingénieur.
- possibilité d'évolution ultérieure.
- disponibilité rapide.

Adresser lettre manuscrite, C.V et photo
N. 4494 PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transm.

Importante Société d'Ingénierie d'Innovation - leader dans la mise en œuvre de technologies et de procédés nouveaux - souhaitant développer son activité
PRODUCTIQUE,
particulièrement en organisation, gestion, modernisation des moyens et procédés de production recherche

CHEFS DE PROJET

pour assurer la responsabilité commerciale, technique et financière de contrats allant du stade d'analyse, évaluation, étude de faisabilité des projets jusqu'à la conception et la réalisation d'installations ou d'équipements.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs - diplômés Grandes Ecoles - ayant rempli au cours de leur expérience (5 à 10 ans dans le domaine de la mécanique) des fonctions de concepteur et d'ensemblier.

Lieu de travail : Région Parisienne - Ouest.

Merci d'adresser dossier de candidature complet, à **PIERRE LICHAU S.A. - sous réf. 3604**
BP 220 - 75064 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

CREDINFOR
SSII DU GROUPE C.I.C.
recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
- Titulaire d'un DUT, BTS ou diplôme équivalent ;
- Maîtrise du COBOL ;
- Connaissance matériel WANG appréciée.

Lieu de travail : PARIS.
Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à CREDINFOR.
2, boulevard de Strasbourg, 94130 NOGENT-SUR-MARNE.

Sté d'assistance technique dans le secteur bancaire recherche CL II III IV, secteurs à pourvoir étranger, titres, engagements portefeuille, comptabilité.
Adressez C.V. et prétentions
Ecr. s/nº 2 093 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANT GROUPE DE CONSTRUCTION PARIS
recherche
ATTACHÉ D'AFFAIRES
Capable de développer relations avec investisseurs institutionnels, banques, Cies d'assurances, en vue de vendre en bloc, programmes immobiliers. Sens des relations humaines, contacts extérieurs, portefeuille déjà constitué apprécié. Formation supérieure exigée. Ce poste, en relation directe avec la Direction Générale, ouvre de larges perspectives d'évolution pour candidat sérieux et expérimenté.
Envoyer C.V. + photo
Ecrire sous le nº 302 644 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

AG. PUBLICITÉ Pavillons/Bois rech. démarch. pub. salariés ou indépend. – Tél. 848-88-87.

URGENT
M. J. ACHÈRES, 78
recherche
1 ANIMATEUR-DIRECTEUR
expérience animation exigée
Adresser C.V.
M. SIMON, président
91, rue St-Germain
78260 ACHÈRES.

Fiduciaire Paris
recherche
FISCALISTE
E.N.I. et expérience administration, 5 ans connaissance clientèle privée souhaités. Envoyer C.V. et prétentions
Ecr. s/nº 7.041 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Importante société d'importation de vêtements pour hommes rech. « un jeune styliste indépendant et dynamique », ayant déjà une expér. de créateur pour des marques comme « équipement », force 812 », « Guess Star », « Ton sur Ton », « Filly Stone », « Uniform », « Brownie », « Spinach », etc.
Nous recherchons un styliste capable de nous apporter des idées et des tissus analogues à ce qui est indiqué ci-dessus, et qui travaillerait avec nous le statut d'indépendant.
De préf. une pers. parlant l'anglais et bien introduite dans les milieux de la mode et auprès des meilleurs fabricants européens de tissus.
Prière de nous appeler en P.C.V. immédiatement afin que nous puissions discuter et arranger une rencontre à Paris en vue de conclure les négociations.
Mrs Cathy WALSH
MIRAGE
Stone Hill Road
Worsley Road Estate
Farn Worth
Bolton BL4 9NQ
ENGLAND.
T. : (44) 204 79-32-31.





Centre National d'Etudes des Télécommunications

(MINISTÈRES des POSTES, des TÉLÉCOMMUNICATIONS et de la TÉLÉDIFFUSION)

à ISSY-LES-MOULINEAUX
recrute :

ingénieur

(formation Grande École ou universitaire, D.E.A. ou Maîtrise de Mathématiques ou d'Informatique)

pour participer :
- à l'étude de l'introduction de nouveaux services dans le réseau téléphonique,
- à l'étude d'une nouvelle génération de terminaux pour l'exploitation des systèmes de commutation.

Adresser les candidatures avec C.V. détaillé, références et prétentions à :

cnet

Division "CENTRES ET LOGICIELS DE COMMUTATION" – Centre Paris A – Centre National d'Etudes des Télécommunications – 38-40, rue du Général-Leclerc - 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Organisation et Publicité

Fédération sportive recherche STÉNO-DACTYLO expérimentée emploi du 1-5 au 31-12-85 39 H/5 J. Adresser C.V. Fédération de boxe française, 25, bd des Italiens, PARIS-2e.

Société de service recherche ANALYSTE-PROGRAMMEUR connaissant GAP pour IBM 38 Ecr. avec C.V. et prétentions à EAIG
52, r. de Turbigo, 75003 PARIS.

capitaux - propositions commerciales

FABRICANT NÉERLANDAIS EN STORES DIY RECHERCHE AGENT-DISTRIBUTEUR

Fabricant néerlandais d'un programme attractif en stores roulants, stores à lamelles et stores vénitiens, créé spécialement pour la vente en libre service aux grandes surfaces, grands magasins et chaînes de bricolage, cherche pour son marché partiellement existant en France un agent-distributeur.

Nous recherchons des contacts avec une société bien introduite, avec une organisation à point et un réseau des représentants couvrant toute la France.

Veuillez envoyer vos réactions à nos agents publicitaires:
Vaz Dias Advertising & Marketing, A l'att. de Martrade BV, B.P. 491, NL – 1000 AL Amsterdam. Tél.: 19-31 20 247276. Tlx: 044 13240.

propositions diverses

VOUS ÊTES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI : SAVEZ-VOUS QUE LA GRAPHO-PSYCHOLOGIE PEUT VOUS AIDER ?

Une bonne analyse grapho-psychologique vous aidera à vous présenter plus facilement chez un employeur potentiel – ou vous permettra de vous orienter vers des domaines plus en rapport avec votre profil.

Demandez sans engagement notre formulaire d'analyse. La confidentialité la plus totale vous est garantie.

Ecrivez ou téléphonez en vous référant à cette annonce.

GRAPHOLOGIE ET COMMUNICATION
9, place des Ternes, 75017 PARIS
Téléphone : (1) 763-63-32.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes, et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). 3, rue de Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

représentation offres

BITUME SPORTWEAR
Sté en pleine expansion recherche
REPRÉSENTANTS
multicarte
sud, sud-ouest
Adress. C.V. avec photo à l'attention de M. Michel, 76, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 75003 PARIS.

travail à domicile

J'effectue à domicile dactylographie, traitement texte, rédaction correction et rewriting. Tél. : 258-49-47.

DEMANDES D'EMPLOIS

Assistante de formation, 39 ans, bil. anglais, école des cadres gestion des entreprises, rech. poste respons. Regnard, 177, r. de Lourmel, 75015 Paris

Responsable informatique scientifique, statisticien ENSAE, expérience Wang, DEC, Univac, 36 ans. Ecr. s/nº 2.100 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Animateur de vocation gestionnaire et technicien de formation, directeur d'un S.A.V. (30 collaborateurs) recherche dans Société à taille humaine, poste évolutif en marketing technique ou similaire, afin d'être opérationnel et de participer. Ecrire S.C. Faurès, 32 rue d'Orsel, 75018 PARIS.

Secrétaire direction, niveau BTS, 27 ans, 5 ans dans banque, cherche poste similaire ou dans société. Ecr. s/nº 2.075 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 20 ans, étudiante en Sciences Économiques, rech. emploi pour acquérir une expérience professionnelle (banque, entreprise, etc.) pour les mois de juillet, août et septembre. Ecr. s/nº 7.032 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Assistante direction, 32 ans, maîtrise gestion, Sciences Po, expér. polyvalente : gestion, marketing, anglais, secrétariat, étudie toutes propositions. Ecr. s/nº 2.024 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. Française, résidant à Hanovre (RFA), trilingue (ang., all., fr.) 4 ans rel. publ. sur Paris, cherche emploi hôtesse ou rel. publ. pour foire indus. Hanovre du 17/04 au 24/04. Tél. :1949 5116490138.

JOURNALISTE
Polyvalent, vingt années d'exp. (quot., mens.), cherche poste à Paris ou rég. paris. Connaissance du secrétariat de rédaction, pratique anglais, esp., ital. Ecr. s/nº 2.036 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE FEMME 23 ANS titulaire bac G1, disponible de suite, dynamique et possédant expérience de travail de bureau, études universitaires en :
- Relations internationales.
- Droit civil.
- Droit constitutionnel.
- Sociologie.
- Psychologie sociale.

Etudierait toutes propositions pour un poste stable et motivant de secrétaire-dactylo ou d'animation dans le secteur social, pédagogique ou scolaire à Paris ou région parisienne. Ecr. s/nº 6.661 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Couple F. 46 ans, H. 56 ans cherche gardiennage. Tél. : 543-58-52.

Assistante de direction générale et financière, expér., goût des chiffres, sens des responsabilités, cherche situation stable en rapport. Ecr. s/nº 6.739 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

traduction demande

Marché potentiel de 16 millions de clients vous attend aux Pays-Bas et Nord de la Belgique. Univers. 46 ans traduit textes Français-Néerlandais (pas techn.). Ecr. s/nº 7.043 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

STAGES-FORMATION PROFESSIONNELLE

3 MOIS DE FORMATION REMUNEREE
IBIA, INSTITUT DE BUREAUTIQUE ET D'INFORMATIQUE APPLIQUÉE.

STAGE MICRO-INFORMATIQUE

POUR CADRES DEMANDEURS D'EMPLOI

Objectif : apporter à des cadres une formation à l'utilisation des outils micro-informatiques appliquée aux différentes fonctions de l'entreprise (gestion financière, marketing et gestion commerciale, gestion de personnel, etc...) Cette formation, assurée par des praticiens d'entreprise et des professionnels, est fondée sur un entraînement intensif et sur l'accès à des matériels de pointe en libre service.
En fin de formation, un stage pratique de 3 semaines en entreprise permet aux stagiaires d'appliquer sur le terrain les connaissances acquises en cours de stage.
Renseignements et Inscriptions : TEL. : 572.02.08

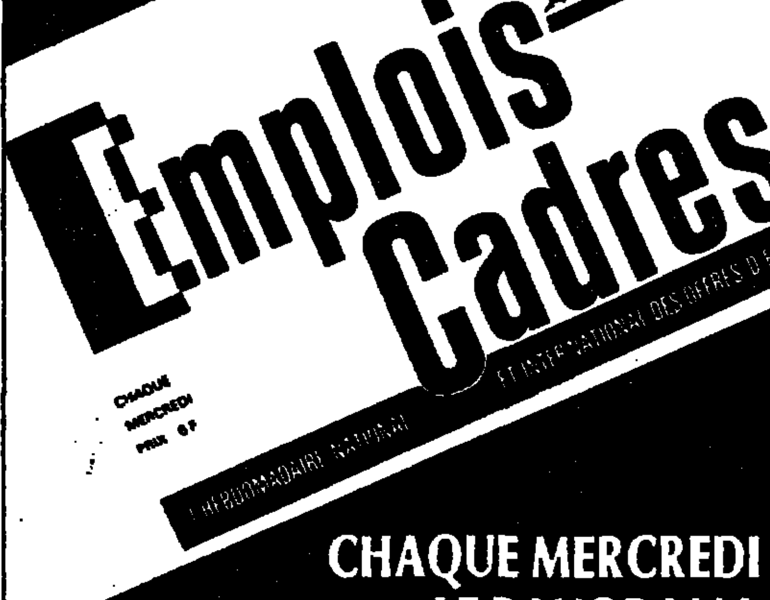
IBIA
Michèle Zilberman, 33, boulevard Gouvion Saint-Cyr 75017 Paris.

Un passeport pour un métier tourné vers l'avenir.
STAGE pour : BAC - BAC + 2

ANALYSTE PROGRAMMEUR SUR IBM 38

Vous êtes demandeur d'emploi, salarié en puissance de reconversion ou de promotion ou encore vous bénéficiez du plan de formation de l'entreprise ou d'un congé individuel de formation.
- Formation en 7 mois + de 70% de pratique.
- Assistance à la recherche d'emploi sous réserve de l'obtention du certificat de technicité informatique et de la mobilité géographique.

Cours du jour et du soir.
Agences PARIS, LYON, NANTES, LILLE.
Renseignements et inscriptions
INSTITUT EUROPEEN INFORMATIQUE
41, rue Volta 75003 PARIS. Tél. 16 (1) 274.33.28.
diagh conseil



CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro : ____

Nom ____ Prénom ____

Adresse ____

Code postal ____ Ville ____

Nombre d'exemplaires ____ × 7 F (frais de port inclus) ____

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

IFACE
Formation de Formateurs
(stage rémunéré)

Fondé en 1969, l'I.F.A.C.E. est un établissement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

- Le programme de formation de formateurs est ouvert aux diplômés du 2e cycle de l'enseignement supérieur, ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle.
- Il prépare à de nombreuses fonctions de formateur ou de conseil dans diverses organisations (entreprises, établissements d'enseignement et de formation continue, sociétés de conseil...).
- Le programme dure deux ans à temps plein et s'ouvre chaque année en septembre. Il consiste en une alternance de mises en situation et de réflexions sur les expériences vécues, ponctuée de séminaires.
- Le programme est agréé au titre de la rémunération des stagiaires par l'Etat.

Les inscriptions seront closes le 30 avril.
Renseignements et dossiers peuvent être obtenus à l'I.F.A.C.E. - 79, avenue de la République 75011 Paris
Tél. 355.39.08 poste 1209

STAGE 3
INSTITUT D'INFORMATIQUE
forme
ANALYSTES-PROGRAMMEURS PROGRAMMEURS DE GESTION
Crédit étudiant 100% après acceptation du dossier.
Aide assurée à l'emploi.
Nombreux autres stages :
Initiation, langages BASIC ou COBOL.
26, rue Bergère Paris 9ème Mº Montmartre / R.E.R. Auber.
824.45.25 +

MCE LANGUES

ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL, FRANÇAIS, ITALIEN, JAPONAIS
MÉTHODE EXCLUSIVE
EXCELLENTS RÉSULTATS
TOUTES FORMULES DE COURS

PROCHAINS STAGES INTENSIFS : JAPONAIS ET ANGLAIS
DU LUNDI 15 AVRIL AU VENDREDI 10 MAI
17 H 30 – 20 H 30
MCE 13, RUE PAUL-LELONG, 75002 PARIS.
Tél. : 260-96-20. Métro Bourse.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

ILE ST-LOUIS quai SUD 260 m² bel imm. XVIIe, gd gar. LAGARDE. 326-22-63.

ILE SAINT-LOUIS
Volume exceptionnel 74 m² en 1 p. 3,80 m sous plafond, cuis., bains, poutres, cheminée RARE - BEAU - 1.750.000
Poss. louer studio mitoyen LAGARDE – 326-22-63.

5e arrdt

NEUF JARDIN PLANTES
1 et 3 RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate
Reste 2 appts de 4 et 5 PCES + un DUPLEX 6e et 7e ét. 5 p. avec 158 m² de TERRASSE Vis. témoin tous jours 14/19 h sauf mercredi et dimanche.

6e arrdt

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Appt calme aménagé avec goût. LIV. + CHBRE CUIS. ÉQ. BN DRESSING. 1.180.000 F
Possibilité annexer studio même immeuble. Visite mardi de 14 h à 17 h, 8, impasse des 2-ANGES.

7e arrdt

Grenelle - Invalides 703-32-31
3 P. TERRASSE.

9e arrdt

PROX. SQ. MONTHOLON
Imm. p. de taille : 6 pces, vue dégagée, 5e ét., asc., 2.100.000 F. 542-40-90.

11e arrdt

Parmentier tt cft. 703-32-44
LOFT 8 P. 950.000 F.

13e arrdt

PL. JEANNE-D'ARC 2 P. entrée, cuis. w.-c., 4e ét., asc. VUE DÉGAGÉE. 329-06-07.

15e arrdt

MÉTRO FELIX-FAURE Imm. bourgeois sans v.-à-v. beau 3 p., cuis., bains, 4e ét., soleil, 660.000 F. 577-74-38.

17e arrdt

WAGRAM, p. de taille, 6 p., 200 m² APPT DE CLASSE + appt de serv. le sr. 270-62-50.

18e arrdt

MAIRIE DU 18e
Dans immeuble neuf standing (habitable de suite)
STUDIOS, 2 P. av. PARK.
poss. PRÊTS CONVENTION. S/place : mer., jeu., samedi (14-19 h) 53, r. du SIMPLON. Tél. au : 258-44-96 ou CECOGI S.A. (1) 575-62-78.

93 Seine-Saint-Denis

PARTICULIER vend à Villetaneuse dans petit immeuble appartement type F4, chauff. individuel, garage, cave. PRIX 360.000 F
Faibles charges
Tél. 822-80-62 (après 19 h).

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire 873-20-67 même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La-Motte-Picquet-15e. 566-00-75 rech. pour clients sérieux APPTS 200 m², 15e-7e arrdts.

locations non meublées offres

Paris

ST-DOMINIQUE Charmant, STUDIO, cuis., bains. PARFAIT ÉTAT. 2.400 F. Tél. le MATIN 260-42-20.

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, r. Claude-Bernard, PARIS-5e Métro CENSIER.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres supérieurs et personnel, IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE PÉTROLIÈRE rech. appts ttes catégories, studios, villas, Paris-banlieue. Loyer élevé accepté. Tél. 503-37-00.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. (1) 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux apparts de standing 4 pièces et plus. 285-11-06.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine - 75008 PARIS
APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

propriétés

95 km PARIS LYONS-LA-FORÊT, part. vd belle ppté 300 m², 1 ha de terrain, pisc., tennis. Maison gardien. Boxes chvx. Tél. hres bur. : 271-05-06.

COTE D'AZUR
MOUGINS
Particulier vend superbe propriété 6.000 m² dans domaine résidentiel. Maison de maîtres 500 m² environ + villa de gardiens + piscine + pool-house. Possibilité tennis etc. Écrire HAVAS BP 346 06072 Nice Cédex, réf. 0149.

pavillons

PALAISEAU
(Calme, boisé, 600 mètres, Mº)
PAV. 1978, ss-sol, 150 m², 200 m² habitables : séj. (ouvrant s/terr. sud et jard. 800 m², sans vis-à-vis) parfait état. 1.460.000 F. 014-33-68.

terrains

PALAISEAU
CENTRE VILLE (partie de Parc), 630 m², exp. sud, (vue sur vallée). Px : 445.000 F.
LOZÈRE : 1 087 m² expo sud, (vue s/vallée). Px : 500.000 F. Tél. : 014-33-68.

bureaux

Locations

DOMICILIATION 16e CHAMPS-ÉLYSÉES
OU AV. VICTOR-HUGO
150 A 340 F PAR MOIS
SECRÉTARIAT. TÉL. TÉLEX
CIDES. 500-64-32.

Siège social rue St-Honoré. Constitution Stés, tous serv. *PARIS, ILE-DE-FRANCE.* INITIATIVES - 260-91-63.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

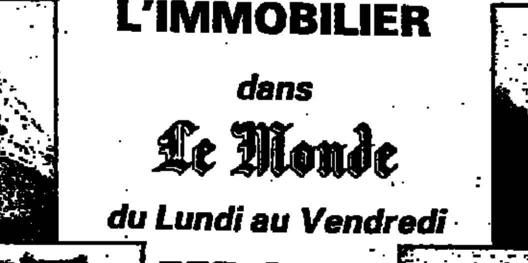
PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
Secrétariat, Télex.
Téléphone : (1) 727-15-59.

UNIQUE CENTRE VILLE MARSEILLE
Imm. indépendant - Bureaux 1re partie RUE DE ROME entièrement neufs - insonorisés 17 bureaux chauffés - issue de secours. Location pure. 12.000 F par mois hors taxe SONEMER (91) 33-70-70.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de Société, démarches, secrétariat, etc.
ACTE S.A. 359-77-55.

VOTRE SIÈGE A PARIS 17e domiciliation R M - R C SARL constitution Sté. 763-47-14.

Siège social ou bureau avec secrétariat partagé BUSINESS BURO (1) 346-00-55.



L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
555-91-82

économie

SOCIAL

« La baisse du pouvoir d'achat aggrave fortement les injustices sociales »

nous déclare M. Louis Viannet, secrétaire de la CGT

Secrétaire national de la CGT et numéro deux de la centrale syndicale, M. Louis Viannet, dans l'entretien qu'il nous a accordé, ne méconnaît pas l'évolution du monde du travail. Mais il estime qu'il faut bien en analyser les conséquences pour la mobilisation et l'action que la CGT continue d'appeler de ses vœux. M. Viannet pense en effet que la baisse du pouvoir d'achat accroît les inégalités sociales.

« En appelant au développement de l'action, avec la perspective d'une « grève générale », la CGT ne risque-t-elle pas d'apparaître en opposition politique avec le gouvernement ?

— Lorsque la CGT appelle au développement de l'action, elle part d'abord de la situation que vivent les salariés. La CGT joue son rôle d'organisation syndicale. Nous n'ignorons pas le gouvernement, car la plupart des décisions que nous sommes amenés à combattre relèvent de son autorité, mais nous restons dans notre rôle syndical.

» Je suis frappé par l'effort qui est fait pour accréditer l'idée que la combativité diminue. La situation appelle une riposte plus énergique que ce qu'elle est, mais on aurait tort de sous-estimer ce qui se passe dans le monde du travail. Il y a des luttes fortes au niveau fédéral mais c'est sur le lieu de travail que se produit l'essentiel dans des formes qui tendent à se diversifier. Cela ne s'apprécie pas seulement avec des statistiques.

» Le contenu et les objectifs des luttes tendent à s'élever (contrôle du chômage partiel, embauche, problèmes de gestion) avec un souci plus grand d'associer l'opinion publique. Sur le pouvoir d'achat il y a des actions avec des succès. Alors que nous sommes en période de crise, *que nous approchons des 3 millions* de chômeurs, qu'il y a une forte pression idéologique sur la *« nécessité des sacrifices »*, un tel bilan montre que ceux qui raisonnent à partir d'un état d'esprit de résignation risquent d'avoir des surprises. Dans les entreprises, c'est le contraire d'un climat social apaisé. Le mécontentement grandit.

— Mais il s'exprime avant tout dans les urnes...

— Ce mécontentement s'exprime de façon diverse. Il y a des retombées dans le comportement électoral. Mais ce qui m'intéresse c'est l'action syndicale. L'idée que la lutte peut faire reculer le patronat, modifier des décisions, est en train de faire son chemin, avec tous les méandres que cela implique.

— Pensez-vous, comme le gouvernement, qu'un redressement économique s'amorce, même au détriment du pouvoir d'achat ?

— On ne regarde pas la situation à partir de la même fenêtre. Il y a aggravation et non pas amélioration. C'est vrai sur l'emploi, sur le pouvoir d'achat, sur les libertés syndicales. Quant aux critères à partir desquels on parle d'amélioration, je demande à discuter. Ralentissement de l'inflation, oui mais au prix d'une formidable ponction de la consommation dont les salariés font les frais sans véritables mesures pour s'attaquer aux causes. Il y a donc un risque de voir repartir à tout moment le thermomètre de l'inflation...

— Pour le pouvoir d'achat, c'est la cote d'alerte ?

— Absolument, on est en présence d'une évolution qui aggrave fortement les injustices sociales et qui va peser de plus en plus sensiblement sur l'activité économique. Mis à part le gouvernement, plus personne ne conteste qu'il y ait une baisse générale du pouvoir d'achat. Les chiffres publiés tendent à minimiser la réalité en faisant l'impasse sur les conséquences des réductions d'horaires et du chômage partiel, sur l'intégration de certaines primes dans le salaire ou la disparition pure et simple d'autres... La situation est plus grave que ce que révèlent les statistiques. Aucun secteur, privé, public, nationalisé, n'est épargné. La désindexation n'est rien d'autre que l'organisation systématique de la baisse du pouvoir d'achat.

» Même le SMIC est en situation de baisse du pouvoir d'achat et pourtant c'est la dernière garantie contraignante qui existe en matière de salaires. Si on le fait sauter, il ne reste plus rien. Il y a déjà un tassement des salaires vers le bas. Si on supprimait le SMIC, comme le veut le patronat, ce serait vraiment dramatique. On est décidé à engager une grande campagne pour qu'il n'y ait pas de salaire inférieur à 4 000 F net par mois. Je défie quiconque de dire que demander 4 000 F net pour vivre c'est de la démagogie.

— M. Maire parle d'une CGT « hors jeu des défis de notre époque ». Allez-vous montrer que vous les prenez en compte lors de votre congrès confédéral en novembre ?

— Je laisse Edmond Maire à ses problèmes. Je préfère ne pas avoir à les partager. La CGT prépare son 42e Congrès avec la volonté d'approfondir sa réflexion sur les conditions permettant de porter l'action syndicale au niveau nécessaire pour faire face à la gravité de la situation. Toutes les initiatives de la CGT, dans la dernière période, montrent au contraire que loin de se replier sur elle-même, elle est décidée à investir largement le champ d'intervention de l'action syndicale. C'est sa mission. Nous sommes tout à fait conscients que de profondes transformations traversent aujourd'hui le monde du travail. Le souci d'avoir une bonne connaissance des conséquences de ces transformations pour adapter l'action syndicale va occuper une grande place dans les travaux de notre congrès et dans sa préparation. Cela va permettre d'approfondir la réflexion du 41e Congrès sur la CGT qu'il nous faut et sur la recherche des formes d'action les meilleures pour entraîner le plus grand nombre possible de salariés. C'est un congrès qui va nous permettre d'affirmer de façon encore plus nette le caractère syndical et indépendant de notre démarche. »

MICHEL NOBLECOURT.

● **2 073 983 chômeurs indemnisés en février.** — Le nombre de chômeurs et de préretraités en cours d'indemnisation à la fin février atteignait 2 073 983, selon des statistiques publiées vendredi 15 mars par l'UNEDIC, soit 0,9 % de plus qu'à la fin de janvier.

REPÈRES

Dollar : en léger repli

Sur des marchés très calmes en début de semaine, les cours du dollar ont légèrement fléchi, revenant, lundi 18 mars, de 3,3850 DM à 3,37 DM et de 10,35 F à 10,30 F environ. Les opérateurs sont restés sur la réserve, complètement désorientés par les nouvelles en provenance des Etats-Unis, où les prix industriels ont baissé de 0,1 % en février, tandis que la production industrielle se contractait de 0,6 %. Inflation en recul, activité économique aussi : les signaux sont brouillés.

Chantiers navals : restructuration aux Ateliers français de l'Ouest

Le plan de restructuration des Ateliers français de l'Ouest (AFO), qui connaissent d'importantes difficultés financières, vient d'être adopté au CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle). Les AFO vont être divisés en deux branches : la réparation proprement dite sur les sites de Saint-Nazaire, Brest, Le Havre, Dieppe, Dunkerque et, pour partie, du Grand-Quevilly (Seine-Maritime), qui conserveront deux mille deux cents personnes, va être reprise en location-gérance par CIF-Loire (Compagnie industrielle et financière des ateliers et chantiers de la Loire) pour au moins dix-huit mois. La nouvelle société s'appellera, désormais, ARNO (Ateliers réunis du Nord et de l'Ouest), dotée *d'un capital de 30 millions de francs ; la construction navale dans* une partie du chantier du Grand-Quevilly, avec des effectifs ramenés à trois cent onze personnes, sera reprise par les ACM (Ateliers et Chantiers de la Manche), qui construisent, par ailleurs, des navires (chalutiers, remorqueurs) à Dieppe et à Saint-Malo. Une nouvelle société sera créée et recevra une aide de l'ordre de 35 millions de francs.

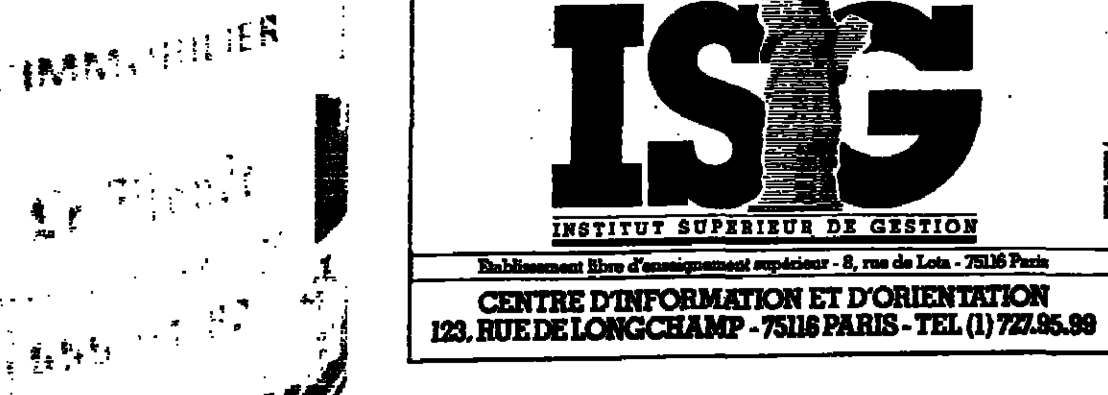
Matières plastiques : les prix vont augmenter de 10 %

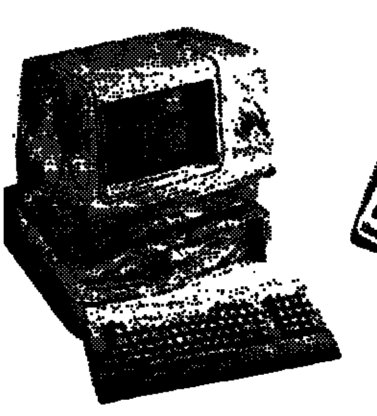
Les prix des matières plastiques de grande consommation, à savoir le polyéthylène basse et haute densité (pebd, pehd) et le polypropylène, vont augmenter de 10 % en moyenne avant la fin du mois de mars. Les trois principaux producteurs européens ICI, Shell et BP, en ont ainsi décidé, afin de combler une partie du retard pris l'an dernier dans le rajustement des tarifs. La relative pénurie existant actuellement sur le marché européen et le très bas niveau des stocks fournissent une bonne occasion aux fabricants d'appliquer leurs majorations, qui interviennent à un mois et demi à peine avant l'arrivée des premières livraisons en provenance d'Arabie saoudite. Les fabricants français n'ont pas encore fait connaître leur position, mais il ne fait guère de doute qu'ils rallieront le mouvement lancé début mars par les Italiens.

Grève des cheminots sur les réseaux Sud-Ouest, Sud-Est et Ouest le 19 mars

Le trafic SNCF devrait être perturbé, le mardi 19 mars, sur les réseaux Sud-Ouest, Sud-Est et Ouest (Paris-Montparnasse) et quasiment normal sur les réseaux Nord, Est et Ouest (Paris-Saint-Lazare). En effet, des mots d'ordre de grève de vingt-quatre heures ont été lancés par deux syndicats qui ont refusé l'accord salarial 1985 signé le 12 mars par FO, la CFTC, la CGC et la FMC (cadres autonomes). La FGAAC (autonomes), qui représente un quart des agents de conduite, appelle à une grève nationale d'une journée. De son côté, la CGT, qui parle au nom de la moitié des conducteurs, organise localement des arrêts de travail.

Selon la SNCF, les perturbations concerneront les deux tiers du trafic des grandes lignes et du réseau banlieue au départ des gares de Paris-Austerlitz, Paris-Lyon et Paris-Montparnasse. Le service sera normal sur les autres réseaux qu'il s'agisse des grandes lignes ou de la banlieue.







ÉTRANGER

LES GRANDES BANQUES DE L'OHIO SONT CONVIÉES A REPRENDRE 71 ÉTABLISSEMENTS D'ÉPARGNE EN DIFFICULTÉ

Un état-major de crise, comprenant le gouverneur et les principaux dirigeants politiques de l'Etat de l'Ohio, et réuni à l'initiative de la Réserve fédérale de Cleveland, a vivement pressé les principales banques commerciales installées dans cet Etat de reprendre les soixante et onze institutions d'épargne et de prêts (Savings and Loans Associations of Banks) en difficulté.

Les guichets de ces établissements avaient été fermés vendredi matin 15 mars sur ordre du gouverneur, M. Richard Celeste, pour stopper un mouvement de panique qui menaçait leurs dépôts (*le Monde* daté 17-18 mars 1985). Cette panique avait été déclenchée par la suspension des opérations de la Home State Savings Bank de Cincinnati, prise dans le gel des actifs d'un établissement financier de Floride, l'ESM Government Securities, spécialisé dans les opérations sur fonds d'État, et suspendu par décision de justice pour dissimulation de pertes. Or la Home State ne bénéficie pas de la couverture, pour ses dépôts, de l'organisme fédéral d'assurance (FDIC), mais seulement de celle d'un organisme privé contrôlé par l'État de l'Ohio (ODGF), qui assure également soixante et onze autres institutions d'épargne et de prêts. Craignant que les ressources de l'ODGF (130 millions de dollars) *ne soient pas suffisantes* pour couvrir les pertes de la Home State, les déposants de ces soixante et onze institutions s'étaient rués vers leurs guichets pour retirer leurs dépôts (plus de 60 millions de dollars en quelques heures). Nul ne savait si ces guichets seraient réouverts en début de semaine, les négociations pour le sauvetage des institutions en difficulté étant toujours en cours.

L'ESPAGNE ET LE PORTUGAL A L'ORDRE DU JOUR A BRUXELLES

Trois jours pour réussir à élargir la Communauté le 1er janvier 1986

Bruxelles (Communautés européennes). – L'ultime phase des négociations d'adhésion de l'Espagne et du Portugal a commencé dimanche 17 mars. Tout devrait être réglé en principe d'ici à mercredi soir... ou bien l'adhésion sera reportée au-delà du 1er janvier 1986. Voici, en ordre de difficulté croissante, les dossiers traités : la pêche, les fruits et légumes, les produits agricoles dits continentaux (céréales, produits de l'élevage, sucre), le vin, l'huile d'olive, les questions sociales.

L'objet de la négociation est dans chaque cas de définir les modalités de la période de transition, autrement dit les conditions d'intégration de l'Espagne et du Portugal à la réglementation communautaire. Avec le Portugal, sans doute quelques problèmes subsistent-ils, mais il est certain que l'on pourra les régler rapidement, moyennant un minimum d'efforts. Les Portugais ne sont encore là que parce qu'on a décidé un jour que les deux négociations devaient progresser de manière parallèle.

Les vraies difficultés concernent l'Espagne. Où en est-on ? M. Andreotti, ministre italien des affaires étrangères, qui préside les travaux du conseil, a consacré la soirée de dimanche à sonder les Dix. Alors que l'exercice n'était pas encore achevé, M. Genscher, son *collègue allemand, faisait savoir* qu'il n'était pas très optimiste, que les positions exprimées n'étaient guère encourageantes. Le ministre allemand soulignait que le temps était venu d'envisager des *« concessions politiques »*, laissant ainsi entendre que, lui, était prêt à les consentir et les autres pas. Les porte-parole allemand, britannique et italien, comme s'ils s'étaient donné le ton, chuchotaient que les principaux obstacles se trouvaient du côté français. Voilà pour l'ambiance.

Un front lézardé

S'agissant de la pêche, les paramètres à prendre en considération sont : la durée de la période pendant laquelle l'Espagne sera victime d'une discrimination, le nombre de bateaux espagnols autorisés à pêcher au large des côtes des Dix, les quotas de capture qui leur seront attribués, les zones de pêche auxquelles ils auront accès, la restructuration, c'est-à-dire la réduction du nombre d'unités de la flotte espagnole.

La présidence italienne a fait circuler, dimanche soir, un projet de *compromis qui effleure et contourne* les problèmes plutôt qu'il ne les traite. *« Ceci pourrait nous convenir »*, indique-t-on cependant du côté britannique, comme si l'essentiel était de manifester un souci d'ouverture. Une telle disponibilité à penser que le « front » que les cinq principaux pays pêcheurs de l'actuelle CEE (Royaume-Uni, France, Irlande, Danemark, RFA)

De notre correspondant

formaient jusqu'ici pour s'opposer aux revendications espagnoles et aux tentatives de conciliation jugées *excessives de* la *Commission* européenne, n'est plus aussi solide qu'il y a quinze jours ou trois semaines.

Il ressort des pourparlers qu'un lien devra être établi entre la restructuration de la flotte espagnole et le moment où l'Espagne cessera d'être soumise à un traitement particulier. Le deuxième grand problème est de savoir à partir de quand les bateaux espagnols pourront aller pêcher dans une zone protégée de la mer d'Irlande.

La période de transition applicable aux fruits et légumes sera de dix ans. Durant quatre ans, à quelques très modestes nuances près, la protection du *marché des Dix restera* ce qu'elle est aujourd'hui. Durant les six années suivantes, cette protection sera peu à peu allégée, mais un mécanisme de surveillance appelé MCE (mécanisme complémentaire aux échanges) permettra de déclencher des mesures de sauvegarde si les exportations espagnoles se développent à un rythme jugé dangereux. Telle est l'offre actuelle, peu affriolante, que les Espagnols vont essayer d'améliorer. En sens inverse, Madrid entend pouvoir protéger la partie la plus vulnérable de son agriculture.

On parle de difficultés nouvelles *surgies du fait de* la *France à propos* du vin. Du côté français, on minimise l'affaire, faisant valoir que pour l'essentiel les Dix s'en tiendront à leur nouvelle réglementation, c'est-à-dire à l'idée de réguler le marché par le biais d'une distillation obligatoire à bas prix des excédents. Le problème soulevé ces derniers jours concerne l'égalisation des prix espagnols et communautaires durant la période de transition. Des « montants compensatoires adhésion » seront appliqués dans les échanges durant la période de transition afin d'accomplir cette égalisation. Le différend porte sur la manière dont ces MCM seront calculés.

Notons que les Dix vont devoir s'entendre sur les dispositions budgétaires applicables à l'Espagne durant la période de transition. L'idée est de faire en sorte que les Espagnols ne soient en aucun cas des « contributeurs nets » au budget européen.

Enfin, dernier point d'accrochage important entre les Dix : il leur faut trouver un compromis sur les programmes méditerranéens intégrés, c'est-à-dire sur l'effort financier à consentir en faveur du développement des régions méridionales de l'actuelle Communauté. La Commission a soumis un compromis. Les Grecs le trouvent insuffisant. Les pays du Nord, trop généreux.

PHILIPPE LEMAITRE.

AFFAIRES

M. Tapie : gouverner, c'est expulser

Invité du « Club de la presse » d'Europe 1, le dimanche 17 mars, après avoir joué au « Jeu de la vérité » de TF 1, le vendredi précédent, M. Bernard Tapie va essayer de « créer » quinze mille entrepreneurs.

« C'est un projet qui me tenait à cœur depuis deux ans, mais on tournait autour sans avoir trouvé vraiment la solution, et là, je crois qu'on a trouvé l'opportunité. Ce ne sont pas des emplois mais des professions libérales que je vais créer à partir de chômeurs qui n'ont pas de spécialité; cela concerne des jeunes qui vont pouvoir, s'ils ont un peu de courage, du bon sens, un petit peu d'ambition, participer à une opération que je vais monter pour eux. Le projet est maintenant terminé. On va commencer en septembre dans trois régions. »

Interrogé sur les financements nécessaires, M. Tapie a répondu qu'ils étaient *« complètement au point. En général, quand on fait un projet, c'est qu'on s'en est assuré ».*

Auparavant, il avait échangé des propos assez vifs avec Michel Tardieu, directeur du *Nouvel Economiste*. Comme ce dernier le pressait vivement de fournir des comptes consolidés pour son groupe, tout en lui reconnaissant le « droit au silence » que lui permet juridiquement la structure du groupe, M. Tapie le taxa de *« méchanceté et d'incompétence : l'incompétence est critiquable, la méchanceté non ».*

Ses rapports avec les milieux politiques ? *« Je n'ai pas de rapports avec les pouvoirs publics, j'ai des rapports avec des hommes politiques, de droite et de gauche... mais je ne suis pas en odeur de sainteté. »* Comme on lui faisait remarquer qu'il avait assez vigoureusement attaqué l'ancien président de la République et décerné un satisfecit à M. Bérégovoy, il répondit : *« Je sais qu'aujourd'hui, lorsqu'il existe un jugement d'expulsion d'une usine, il est exécuté, alors que, sous Giscard d'Estaing, il ne l'était pas. »*

D'une manière générale, que ce soit au « Club de la presse » ou à TF 1, M. Tapie a pu donner libre cours à ce qu'il appelle *« l'échange au plan médiatique »*. Vantant ses produits et ses entreprises, repoussant avec indignation, chiffres à l'appui, les soupçons de ses interlocuteurs sur la santé réelle de son groupe, philosophant sur la nature humaine et le sens de la vie, il a réussi un bon one man show, poussant même la chansonnette à la télévision en compagnie des Cocogirls. De quoi faire s'étrangler le CNPF, avec qui *« il ne s'est jamais rencontré »* et auquel il n'adhérera pas. On s'en doutait un peu...

F.R.

● **Une usine franco-norvégienne en Bretagne.** – La firme norvégienne Tandberg, qui occupe une place importante en Europe sur le marché des terminaux d'ordinateurs, vient de signer un accord avec le groupe nationalisé CGE prévoyant la construction d'une usine en Bretagne. Cette usine, dont les effectifs devraient atteindre 75 personnes d'ici à deux ans, sera construite dans la région du Trégor (Côtes-du-Nord) où existent de nombreuses firmes de télécommunications ayant commencé d'importantes procédures de suppressions d'emplois.

● **Restructuration de Phoenix-Steel, filiale de Creusot-Loire.** – Phoenix-Steel, la société sidérurgique américaine détenue à 56 % par Creusot-Loire, a proposé un plan de restructuration à ses principaux créditeurs. La firme, qui a encore perdu 6,4 millions de dollars en 1984, est en règlement judiciaire depuis août 1983. Phoenix-Steel serait rachetée par deux investisseurs qui reprendraient gratuitement la participation de Creusot-Loire. Quatre banques françaises engagées à hauteur de 26 millions de dollars recevraient 11,5 millions de dollars et des actions préférentielles de la nouvelle société.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

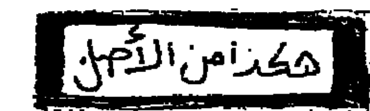
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	10,3010	10,3060	+ 155	+ 165	+ 275	+ 300	+ 370	+ 470
$ can.	7,4268	7,4412	– 27	– 4	– 64	– 30	– 452	– 329
Yen (100)	3,9551	3,9585	+ 142	+ 150	+ 281	+ 299	+ 829	+ 880
DM	3,0540	3,0573	+ 123	+ 131	+ 232	+ 244	+ 618	+ 658
Florin	2,6991	2,7018	+ 81	+ 87	+ 154	+ 164	+ 426	+ 460
F.B. (100)	15,1977	15,2118	+ 4	+ 41	+ 24	+ 106	– 104	+ 154
F.S.	3,5855	3,5897	+ 152	+ 163	+ 287	+ 304	+ 831	+ 888
L. (1 000)	4,8430	4,8499	– 183	– 168	– 351	– 324	–1 078	–1 003
£	11,2178	11,2335	– 337	– 295	– 558	– 490	– 993	– 834

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 11/15	8 13/16	8 7/8	9	9	9 1/8	9 7/8	10
DM	5 7/8	6	6	6 1/8	6 1/8	6 1/4	6 7/16	6 9/16
Florin	7 7/8	8 1/8	7 1/8	7 1/4	7 3/16	7 7/16	7 5/16	7 7/16
F.B. (100)	10 3/8	10 7/8	10 11/16	10 7/8	10 5/8	11	10 13/16	11 1/16
F.S.	1 3/8	1 5/8	5 1/2	5 5/8	5 3/16	5 15/16	5 7/8	6
L. (1 000)	14 1/2	15 1/2	14 1/4	14 3/4	14 5/8	15 1/8	15 1/8	15 1/2
£	14 7/8	15 1/8	14 3/16	14 5/16	13 7/8	14	12 5/8	12 3/4
F. franç.	10 1/2	10 3/4	10 5/8	10 7/8	10 7/8	11 1/8	11 1/2	11 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

LES ARTISANES DE LA COUTURE

Bien que leur nombre soit passé de huit mille en 1983 à six mille cinq cents aujourd'hui, les artisanes de la couture se portent plutôt bien. Elle ont présenté l'évolution de leur travail lors d'un défilé organisé au Grand Hôtel par l'Union nationale artisanale de la couture et la Confédération nationale de l'artisanat et des métiers : plus de cent cinquante modèles, dont certains rappellent l'esprit de Pierre Cardin ou de Jean-Louis Scherrer.

Ces maisons emploient une ou deux ouvrières et habillent chacune une cinquantaine de clientes. La plupart ont pignon sur rue et touchent une nouvelle clientèle de jeunes femmes ayant succombé à la beauté d'un tissu. Les contacts s'établissent facilement par dessins ou toiles, avant la joie de porter un modèle spécialement réalisé à leur intention. Les prix commencent à 2 500 F (tissu compris) le tailleur, 1 200 F le chemisier de soie, 2 700 F la robe, 3 500 F le manteau, le tout livré en quinze jours environ.

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ L'UNACAC (Union nationale artisanale de la couture et des activités connexes) donne la liste de ses adhérentes à travers la France. Tél. (1) 266-92-07.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du dimanche 17 mars :

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 12 mai 1981 relatif à l'Institut géographique national.

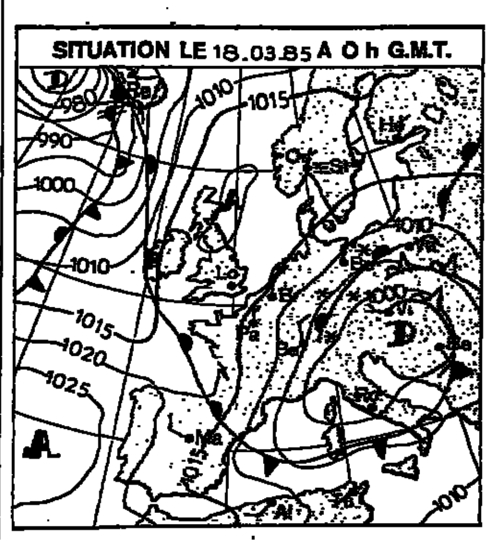
DES ARRÊTÉS

● Portant revalorisation du salaire de référence pris en considération pour le calcul des allocations spéciales dues aux bénéficiaires des contrats de solidarité et des conventions d'allocation spéciale du Fonds national de l'emploi.

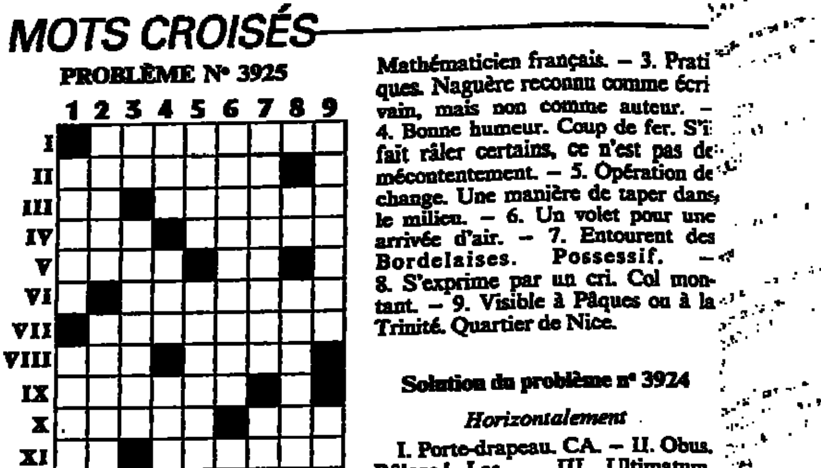
● Fixant le revenu de remplacement garanti aux bénéficiaires des contrats de solidarité et des conventions d'allocation spéciale du Fonds national de l'emploi.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18.03.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 19.3.85 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 18 mars à 0 heure et le mardi 19 mars à 24 heures.

La zone dépressionnaire centrée sur le nord de l'Italie se déplace très lentement vers l'est, ainsi que la zone de mauvais temps associée ; d'autre part, une perturbation atlantique, freinée par l'air froid, se dirige vers les régions du Sud-Ouest.

Mardi matin, c'est un temps froid et ensoleillé qui prédominera sur le pays avec quelques bancs de brouillard du Bassin Parisien aux régions du Centre. Cependant, de la Franche-Comté au nord des Alpes, les nuages, abondants, seront souvent accompagnés de précipitations neigeuses ; d'autre part, des côtes atlantiques aux Pyrénées, la nébulosité sera importante avec un risque de faibles précipitations verglaçantes sur la Bretagne et le Pays basque.

Au cours de la journée, le temps peu nuageux et frais s'étendra lentement aux régions de l'Est, avec une diminution du risque d'averses (encore possibles sur les versants nord des massifs).

Près des côtes atlantiques, le ciel restera très nuageux ou couvert, mais le mauvais temps s'étendra du Pays basque aux Pyrénées-Orientales et au Roussillon, où les précipitations risquent d'être fréquentes et parfois abondantes sur le relief pyrénéen.

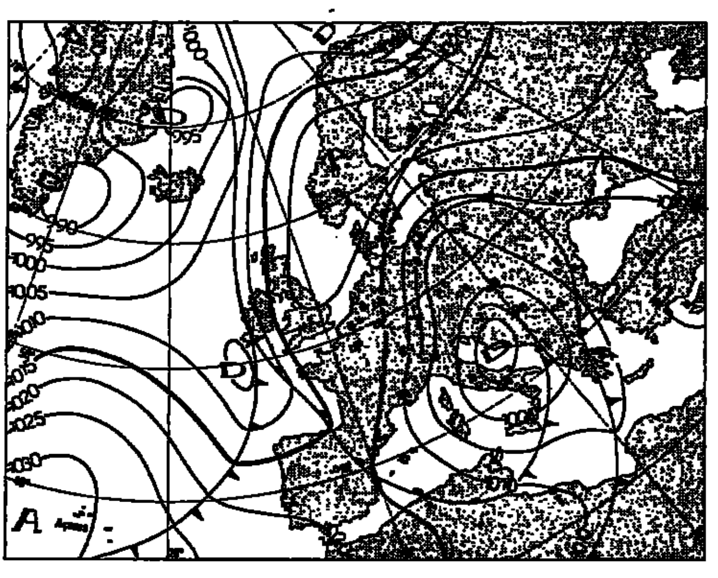
En fin d'après-midi, les nuages, accompagnés de faibles précipitations neigeuses, réapparaîtront sur les régions du Nord-Est.

Le mistral, encore assez fort le matin, s'atténuera progressivement avec orientation du vent à l'est, près de la Méditerranée.

Les températures, légèrement négatives le matin en général, atteindront l'après-midi 4 à 11 degrés du Nord au Sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris le lundi 18 mars à 7 heures, de 1015,6 millibars, soit 761,8 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 19 MARS 1985 A 0 HEURE (GMT)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 mars ; le second, le minimum de la nuit du 17 mars au 18 mars) : Ajaccio, 10 et 1 degrés; Biarritz, 11 et 4; Bordeaux, 8 et −3; Bourges, 5 et −2; Brest, 7 et 0; Caen, 5 et −1; Cherbourg, 4 et −1 ; Clermont-Ferrand, 5 et −1; Dijon, 4 et 0; Grenoble-St-M.-H., 2 et 0; Grenoble-St-Géoirs, 2 et −1; Lille, 6 et −1; Lyon, 3 et −1; Marseille-Marignane, 10 et 3; Nancy, 2 et −1; Nantes, 7 et −2; Nice-Côte d'Azur, 13 et 3; Paris-Montsouris, 5 et −1; Paris-Orly, 5 et −1; Pau, 8 et 0; Perpignan, 6 et 3; Rennes, 6 et −3; Strasbourg, 3 et −2; Tours, 6 et −3; Toulouse, 6 et 0; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 5; Amsterdam, 5 et −4; Athènes, 16 et 9; Berlin, 2 et 0; Bonn, 4 et −2; Bruxelles, 4 et −2; Le Caire, 25 et 17; Îles Canaries, 21 et 15; Copenhague, 0 et −5; Dakar, 22 et 17; Djerba, 22 et 9; Genève, 1 (max.) ; Istanbul, 18 et 8; Jérusalem, 22 et 12; Lisbonne, 15 et 9; Londres, 6 et −2; Luxembourg, 1 et −4; Madrid, 12 et 0; Montréal, −3 et −9; Moscou, 2 et −1; Nairobi, 30 et 16; New-York, 13 et 1; Palma-de-Majorque, 14 et 3; Rio-de-Janeiro, 32 et 24; Rome, 12 et 3; Stockholm, 0 et −5; Tozeur, 21 et 10; Tunis, 19 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3925

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	■								
II								■	
III			■						
IV				■					
V					■			■	
VI		■							
VII	■								
VIII				■					■
IX							■		■
X						■			
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Bien des gens se confièrent à lui. — II. Mise sous la protection de la police. — III. Note. Soin de la peau. — IV. Fait peu de bruit ou beaucoup de tapage. Fait donc un signe de reconnaissance. — V. Fait partie des contributions directes. Symbole chimique. — VI. Est parfois pris pour une « cloche ». — VII. Qui a donc un caractère de cochon. — VIII. Faisaient jadis de bons « plats ». Immobilisé. — IX. Lieu de naissance de certains « Parisiens ». — X. Balle de jeu. Endroit de rangement ou lieu de désordre. — XI. Symbole chimique. On la prend pour se calmer, on la donne pour se soulager.

VERTICALEMENT

1. Table de chevet. Pointe d'organe. — 2. La pointe du combat. Mathématicien français. — 3. Pratiques. Naguère reconnu comme écrivain, mais non comme auteur. — 4. Bonne humeur. Coup de fer. S'il fait râler certains, ce n'est pas de mécontentement. — 5. Opération de change. Une manière de taper dans le milieu. — 6. Un volet pour une arrivée d'air. — 7. Entourent des Bordelaises. Possessif. — 8. S'exprime par un cri. Col montant. — 9. Visible à Pâques ou à la Trinité. Quartier de Nice.

Solution du problème n° 3924

Horizontalement

I. Porte-drapeau. CA. — II. Obus. Râlons ! Las. — III. Ultimatum. Baas. — IV. BA. Gag. Np. Lâche. — V. Etiage. Aïeule. — VI. Enneigement. — VII. Lunée. Herbue. Cl. — VIII. ENA. Té. Uranie. — IX. Liseuse. Tenu. — X. Accostage. Ti. Er. — XI. Morne. Ui. Tronc. — XII. Blague. Nominale. — XIII. Roser. Des. Vu. — XIV. Ers. Co. Syllabe. — XV. Sée. Semeuse.

Verticalement

1. Poubelle. Ambres. — 2. Oblat. Unicolore. — 3. Rut. Iéna. Crasse. — 4. Tsigane. Longé. — 5. Magnétiseur. — 6. Dragée. Est. Ce. — 7. Rat. Ih. Eau. Dom. — 8. Alunage. Ugine. — 9. Pompier. Se. Ossu. — 10. Embue. Tm. Ys. — 11. As. Lueur. Trille. — 12. Balnéation. — 13. Lacet. Ne. Naval. — 14. Cash. Ciné-club. — 15. Assembleur. Et.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MARDI 19 MARS

« Le Vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton.

« Du square du Temple à l'hôtel du Grand-Veneur », 15 heures, métro Temple.

« Fêtes pour un tricentenaire : Georg Friedrich Haendel », 14 h 30, salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V.

« Cent visages des jardins italiens, d'Isola Bella à la villa des monstres de Bomarzo de Tivoli aux villas florentines », 17 heures, même adresse.

« Le musée Scheffer », 15 heures, 16, rue Chaptal.

« Hôtels Directoire de la Nouvelle France, autour du faubourg Poissonnière », 15 heures, métro Cadet.

« Coulisses et collection d'un grand couturier », 15 heures, inscription tél. (1) 233-01-53.

« La cristallerie de Baccarat », 15 heures, 30 bis, rue de Paradis.

« La Conciergerie et la Sainte-Chapelle », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge.

« L'abbaye de Saint-Martin-des-Champs et le musée des Arts et Métiers. De la chapelle du XIe siècle à la première église gothique de Paris », 15 heures, métro Arts-et-Métiers.

« Hôtels, églises et ruelles du Vieux Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul.

« Le plus grandiose, bien que plus petit, cimetière de Paris : l'Arc de triomphe », 14 h 45, métro RER Étoile, côté avenue Hoche (Vincent de Langlade).

CONFÉRENCES

17 h 30, 6, rue Ferrus : « Le Pakistan face à la crise afghane », M. J.-C. Victor.

14 h 30, 62, rue Madame : « Le renouvellement de l'iconographie religieuse au XVIIe siècle ».

18 h 30, Cercle républicain : « La géopolitique de la science », Mme Alice Saunier-Seïté (Inscription 5, avenue de l'Opéra (1) 260-60-95).

20 h 30, 60, boulevard de Latour-Maubourg : « la solution introspective », Mme Jeanine Solotareff.

EN BREF

CONFÉRENCES

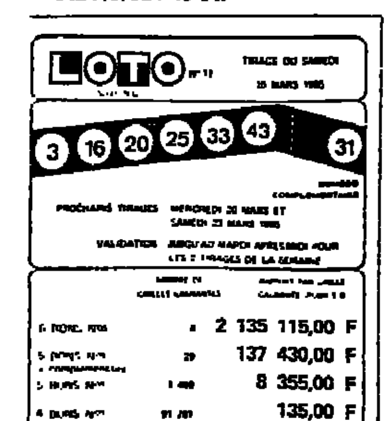
IL ÉTAIT UNE FOIS LA GAULE. — Le Musée en herbe du Jardin d'acclimatation propose, à partir du 26 février, des visites-conférences sur le thème : « La civilisation gauloise au premier siècle avant Jésus-Christ », dans un village reconstitué par des archéologue (*le Monde* du 8 décembre 1984). Elles auront lieu tous les mardis, jeudis et samedis, à 14 h 30.

★ **Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons, bois de Boulogne, 75116 Paris. Tél. : (1) 747-47-66.**

ENVIRONNEMENT

IL FAUT ÉLIMINER. — L'Institut français de l'énergie organise du 25 au 28 mars un cycle de quatre jours sur le thème « Elimination et valorisation énergétique des ordures ménagères ». Ce stage, qui comprend des exposés généraux, la visite commentée de deux installations et l'étude détaillée de cas concrets, ainsi que la procédure administrative et le dossier financier, s'adresse plus particulièrement aux ingénieurs et responsables de l'administration, des collectivités locales, des établissements industriels, des constructeurs et exploitants d'installations.

★ **Inscriptions et renseignements : Institut français de l'énergie, 3, rue Henri-Heine, 75016 Paris. Tél. : (1) 524-46-14.**



SALONS

FRENCH FASTFOOD. — Malgré les enseignes à consonance anglo-saxonne, il existe une restauration rapide bien française, qui commence à conquérir les marchés étrangers (Etats-Unis et Asie en particulier). Pour la faire connaître, le Salon de la restauration rapide qui se tiendra du 22 au 25 mars à la porte de Versailles, présentera une gamme de produits qui seront demain dans tous les supermarchés, voire à tous les coins de rue. Le biscuiteur. On le trouvera dans les galeries marchandes des centres commerciaux et les grandes artères. Des distributeurs automatiques serviront des frites, à toute heure, prêtes en trente secondes. Des barquettes autochauffantes serviront en dix minutes un plat cuisiné semi-conservé ou conservé. Pour le vin, un nouveau conditionnement est prévu : des boîtes en métal de 25 centilitres, plus pratiques pour les voyages et les déplacements.

VIE QUOTIDIENNE

AU SERVICE DU PUBLIC. — Vous avez à accomplir des formalités et des démarches d'ordre administratif. Vous avez besoin de renseignements dans le domaine des finances, de l'emploi, de la sécurité sociale, de la santé, de l'urbanisme, de la justice, de l'éducation nationale, de la consommation, etc. Des fonctionnaires du centre interministériel de renseignements administratifs répondent, du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures, à toutes vos questions sur un simple appel téléphonique. Cinq numéros en service actuellement : Paris (1) 346-13-46, Lille (20) 57-58-59, Lyon (78) 71-70-69, Metz (8) 731-91-91, Rennes (99) 31-61-61.

PRIX DES CHOSES ET CHOSES DE PRIX. — Un nouveau jeu est proposé par Jean Bertho dans le cadre de son émission télévisée « Les choses du lundi » : un commissaire-priseur présente un objet qui sera vendu aux enchères la semaine suivante. Les téléspectateurs devront indiquer sur carte postale le prix d'adjudication (frais compris) dès le lendemain de l'émission avant minuit. La réponse approchant le plus le chiffre d'adjudication transmis par la Chambre des commissaires-priseurs vaudra à son auteur une somme de 5 000 F à dépenser dans n'importe quel hôtel des ventes de France. La série d'émissions sera clôturée le 24 juin par une grande vente aux enchères nationale au profit de l'UNICEF, du Secours catholique, du Secours populaire, etc.

D'autre part, les commissaires-priseurs seront à la disposition du public le premier samedi de chaque mois dans les hôtels des ventes de toutes les compagnies régionales provinciales pour estimer la valeur de tout objet mobilier, bijoux, tableaux, que l'on souhaite vendre. Pour connaître l'adresse des hôtels des ventes de toutes les régions de France, tél. (1) 246-05-72.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CERABATI

L'assemblée générale ordinaire, réunie extraordinairement sous la présidence de Mme J. de Vogüé le mardi 12 mars 1985, a ratifié la décision de transfert du siège social à Bagnolet, 19-21 rue Jean-Lolive.

L'assemblée a nommé administrateur de la société M. Philippe Garrivier.

Au conseil, réuni à l'issue de l'assemblée, Mme de Vogüé a démissionné du poste de président de la société. Le conseil a désigné M. Philippe Garrivier pour la remplacer à ce poste. Mme de Vogüe a été nommée président d'honneur. De plus, le conseil proposera à la prochaine assemblée la nomination de deux nouveaux administrateurs : M. Pierre Lhermitte et M. Michel Lies.

Le plan de redressement de la société, élaboré en septembre dernier, se poursuit. Les objectifs de chiffre d'affaires (83 MFF) et de diminution de la perte d'exploitation mensuelle ont été tenus au dernier quadrimestre 1984. Les conditions climatiques des deux premiers mois de l'année ont entraîné dans toutes les industries liées au bâtiment un retard dans la réalisation du chiffre d'affaires prévu qui devra être comblé durant les prochains mois.

Le conseil se réunira en avril pour arrêter les comptes de l'exercice 1984.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 7 mars
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	421 288
dont :	
Or	256 912
Disponibilités à vue à l'étranger	74 273
ECU	71 737
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 362
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	26 562
dont :	
Concours au Trésor public	19 520
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	167 358
dont :	
Effets escomptés	86 649
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 231
5) DIVERS	9 041
Total	699 479

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	195 846
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	14 863
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	6 481
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	97 242
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	23 975
5) ECU A LIVRER AU FECOM	71 737
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	301 334
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 030
8) DIVERS	8 943
Total	699 479

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 28 décembre 1984

	8 mars	15 mars
Valeurs franç. à revenu variable	110,7	111,6
Valeurs industrielles	111,1	111,7
Valeurs étrangères	112,5	110,9
Pétroles-Énergie	109,7	109,5
Chimie	113,2	113,2
Métallurgie, mécanique	121,8	126,9
Électricité, électronique	113,8	115,1
Bâtiment et matériaux	115,2	113,7
Ind. de consommation non-alimentaire	110,8	111,5
Agro-alimentaire	105	105
Distribution	105,1	104,8
Transports, loisirs, services	111,9	112,8
Assurances	112,7	113,3
Crédit banque	114,4	116,6
Sicomi	105,4	105,9
Immobilier et foncier	112,2	113
Investissement et portefeuille	113,1	116,2
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs françaises à revenu fixe	101,4	101,6
Emprunts d'État	100,8	101,3
Emprunts garantis et assimilés	101,7	101,8
Sociétés	101,2	101,3
Base 100 en 1949 :		
Valeurs françaises à revenu variable	1729,1	1741,6
Valeurs étrangères	3555	3604,4
Base 100 en 1972 :		
Valeurs françaises à revenu variable	249,5	251,3
Valeurs étrangères	480,9	474
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	111,4	111,6
Emprunt d'État	110,9	111,5
Emprunts garantis et assimilés	111,4	111,5
Sociétés	112,4	112,5
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	206,3	208,1
Produits de base	185,8	186
Construction	135,7	134,3
Biens d'équipement	198,6	203,7
Biens de consom. durables	198,4	205,1
Biens de consom. non durables	276,8	278,1
Biens de consom. alimentaires	254,7	254,2
Services	176	178
Sociétés financières	265,4	270,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	193,5	191,4
Valeurs industrielles	204,2	205,7
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	189,9	192,4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

OLIVETTI. – La firme italienne a enregistré, en 1984, une augmentation de 69 % de son bénéfice net, dont le montant atteint 237 milliards de lires sur un chiffre d'affaires de 2 552 milliards. Le président, M. Carlo de Benedetti, escompte « *une très nette amélioration* » des résultats consolidés du groupe par rapport à l'année précédente (295 milliards de lires), sur un chiffre d'affaires consolidé en augmentation de 22 %, à 4 574 milliards de lires.

SINCLAIR. – La société, qui fabrique les ordinateurs personnels Spectrum et ZC 81, annonce un bénéfice de 7,9 millions de livres sur un chiffre d'affaires de 89,5 millions de livres, ce pour les neuf premiers mois de l'exercice s'achevant le 31 mars 1985. Le bénéfice annuel ne devrait sans doute pas dépasser 8 millions de livres, alors que l'an dernier il avait atteint 14 millions pour un chiffre d'affaires de 54 millions, estime-t-on dans les milieux boursiers.

Le trimestre en cours, le dernier de l'exercice, reflétera inévitablement, ajoute-t-on de même source, les effets de la guerre des prix des micro-ordinateurs, qui a éclaté sur le marché britannique à la suite du ralentissement des ventes intervenu à la veille des fêtes de fin d'année.

ORSAN. – 1984 a été « *une année exceptionnelle* » pour cette société, filiale de Lafarge, spécialisée dans les biotechnologies, dont le résultat net consolidé devrait avoir progressé de près de 50 %, selon un communiqué du groupe.

Le chiffre d'affaires consolidé est passé de 658 millions de francs en 1983 à 892 millions en 1984. « *Il devrait en 1985, compte tenu des récentes acquisitions, dépasser 1 500 millions de francs* », précise la société.

Le résultat net consolidé n'est pas encore complètement arrêté, mais devrait être de l'ordre de 80 millions de francs. Compte tenu de l'augmentation du nombre d'actions, le résultat net consolidé par action serait ainsi supérieur à 37 F, en progression de plus de 30 % sur celui de 1983. La société proposera une augmentation du dividende de l'ordre de 15 % par rapport au montant de 10,76 F par action versé en 1984.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	14 mars	15 mars
Valeurs françaises	111,3	111,3
Valeurs étrangères	110,8	111,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	14 mars	15 mars
Indice général	208,4	208,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 18 mars 10 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 mars	18 mars
1 dollar (en yens)	260,80	260,35



BOURSE DE PARIS — Comptant — 15 MARS

Actions au comptant — SECOND MARCHÉ — Hors-cote — Étrangères — SICAV 15/3

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	1848	1849	1849	....
4075	C.N.E. 3 %	3992	3995	3995	+ 0 07
1430	Électricité T.P.	1489	1489	1489	....
1038	Renault T.P.	1037	1039	1039	+ 0 19
1615	Rhône-Poul. T.P.	1636	1645	1645	+ 0 55

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	10 341	10 392	10 050	10 600
ECU	6 784	6 795	....	....
Allemagne (100 DM)	305 540	305 460	294	314
Belgique (100 F)	15 202	15 204	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	269 960	269 880	260	280
Danemark (100 krd)	85 470	85 450	80	88
Norvège (100 k)	106 880	107 220	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 175	11 172	10 700	11 450
Grèce (100 drachmes)	7 220	7 236	6 050	7 900
Italie (1 000 lires)	4 867	4 842	4 650	5 150
Suisse (100 fr.)	359 620	358 550	3 486	3 670
Suède (100 krs)	107 510	107 920	106	112
Autriche (100 sch)	43 500	43 440	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 526	5 521	5 300	5 800
Portugal (100 esc.)	5 540	5 530	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 430	7 474	7 250	7 550
Japon (100 yens)	3 989	3 981	3 850	4

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/3
Or fin (kilo en barre)	96300	96400
Or fin (en lingot)	96100	96550
Pièce française (20 fr)	576	577
Pièce française (10 fr)	435	.....
Pièce suisse (20 fr)	555	564
Pièce latine (20 fr)	550	553
Souverain	697	696
Pièce de 20 dollars	3975	3975
Pièce de 10 dollars	2100	2082 50
Pièce de 5 dollars	1380	.....
Pièce de 50 pesos	3605	3605
Pièce de 10 florins	576	578

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

POLITIQUE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Lundi 18 mars, 19 h 20
Au-delà des cantonales : des conseils généraux pour quoi faire ?
FRANÇOIS GROSRICHARD
répond aux questions des auditeurs et des lecteurs
Débat animé par **FRANÇOIS KOCH**

ÉTRANGER

SPORTS

SOCIÉTÉ

CULTURE

ÉCONOMIE

● *Violents combats près de San-Salvador.* – Les rebelles du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMNL) ont lancé le samedi 16 mars une offensive contre un important centre de communications situé sur le volcan dominant la capitale. Selon le chef d'état-major de l'armée, le général Blandon, l'attaque des quatre cents guérilleros a entraîné une bataille de près de quatre heures. Il a indiqué que l'armée de l'air avait été appelée en renfort. Sept gardes nationaux et un civil ont été tués, les rebelles n'endommageant que deux antennes de télévision et un centre de communications, a-t-il précisé. – *(AFP-Reuter.)*

En raison de la publication des résultats des élections cantonales
« le Monde de l'économie »
paraîtra le 19 mars
(Numéro daté mercredi 20)

MOINS DE CANDIDATES AU SERVICE MILITAIRE

L'armée n'attire plus les jeunes filles

Coup dur pour l'institution militaire en France : au moment où le secrétaire d'Etat à la défense, Mme Edwige Avice, attend beaucoup des femmes pour relancer l'esprit de défense, les armées et leurs services sont contraints de constater une sensible diminution du nombre des jeunes filles volontaires pour un service national d'un an comme les y autorise, désormais, une loi de 1983. En deux ans, le nombre des candidates a chuté de 12,5 %, toutes armées et gendarmerie confondues, à l'exception de la marine nationale qui enregistre une hausse de 25,7 %. Dans les états-majors, on explique difficilement ces résultats, sauf à admettre un engouement en 1983 sans lendemain.

En juillet 1983, une loi a permis à des Françaises volontaires, âgées de dix-huit à vingt-huit ans, de faire un service national d'un an avec, à quelques détails près, l'assurance de bénéficier des mêmes avantages et des mêmes droits que leurs camarades masculins. Ces volontaires sont présélectionnées sur dossier, puis sélectionnées au moyen des mêmes tests psychotechiques et médicaux passés par les hommes, et, enfin, choisies par les directions des personnels de chaque armée.

On a compté, en 1983, au total, jusqu'à 4 797 candidatures déposées et, seulement, 757 jeunes filles incorporées. Soit une candidature effectivement retenue pour six à sept présentées. La sélection était relativement sévère et les armées pouvaient se vanter d'avoir à choisir entre des candidates de qualité.

Le bilan de 1984 est d'une tout autre nature. On a enregistré 4 265 candidatures (soit – 12,5 %) et 1 077 incorporées. Soit une candidature retenue pour quatre présentées, c'est-à-dire un taux de sélection qui s'est dégradé même si la qualité des candidates – à en juger par la nature de leurs diplômes civils et leur réussite aux tests – est demeurée ce qu'elle était précédemment.

Toutes les armées observent une baisse du nombre des candidatures, à commencer par la gendarmerie (avec – 25,7 %). Seules, la marine tire son épingle du jeu et, dans l'armée de terre, les unités parachutistes, comme si, dit un officier supérieur, *« ces jeunes filles rêvaient de plaies et de bosses »*. Au service de santé des armées, par exemple, la chute des candidatures est si nette que la jeune fille volontaire pour y travailler a une chance sur trois d'être finalement admise. Sans évoquer le cas de l'Action sociale des armées (ASA), où le nombre des candidatures déposées est passé de cent dix-neuf en 1983 à vingt-huit en 1984, à croire que les armées françaises n'ont plus besoin d'assistantes sociales, dit le même officier.

Personne, dans les états-majors, n'est en mesure d'avancer des explications convaincantes pour comprendre le pourquoi d'un tel reflux. Chacun y va de son sentiment et se raccroche à la perspective qui voudrait que la prochaine incorporation – il y en a deux par an, en avril et en août – serait meilleure et, en tout cas, comparable à l'incorporation d'avril 1983.

Un univers d'hommes

Le chômage, qui frappe souvent les jeunes et les femmes, devrait pourtant fournir des cohortes de jeunes filles volontaires pour, durant leur année de service national, apprendre à tenir les emplois administratifs et techniques qui ont des similitudes avec le secteur civil. Apparemment, ce n'est pas le cas. Et, s'il est dangereux de vouloir extrapoler à partir d'une aussi courte expérience de deux années et à partir d'un aussi faible nombre de cas par an, il serait logique de se demander si l'image des armées n'est pas en question.

De nombreuses femmes qui y servent déjà ont à se plaindre de cet univers fait par des hommes et pour eux. La plupart du temps, elle sont plus diplômées, à âge égal, que leurs supérieurs masculins, mais les fonctions et les grades dans lesquels on les confine ne leur laissent aucune véritable responsabilité, ni ne les motivent suffisamment pour prendre des initiatives. Cela est particulièrement vrai dans le corps des sous-officiers, et plus spécialement celui de l'armée de terre.

Dans un article de la revue *Défense nationale* de mars, Mme Avice appelle les femmes à prendre leur part dans la renaissance de l'esprit de défense : les femmes au foyer, qui élèvent des enfants, mais aussi les femmes militaires d'active et, bien sûr, les premières femmes réservistes du service national institué depuis 1983. Pour que cet appel soit entendu, peut-être faudrait-il, d'abord, que les armées sachent attirer, intéresser et retenir les femmes qui s'engagent à leur côté.

JACQUES ISNARD.

● *Tentative d'évasion de Bruno Sulak.* – Le malfaiteur Bruno Sulak s'est grièvement blessé dans la matinée du lundi 18 mars, en tentant de s'évader du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne), où il purge une peine de neuf ans d'emprisonnement. Bruno Sulak avait été condamné par la cour d'assises du Tarn le 21 mars 1984 (*le Monde* du 22 mars 1984) pour une agression commise en 1978. Bruno Sulak, blessé à un poignet et victime d'un éclatement du foie, a été hospitalisé. Les gendarmes ont saisi sur lui un émetteur-récepteur portable et, dans sa cellule, plusieurs charges d'explosifs.

LE 19 MARS 1985

Une association d'anciens d'Algérie rendra hommage aux morts

La Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc, Tunisie (FNACA) a invité ses trois cent mille adhérents à adresser une lettre au président de la République pour solliciter la participation du chef de l'Etat à la cérémonie commémorative que cette organisation prévoit le mardi 19 mars, à 18 h 30, à l'Arc de triomphe de l'Etoile. Comme elle a pris l'habitude de le faire depuis vingt et un ans, la FNCA entend honorer ce jour-là, dans de très nombreuses villes de France, la mémoire des quelque trente mille hommes qui ne sont pas revenus des opérations d'Afrique du Nord. Rappelons que le 19 mars 1962 a marqué le cessez-le-feu officiel en Algérie.

Une vive controverse oppose, on le sait, plusieurs associations d'anciens combattants sur le choix de cette date, qu'elles assimilent à la signature des accords d'Evian (18 mars 1962). A la faveur d'un nouveau sondage – la FNACA en avait commandé un l'an dernier – l'IFOP a pu vérifier que 71 % des Français interrogés sont favorables au choix du 19 mars, contre 23 % d'opinions opposées.

Au-delà de cette commémoration, le bureau national de la FNACA, réuni le 3 mars, exprime son *« inquiétude grandissante devant le retard pris par le gouvernement dans le règlement du contentieux en suspens. Rien n'ayant été accordé depuis la loi d'octobre 1982, les anciens d'Afrique du Nord revendiquent toujours l'égalité des droits conférés par la qualité de combattant »*.

En conséquence, la FNACA va réclamer aux pouvoirs publics la constitution d'une commission tripartite – parlementaires, administration et anciens combattants – chargée de déterminer les modalités d'attribution des bonifications de campagne.

M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, recevant jeudi 14 mars une délégation de la FNACA, a eu cependant l'occasion de rappeler que *« la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie n'a aucun caractère officiel et qu'aucune date n'est reconnue en tant que telle par le gouvernement »*. Une circulaire publiée à ce sujet précise que seul le préfet de la région concernée est présent à ces manifestations, mais qu'aucun membre du gouvernement ne peut y participer, sauf s'il s'y rend à un autre titre, notamment en raison d'un mandat local.

● *L'attentat de Pointe-à-Pitre fait une deuxième victime.* – L'un des quatre citoyens américains figurant parmi les huit personnes blessées au cours de l'attentat commis le mercredi soir 13 mars dans un bar de Pointe-à-Pitre – qui avait provoqué sur le coup la mort d'une femme (*le Monde* du 15 mars) – est décédé, samedi 16 mars, dans l'avion qui le transportait vers Miami. Il s'agit de M. Mario Martz, âgé de soixante-quinze ans, dont l'épouse avait été également grièvement brûlée lors de l'explosion de la valise piégée déposée dans l'établissement, tenu par un représentant du Front national.

Sur le vif

Bis

Je ne sais pas si vous savez, mais je suis montée en grade. Maintenant le matin on tolère ma présence à la conférence des chefs de service dans le bureau du patron. Je me fais toute petite, je moufte pas et parfois je happe au passage, comme un chien un morceau de saucisson ou une croûte de fromage, une idée de billet.

Samedi dernier, ils étaient là, ils discutaient entre eux, ils parlaient de la une d'aujourd'hui, après le second tour des cantonales. Je ne sais pas ce qui m'a prise. Je me suis avancée, et je leur ai dit : vous cassez pas la tête. Vous faites un titre sur cinq colonnes : l'opposition a la majorité dans tant de départements. En dessous vous avez : Mitterrand envisage un retour à la proportionnelle. En bas de page, vous mettez : Irak, comment finir la guerre. L'« Au jour le jour », vous l'intitulez « Succès ». Et l'éditorial, « Revers ».

En 3 : commentaires des hommes politiques. Lecanuet : la France veut le changement. Defferre : le PS progresse. Olivier Stim : pour l'opposition tout reste à faire. Toubon : ce scrutin ne remet pas en cause la légalité du gouvernement et la majorité parlementaire, mais...

Ils m'ont tous regardée, sidérés. De quoi je me mêle ? Et d'où je sors tout ça ? Pas compliqué : du *Monde* du 23 mars 1982. C'était aussi un lundi. C'était aussi un lendemain d'élections cantonales. La seule différence, c'est qu'il faisait doux et qu'il pleuvait des cordes.

CLAUDE SARRAUTE.

UN COMMUNIQUÉ DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

M. Joxe : Aramis ne participe pas à la lutte contre le terrorisme

La publication, dans nos colonnes, sous la signature d'Aramis, des réflexions d'un des *« mousquetaires »* de la *« cellule antiterroriste »* groupée à l'Elysée autour du chef d'escadron Christian Prouteau, conseiller technique de M. Mitterrand, promu préfet depuis le 6 mars, n'a pas laissé indifférent le ministre de l'intérieur.

Dans un communiqué inhabituel, diffusé ce lundi 18 mars, M. Pierre Joxe renvoie – en quelques phrases très sèches – Aramis à ses travaux d'écriture, laissant tout à la fois entendre qu'il ne peut s'agir que d'un naïf ou d'un fabulateur, en tout cas de quelqu'un qui *« ne participe pas »* à la lutte antiterroriste.

« Dans un anonymat plus transparent que réel, affirme M. Joxe, *des articles ou « interviews » viennent de paraître et d'aborder les problèmes de la lutte antiterroriste avec une naïveté suffisante pour établir que leurs auteurs n'y participent pas. Les missions de police, importantes pour le pays et dangereuses pour leurs agents – surtout dans ce domaine – n'ont pas besoin de publicité, mais pourraient pâtir d'affabulations irresponsables. La prétendue description de situations passées ou de structures, depuis longtemps modifiées, pouvant abuser un public non averti, je rappelle que la coordination de la lutte antiterroriste est exercée au ministère de l'intérieur et par les services compétents de la direction générale de la police nationale. »*

M. Pierre Joxe aime la discipline et rappelle parfois qu'il fut officier de la sécurité militaire en Algérie, aux périodes troublées de la lutte contre les généraux « factieux ». Aussi n'apprécie-t-il pas, à l'évidence, le comportement des « francs-tireurs » et, à lire son communiqué, il semble bien classer dans cette catégorie ceux qui parlent dans l'anonymat au nom de la « cellule élyséenne ».

La mise au point d'aujourd'hui vise tout à la fois les articles d'Aramis et une interview publié dans *le Nouvel observateur* du 15 mars, sous le titre « Terrorisme : un super-flic révèle ». Au ministère de l'intérieur, certains policiers estiment que cet entretien provient également de la cellule élyséenne et développe les thèmes déjà traités par Aramis dans nos colonnes.

M. Joxe ne met d'ailleurs pas en doute l'authenticité du document que nous avons publié, laissant même entendre – *« un anonymat plus transparent que réel »* – qu'il sait qui est Aramis. Les articles de ce dernier étaient un plaidoyer *pro domo* de la *« cellule »* animée par M. Prouteau, cherchant tout à la fois à faire justice des accusations dont elle est l'objet et à justifier son activité présente en assurant que, quoique plus discrète, elle continue à animer et à coordonner le combat contre le terrorisme.

Feu vert ?

Faux, répond en substance M. Pierre Joxe, qui se révèle ici, à nouveau, comme un ministre sachant défendre son administration. Son communiqué est en effet un écho fidèle des réactions de hauts responsables policiers à la lecture de la prose d'Aramis. Selon eux, celle-ci, *« naïve »* dans son analyse des méthodes de lutte antiterroriste, était *« mensongère »* dans son récit d'affaires passées et attribuées par Aramis au crédit des *« mousquetaires du président »*.

Ces hauts responsables policiers obtiennent satisfaction avec le communiqué de M. Joxe, qui affirme nettement ce que l'on connaissait déjà, à savoir que, depuis la fin 1983 – surtout depuis l'arrivée de M. Joxe place Beauvau et la création de l'unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT) au sein de la police nationale, – on en est revenu à la tradition policière en la matière. N'ayant plus d'activités opérationnelles, la cellule de l'Elysée ne serait, au mieux, qu'un cabinet conseil de la présidence de la République, l'informant sur l'état des mouvement terroristes et de la lutte policière contre ceux-ci.

A l'évidence, Aramis ne s'est pas livré à ce plaidoyer public sans avoir, à un niveau supérieur, reçu un feu vert. Mais, à l'évidence aussi, M. Joxe n'a pu mettre ainsi les points sur les *i* qu'en ayant l'accord de M. François Mitterrand !

M. JACQUES LAMBERT RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS

M. Jacques Lambert a été réélu, le samedi 15 mars à Paris, président de la Fédération française des échecs (FFE). Elu pour la première fois en 1978, M. Lambert entame son quatrième mandat consécutif à la tête de la FFE. Il l'a emporté par 50 voix contre 27 à M. Jacques Sauvageot, président de la Société nationale des entreprises de presse (SNEP), ancien gérant du *Monde*.

Le numéro du « Monde » daté 17-18 mars 1985 a été tiré à 405 370 exemplaires